

Journal de la Confédération Musicale de France

103, boulevard Magenta 75010 PARIS



meuse

moselle

metz
et moselle

vosges

L
O
R
R
A
I
N
E

La vie musicale dans nos régions

YAMAHA

ACOUSTIQUE

l'harmonie
passion



- 3 Conseils aux Harmonies et Chorales
- 4 Commission des orchestres « d'Harmonie et de Fanfare »
- 5 L'appel aux chœurs
L'appel aux tambours
- 6 Pierre Catel musicien de la Révolution Française (suite)
- 8 Divertimento Rév'Évolution
- 10 Assemblée Générale 1989
- 11 Pierre Jansen
- 12 Examens Fédéraux 1989
- 19 FNACEM - CMF
- 20 La vie musicale dans nos régions : La Lorraine
- 51 Charente-Poitou
- 54 Pierre-Albert Castanet
- 56 Discothèque d'or
- 58 Compact disc
- 60 Manifestations
- 62 Petites annonces
- 64 Courrier des lecteurs



103, bd Magenta
75010 PARIS
Tél. : (16-1) 48.78.39.42

journal de la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement : 1 an

FRANCE : 100 F

ÉTRANGER : 200 F

Prix au numéro : 20 F

N° de Commission paritaire en attente

CRÉ

Création, réalisation, édition
43.07.05.48

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

Editorial

Le dimanche 5 mars se déroule, comme tous les ans à pareille époque, le concours d'excellence de la C.M.F. C'est un événement traditionnel, mais dont il faut souligner toute l'importance. Ce jour-là en effet, plusieurs dizaines de jeunes instrumentistes issus des sociétés musicales et écoles de musique de nos fédérations régionales se retrouvent au Conservatoire de la rue de Madrid pour « tester » leur art. Je dois dire que cette journée est toujours enrichissante - pour ce qu'on y entend — et stimulante — pour ce qu'elle révèle de l'avenir de la C.M.F. En effet, le niveau artistique et musical de ces jeunes semble monter d'année en année. Le sérieux et l'enthousiasme dont il font preuve témoignent aussi de la qualité du travail mené au sein des écoles et des orchestres de la C.M.F., partout en France. Cela laisse espérer la continuation et la croissance du rayonnement musical, artistique, culturel de notre mouvement. Et cela est plus que réconfortant.

Question d'avenir également : notre D.A.A.S.M., Diplôme d'Aptitude à l'Animation des Sociétés Musicales. On sait que ce diplôme est destiné aux musiciens qui souhaitent suivre une formation solide et complète aux fonctions de directeur de société musicale — orchestre ou chorale. Il s'agit d'un cycle accessible après sélection, et sanctionné par un diplôme. Peu à peu, dans les régions, se mettent en place des sessions de préparation à cette formation. Nous devons arriver à ce que dans chaque grande région géographique, les musiciens puissent avoir accès à ces stages. Je place beaucoup d'espoir en la D.A.A.S.M. La formation de chefs d'orchestre et de chefs de chœurs compétents et motivés est une action de longue haleine pour l'accroissement de la qualité des sociétés musicales et chorales. On ne peut pas se contenter de gérer l'acquis. Il faut au contraire préparer, organiser, stimuler la recherche de la qualité, l'approfondissement du travail et, par conséquent, l'accroissement de notre rayonnement. Au fond, c'est ce qui constitue un des grands objectifs du D.A.A.S.M.

Les œuvres que nous avons éditées pour le Bicentenaire de la Révolution ont rencontré un accueil chaleureux, un grand intérêt auprès des orchestres et des chorales. Et cela malgré quelques difficultés techniques : c'est la première fois que la C.M.F. se confronte à ce type d'activité. Nous avons « essuyé les plâtres », ce qui explique des délais de parution plus longs que prévus. A tous ceux qui ont pu en souffrir, je présente nos excuses. Je suis heureux que la C.M.F. et ses adhérents puissent, grâce à ce travail, présenter partout, pour cette année du Bicentenaire, un éventail de très belles œuvres de compositeurs de l'époque de la Révolution Française, un peu trop oubliés...

André PETIT

BICENTENAIRE — LA C.M.F. SUR FRANCE-MUSIQUE

L'émission « Avis aux Amateurs » préparée et animée par Alex Dutilh, directeur du C.E.N.A.M., sera consacrée, le dimanche 12 mars à 13 heures à la C.M.F. et à son action dans le cadre du Bicentenaire de la Révolution Française, « Ode à la Liberté ».

Avec le président André Petit, Désiré Dondeyne, et le musicologue Frédéric Robert, on parlera surtout des œuvres éditées par la C.M.F. à l'occasion de ce Bicentenaire. Bien sûr, ce débat sera accompagné d'extraits musicaux. On pourra ainsi apprécier sur pièces la valeur des œuvres de Gossec, Méhul, Catel etc... et du travail accompli.

Alors, à vos postes le 12 mars à 13 heures !

Courrier des lecteurs

Une rubrique courrier des lecteurs est en projet :

- * suggestions,
- * critiques,
- * bonnes idées,
- * échanges de point de vue.

Écrivez-nous : C.M.F.
courrier du lecteur, 103,
boulevard Magenta,
75010 Paris.

Bicentenaire de la Révolution française

Changez d'ère



AGENDA RÉPUBLICAIN

Pour l'année du Bicentenaire de la Révolution Française, la C.M.F. vous propose cet agenda de bureau (12x23 cm) donnant la concordance des dates et des calendriers républicain et grégorien.

Bulletin réponse à découper ou à reproduire _____

Mme, M. _____

Adresse _____

Téléphone _____

Souhaite recevoir _____ exemplaires de l'Agenda Républicain C.M.F. Prix spécial de souscription : 80 F. Ci-joint mon règlement de _____ à l'ordre de la C.M.F.
Envoyer à la C.M.F., 103, boulevard Magenta, 75010 PARIS.

œuvres éditées par la C.M.F. pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne

TOUTE COMMANDE EST FERME ET DEFINITIVE

Liste des morceaux

Pour Orchestres d'Harmonie

- Ouverture en Fa Majeur (1793) - Supérieure - 8 mn MEHUL
 - Offrande à la Liberté (1792) - Veillons au Salut de l'empire - Allons enfants de la Patrie - La Carmagnole - Ça Ira - Deuxième Division - 3 mn GOSSEC
 - Symphonie en Ut (1795) - (un seul mouvement) - Troisième Division - 6 mn CATEL GOSSEC
 - Marche Lugubre (1790) - Toutes Divisions - 8 mn GEBAUER
 - Pas de Manœuvre (1794) - (en Fa Majeur) - Troisième Division - 8 mn DUVERNOY
 - Pas de Manœuvre (1794) - (en Fa Majeur) - Troisième Division - 8 mn DUVERNOY
 - Première Marche Militaire (1791) - (en Fa Majeur) - Troisième Division - 8 mn CATEL
 - Symphonie Militaire (1794) - (un seul mouvement) - Troisième Division - 6 mn CATEL
 - Musique pour Célébrer la Mémoire des Grands Hommes (1799) - (Quatre mouvements) - Division Excellence - 18 mn REICHA PAISIELLO
 - Marche Funèbre (1797) - (pour le Général Hoche) - Division Supérieure - 9 mn 30
- EPOQUE IMPERIALE
- Marche Militaire - (en Fa) Pas Redoublé (Ré mineur) - Deuxième Division - 6 mn GEBAUER
- RESTAURATION
- 2^e et 3^e Suites (1817) - 3^e Suite (marche, menuet, pas redoublé, valse) - Division Supérieure - 12 mn
 - 2^e Suite (marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse) - Division Supérieure - 12 mn BLASIVS

Pour Orchestre d'Harmonie et Chœurs mixtes

- La Marseillaise (1792) - (avec soli) - Toutes Divisions - 6 mn Version de GOSSEC
- Le Chant du Départ (1794) - (avec soli) - Toutes Divisions - 8 mn MEHUL
- Peuple éveille-toi (Voltaire 1791) - Première Division - 4 mn GOSSEC
- La Bataille de Fleurus (1794) - Division Supérieure - 6 mn CATEL
- Aux Mânes de la Gironde (1795) - Division Supérieure - 8 mn GOSSEC
- L'Hymne des vingt-deux (1795) - (ténor solo.) - Première Division - 10 mn MEHUL
- L'Hymne du Panthéon (1794) - Division Supérieure - 10 mn CHERUBINI
- Le chant du 14 juillet (1790-91) - Première Division - 10 mn GOSSEC
- Chant du Retour de Campo Formio (1797) - (hymne pour la Paix - avec quatre solistes) - Division Supérieure - 7 mn MEHUL
- Te Deum (1790) - Première Division - 25 mn GOSSEC

Conseils aux harmonies et chorales pour la programmation des œuvres de la Révolution Française

1. Toutes les partitions dont nous avons annoncé les réadaptations bientôt disponibles de Désiré Dondeyne (toutes étant faites d'après les reconstitutions de Frédéric Robert) n'appartiennent pas toutes à la décennie révolutionnaire, comme c'est le cas de la « Marche Militaire » et du « Pas redoublé » composés sous l'Empire et pour la Garde Impériale par François-René Gebauer ou encore des « deuxième et troisième suites » de Mathieu-Frédéric Blasius qui datent de la Restauration — tout cela étant d'ailleurs indiqué dans le « nouveau traité d'orchestration à l'usage des Harmonies-Fanfaires et Musiques Militaires » de Désiré Dondeyne et Frédéric Robert où des extraits de ces ouvrages sont précisément reproduits en partition et dans leur orchestration d'origine.

Pour éviter toute confusion, il serait souhaitable qu'une certaine chronologie soit respectée dans les programmes où l'on pourrait ainsi présenter les œuvres en trois sections avant, pendant et après, les compositeurs affichés ayant tous été, néanmoins, illustrateurs des fêtes civiques et professeurs au Conservatoire. Même s'ils ont donné, par la suite, dans le domaine des harmonies des œuvres plus nombreuses et surtout plus conséquentes. C'est le cas de Blasius (1758-1829) dont la seule contribution aux fêtes civiques est une « ouverture » dont la médiocrité a été généralement reconnue et qu'il ne convient donc pas d'exhumer contrairement à ses « Suites » — déjà cités — et que nous avons pu dater avec certitude d'après la « Bibliographie de la France » depuis la publication de notre Traité. Elles remontent exactement à 1817.

2. En ce qui concerne, à présent, les œuvres chorales, certaines ont été indiscutablement composées pour chœur mixte puisqu'on y trouve mentionné des « Dessus », ancienne terminologie désignant les soprani. D'autres, à trois parties, sont en réalité pour des voix d'hommes ainsi mentionnées, là encore, selon la vieille terminologie : haute-contre, tailles (ténors) et basse-taille (barytons plutôt que basses véritables). L'expérience a prouvé qu'on peut assurément les faire chanter avec des contralti remplaçant les haute-contre au risque toutefois d'en affadir le propos quand il s'agit de chants guerriers. Mais on peut aussi — les prochains enregistrements réalisés chez Erato par le chœur de l'Armée Française en apporteront une preuve éclatante — faire chanter ces mêmes œuvres par des voix d'hommes, les haute-contre s'y trouvant plus avantageusement remplacés par des premiers ténors. A titre d'exemple, on s'en convaincra par la comparaison de ces deux ouvrages qui auront été ainsi enregistrés tour à tour à voix mixtes et à voix d'hommes :

a) « Peuple, éveille-toi » de Gossec (Chorale Populaire de Paris et Musique de l'Air, direction Gilbert Martin-Bouyer et Capitaine Liesenfelt dans l'album la Révolution Française, disques Accord et chœur d'hommes de l'Armée Française, direction Serge Zapolski et Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, direction Claude Pichaureau, album Erato, à paraître).

b) « La bataille de Fleurus » de Catel (chorales des J.M.F. « L'Hymne du Panthéon » de Cherubini, direction Louis Martini, et Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, direction Désiré Dondeyne, disque Erato « Musique de la Révolution Française » et chœur d'hommes de l'Armée Française, direction Serge Zapolski, et Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, direction Claude Pichaureau).

Désiré DONDEYNE et Frédéric ROBERT

PIANOS NUMERIQUES

88 notes. Son piano concert.

- Sans entretien, pas d'accords
- Prise casque
- Marques : KORG - ROLAND - YAMAHA.

Basses-Contrebasses à vent
Clarinettes-Flûtes traversières
Hautbois-Saxophones
Trompettes-Trombones
**PRINCIPALES MARQUES
REPRÉSENTÉES :**

**AMATI - BUFFET
CRAMPON - COURTOIS
COUESNON-NOBLET
SELMER-YANAGISAWA
YAMAHA-WARNER**

- Instruments à Percussions.
- Matériels de Fanfare sur commande.
- Matériel scolaire et Flûtes :
AULOS - MOECK - KUNG.

PRIX SPÉCIAUX pour :

Messieurs les professeurs - Harmonies - Collectivités
Nous consulter pour toutes commandes spéciales.



DISQUE & MUSIQUE

165, rue de Rennes - 75006 PARIS - Tél. : 45 48 63 37
100 m Tour Montparnasse Expedition sur demande



La disparition de M. Louis Gachassin

La disparition brutale de Louis Gachassin le 12 décembre dernier a frappé de tristesse tous ses amis, tous ceux qui avaient eu l'occasion de travailler avec lui dans le cadre de la C.M.F.

Il était né en 1914 et avait basé toute sa vie sur quelques principes simples mais authentiques et véritablement assumés : l'amour du travail bien réalisé, le goût de l'amitié, une attention extrême portée à autrui...

M. Gachassin était un homme à la fois bon et lucide. Ses qualités humaines qui le rendaient si attachant, il les déployait dans les multiples secteurs de son activité et de sa vie. Il était très attaché aux jeunes. Nous nous souvenons que les candidats qu'il avait guidés, depuis 1957, vers le concours d'excellence étaient sa fierté. Le dernier en date, en 1988, obtint un Premier prix de hautbois. C'était Frédéric Gachassin, son petit-fils.

Président du Groupement Régional des Fédérations musicales de Midi-Pyrénées, il était entré au Conseil d'administration de la C.M.F. en 1984. Elu trésorier national en 1986, il avait entrepris de recommencer à donner à la gestion générale de la C.M.F. rigueur, organisation et probité. En une période assez difficile, le président André Petit put totalement compter sur lui pour une collaboration fructueuse et efficace.

Puis à notre dernier congrès, à Aix-les-Bains, M. Gachassin s'effaçait devant M. Lorieau qu'il jugeait désormais mieux habilité que lui à faire face, après le premier travail de défrichage, aux problèmes financiers et économiques de notre grande association.

Cette attitude qui témoigne d'une grande lucidité, d'un grand désintéressement, en un mot d'une extrême intelligence, est suffisamment rare pour être saluée et admirée profondément. Louis Gachassin avait donc retrouvé son poste de trésorier-adjoint et continuait à travailler pour la C.M.F. Son attention était toujours identique, il n'avait fait que prendre un peu de recul. La semaine de sa mort, il devait venir travailler à Paris, avec ses amis du Conseil d'administration de la C.M.F.

Maintenant il repose à Bagnères-de-Bigorre, à l'ombre de ces montagnes des Pyrénées qu'il aimait tant, comme il nous le disait presque à chacun de ses séjours à Paris, ville qu'il trouvait grise, polluée et... bien agitée. Il nous manque, il manque à la C.M.F.

Commission des orchestres d'harmonie et de fanfare

Rapport établi par les membres de la commission des orchestres d'« harmonie et de fanfare » de la confédération musicale de France

Lors de l'Assemblée générale de la C.M.F. du 1^{er} mai 1988 à Aix-les-Bains, il est apparu, au cours des travaux de la Commission « Orchestres d'harmonie », qu'il était urgent d'alerter MM. les maires de France sur le risque de disparition qui pèse sur les sociétés de musique, en général, et d'harmonie en particulier, risque dû essentiellement aux difficultés de recrutement des jeunes musiciens. Au cours des dernières décennies l'enseignement musical en France a connu un essor considérable grâce à la création d'un grand nombre d'écoles (nationales, municipales, agréées ou non etc.) qui sont actuellement fréquentées par plus de 2.000.000 d'élèves, toutes disciplines confondues.

Paradoxalement, la musique populaire dont les harmonies constituaient la principale richesse, a vu, dans la même période, ses effectifs régresser dangereusement.

Quelles sont les raisons de cette désaffection ?

1. Manifestations de rues trop fréquentes. Est-il besoin de rappeler que nos jeunes acceptent de plus en plus difficilement de défiler au pas cadencé et de porter l'uniforme simili-militaire.

Leur motivation après huit à dix années d'études musicales est autre. Par contre, il est normal et important de perpétuer les cérémonies du souvenir par une présence digne et statique lors des manifestations patriotiques légales (8 mai, 14 juillet, et 11 novembre) et il nous appartient, à nous les responsables, d'éduquer les futures générations dans ce sens.

2. Surcharge de l'emploi du temps des élèves dans les écoles de musique, principalement dans les villes. L'accroissement des disciplines imposées par le Ministère mobilise exagérément les élèves, allant en cela radicalement à l'encontre de la vocation première des écoles dont l'objectif essentiel était de former les futurs musiciens de l'harmonie. Les orchestres d'harmonie, après avoir promu la plupart des écoles existantes aujourd'hui, et contribué à leur essor, devront-ils recruter une deuxième génération d'écoles pour sur-

vivre : les communes en auront-elles les moyens ?

3. Manque d'intérêt dû aux compétences plus ou moins discutables de certains chefs et du répertoire proposé. Faut-il préciser que dans bien des cas le chef fut à l'origine un « volontaire désigné » et que faute de moyens, la société a perdu un bon musicien mais n'a pas forcément trouvé un bon chef. La solution évidente à cette carence étant de rétribuer correctement une personne qualifiée qui pourrait rayonner soit au niveau communal ou intercommunal.

4. Le milieu rural est souvent défavorisé en matière d'enseignement musical par manque de personnes qualifiées. L'expérience de certains départements démontre qu'il est possible de remédier à ces situations en créant des postes de professeurs itinérants à l'échelon cantonal et départemental avec l'aide financière des collectivités.

Est-il nécessaire de rappeler que l'orchestre d'harmonie, né de la Révolution Française pour la commémoration des grandes fêtes civiles a assuré par la suite, et avant la T.S.F. et le disque, la vulgarisation des transcriptions des œuvres des grands maîtres, remplissant ainsi une mission culturelle inestimable.

Plus qu'on ne le croit généralement, ce rôle est encore rempli de nos jours auprès des populations qui ne peuvent assister aux concerts symphoniques pour diverses raisons. Prix, éloignement, etc.

Les formations musicales que sont les harmonies participent à part entière à la vie et à la culture de leur ville. L'orchestre est un merveilleux outil pédagogique qui permet aux jeunes l'apprentissage du sens civique, de la vie en commun, avec le désir de bien faire, pour soutenir le travail de tous et où le plaisir, l'émotion, le respect des autres, contribuent à une formation que tout le monde devrait ressentir.

En conclusion, s'ils ne veulent pas prendre la responsabilité de la disparition de « leurs harmonies » qu'il nous soit permis de demander à MM. les Maires de veiller et de subvenir au bon fonctionnement de ces formations instrumentales qui sont l'âme de leur commune.

Ce rapport a été remis le 15 décembre 1988 à M. Michel Giraud, président de l'Association des Maires de France, lors d'une entrevue avec MM. Adam, Meissonier et Chopinez.



Bicentenaire de la Révolution Française

Dans le cadre
de la grande manifestation
« ODE A LA LIBERTE »,
la Mission du Bicentenaire
de la Révolution Française
a accordé son patronage à la C.M.F.

ALPHONSE LEDUC

dernières nouveautés dans la
collection Rougeron :

Landini. PETITS PRELUDES pour piano, en 3 cahiers

Weber (R.). DEUX PIECES, pour piano

Bouchaud. BLUES, pour harpe

— THEME ET VARIATIONS, pour harpe

Mindlin. AU MONT-SAINT-MICHEL, hautbois et piano

— BERCEUSE, hautbois et piano

— CHANSON VALSEE, hautbois et piano

— CONDUCTEUR ET COMPAGNE, clarinette et piano

Tonka. LE CLOWN SOLITAIRE, clarinette et piano

Mindlin. LE PETIT SOLDAT, saxophone et piano

Sichler. LA MEMOIRE DE L'ONDE, saxophone et piano

Mindlin. ELEGIE, cor et piano

— REVE AU BORD DE L'EAU, cor et piano

— SOUVENIR D'ESPAGNE, cor et piano

Séguin. ETREINTE, trompette ou trombone et piano

Wystraete. RYTHMO-PARCOURS, percussion et piano

Chez votre marchand, ou
175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

L'appel aux chœurs

En donnant à Jean-Paul Goude le pouvoir de la création pour concevoir et réaliser l'une des grandes manifestations du Bicentenaire de la Révolution la Commission du ministère de la Culture a fait preuve d'imagination.

Créateur photographique, filmique et publicitaire, Jean-Paul Goude est un inventeur du mouvement. On se rappellera ses extraordinaires lutins palmés de Kodak, son mini-opéra pour Lee Cooper, le rythme époustoufflant d'orangina et la femme toréador de Dim.

Reconnu à Paris comme à New York, Jean-Paul Goude se propose de nous étonner pour une fête qui veut marquer les mémoires.

Le 14 juillet de 21 heures à minuit, des milliers de choristes seront avec Jean-Paul pour retrouver l'âme révolutionnaire, aussi lance-t-il un appel aux belles voix de France : venez chanter pour que vive « La Marseillaise ».

INFORMATIONS PRATIQUES

- Chaque tambour ou société intéressé par cette manifestation, retransmise par toutes les télévisions du monde entier peut dès à présent renvoyer à son président de région respectif le bulletin de participation.
- Robert GOUTE, conseiller musical pour les tambours, a fixé au minimum le niveau élémentaire pour participer au défilé.
- Les jeunes de moins de 18 ans doivent joindre une autorisation parentale à leur participation.
- Les réponses doivent parvenir le plus rapidement possible aux présidents de REGION (avant Noël).
- l'ensemble des frais : voyages, hébergement, repas, seront pris en charge par la Mission du Bicentenaire.

BULLETIN DE PARTICIPATION

VEUILLEZ COCHER LES TITRES DES MORCEAUX QUI
VOUS SONT FAMILIERS
POUR PARFAIRE VOS INTERPRETATIONS,
REPORTEZ-VOUS AUX ENREGISTREMENTS SUR
DISQUE CORELIA (CC 376845)

- NIVEAU ELEMENTAIRE
- Fractions de roulements
 - Ra de trois
 - Ra de neuf
 - Rythmes courants
 - Pas redoublé (p.13 T.O III)
 - En mesure d'assurer correctement un défilé

Programme

- Marches AIR, version simplifiée (R. GOUTE T.O III)
- Les premières (R. GOUTE T.O III)
- Thèmes de la retraite (T.O III)
- Majoirettes - Parade (LEFEVRE T.O III)

- NIVEAU SUPERIEUR (Instrumentistes confirmés)
- Diane * RIGODON
 - THEME RETRAITES FRANCAISES (variations 1.2.3. roulée T.O III)
 - Marches Airs n°2 (R. GOUTE) T.O III
 - Cinq marches (Raynaud) T.O III
 - Taptoe (R. GOUTE) T.O III
 - Marches roulées (R. GOUTE) T.O III
 - GISQUETTES Marches (G. TERRE) T.O III
 - 6. 4. 2 (répétitif) T.O III



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC VOS PRESIDENTS DE REGION.

ODE

A LA LIBERTÉ

AVEC

== *L'esprit de 89* ==



Catel Musicien de la Révolution Française

par Frédéric Robert

(Suite)



On s'attardera moins, comme nos prédécesseurs, sur les œuvres civiques de Catel postérieures à Thermidor — la dernière en date étant l'*Hymne à la souveraineté du peuple*, créé le 20 mars 1799 et conçu pour voix et sextuor à vent (1). Constant Pierre en a déploré — à juste titre d'ailleurs — le manque de distinction. En ces mêmes années de la Convention thermidorienne et du Directoire, Catel publiait ses premières compositions de chambre : son op. 1 constitué de *Quatuors à vent*, ses op. 2 et 3 par deux livres de *Quintettes à cordes* auxquels devaient s'ajouter deux *Symphonies concertantes* pour plusieurs instruments à vent destinées aux concours du Conservatoire et récemment retrouvées, (2) contrairement à ses *Sonates* pour piano-forte (3). De 1796 date un recueil de romances de différents auteurs qui, lui, avait été, par chance, retrouvé — son heureux possesseur Henri Gougolot l'ayant reproduit en annexe de sa remarquable thèse sur *La romance française sous la Révolution et l'Empire* (4). Catel, dont on retrouvera, de ce fait, l'unique romance connue, y figure avec, entre autres compositeurs, les frères Jadin (5). En cette même année 1796, lors de la célébration de la proclamation de la République, Catel devait être cité, après Gossec et Méhul, parmi « les poètes et compositeurs qui ont contribué à l'ornement des fêtes nationales depuis la conquête de la Liberté et auxquels la Nation adresse un tribut de reconnaissance ». Comme l'écrivait ses biographes Helouin et Picard : « On a fréquemment remarqué que le mérite individuel d'un homme ne lui sert de rien si la chance ne vient point à son aide, si le vent ne souffle pas dans ses voiles (...). Les circonstances favorables et imprévues qui ont poussé Catel du côté de la réussite sont les fêtes nationales de la Révolution » (6). Autant dire qu'il leur doit tout simplement ses débuts dans la carrière et

l'éloge public que nous avons cité aurait dû, pensons-nous comme ces exégètes, mentionner Catel en deuxième et non en troisième position. En 1833 un ancien auditeur des fêtes civiques évoquera, avec un enthousiasme et dans des termes dignes de Berlioz le souvenir ineffaçable qu'il gardait des fêtes civiques et des exécutions d'œuvres de Catel : « Les orchestres, les chœurs du Conservatoire, de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, fournissaient une troupe d'élite très nombreuse qui se réunissait dans un édifice en bois d'une forme élégante, assez élevé pour dominer l'auditoire. Ouvert de toutes parts, ce temple musical versait des torrents d'harmonie sur trois cent mille auditeurs qui se pressaient autour de ses portiques, et ne signalaient leur présence que par des bravos et des applaudissements bien servis, et distribués avec une rare intelligence. C'était admirable, merveilleux.

On n'exécutait là que des compositions dessinées à grands traits, d'un rythme bien marqué, d'une élocution franche (...). Catel avait composé des symphonies d'un grand effet pour les cérémonies républicaines (...). Ces masses de chœur et de symphonie, entendues à une distance moyenne, arrivaient à l'oreille comme un nuage harmonieux, dégagées de tout frottement d'archet, de toute imperfection d'embouchure ; rien ne révélait l'exécution. C'était une

seule voix, puissante et tour à tour suave et formidable ; un tuyau sonnante, un tuyau de la hauteur et du diamètre de la colonne de bronze. Je n'ai jamais si bien senti le pouvoir de la musique. Il me pesait sur la poitrine, m'oppressait, me touchait jusqu'aux larmes. Tout ce que j'ai entendu là s'est gravé dans ma mémoire et j'exécuterais aujourd'hui les symphonies de Catel, qui depuis lors ont disparu de l'horizon musical ». Cet article parut dans le *Constitutionnel* en 1833 (7). Catel était mort depuis trois ans. Premier professeur d'harmonie du Conservatoire officiellement fondé en 1795 mais inauguré en fait deux ans plus tard, Catel avait eu l'insigne mérite de mettre d'accord, si l'on peut dire, ses aînés sur la formulation des règles de l'harmonie, ce qui nous valut, après les *Principes élémentaires de musique*, son *Traité d'harmonie* paru en 1802 et souvent réédité, après avoir été traduit en anglais, allemand et italien (8). L'année de sa publication aura été aussi celle du premier opéra *Sémiramis* dont le livret de Desrioux s'inspirait d'une tragédie de Voltaire. L'ouverture, tant admirée, dit-on, de Weber, peut être jugée sur pièces, autant dire d'après un enregistrement à défaut d'exécution sur les antennes ou au concert (9). Même remarque en ce qui concerne l'ouverture de l'opéra-comique en un acte *L'Auberge de Bagnères* (représenté en 1807) qui a pour particularité de se présenter

comme une suite de variations sur un « air populaire basque » — tel est d'ailleurs son sous-titre — rapporté par le chanteur et compositeur de romances Pierre-Jean Garat de son village natal Ustaritz (10). On le verra souvent cité par la suite, notamment dans le boléro final du **Premier Concerto pour harpe et orchestre** (op.15) de Charles Bochsa Fils et au terme de la **Fantaisie concertante pour harpe, piano et orchestre** de Louis-Emmanuel Jadin (12) et, plus près de nous, par Louis Durey dans une de ses **Dix Basquaises** pour piano seul intitulée **Les Demoiselles de Saint-Jean-de-Luz** (13). L'ainé des Six ignorait l'existence de cette ouverture de Catel qu'il découvrit avec ravissement, lui trouvant déjà les qualités de Bizet. De 1808 date le ballet **Alexandre chez Appelles** ; l'on y aurait entendu pour la première fois un cor anglais, du moins dans l'orchestre de l'opéra (14) ; détail moins connu, l'auteur en a tiré une **Symphonie concertante** pour deux harpes et cordes à l'image de celle que son maître Gossec avait tirée quant à lui de son ballet de **Mirza** (15). La carrière lyrique de Catel devait prendre fin en 1818 et 1819 avec deux ouvrages d'intérêt moindre que **Les Bayadères** — créé en 1810 — (16) et **Wallace** dont le livret s'inspirait de Walter Scott (17). Entre temps, Catel avait été élu à l'Institut au fauteuil de Monsigny mort en 1817, la même année que Méhul. Catel aura formé au Conservatoire de nombreux élèves de valeur comme le violoniste Baillot, le harpiste Charles Bochsa Fils, Louis-Ferdinand Herold — premier lauréat du Prix de Rome à avoir laissé un nom dans les annales de la musique et qui fut l'enfant chéri de Méhul — Adolphe Adam qui tiendra Catel pour « le plus doux des hommes ». On le croira volontiers en contemplant d'abord les portraits de Catel et en nous souvenant aussi qu'en dehors de la musique, il se passionnait pour la culture des roses en son jardin du Faubourg Saint-Denis et de sa maison de campagne de La Varenne-Saint-Hilaire. Il était né en 1773, trois ans après Beethoven. Il mourra au même âge, donc trois ans plus tard, le 29 novembre 1830 en sa maison du 7, rue du Faubourg-Poissonnière. Son service funéraire aura été célébré à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, aux accents de nombreuses pages religieuses dont une **Messe de Requiem** de Plantade (18), probablement celle composée quelque sept ans plus tôt à la mémoire de... la reine Marie-Antoinette !

Frédéric ROBERT

P.S. : Catel avait fait paraître au Magasin du Conservatoire un recueil de **Six canons et deux duos bacchiques**, ces

deux derniers — que nous avons réimprimés — (19) étant écrits dans la meilleure tradition des **Airs Sérieux** et à Boire du Grand Siècle baroque. Quant aux canons, ils montrent, comme ceux aussi ingénieux et divertissants de Berton, Cherubin ou André-Frédéric Eler, combien ces premiers professeurs du conservatoire savaient à l'occasion nous offrir des divertissements, voire des plaisanteries en musique du meilleur aloi. L'**Ouverture burlesque** de Méhul — avec mirlitons — datée de 1799 en offre un témoignage tout aussi savoureux (20).

NOTES

(1) Constant Pierre : **Les Hymnes et Chansons de la Révolution Française** ; Imprimerie Nationale, 1899 p. 424. Voir du même auteur la réduction voix et piano de cet hymne dans **Musique des Fêtes et Cérémonies de la Révolution Française**, ibid. 1904 pp. 222-223.

(2) L'édition en parties séparées de ces **Quatuors à vent**, parue au magasin du Conservatoire, nous est incomplètement parvenue, la BN ne possédant que la partie de flûte. Par chance il en existe un jeu complet des parties manuscrites qui permet donc leur reconstitution et leur exécution et le cas échéant leur réédition. Ecologie culturelle oblige ! Quant aux deux **Symphonies concertantes**, elles ont été récemment retrouvées au conservatoire par Jean Mongrédien ; l'une est pour flûte, cor et basson, l'autre pour flûte, clarinette et cor, toutes deux mentionnées par Constant Pierre dans **Le magasin de musique à l'usage des Fêtes nationales et du conservatoire** ; Librairie Fischbacher, 1895 p. 151.

(3) Georges Favre lui-même nous a confirmé de vive voix n'avoir pu les retrouver ; de ce fait elles ne sont même pas mentionnées dans son étude, par ailleurs remarquable, sur **La Musique Française de piano avant 1830** (Didier, 1953).

(4) Henri Gougelot : **La romance française sous la Révolution et l'Empire**, Melun-Paris 1937-38.

(5) Hyacinthe Jadin (1769-1802) et son frère aîné Louis-Emmanuel Jadin (1768-1853) avant d'enseigner tour à tour le pianoforte au Conservatoire avaient participé à l'illustration sonore des Fêtes Civiques. Toutes leurs pièces purement orchestrales — de loin les plus dignes d'intérêt — figureront dans l'album des disques Erato (3 compacts, sous presse). Parmi leurs romances, celles, précisément reproduites par H. Gougelot (voir note précédente) avaient été enregistrées par Bernard Krusyn, baryton, et Robert Veyron-Lacroix, pianoforte dans le disque Erato consacré à La Malmaison (Coll. « Châteaux et Cathédrales ») 30 cm/33 t Mono LDE 3407 et Stéréo 50307. Il s'agissait de la **Romance à la lune** de Hyacinthe Jadin, de la **Chanson** et de **La mort de Werther** de Louis-Emmanuel Jadin.

(6) Frédéric Hellouin et Joseph Picard : Un musicien oublié/Catel (préface de Julien Tiersot), librairie Fischbacher, 1911 p. 8. Cette monographie, brève mais substantielle, avait été précédée, en 1894, d'une plaquette éditée à Caen : Jules Carlez : **Catel/Étude biographique et critique**.

(7) Article daté de 1833 sans autre précision et reproduit partiellement dans Hellouin et Picard : op. cit. pp. 16-17.

(8) **Ce Traité d'Harmonie** compte parmi ses adversaires le père de l'organiste Alexandre Boëly. Voir la plaquette éditée par l'A.D.I.A.M. 78 pour le bicentenaire de la naissance de Boëly célébré à Versailles, sa ville natale, en 1985.

(9) Partition et matériels disponibles aux Editions Costallat-Durand. Un enregistrement en a été réalisé récemment sous la direction de Kurt Masur.

(10) Partition et matériels également disponibles chez les mêmes éditeurs. Cette ouverture de

L'Auberge de Bagnères avait été enregistrée par l'Orchestre Jean-François Paillard, sous la direction de Marcel Couraud, sur disques Erato (Coll. « Châteaux et Cathédrales » vol. « Compiègne ») 30 cm/33 t Gravure Universelle STU 70323.

(11) Enregistré pour la première fois par Lily Laskine et l'Orchestre des Concerts Lamoureux (dir. Jean-Baptiste Mari) sur disques Erato Mono LDE 3368 et Stéréo 50268. Regravé par la même firme sur disques compact. Partition et matériels disponibles aux Editions Costallat-Durand.

(12) Enregistré pour la première fois par Lily Laskine (harpe) et Robert Veyron-Lacroix (piano) avec l'Orchestre Jean-François Paillard (dir. Jean-François Paillard) sur disques Erato (« Musique française sous la Restauration ») Gravure Universelle STU 71212. Partition et matériels disponibles aux Editions Costallat-Durand.

(13) Dédiées à leur première interprète Hélène Boschi qui les avait créées en 1951, ces **Dix Basquaises** pour piano ont été publiées au Chant du Monde. Une transcription pour orchestre à cordes en a été réalisée par l'auteur et à l'intention de l'Orchestre de chambre de Marseille, qui les créa, sous la direction de Christian Tournel, en 1974.

(14) Voir Hellouin et Picard : op. cit. p.

(15) Les parties séparées de cette **Symphonie concertante à deux harpes et cordes** d'après **Alexandre chez Appelles** sont à la Bibliothèque de l'Opéra.

(16) Partition et matériels disponibles aux Editions Costallat-Durand.

(17) Sur **Le théâtre lyrique de Catel face à l'Empire** voir le mémoire (inédit) de Véronique Daurian (Sorbonne Paris IV, année 1981-1982). Des extraits des différents opéras de Catel avaient paru chez Lemoine dans la collection des classiques du chant dirigée par F.-A. Gevaert. Nous partageons, certes, l'opinion générale de Jean Mongrédien sur l'infériorité de l'œuvre religieuse de Charles-Henri Plantade (1764-1839) comparée à celle de Cherubini, dût-il avoir été, après lui, la deuxième figure dominante de la musique sacrée sous la Restauration. Néanmoins nous situons ce **Requiem** en tête de son catalogue, ayant eu la bonne fortune de la faire exécuter sur les antennes, avec la chorale des Jeunesses Musicales de France, sous la direction de Louis Martini, lors d'une émission destinée à l'étranger (Partition et matériels disponibles à la bibliothèque de Radio-France ; Réduction voix et piano de Frédéric Robert). Nous y avons relevé à défaut d'une écriture harmonique ou contrapuntive comparable à celle de Cherubini, d'intéressantes combinaisons orchestralesannonciatrices de Berlioz, notamment dans le **Dies irae** où l'on entend le fameux thème du **Dies irae** (avant la **Symphonie fantastique**). Il est vrai que le maître de chapelle de Louis XVI, François Giroust, l'avait fait retentir dès les premières mesures de son **Dies irae** ! Il est employé de façon tour à tour modale ou tonale. Mais la meilleure page de cette partition est sans conteste l'**Offertoire**.

(18) Frédéric Robert : **Airs sérieux et à boire polyphoniques** ; Coll. « Le Pupitre », 1968, Edit. Heugel pp. 130 et 132.

(20) Voir notre prochain article consacré à Méhul.

Erratum concernant le 14 juillet de Romain-Rolland par suite d'une regrettable erreur typographique, une phrase de l'article de Frédéric Robert s'est trouvée amputée. Il faut la rétablir comme suit :

« Cette nouvelle gravure bénéficiait des progrès accomplis à la fois par la formation et par les techniques d'enregistrement. Elle devait être couronnée par l'Académie du Disque Français »...

Dans le cadre d'un projet de commémoration du bicentenaire de la Révolution Française

L'Institut national de la jeunesse de Marly-le-Roi propose du 4 au 23 juillet 1989 une session internationale de réflexion, de formation et de réalisations artistiques couronnée par un « spectacle » le 22 juillet tout à la fois fête et spectacle. Comédiens, instrumentistes, chanteurs, marionnettistes, peintres, techniciens du spectacle... amateurs passionnés, étudiants étrangers et français seront accueillis au sein de huit ateliers multinationaux : musique, marionnettes, théâtre, costumes de théâtre, peinture, communication imprimée, architecture, régie générale.

Il est proposé aux participants français et étrangers :

— de se donner les moyens de réaliser un travail de caractère professionnel devant séduire, surprendre et donner à réfléchir ;

— réaliser « des produits » de qualité dans chacun des huit ateliers et en « inter-ateliers » qui dureront au-delà du spectacle.

Cette manifestation bénéficie des concours du ministère des Affaires Etrangères, du secrétariat d'Etat auprès du ministre d'Etat, du ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la mission du bicentenaire de la Révolution Française.

Le Centre international de Valbonne

Situé dans le parc d'activités de Valbonne Sophia Antipolis accueille toute l'année des stages, des congrès et des séminaires.

DIVERTIMENTO

JEU N° 2

Le texte chiffré ci-dessous est une pensée d'Hoffmann (Ernst, Theodor, Amadeus), l'auteur des « Contes Fantastiques », qui fut aussi un compositeur non négligeable et un musicographe remarquable.

Sachez que dans ce texte les mots sont séparés par un tiret, et que le même nombre représente toujours la même lettre de l'alphabet.

01.02 — 03.04.05.06.07.04.08 — 09.04.10.11.08 — 04.12 — 11.09.13.02.04.03.08 — 06.12.14.09.12.12.04 — 15.02.12.05 — 01.08.07.04.08.01 — 01 — 16.09.03.03.08 — 05.08 — 15.08.17.09.04.06.01.01.08 — 15.08 — 18.09.04.05 — 05.08.12.18.06.03.08.12.18.05 — 15.08.18.08.11.03.06.12.08.05 — 17.09.04.11 — 05 — 02.19.02.12.15.09.12.12.08.11 — 02 — 04.12.08 — 06.12.08.20.02.19.01.08 — 02.05.17.06.11.02.18.06.09.12 — 10.08.11.05 — 01 — 06.12.20.06.12.06.

Pour décrypter cette phrase, vous disposez de six mots clés, qui sont six noms de compositeurs français qu'il vous faut d'abord identifier d'après les renseignements donnés pour chacun d'eux.

- a) 03.02.05.05.08.12.08.18
- b) 15.08.19.04.05.05.13
- c) 14.16.02.19.11.06.08.11
- d) 17.01.02.12.07.04.08.18.18.08
- e) 14.09.04.17.08.11.06.12
- f) 20.08.10.11.06.08.11

a) Ce compositeur fécond, et l'un des plus adulés de son époque, est l'auteur d'une Ariane, mais elle n'est pas à Naxos.

b) Après avoir abandonné en cours de route son premier prénom, il entreprit un opéra « Rodrigue et Chimène » sur un livret de Catulle Mendès, mais il le laissa bientôt pour travailler pendant dix ans à un chef-d'œuvre.

c) Traité en son temps par certains comme un « amateur », il peut cependant être considéré comme le père de la musique moderne.

d) Il n'est certes pas comparable aux cinq autres musiciens qui l'encadrent ici, et il n'y figure qu'en raison de la difficulté de trouver certaines lettres dans des noms de compositeurs ; il nous a toutefois donné, en plus de 23 opérettes, un pas-redoublé célèbre.

e) Parmi tous les musiciens de ce nom qui furent organistes à l'église Saint-Gervais, un seul a été appelé « le grand ».

f) Elève de Messager, de Massenet et de Fauré, il fut surtout un compositeur de théâtre, qui s'inspira, entre autres, d'Alfred de Musset et d'Henri Bataille.

Maintenant vous savez tout. A vous de jouer !

(Solution en dernière page)



Rev'Evolution 89

Dans cette comédie musicale en deux actes d'un style humoristique, on y voit des personnages en couleur symbolisant les nouvelles chaînes dont il faut se libérer : la drogue, l'alcool, le racisme, l'argent et le profit, la puissance du contenu de certains médias. Ce sont les enfants qui font prendre conscience à leurs parents que ces « forces de l'endormissement » inhibent leur liberté de penser.

A côté des enfants acteurs (minimum 9) il y a 10 rôles de chanteurs ou comédiens adultes ou adolescents.

L'orchestration est écrite pour : une flûte, un hautbois, une petite clarinette, deux clarinettes si b, une clarinette basse, un basson, un saxo alto, un saxo ténor, un saxo baryton, un cor, une

trompette, un tuba, trois percussionnistes, quintette à cordes et harpe (ad libitum). Niveau orchestre d'élèves : élémentaire 2°, moyen.

Le quintette à vent intervient en soliste dans plusieurs numéros. Une partie facile de piano permet de faire travailler les chants des chœurs d'enfants à une ou deux voix égales.

Grâce à la souplesse du nombre des choristes cet opéra-conté écrit pour des enfants, peut se réaliser avec beaucoup ou peu de classes. Le sujet fait référence à la Révolution Française de 89 et a reçu l'agrément de la Mission du Bicentenaire de la Révolution ; il est soutenu par l'Education Nationale. Mais l'éternité des sujets abordés lui permet d'être joué au-delà de 89.

LES COMMANDES SONT A PASSER A C.M.F. DIFFUSION



BUFFET CRAMPON

L'INSTRUMENT DE TOUS LES SUCCÈS

5, RUE MAURICE-BERTEAUX 78200 MANTES-LA-VILLE TÉL (1) 34 77 57 87

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1989

SALONS HOCHÉ,
9, avenue Hoche, 75008 PARIS

Ordre du Jour

Vendredi 21 avril 1989

- 8 h 00 : Accueil des congressistes ;
- 9 h 00 : Ouverture du congrès par le Président ;
- 9 h 15 : Rapport moral par le Secrétaire Général ;
- 9 h 30 : Discussion et vote sur le rapport moral ;
- 10 h 30 : Réception et intervention des personnalités ;
- 11 h 15 : Inauguration et visite de l'exposition ;
- 12 h 15 : Déjeuner ;
- 14 h 15 : Rapport financier par le Trésorier ;
- 14 h 45 : Rapport de vérification des Commissaires aux comptes ;
- 15 h 00 : Discussion et vote sur ces rapports ;
- 15 h 30 : Ateliers thématiques de travail ;
- 17 h 00 : Réception et intervention des personnalités ;
- 19 h 00 : Dîner ;
- 20 h 45 : Concert de la Musique des Gardiens de la Paix, direction : Claude Pichaureau avec la chorale « La Gondole », direction : Daniel Catenne.

Pour votre séjour à Paris, vous pouvez contacter TRANSA-TOUR, 50, bd Haussmann, 75009 Paris. Tél. : Mme BOY (16.1) 48.78.20.34.

Samedi 22 avril 1989

- 8 h 00 : Distribution des bulletins de vote ;
- 9 h 00 : Reprise des travaux et directives du Président pour le déroulement des élections ;
- 9 h 15 : Election pour le renouvellement du tiers sortant au conseil d'administration et la région Midi-Pyrénées ;
- 10 h 15 : Rapport d'action culturelle par le Président ;
- 10 h 45 : Ateliers thématiques de travail ;
- 11 h 30 : Réception et intervention des personnalités ;
- 11 h 50 : Proclamation du résultat des élections ;
- 12 h 15 : Déjeuner ;
- 14 h 15 : Assemblée générale extraordinaire ;
- 14 h 30 : Réunion du nouveau conseil d'administration et élection du bureau ;
- 15 h 00 : Lecture des rapports de synthèse des ateliers. Débat sur l'action culturelle ;
- 16 h 50 : Présentation du nouveau bureau ;
- 17 h 00 : Clôture des travaux ;
- 18 h 00 : Concert par l'Orchestre des Conservatoires de la ville de Paris, direction : Jean-Jacques Werner ;
- 19 h 15 : Apéritif et dîner de gala.

CHEFS DE MUSIQUE !

PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b	975	1.280
CORNET, si b	1.315	1.760
BUGLE, si b	1.500	1.945
ALTO, rni b	2.155	2.930
BARYTON, si b	2.890	3.980
BASSE, si b à 4 pistons	4.190	5.405
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	13.100	16.390
TROMBONE, à coulisse, verni	1.850	
TROMBONE, à pistons ut/si b	3.800	4.940
	LAQUES OR	
	CLES CHROMEES	
SAXO SOPRANO, si b	4.500	
SAXO ALTO, mi b, fa #	4.350	
SAXO TENOR, si b, fa #	4.820	
SAXO BARYTON, mi b descendant en si b	11.460	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE



GARANTIE
un an P. et M.O.
FRANCO DE PORT
A PARTIR DE
3.000 F.T.T.C.

Pierre Jansen, concerto pour grand orchestre d'Harmonie

L'article passé dans le journal n° 419, pages 12 et 13 de M. Pierre Jansen a été publié sans les exemples concernant le concerto pour grand orchestre d'Harmonie. Voici ces exemples pour une bonne compréhension du texte déjà paru.

Ex 1

Ex 2

Ex 3

Ex 4

Ex 5

Ex 6

Ex 7

Ex 8

Ex 9

A l'occasion du bicentenaire de
la Révolution Française

La fédération des sociétés de musique des Hauts-de-Seine organise

Un concours international de
direction d'orchestre d'harmonie,
le dimanche 4 juin 1989, théâtre
Rutebeuf à Clichy.

Avec la participation :

- du ministère de la Culture
- du conseil régional d'Ile-de-France
- de la confédération musicale de France
- l'union départementale des Hauts-de-Seine
- de la ville de Clichy-sur-Seine.

Studio Raspail à Paris

Jeudi 9 mars 1989 à 20 h 45

Récital de piano par M. et Mme
Phan Thanh, œuvres de Poulenc,
Mozart et Rachmaninov.

Mardi 18 avril 1989 à 20 h 45

Soirée accordéon. Jack Jacque-
min chantera Bruand accompagné
par Bruno Tafani.

Mardi 21 mars 1989 à 20 h 30

Audition des élèves de l'école de
musique.

Le club musical propose des sta-
ges de guitare au trimestre pour
adultes.

Musique au château

Pour la troisième année, l'asso-
ciation renaissance du château de
Portes (Gard) organise pendant
l'été 89, deux concerts.

En juillet, concert de musique
classique. En août, jazz.

Bournemouth Music

(Angleterre)

Du 24 juin au 1^{er} juillet 1989

Le Festival de musique de Bour-
nemouth accueillera des ensem-
bles, des chorales et des orches-
tres divers venus de nombreux
pays.

Les musiciens auront le plaisir de
rencontrer des ensembles locaux
et de donner des concerts
impromptus en divers lieux de la
ville. A noter un autre rendez-vous
intéressant : la possibilité de parti-
ciper aux classes de compétition
annuelle qui couvrent plus de 300
catégories.

EXAMENS FEDERAUX 1989

Précision sur les examens fédéraux

Les morceaux marqués A. et B. sont les morceaux au choix : les élèves interpréteront donc soit le morceau A. soit le morceau B.

ŒUVRES AUX CHOIX POUR LES CONCOURS DE BATTERIES-FANFARES EN 1989

FORMATION A			
Clairons, clairons basses, contrebasses, tambours, grosse-caisse, cymbales			
DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Honneur et Excellence	Jour d'allégresse	Randouyer	Champel
	Avant l'Assaut	Defrance	Champel
	En campagne	Generat	Champel
	L'Honneur au Drapeau	Gadenne	Champel
	Souvenir du Cap Ferret	Randouyer	Champel
	Aubade	Randouyer	Champel
	Légende mystérieuse	Gourdin	R. Martin
	Ma Mie Bernadette	Paget	Margueritat
	Fête Basque	A. Tremine	R. Martin
	Au Pic du Midi	Gossez	Champel
Souvenir de Ste-Barbe	Langlois	R. Martin	
Supérieure	Macte Animo	Bertrand	Champel
	Polka des Clairons	Brun	R. Martin
	La Dijonnaise	Courtade	A. Leduc
	Kermesse	Duplant	R. Martin
	Gracieuse	Forter	Forter
	Pâquerette	Forter	Forter
	Rigolette	Forter	Forter
	Gloire à nos Clairons	Gadenne	Champel
	Villeparisis	Giraud	G. Besson
	La Saint-Louis	Isnard	Champel
	En Claironnant	Lhomme	Champel
	Pharaon	Menichetti	R. Martin
	Fête Marillaise	Poirrier	Deslaurier
	Francesca	Randouyer	Champel
	Tempête sur le Tilet	Tremine	Champel
	Pirouette	Tremine	Margueritat
	Joyeux Réveil	Tremine	R. Martin
Fantaisie Moderne	Tremine	Margueritat	
La Fête du Clairon Roland	Vidal	Martin	
Première	Caravelas	P. Breard	Combre
	Costanas	P. Breard	Combre
	Pompom Bleu	Brun	R. Martin
	Dans la Vallée	Buffart	Deslaurier
	Le Muscadin	J. Devo	Combre
	La Roche Noire	Duplant	R. Martin
	Joyeux Drille	R. Fayeulle	Combre
	De Temps en Temps	R. Fayeulle	Combre
	Rose Mousse	Forter	Forter
	Sous le Shako	Giraud	G. Besson
	Sous le Shako	Gossez	Champel
	Semillante	Goute	Combre
	L'Inoubliable	Lacroix	Margueritat
	Marie-Agnès	Lacroix	Champel
	Les Gladiateurs	Menichetti	R. Martin
	Génie de l'Air	Poirrier	Deslaurier
	Evelyne	P. Ponsen	Margueritat
	Le Rambertois	R. Ponsen	R. Martin
	Triomphe	Randouyer	Champel
Valse Sonore	Raux	Champel	
Vairas	A. Tremine	Margueritat	
Deuxième	Beaujon	Coiteux	Combre
	Vive la Classe !	Coiteux	G. Besson
	The Globe-Trotter	Coiteux	G. Besson
	La Charmould	J. Descamps	Margueritat
	Le Challenge	Delbecq	R. Martin
	Les Sauveteurs	Delbecq	R. Martin
	Mister - Bourm -	J. Devo	Combre

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
	Le Défilé des Clairons	Forter	Forter
	Au pas, Majorettes !	Gaudon	Margueritat
	Boghari	Giraud	G. Besson
	Cœur Gai	Gossez	Champel
	Liège	Goute	Combre
	Colonel Leclerc	Goute	R. Martin
	Nous les Aviateurs	Lacroix	Champel
	Le Marinier	Lacroix	Champel
	Retour de Valenciennes	Lacroix	Champel
	Joyeux Tapins	Lacroix	Margueritat
	Saint-Barbe Polka	Langlois	Martin
	Bayonne	Poirrier	Deslaurier
	Vélizy-Villacoublay	Poirrier	Champel
	Premier Concours	Poirrier	Champel
	Le Grand Rozoy	Randouyer	Champel
	Retour de Fête	Randouyer	Champel
	Major King	Tremine	Champel
	Hardi Stéphanois	Tremine	Margueritat
	Saigon	Tremine	Martin
	L'Indien	Tremine	Besson
Le Redoutable	Tremine	Margueritat	
Chamadelle	Tremine	Margueritat	
Troisième	Lodomis	Breard	Combre
	Gloire à l'Union	Coiteux	Martin
	La Fringante	Tremine	Combre
		Coiteux	
		Tremine	
	Constantine	Coiteux	Martin
		Tremine	
	Diablotin	J. Decamps	Margueritat
	Le Fana du Clairon	G. Dessault	Margueritat
	Domy	J. Devo	Combre
	Le Petit Gymnaste	Gaudon	Margueritat
		Giraud	
	Gloire à Cérans	Laurenceau	Margueritat
	Le Benjamin	Goute	Combre
		Goute	
	Premices	Guitard	Guitard
	Les Clairons du Dimanche	Langlois	R. Martin
	Le Neuvilleois	Langlois	R. Martin
	Pithiviers March	Langlois	R. Martin
	Le Beauinois	Langlois	R. Martin
Le Clairon Joyeux	Locquet	R. Martin	
Gloire au Stade	Plateau	Combre	
Joyeux Bisontins	Poirrier	R. Martin	
Les Cadets de Revermont	Rez	Margueritat	
L'Étincelle	G. Terre	Combre	
Les Capucins	A. Tremine	R. Martin	
Les Echos de Bassens	A. Tremine	R. Martin	
Joyeuse Sirène	A. Tremine	Margueritat	
Vivent les Jeunes	A. Tremine	R. Martin	

FORMATION B			
Trompettes de Cavalerie, Cors ou Trompettes-Cors, Trompettes-Basses, Basses, Contrebasses et Batterie			
DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Honneur Excellence	Un peu d'Espoir	Buffart	Martin
	Avril	Buffart	Martin
	Claudine et Jean-Claude	Caille	Martin
	Nouvelle Vague	Devo	Combre
	Badinage	Devo	Combre
	Habanera	Devo	Combre
	Saint-Georges	Fayeulle	Combre
	La Vallée d'Ossau	Gadenne	Margueritat
	Glorieux Etendard	Gadenne	Martin
	Légende Capricieuse	Gadenne	Martin
	Rêve d'Exil	Gadenne	Martin
	Les Bosquets	Gadenne	Martin
	Dans l'Oasis	Gossez	Champel
	Festival Trompette	Gossez	Champel
	Tournoi Triomphal	Gossez	Champel
	Perles de Médous	Gossez	Champel
	Balkania	Luypaerts	Libellule
	Les Dragons	Luypaerts	Libellule
	Une Fête à Argos	Viney	Martin

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Supérieure	Escadrille	Bonnard	Deslaunier
	Parade aux Trompettes	Brun	Martin
	Jean-Gilbert	Buffart	Champel
	Au bord du Tage	Courtade	Martin
	Rosine	Courtade	Martin
	Sous les Lilas	Forter	Forter
	La Rose des Mers	Gadonne	Champel
	Alerte	Gadonne	Champel
	Lutèce Polka	Gossez	Champel
	Aïcha	Gossez	Champel
	Joyeuses Luronnes	Gossez	Margueritat
	Josy	Gossez	Champel
	Fête Parisienne	Munier	Champel
Retour en France	Schabad	Champel	
La Louvière	Souplet	Margueritat	
Première	Jocarigra	Breard	Combre
	Chantemerlière	Breard	Combre
	Casque d'Or	Buffart	Martin
	Le Noirel	Caille	Martin
	Hussards et Dragons	Caille	Martin
	Le Joyeux Tambour	Devo	Martin
	Il était une Bergère	Devo	Combre
	La Boiteuse	Devo	Combre
	Tango Martial	Devo	Combre
	Les Lanciers du Sultan	Gossez	Champel
	Sur l'Esplanade	Gossez	Champel
	Fiers Cadets	Gossez	Champel
	Sous les Burnous	Gossez	Champel
	Scots and Frenchs	Gossez	Margueritat
	Trompettes de Verdun	Lasalmonie	Margueritat
	L'Etendard de la Garde	Lordey	Martin
	Plumet Tricolore	Lordey	Champel
	La Marche des Lanciers	Ponsen	Champel
	Sander	Ponsen	Champel
	La Blavier	Ponsen	Champel
	La Thibault	Ponsen	Champel
	Le Cuirassier	Ponsen	Champel
	Le Moulin de Laffaux	Ponsen	Champel
	Marche du Colonel	Ponsen	Margueritat
	De Padirac	Ponsen	Margueritat
	Salut Aux	Prodhomme	Martin
	Ponsen	Souplet	Margueritat
Loizillon	Souplet	Martin	
Deuxième	Aunis	Breard	Combre
	Vaux Germaine	Breard	Alpha
	La de Langlade	Caille	Martin
	Essonne	Fayeulle	Combre
	Marche du 5109 ^e RCC	Forter	Forter
	Marche Rustique	Gaudon	Margueritat
	Retour d'Escorte	Gossez	Champel
	Vaucouleurs	Goute	Martin
	La Sparnacienne	Lacroix	Champel
	Le Dodelier	Muteau	Gras
	La Bertereche	Muteau	Gras
	Saumur	Muteau	Gras
	La Schlessier	Muteau	Gras
	Balard	Poirrier	Deslaunier
	De Montille	Ponsen	Martin
	Blindés en Sarre	Souplet	Martin
	Le Bœuf	Souplet	Martin
	Marche de la 1 ^{ère}		
	Brig. Blindée	Souplet	Martin
	Eurovision Fantares	Souplet	Martin
	Vive Bordeaux	Tremine	Martin
	Saint-Valentin	Breard	Combre
	Le Watteau	Buffart	Martin
	Colonel Astoul	Deljudice	Martin
	Paris-Fantares	Gaudon	Margueritat
	Vieille Alliance	Gossez	Champel
	Sous le Dolman	Gossez	Champel

Concours du D.A.A.S.M.

Nous vous rappelons que les épreuves d'admissibilité auront lieu les 21, 22 et 23 avril 1989, 103, boulevard Magenta, Paris, et les épreuves définitives, le 27 mai 1989, à la caserne Guynemer, à Rueil-Malmaison.

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Troisième	La Forêt Keriolet	Menichetti	Martin
	En Patrouille de Reconnaissance		
	Honneur au 403 ^e RAA	Souplet	Martin
	Fiston	Tremine	Champel
	L'Eperon d'Or	Gossez	Champel
	Dzimm !	Goute	Martin
	Fiers Escadrons	Demonchy	Martin
	Trompettes en Fête	Gaudon	Margueritat
	Le Chevalier	Coiteux	Besson
		Forter	Forter

FORMATION C

Clairons, Clairons-Basses, Trompettes, Trompettes-Basses, Cors, Trompettes-Cors, Contrebasse et Batterie

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Honneur Excellence	Chevauchée	P Bigot	Martin
	Cor à cor	Brouquieres	Martin
	Scherzo Droiatic	Delbecq	Martin
	Business-Business	Delbecq-Goute	Martin
	Petita	Devo	Combre
	Chinoiserie	Devo	Combre
	Mississippi	Devo	Martin
	Bolero Militaire	Devo	Martin
	Echos de Paris	Devo	Martin
	Le Perroquet	Devo	Combre
	Nelly	Devo	Combre
	Troïka	Devo	Combre
	Dolly	Devo	Combre
	Fanfanera	D Dondeyne	Martin
	Fileline	G Luypaerts	Combre
	Porto-Rico	Luypaerts	Libellule
	Aneuschka	Luypaerts	Libellule
	Buggle Riff	Luypaerts	Libellule
	Conguita	Luypaerts	Libellule
	Trumpet Riff	Luypaerts	Libellule
	Easy Rag	Saaorborg	Martin
	Marcory Song	Saaorborg	Martin
	Ouverture pour Batterie Fanfare	Deljudice	Martin
	Pop	Luypaerts	Libellule
	Mademoiselle	Luypaerts	Libellule
	Burlesque	Luypaerts	Libellule
	Louisiana	Luypaerts	Libellule
T.A.M. R. Fayeulle	R Fayeulle	Combre	
Panache	R Fayeulle	Combre	
La Grande Patrouille	R Fayeulle	Combre	
Bouquets Variés	Gossez	Champel	
La Vallée Noire	Randouyer	Champel	
Belle Campagne	Randouyer	Champel	
La Roche des Fees	Randouyer	Champel	
Honneur à la Batterie	Semler Colliery	A Dauge	
Le Pardon des Terres-Neuvas	A Tremine	Martin	
Suite Française	P Bigot	Combre	
Supérieure	Western Ballad	P Bigot	Combre
	B.F. Charleston	Brouquieres	Martin

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
	Quatre et Rois	Brouquieres	Martin
	Mini Show	Delbecq	Martin
	Alegera	Delbecq Goute	Martin
	Magenta	Andreu	Martin
	Tous sur le Pont	Delbecq	Martin
	Offrande	Delgiudice	Martin
	Légende	Delgiudice Tremine	Martin
	La Vallée du Rêve	Deplant	Martin
	Chanson de Route	R. Fayeulle	Combre
	Copain Coplant	R. Fayeulle	Martin
	Fleur de Mal	Forter	Forter
	La Joie des Trompettes	Forter	Forter
	Triomphe Poitevin	Gossez	Champel
	Plaisir Comtois	Gossez	Margueritat
	La Légende des Bresles	Lasalmonie	Martin
	Javanaise	Goute	Combre
	La Garde du Roi	Menichetti	Martin
	Jany-Jany	R. Ponsen	Martin
	Fête à Sablon	Tremine	Margueritat
	Franche Eternelle (fantaisie sur des vieux airs populaires français)	Tremine	Margueritat
	Marchin wich The Band	G. Luypaerts	Libellule
	Fête sur la Croisette	F. Loup	G. Besson
	When the Saints	Luypaerts	Libellule
	Feu d'Artifice	Luypaerts	Libellule
	Las Vegas	Luypaerts	Libellule
	Montera	Saaorborg	Martin
	Whispers	Saaorborg	Martin
	Echos Champêtres	F. Loup	Martin
	Arc-en-Ciel	F. Loup	Martin
	Elenou	J. Decamps	Martin
	Mazurka	Devo	Combre
	Galopade	Devo	Combre
	Cuba	Devo	Combre
	Marionnettes	Devo	Combre
	Maggy	Froidure	Combre
Première	Bannière Etoilée	Buffart	Martin
	Fanfares... Réveillez-vous !	Courtade	Champel
	Défilé des Fanfares	Courtade	Champel
	Rayon de Soleil	Courtade	Martin
	Drapeaux et Etendards	Defrance	Martin
	Siffliot	Tremine	Margueritat
	Le Copain	Forter	Forter
	L'Audacieux	Gadenne	Martin
	La Cognacaise	Langlis	Martin
	Le Salut au Caïd	Lasalmonie	Margueritat
	Génie de l'Air	Poirrier	Deslaunier
	Salut aux Fanfares	R. Ponsen	Champel
	Babeur March	R. Ponsen	Margueritat
	Bonne Route	R. Fayeulle	Combre
	Olivades	R. Fayeulle	Combre
	Fanfare Sublime (valse)	F. Loup	G. Besson

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
	Bye Bye Majorettes	G. Luypaerts	Libellule
	Pussy Cat	G. Luypaerts	Libellule
	Mam'Ros March	A. Tremine	Margueritat
	Tyrolier Parade	Delbecq	Martin
	Gai Luron	Devo	Combre
	La Boiteuse	Devo	Combre
	Marche des Bouffons	Devo	Martin
	Alouette	Devo	Martin
	L'Intépide	Devo	Martin
	Flânerie	Devo	Combre
	Fanlaronade	Devo	Combre
	Galimatias	Devo	Combre
	Kilt	Devo	Combre
	Ma Jolie Jorette	Devo-Goute	Combre
	Parade Militaire	Prodhomme	Martin
	Marche des Vignerons	Prodhomme	Martin
	Maréchal Bertrand	Randouyer	Champel
	La Saint-Georges	Randouyer	Champel
	Tous Unis	A. Tremine	Martin
	Mireille (valse)	A. Tremine	Martin
	La Gabatum	A. Tremine	Martin
	Ciel de France	F. Loup	Martin
Deuxieme	Face au Drapeau	A. Tremine	Besson
	Souvenir de St-Pierre-sur-Dives	Courtade	Martin
	Le Baty	J. Descamps	Margueritat
	Relais en Sol Ut Ré	Delbecq	Martin
	Rhône-Alpes	Delbecq	Martin
	Sourire Matinal	Duplant	Martin
	Le Dynamique	Duplant	Martin
	Le Vainqueur	Forter	Forter
	Tous en Chœur	Forter	Forter
	L'Idéal	Forter	Forter
	Le Poilu	Forter	Forter
	Honneur aux Anciens	Forter	Forter
	Le Rêve	Forter	Forter
	Les Essarts	Goute	Combre
	Longueil March	Lacroix	Champel
	Salut à la Légion	Lacroix	Champel
	La Fraternelle	Millot	Martin
	Général Donzelot	Poirrier	Martin
	La Vendéenne	Randouyer	Champel
	Aquitaine Marche	A. Tremine	Margueritat
	Marche des Pompiers de Deols	A. Tremine	Margueritat
	Epinal	A. Tremine	Deslaunier
	Lorient	A. Tremine	Margueritat
	Le Défilé de Normandie	A. Tremine	Margueritat
	Sonnez Fanfares	A. Tremine	Margueritat
Troisieme	Cavaliers et Lignards	Cortoux	Besson
	Marche de l'Etoile	Cortoux	Martin
	Gloire au 97 ^e	Defrance	Martin
	Le Coquelicot	Duplant	Martin
	Le Champenois	Duplant	Martin
	L'Invincible	Duplant	Martin

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
	Le Corsaire	Duplant	Martin
	Le Tunisien	Duplant	Martin
	Francœur	Duplant	Martin
	Le Fanfariste	Forter	Forter
	Le Blason d'Or	Gosseze	Champel
	L'Allier	Gosseze	Champel
	Les Jouvenceaux	Goute	Combre
	Corso Niçois	L Descamps	Martin
	Base aérienne tactique 102	Poirrier	Champel
	Saint-Vallier en Avant	Poirrier	Martin
	Soleil Levant	Randouyer	Champel
	Les Trompettes de Duplex	Semler Colley	Margueritat
	La Toulousaine	A Tremine	Margueritat
	Fresselines	A Tremine	Martin
	Royan	A Tremine	Margueritat
	Premiers Lauriers	Welter	Martin

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Supérieure	Caltanissetta	Gadenne	Champel
	La Vallée du Mystère	Gadenne	Champel
	France Glorieuse	A Haensler	Champel
	Sur les Bords de la Garonne	A Haensler	Martin
	Marche Triomphale	Maquet	Champel
	La Cinquantenaire	Raux	Champel
	Première	Valse Militaire	Reynaud
Moi j'aime ça !		Buffart	Martin
Mascotte		Buffart	Champel
Et la Fête continue		Buffart	Martin
Soir de Printemps		Buffart	Martin
L'Etendard de l'Union		Defrance	Champel
La Fourragère d'Or		Defrance	Champel
Sainte Odile		Duplant	Martin
Marche Tarbaise		Fiquet	Champel
L'Orientale		Gadenne	Champel
Nord et Midi		Gadenne	Champel
Vers Tarbes		Gadenne	Champel
Gloire à Pauillac		Gireaud Laurenceau	Martin
Mireille		A Tremine	Martin
Deuxième	Revenons chez nous	Defrance	Champel
	Concorde	Del/Tremine	Martin
	Artilagaz	Fiquet	Champel
	Salut à Lezat	Haensler	Champel
	Quand même	A Tremine	Champel
	La Cubzacaise	A Tremine	Martin
	La Flèche de Bordeaux	A Tremine	Deslaurier
Honneur et Patrie	A Tremine	Martin	
Troisième	Marche Anglaise	Buffart	Martin
	Bourbaki	Fiquet	Champel
	La Culotte à l'Envers	Gadenne	Champel
	Cheminons	Pacteau	Champel
	Poisson d'Avril	Randouyer	Champel
	Chanson de Route	Randouyer	Champel
	Hardi Stéphanois	A Tremine	Margueritat
	Fanfares de France	A Tremine	Deslaurier

FORMATION D Clairons, Cors et Percussions			
DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Première	Minargent	Breard	Breard
	La Morosière	Breard	Breard
	Grand'Rue	Breard	Breard
	La Cuvalou	Breard	Breard
	Sonne Route	R. Fayeulle	Combre
	Tambour Battant	Goute	Combre
	Deuxième	Le Dimontois	J Decamps
Le Rigolo		Forter	Forter
Fandine		Breard	Breard
Sainte-Reine		Breard	Breard
La Parouze		Poirrier	Martin
L'Echo de Ramberchamps		Goute	Combre
La Montchaniquoise		Poirrier	Combre
Troisième	Echo de La Rochotte	De Well Transc Delbecq	Martin
	Cyanos	Defrance	Martin
	Le Victorieux	Devo	Martin
	La Savoyarde	Randouyer	Martin
	Retour de Chasse	Forter	Forter
	Echos de la Loue	Poirrier	Combre

FORMATION F Fanfares de Trompes			
DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Honneur Excellence	Le Rallye Cor Lavalais	Duysens	Martin
	Royal Chasseur	Fernand	Martin
	Souvenir d'Ivry	Piquet	Champel
	Macedoine Béarnaise	Piquet	Champel
	La Chasse des Dryades	Gadenne	Champel
	Rallye Bouscatel	Gourdin	Champel
	Rayonnante Idylle	Gourdin	Champel
	Capriciosa	Gourdin	Champel
	La Montagne Echantée	Raux	Champel

FORMATION E Clairons, Clairons à Pistons, Clairons-Basses, Basses, Contrebasses et Batterie			
DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Honneur Excellence	Au Pays Limousin	Defrance	Martin
	La Chaumière en Fête	Defrance	Martin
	Echos from the Dancing	Fiquet	Champel
	Les Fanfares en Fête	A Tremine	Martin
	Les années 60	P Vignon	P Vignon
	Hey Joe	P Vignon	P Vignon

SI VOUS SOUHAITEZ ETRE EN POSSESSION DES TEXTES DES EXAMENS FEDERAUX 1988 VOUS POUVEZ LES OBTENIR A LA C.M.F.

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Supérieure	La Biche d'Argent	Courtade	Martin
	Clairière en Fête	Gossez	Champel
	La Joie du Chasseur	Merat	Martin
	Souvenir de Saumur	Schabad	Deslaunier
	Echos Champêtres	Viney	Martin
Première	Noce Bretonne	Adno	Martin
	Stalice	Gadanne	Martin
	Rêve de Diane	Lasalmonie	Margueritat
	Dans la Clairière	Parigot	Martin
	Les Echos de Genève	Schabad	Deslaunier
	Place aux Jeunes	Wittmann	Champel
Deuxième	L'Echo des Sapins	Forter	Forter
	La Vittelloise	Forter	Forter
	Sous l'Orme	Gadanne	Martin
	Rallye Cor (Marche)	Gourdin	Champel
	Marche de Saint-Hubert	Merat	Martin
	Sur le Lac	Ritz	Martin
	Cortège Louis XV	Viney	Martin
Troisième	Le Gai Sonneur	Bretecher	Martin
	Rallye Vittef	Forter	Forter
	Hourra Chasseur	Gadanne	Martin
	Les Bords de la Dordogne	Hugon	Champel
	Les Echos de Graville	Schabad	Deslaunier
	En Forêt de Rouvray	Schabad	Deslaunier
	Les Bords de la Marne	Schabad	Deslaunier
	Le Moulin Cadoux	Schabad	Deslaunier
	Veneurs et Louvetiers	Schabad	Deslaunier
	Marche des Sonneurs	Wittmann	Deslaunier

FORMATION G

Batterie-Fanfare de Formation A avec instruments d'Harmonie

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Première	Défilé Fédéral	A. Rein	G. Besson
	Salut au 149 ^e R.I.F.	Semler Collery	Martin
	La Grande Parade	G. Besson	G. Besson
	Marche de la Jeunesse Française	Bourbie	Champel
	Rhin et Danube	F. J. Brun	Martin
	La Victoire ou La Mort	Chomel	Martin
	Marche de la 2 ^e D.B.	Glowez	Martin
	Marche du 1 ^{er} Zouave	Marin	Martin
Deuxième	Le Grenadier du Caucase	Meister	Leduc
	Les Africains	Boyer	Martin
	Hymne à l'Infanterie de Marine	Cappe	Besson
	The Way In	Cardon	Martin
	Du Tchad à Strasbourg	Clowez	Ed de Paris
	Le Jour le Plus Long	Delbecq	Martin
	Concorde	Delli	Besson
	Honneur à la 3 ^e R.A.	Delh-Tremine	Besson
	Paris-Belfort	Barigoul	Leduc
	Cois Bleus	Goguillot	Martin

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR	
	Commandos du Ciel	Liesenfelt	Martin	
	Marche des Travailleurs	Menichetti	Martin	
	Marching Thro Georgia	Miller	Besson	
	Le Mont Noir	Philibert/Trémine	Besson	
	France Parade	Relin	Besson	
	Artillerie de Marine	Renaux	Martin	
	Brave 95 ^e	Semler Collery	Leduc	
	Marche du 150 ^e R.I.	Semler Collery	Champel	
	Marche des Ecoles de l'Air	Tournel	Martin	
	Saint-Exupéry	Trémine	Martin	
	Défilé de la Garde Républicaine	Wetege	Martin	
	Troisième	Clémenceau	Coiteux	Besson
		Jeune Fanfare	Coiteux/Trémine	Besson
		Go la 25	Coulon	Margueritat
		Shaka et Twirling	Deljudice	Martin
Herriot Marche		Deljudice	Martin	
La Marche des Escargots		Dessaut	Deslaunier	
Souvenir		Devogel	Besson	
Marche des Mousses		Fargoul	Martin	
Les Sapeurs de la Marne		Forêt	Martin	
Baïonnette et Canon		Houziaux	Besson	
	Saint Elme Marche	Janssen	Besson	
	The Majorette's March Past	Lasalmonie	Besson	
	Brunes et Blondes	Lasalmonie	Besson	
	Béarn et Bigorre	Lecarlem	Besson	
	Marche du 151 ^e R.I.	Lotterie	Martin	
	Marche du 18 ^e R.I.	Monniotte	Besson	
	Vosges Alsace	Monniotte	Besson	
	Dansons, Chantons, Majorettes	Russeil	Martin	
	Les Dragons de Noailles	Semler Collery	Leduc	
	Ne pas subir	Tournel	Martin	

FORMATION H

Batterie-Fanfare de Formation C avec des instruments d'Harmonie

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
Honneur Excellence	Easy Rag	Saorborg	Martin
	Boléro Militaire	Devogel	Martin
	Echos de Paris	Devogel	Martin
	Minauderie	Devogel	Martin
	Le Prévôt des Maréchaux	Richard	Martin
	Variations	Devogel	Martin
Supérieure	Clairon d'Honneur	Coiteux	Besson
	Rythmus	Devogel	R. Martin
	Marche des Bonnets à Poils	Furgeot	Leduc
	Marche de la Garde Consulaire à Marengo	Furgeot	Leduc
Première	Calots Verts	Delbecq	Martin
	Au Pas Minorettes	Delbecq/Goute	Martin

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
	Les Enfants du Chat Noir	Lasalmonie	Besson
	Honneur et Fidélité	Lasalmonie	Martin
	Kellermann	Logeart	Libellule
	Taptoe Majorettes	Luypaerts	Libellule
	Louis XIV	Millot	Martin
	Michel Strogoff	Millot	Martin
Deuxième	Royan	Trémine	Besson
	Le Défilé de Normandie	Tremine	Besson
	Face au Drapeau	Trémine/ Philibert	Besson
	Le Lorrain	Allier	Martin
	Kléber	Clérisse	Deslaurier
	Angoumois Saintonge	Coiteux	Martin
	Tarbes	Trémine	Besson
	Centre Auvergne	Ducouso	Martin
	Les Chasseurs aux Pompons Verts	Dupont	Martin
	« Min » Vieux Henin	Fayeulle	Martin
	Boulon d'Or	Goule	Martin
	Marche du Train	Menichetti	Martin
	Sonoria	Letot	Martin
	Le Drapeau de la Paix	Millot	Martin
	Les Gars de la Lorraine	Mougeot	Martin
	Les Trompettes de Duplex	Semler Colery	Besson
	Confederal' March	Semler Colery	Martin
Troisième	Le Fort de Vaux	Alazard	Martin
	Atlantique Marche	Bellion	Martin
	Le Mont Cassin	Besson	Martin
	Plein d'Ardeur	Champel	Champel
	Marche de la 7 ^e D.M.R.	Chartier	Martin
	Trompette de la Gloire	Coiteux	Martin
	Mézières	Copet	Martin
	Les Gais Lurons	Dayries	Martin
	Défilé de Bresse	Delbecq	Martin
	Baden-Baden	Loup	Martin
	Le Concorde Passe	Meunier	Champel
	Vers le Bled	Perdereau	Martin
	Le Grand Atlas	Perdereau	Martin
	En Fanfare	Reybert	Martin
	Nos tiers Alpains	Reybert	Martin
	Mermoz	Philibert	Besson
	Allons enfants	Tournel	Martin
	Sans peur	Watelle	Martin

Précision sur les examens fédéraux

Les morceaux marqués A. et B. sont les morceaux au choix : les élèves interpréteront donc soit le morceau A. soit le morceau B.

BATTERIE-JAZZ

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Débutant I	Partition n° 1 du déchiffrement n° 1 avec accompagnement musical Rythmique n° 1, cassette Drumscore	Boursault / Lefèvre	Leduc
		Cenni	Leduc

DIVISION	ŒUVRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Débutant II	Billy le Kid et Partition n° 3 du déchiffrement n° 1 (avec musique/rythm. n°1. Drumscore) et n° II p. 6 « caisse claire/vol. I »	J. François Boursault / Lefèvre Cenni Lefèvre	Zurfluh Leduc Leduc Leduc
Préparat I	Partition n° 1 avec musique « Recueil partitions progressives » (cassette Drumscore, Cenni / Leduc) et n° II p. 6 bis « caisse claire/Vol. I »	Boursault / Lefèvre Lefèvre	Leduc Leduc
Préparat II	Partition n° 5 avec musique « Recueil partitions progressives » et partition n° 10 du déchiffrement n° 1 (avec musique-rythmique n° 3, Cenni / Leduc) et n° II p. 14 « caisse claire/Vol. I » avec Toms	Boursault / Lefèvre Boursault / Lefèvre Lefèvre	Leduc Leduc Leduc
Élément I	Binaire-Drôme et partition n° 7 avec musique « Partitions progressives » (cassette Cenni) et partition n° 16 du déchiffrement n° 1	J. François Boursault / Lefèvre Boursault / Lefèvre	Zurfluh Leduc Leduc
Élément II	Sing-Sing 86 et partition 29 du déchiffrement n° 1 et partition 19 du déchiffrement n° 1 avec musique (cassette rythmique n° 4 Cenni / Leduc)	J. François Boursault / Lefèvre Boursault / Lefèvre Boursault / Lefèvre	Zurfluh Leduc Leduc Leduc
Brevet	Tabu et partition 39 du déchiffrement n° 1 et p. 18 « caisse claire / Vol. II » 2 mesures tempo jazz entre exercices et Playdrum Uzeb « Number One » 1 ^{re} page seule avec musique	J. François Boursault / Lefèvre Lefèvre F. Daniel	Zurfluh Leduc Leduc Oscar Music
Moyen	Partition n° II du déchiffrement n° II et solo 5/4 fast p. 30 bis « caisse claire/Vol. I » et Playdrum Uzeb « Slinky » avec musique	Boursault / Lefèvre Lefèvre F. Daniel	Leduc Leduc Oscar Music
Pré-super. niv. facult.	Partition n° 15 du déchiffrement n° II et Playdrum Uzeb « Brass Licks » avec musique	Boursault / Lefèvre F. Daniel	Leduc Oscar Music
Supérieur	Partition n° 33 du déchiffrement n° II et Playdrum Uzeb « Junk Funk » avec musique	Boursault / Lefèvre F. Daniel	Leduc Oscar Music
Excellence	Hot-Fun 6/8 (méthode) et Playdrum Uzeb « smile and chuckles » avec musique et improvisations - 2 minutes tempo jazz fast avec passage Afro cubain	Blanche / Dayan F. Daniel	Oscar Musique Oscar Musique

Rectificatif : Listes des morceaux parues dans le journal N° 419 — novembre-décembre, désormais veuillez prendre en compte les listes ci-jointes.

BATTERIES-FANFARES TAMBOUR

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Débutant	BABY MARCH Thème, 1 ^{er} et 2 ^e marches T.O. Vol. III	G. Ferrand	Ed. Martin
Préparat. 1	4 retraités de fantaisie N° 1.2.3.4. Nep tambour. Tome II	A. Tremine	Ed. Martin
Préparat. 2	Jeunes travailleurs T.O. Vol. III	R. Brunsperger	Ed. Martin
Elément. 1	Marches fantaisies N° 1 nouveau répertoire du tambour	Michel Mathieu	BF. Ed de la forêt de Retz
Elément. II	Taptoo T.O. Vol. III	R. Goute	Ed. Martin
Brevet	Roll 84 nouveau répertoire du tambour	P.Y. Le Chenadec	BF. Ed de la forêt de Retz
Moyen	Réveil fantaisie T.O. Vol. III	R. Goute	Ed. Martin
Supérieur	Cinq variation sur le pas accélééré	P. Vignon	Ed. Ph. Vignon

PERCUSSION

NIVEAU	TITRE	AUTEUR	ÉDITEUR
Brevet	Palette	E. Lejet	Heugel
Moyen	Huit pièces pour timbales Récitative seule et Le petit muscle et Caisse ? N° 3 : Roulade	E. Carter P.M. Dubois J.C. Jollet	Billaudot Billaudot
Supérieur	Séquences	R. Bourty	Salabert

ERRATUM Liste des éditeurs

Ed. Corelia, 2, hameau du Four-Blanc, 91780 Chalo-St-Mars.
Tél. : (1) 64.95.41.93
Ed. Breitkopf, 20, rue Pigalle, 75009 Paris.
Oscar Musica, B.P. 30, 94210 Ivry cedex. Tél. : (16.1) 46.71.08.15.
Ed. Foetisch, Chez Leduc.
Ed. Thomain, 7, cité Gazon, Epieds, 27730 Bueil.
Ed. Libellule, 16, rue Paul-Féval, 75018 Paris.

Dans la rubrique œuvres imposées pour orchestre d'harmonie, l'œuvre « En souvenir de... » de G. Luybaerts se trouve aux Editions Libellule.

LES EDITIONS ROBERT MARTIN

B.P. 502
71009 MACON CEDEX
Tél. : 85.34.46.81

*fournissent les morceaux imposés
dans les examens
de la Confédération Musicale de France*



*La maison de la clarinette
avec
sa famille complète
conseiller technique :
Monsieur Léon LEBLANC,
1^{er} Prix
du conservatoire de Paris.*

LEBLANC

403, RUE DES PYRENEES
75020 PARIS
☎ 46-36-59-52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

*En vente chez les principaux
marchands de musique.*

FNACEM-CMF

Un nouveau partenariat



FNACEM-CMF

Séjour « spécial harmonie et fanfare » à Saint-Malo

Ce séjour s'adresse à tous les instrumentistes des orchestres d'harmonie et de fanfare qui souhaitent, se perfectionner, pratiquer leur instrument pendant leur vacances, réaliser des programmes d'animation et de concerts, sous la baguette d'un chef d'orchestre spécialiste.

Cadre de vie : • accueil au lycée Maupertuis, proche d'un complexe sportif, et non loin du centre ville • cabines individuelles en dortoirs • nombreuses salles d'activités.

Programme musical : Les participants seront répartis par familles d'instruments et par groupe de niveau : • ateliers instrumentaux, technique instrumentale, déchiffrage, mise en place, articulation, phrase • travail par pupitres séparés • mise en commun, tutti, interprétation • le rythme sera de 4 à 5 heures de pratique quotidienne, selon les âges et le niveau.

Activités, loisirs, sport : • ping-pong • promenades • en option : voile, planche à voile. Des concerts seront organisés tout au long du séjour et enregistrés sur cassette.

Transport : En train au départ de Paris.

Du 16 au 29 juillet
du 1^{er} au 14 août

1989 : Pour la première fois, la FNACEM et la CMF ont choisi de suivre et de développer une politique de coopération ; coopération qui prend appui sur les Vacances Musicales de la FNACEM.

Nous sommes heureux à la CMF de pouvoir chaudement recommander ces séjours musicaux à nos adhérents et aux lecteurs du journal de la C.M.F.

La CMF diffuse le catalogue 1989 des Vacances Musicales. Des modalités pratiques seront définies par la CMF pour les inscriptions. Les inscriptions pourront être prises auprès de la FNACEM et la CMF Demandez-le avec le coupon réponse.

Notre partenariat ne se limitera pas à cette opération de diffusion, puisque le séjour de Saint-Malo « Spécial harmonie et Fanfare » (voir encadré) sera réalisé en collaboration entre la FNACEM et la CMF et la Fédération Musicale de Bretagne

Dans les mois qui viennent nous proposerons dans le cadre du partenariat FNACEM-CMF d'autres services : nous pouvons vous annoncer, en avant-première un service de prêt bancaire à un taux préférentiel pour achat de biens musicaux (instruments équipements...).

Ainsi se poursuit, l'ouverture, amorcée il y a quelque temps, de la CMF sur le monde musical et les grandes associations nationales, des partenaires et non des rivales.

La FNACEM, Fédération nationale d'associations culturelles d'expansion musicale et artistique, habilitée par le ministère de l'Education Nationale et agréée par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, conventionnée avec le ministère de la Culture, possède une expérience de 25 ans d'organisation de séjours musicaux pour tous ceux, à partir de quatre ans, instrumentistes ou débutants qui souhaitent pratiquer la musique dans un cadre de vacances et un esprit de convivialité. Vous souhaitez vous initier à un instrument, à la danse, au chant, ou vous perfectionner ; vous voulez jouer la 5^e symphonie de Beethoven à l'orchestre, apprendre l'anglais ou l'allemand en musique, jouer du clairon ou du tambour à cheval, chanter une cantate de Bach ; vous rêvez de chanter à la Chapelle Sixtine à Rome, de jouer une sonate au clair de lune, de jouer un rôle et des claquettes dans une comédie musicale, de faire un bœuf et swinguer à Antibes, alors demandez vite le catalogue... à vous de jouer.

Coupon-réponse à retourner à la CMF
103, boulevard Magenta - 75010 PARIS

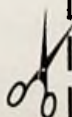
Mme, M. _____

Rue _____

N° - Commune _____

Code Postal _____

Souhaite recevoir exemplaire(s) du
catalogue Vacances Musicales 1989.





LA VIE MUSICALE DANS LA RÉGION LORRAINE

D'abord Belgica avec du Nord au Sud trois peuples distincts (les Trévires, les Médiomatrices et les Leuques), puis Austrasie et enfin Lotharingie, les terres Lorraines, au fil des siècles, des partages, des invasions, imbriquées, enchevêtrées les unes aux autres, entre duchés (de Lorraine et de Bar), Evêchés (Metz, Toul et Verdun) l'empire (Germanique), principautés et comtés (de Salm, de Saarwerden, de Nassau) et royaume (de France) ne furent incluses dans l'Hexagone qu'en 1766 et ne devinrent « LA LORRAINE » que lorsque la Constituante les partagea en quatre départements que tout différenciait : géographie, histoire, culture, économie, langue. (Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle et Vosges).

Cette création confirmée plus radicalement encore par la Convention annexant enclaves et principautés frontalières n'alla pas sans susciter problèmes et rancunes tenaces dont les effets sont encore perceptibles ! Les Evêchés, en Meuse et dans les Vosges, sont restés à Verdun et Saint-Dié alors que les chefs-lieux sont à Bar-Le-Duc et Epinal. En Meurthe, Lunéville, ex-résidence royale, malgré ses efforts ne put partager avec Nancy les fonctions administratives du Département et la Moselle, amputée de la Vallée de la Sarre perdit 40 000 habitants... pour ne citer que ceux-là !

Laborieusement autour des nouvelles capitales Bar-Le-Duc, Metz, Nancy, Epinal, l'unité se cherchait et la vie peu à peu s'organisait, lorsqu'une nouvelle fois la Lorraine fut divisée et annexée bien au-delà de la limite des langues (qui va toujours d'Audun-le-Triche à Abreschwiller).

Avec ce qui restait de la Meurthe (sans les arrondissements de Château-Salins et Sarrebourg) et de la Moselle (avec le seul recapé celui de Briey) naissait, en forme de chausse ou de cygne, un nouveau département servant de frontière pendant un demi-siècle : la Meurthe-et-Moselle.

La fin de la première Guerre Mondiale le confirmait dans sa forme et ses limites, avec Nancy comme capitale.

C'est qu'entre-temps, l'arrondissement de Briey se révélait être le gisement ferrifère le plus important du monde, après celui

des lacs aux Etats-Unis. La petite Sous-Préfecture, au riche passé, avait eu son heure de gloire avec Stephen Liegeard qu'Alphonse Daudet prit pour modèle dans « Les lettres de mon moulin » pour « Le Sous-Préfet aux champs » et avec Louis Bertrand dans Melle de Jessincourt... Le fer, la fonte, l'acier et le charbon portèrent la Lorraine aux premières places nationale et internationale et Briey au même rang que Paris, Berne, Berlin, New York, Washington, Buenos Aires, Ottawa et Rio de Janeiro pour l'émigration italienne d'abord, puis polonaise et européenne. Une trentaine de nationalités vinrent apporter leurs forces et leurs cultures avant de se fondre parmi les Lorrains.

Ces derniers, hommes de courage et de persévérance, rompus aux usages communautaires, si différents pourtant du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, ont l'habitude de se prendre en charge et d'organiser une vie que les raisons stratégiques, politiques, économiques rendent parfois si fragile et si précaire...

La preuve en est aujourd'hui encore, avec le drame des Mines et la Sidérurgie.

En cette Lorraine, terre européenne de passage, d'échanges et de partage, la musique, sous toutes ses formes a toujours eu une place privilégiée : des chansons de geste (Garin le Lorrain et Gerbert), à la rénovation du plain-chant à Metz, dans ses centaines de châteaux à la Cour de ses Ducs, de Desmarests à Gustave Charpentier, au cours des fêtes familiales et villageoises, profanes ou religieuses, de la flûte au violon dont Mirecourt devint la capitale, du cornet à bouquin à l'épinette vosgienne, de ses belles harmonies, à ses nombreuses chorales, de ses chansons populaires à ses ateliers de recherche...

Pour prendre en compte, aujourd'hui, cette complexité et cette fluidité — la musique est une perpétuelle re-création, et ne vit que par la volonté des hommes.

Robert SOMMER
Président-Adjoint de la
Fédération des Sociétés Musicales
de Moselle Meurthe-et-Moselle et Meuse

Fédération des sociétés musicales et chorales de Moselle, Meurthe-et-Moselle et Meuse

I. — COMPOSITION DU COMITE

Présidents d'honneur : MM. les directeurs des Conservatoires, Metz et Nancy.

Président actif : M. René Bellion, directeur du Conservatoire de Saint-Avold.

Président adjoint : M. Robert Sommer (Nancy).

Vice-présidents : MM. Jean Bohr (Thionville) et Jean-Claude Braconnier (Stenay).

Secrétaire : Mme Christiane Boitel (Freyding-Merlebach).

Trésorier : M. Jean-Marie Blanc (Creutzwald).

Commissaires aux comptes : MM. Beisel (Mayeuvre-Grande) et Aveline (Ottange).

II. — COMMISSION ARTISTIQUE

Président : M. Roland Boitel (Freyding-Merlebach).

Vice-présidents : MM. Maurice Leblan (Metz), J.-P. Coulon (Saint-Nicolas-de-Port) et J.-M. Georgin (Bouzonville).

Membre : M. René Bouton (Maizières-les-Metz).

La région Lorraine

La région Lorraine se compose de quatre départements :

- Meurthe et Moselle (54)
- Meuse (55)
- Moselle (57)
- Vosges (88)

Sa superficie est de 23 547 km², se répartissant ainsi :

- Moselle 6 216 km² préfecture : Metz ;
- Meuse 6 216 km² préfecture : Bar-le-duc ;
- Vosges 5 874 km² préfecture : Epinal ;
- Meurthe-et-Moselle 5 241 km² préfecture : Nancy.

Sa population (en 1982) est de 2 319 700 habitants, se répartissant ainsi :

- Moselle : 1 007 100 habitants ;
- Meurthe-et-Moselle : 716 800 habitants ;
- Vosges : 395 700 habitants ;
- Meuse : 200 100 habitants.

C'est la 9^e région française par la taille de la population. La densité est de 98 habitants au km² (France : 100 hab./km²)

La Lorraine a vu les bases de son exceptionnel potentiel économique et humain menacées par la crise. Région industrielle par excellence, la Lorraine vivait de ses filières traditionnelles : sidérurgie, charbon, chimie et textile.

Aujourd'hui, la restructuration de l'économie régionale est devenue une priorité. Les axes de développement sont :

- Bar-le-Duc : Agro-alimentaire ;
- Epinal : Industrie de bois, textile ;
- Metz : Communication, conservatoire national de région ;
- Nancy : Informatique, recherche image, biotechnologies, université, conservatoire national de région.

Particularités touristiques de la Lorraine : Elle possède de nombreux attraits : ceux de ses monuments, modestes comme églises de campagne ou de petits châteaux ruraux, grandioses comme la cathédrale de Metz ou la place Stanislas à Nancy ; ceux d'un pays vert, avec les charmes des espaces couverts de forêts, de labours et de prairies, les promenades ou randonnées dans les forêts vosgiennes.

Meurthe-et-Moselle

Le nouveau Conservatoire National de région

Le nouveau Conservatoire National de région du district urbain de Nancy constitue maintenant un instrument exceptionnel tant par la qualité du service dispensé que par les conditions de celui-ci et par sa « rentabilité » financière. Non seulement le bâtiment est un des plus fonctionnels de France, mais l'enseignement donné se situe parmi les meilleurs et son coût parmi les plus faibles.

Le district peut légitimement en être fier ; et tous les professionnels qui sont déjà venus le visiter le reconnaissent.

Le Ministère ne l'a-t-il pas lui-même reconnu en le faisant désigner par l'Institut de Pédagogie Musicale de la cité de la musique de la Villette comme le premier centre associé de tout l'Est de la France pour sa banque de données de pédagogie musicale ? D'ailleurs, parmi les huit centres associés actuellement désignés un seul au Conservatoire a été retenu, celui de Nancy, en raison, entre autres, de la qualité et de l'informatisation de sa bibliothèque.

Créée en 1882, l'école de musique de Nancy a connu lors de ces vingt dernières années trois modifications fondamentales :

- en 1968, elle est devenue un des premiers conservatoires nationaux de régions permis par la réforme Landowski, directeur de la musique du ministère d'André Malraux ; avec pour

conséquences la création des classes à horaires aménagés et un accroissement rapide des effectifs ;

- en 1981, ce dernier est passé sous la compétence du district urbain de Nancy qui permet une meilleure répartition financière du coût des équipements entre les différentes communes utilisatrices.

Après deux années de réflexion le district a décidé de doter le conservatoire de nouveaux bâtiments devenus absolument nécessaires depuis l'accroissement des années 1970 ;

- en 1987, le conservatoire s'installe dans ses nouveaux locaux de la Manufacture des Tabacs, site choisi en parfaite collaboration avec la ville de Nancy et en accord avec les usagers représentés par l'Association des parents d'élèves.

De simple établissement d'enseignement musical, de l'école primaire au niveau professionnel, le Conservatoire a maintenant vocation, dans ses nouveaux murs, pour devenir en plus, et avec les autres établissements de la Manufacture des Tabacs, un véritable pôle culturel et un atout de plus pour Nancy et son agglomération.

Le nouveau conservatoire qui est un des plus modernes de France, constitue une opportunité considérable pour tous les musiciens et mélomanes lorrains et un atout pour notre agglomération.

Des locaux adaptés

Les locaux, parfaitement situés à proximité immédiate du centre ville et de la gare

et desservis par les bus passant par le cours Léopold sont, de l'avis unanime des usagers, bien dimensionnés et parfaitement adaptés à leurs fonctions.

Sur près de 10.000 m² de plancher dont 7.500 m² utiles, ils comprennent :

- 60 salles de classes, d'instruments ou de solfège ;
- 5 salles de classes collectives spécialisées : danse, orchestre, chant choral, jazz ;
- 35 studios de travail pour les élèves ;
- 2 salles pouvant accueillir du public, véritables petits auditoriums de 350 et 190 places ;
- 1 bibliothèque moderne et informatisée ;
- 1 discothèque d'étude et un ensemble de matériels sono et vidéo permettant une pédagogie active et moderne ;
- 3 foyers, respectivement pour les élèves, les enseignants, et les parents.

L'acoustique et la scénographie des deux salles publiques ont été particulièrement étudiées ainsi que le traitement esthétique de l'ensemble du bâtiment et du mobilier qui a été confié aux deux plasticiennes de l'équipe de conception.

Un véritable organisme de formation professionnelle

Le conservatoire accueille en moyenne 1.800 à 2.000 élèves depuis plusieurs années, de niveau allant de l'école primaire à l'enseignement supérieur, et au-delà et même bien au-delà avec les cours dispensés dans le cadre de l'université de la Culture permanente.



Contrairement à une croyance parfois trop répandue, le conservatoire ne constitue pas un simple établissement d'enseignement culturel spécialisé, mais une véritable école de formation professionnelle puisque tous les lauréats, 70 à 100 par année, trouvent sans peine un métier dans le monde de la musique. Le fait qu'il ne forme pas de chômeurs est suffisamment important dans le monde où nous vivons pour être souligné.

M. Bleuse alors qu'il était inspecteur général de la musique avant de devenir l'actuel directeur de la musique et de la danse au ministère de la Culture et de la Communication avait été chargé en 1982, par le district et par le ministère, d'une importante inspection de tout le conservatoire. Il soulignait alors que le « fonctionnement de cet important établissement d'enseignement musical est d'un niveau qualitatif élevé » et que « le corps professoral est composé de musiciens et pédagogues pour la plupart très compétents, voire brillants ».

Cette appréciation élogieuse est largement confirmée par les résultats des élèves du conservatoire qui connaissent un taux de réussite de 100 % presque toutes les années au bac F11 spécialisé en musique, un nombre élevé d'admissions dans les deux conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et de Lyon et une efficacité unique en France pour les résultats du CAPES puisque 10 élèves sur 12 ont été admis en 1986 et 13 élèves sur 13 en 1987.

Ces brillants résultats sont accessibles à tous les jeunes, sans distinction d'origine sociale ni géographique.

La sélection par l'argent n'existe pas au conservatoire puisque les droits de scolarité pratiqués sont parmi les plus bas de France.

La sélection géographique n'existe pas non plus, contrairement à de nombreux conservatoires ou écoles de musique, puisque les droits sont les mêmes, quelle que soit l'origine géographique des élèves. Celle-ci se répartit en trois parts à peu près égales :

- un tiers de nancéiens ;
- un tiers d'élèves des communes du district autres que Nancy ;

— un tiers de jeunes d'origine plus lointaine, parfois même très lointaine puisque le conservatoire a compté ces dernières années parmi ses élèves, plusieurs Chinois, Japonais, Mexicains, sans oublier les Européens.

Cette non sélection géographique a pu être maintenue grâce à l'aide financière que le conseil général apporte au district pour les élèves du conservatoire d'origine extérieure au périmètre districel.

Noël Lancien : déjà 18 années de direction

Né en 1934 à Paris, Noël Lancien « entre en musique » à la Maîtrise de la Radio — comme l'on disait alors — en octobre 1945, dès sa fondation, puis en 1948 au conservatoire national supérieur de musique de Paris où il est successivement l'élève de A. Dieudonné (solfège), O. Messiaen (analyse musicale), H. Challan (harmonie), S. Ple-Caussade (contrepoint, fugue, pédagogie), R. Manuel (esthétique), T. Aubin puis D. Milhaud (composition) et L. Fourestier (direction d'orchestre). Ses brillantes études se terminent en 1958 avec le Premier Grand Prix de Rome de composition musicale pour son opéra en un acte « Une mort de Don Quichotte » sur un livret de R. Lemoine.



Noël Lancien.
Monsieur le Directeur

Après son séjour à Rome à la villa Médicis — où il dirige à l'occasion l'orchestre de la R.A.I. — et son service militaire, il est nommé sur concours directeur de l'École Nationale de Musique de Toulouse, qui deviendra l'un des deux premiers (avec Reims) Conservatoires Nationaux de région en 1966. Il y dirige, également en plusieurs occasions, l'orchestre du Capitole. Il est enfin nommé, par voie de mutation, directeur du Conservatoire National de région et de l'orchestre symphonique de Nancy en novembre 1970 où il a pris la difficile succession de Marcel Dautremer qui avait dirigé avec brio le conservatoire de 1946 à 1970.

Le conservatoire dans la profession musicale

C'est par centaines que des anciens élèves du conservatoire sont devenus, épar-

pillés à travers toute la France, et même à l'étranger, des professionnels de la musique et des témoins de la culture nancéienne : très nombreux sont les conservatoires de France qui comptent, parmi les enseignants, un ou plusieurs anciens élèves du conservatoire de Nancy : le record est détenu par le conservatoire de Besançon où sept professeurs viennent de Nancy (trois de violon, trois de piano et un de clarinette) suivi par le conservatoire de Metz où trois professeurs (danse, piano, percussion) et quatre adjoints d'enseignement (solfège, trombone, harmonie, pianiste accompagnatrice) sont d'anciens élèves. On en trouve également à Strasbourg, Toulouse, Montpellier, Nîmes, Nice, Rennes, Troyes, Belfort, Rouen, Limoges, Chambéry, Grenoble, Le Mans, pour ne citer que les conservatoires nationaux de régions et les écoles nationales.

De même, la plupart des enseignants des écoles de musique de l'agglomération ou de la région proviennent du conservatoire : pour les quatre écoles de l'agglomération, 22 enseignants sur 25 sont d'anciens élèves ; à Lunéville, ils sont 8 sur 12, à Toul, 3 sur 7 ; de même, tous les enseignants de la nouvelle école de Dieulouard, y ont fait leurs classes.

Cinq anciens élèves sont devenus directeurs d'écoles de musique : Muckensturm (Lisieux) Thoms-Brayer (Paris IX) Poletti (Vannes) Maisse (Lunéville) Creusot (Epinal). Citons enfin M. Y. Gérard, Premier Prix de Piano de la classe de M. Bollen et maintenant professeur d'histoire de la musique au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

• La plupart des Orchestres Français comptent eux aussi dans leurs rangs d'anciens élèves du Conservatoire National de région de Nancy ; à commencer par Sophie Cherrier, flûte solo à l'ensemble intercontemporain que dirige P. Boulez, ou par l'orchestre de l'opéra (S. Cotelle, Harpe ; B. Mathern, Violon ; Ander, Cor ; S. Dambrine, Alto), le nouvel orchestre du Luxembourg (O. Darteville, Clarinette ; D. Roux, Flûte) ou celui de la Scala de Milan (D. Zanchetta, Clarinette). Les orchestres de Metz ou Strasbourg, l'orchestre de Chambre de Toulouse, les orchestres de Lyon, Limoges, Besançon, Nantes, etc. témoignent aussi de l'enseignement de la rue Michel Ney.

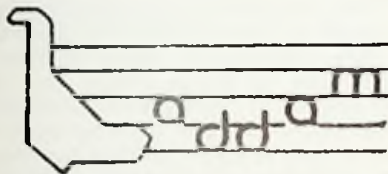
• Enfin quelques anciens élèves ont fait une carrière de soliste, en dehors des institutions que sont les conservatoires ou les orchestres : on en trouvera un aperçu plus loin dans la présentation des classes. Citons ici au moins quatre personnalités dont la carrière se déroule à l'échelle internationale : Michel Beroff (Pianiste), Colette Herzog (Soprano), Claudine Coster (Comédienne), Louis Thiry (Organiste). Ajoutons-y les deux chefs d'orchestre qui font carrière en Amérique : Jacques Houtmann et Jacques Delacote.

A.D.D.A.M.

La délégation régionale à la musique (D.R.A.C.), dès sa création, eut le souci de mettre en place des associations départementales pour le développement des activités musicales afin de favoriser l'épanouissement de celles-ci à partir de l'existant et après concertation avec leurs différents responsables.

Trois des départements Lorrains sur quatre en sont dotés :

- A.D.D.A.M. 54 — Association départementale pour le développement des activités musicales et chorégraphiques ;
- A.D.D.M. 55 — Association pour le développement de la musique en Meuse ;
- A.D.D.A.M.E.M. — Association départementale pour le développement des activités musicales en Moselle.



L'A.D.D.A.M. (54) de Meurthe-et-Moselle créée en décembre 1978 (dans une région où la vie associative est l'une des plus importantes de France), réunissait donc tous les responsables musicaux départementaux (et les réunit toujours) qu'ils relèvent de l'Education Nationale (C.P.E.M., I.R.P., A.P.E.M.U., Institut de Musicologie), de Jeunesse et Sports (C.T.P., déléguées de la F.O.L., des Foyers Ruraux et des M.J.C.), de la Culture (pratique musicale, vocale chorégraphique : tous genres, tous styles).

Après analyse de la situation, c'est avec tous ces responsables que fut étudié et proposé au Conseil général un plan de développement musical pour le département (ce terme englobe : éducation, animation et sensibilisation, initiation plus enseignement musical et chorégraphique).

Il ne s'agissait pas de développer ponctuellement les activités musicales (vocales, instrumentales ou chorégraphiques), mais la **formation musicale** sans laquelle elles ne peuvent valablement exister.

Il ne s'agissait pas de proposer des justifications pour de nouveaux saupoudrages de subvention, bien utiles certes, mais de **poser fondamentalement les bases** d'un développement musical départemental par une formation musicale de qualité, **à la portée du plus grand nombre.**

Il ne s'agissait pas non plus de susciter des besoins, de « créer une demande » mais bien de prendre en compte, de **développer et de faire progresser l'existant.**

Grâce :

- à la **décentralisation de l'enseignement musical**, par la pratique instrumentale, regroupé en six pôles de développement du Nord au Sud d'un département si étiré (Nancy-Longwy 120 km) ;
- à la création d'un centre de formation pour la « **Formation des Formateurs** » : professeurs de solfège, d'instruments, de danse, chefs de chœurs, animateurs, etc. ;
- à la constitution d'un parc instrumental départemental (avec piano minimum pour le solfège et l'accompagnement).

Cette restructuration en profondeur comprise et soutenue par le Conseil général, n'alla pas sans demander un **effort constant** de la part de toutes les structures associatives (en dehors du Conservatoire National de région de Nancy, il n'y avait aucune école de musique municipale).

Mise en conformité avec la législation sociale (réunions d'information et de formation des présidents et trésoriers, tous bénévoles).

Déclaration des intervenants et création d'emplois assurant seuls stabilité et progression, avec pour conséquence une participation financière de plus en plus importante des familles et des usagers, etc.

L'A.D.D.A.M. (54), carrefour de la vie, de l'animation et de l'information sur le plan musical s'est efforcée, au fil des ans, d'être fidèle aux objectifs qui ont prévalu lors de sa création et à la confiance que n'ont cessé de lui témoigner, amateurs et professionnels, élus et bénévoles, musiciens et danseurs, enseignants et animateurs.

Parallèlement à son travail de réalisation d'études, d'information et de formation, elle mène, grâce à l'Office Nancéen des Personnes Agées, au Conseil général et à deux caisses de retraite (C.I.P.C. et C.G.R.C.R.) une action musicale auprès des personnes âgées en « longs séjours » dans onze établissements (hôpitaux et maisons de retraite) de Nancy représentant dix-sept services et cinq dans le département : soit 250 animations par an (à raison d'une par mois en chaque lieu) touchant régulièrement 1.200 personnes dont la moyenne d'âge est de 85 ans.

Par leur régularité, ces animations organisées par l'animatrice toujours présente, ajoutent à la qualité des soins et à la grande compétence des personnels soignants, une démarche de grande qualité affective, valorisante et resocialisante ?

L'A.D.D.A.M. va fêter son 10^e anniversaire. Un grand chemin a été fait, mais il en reste beaucoup à parcourir. Si elle se réjouit de tous les points d'avancée, elle souhaiterait à l'avenir plus de complémentarité encore entre les structures et un investissement personnel plus grand de la part des jeunes professeurs ou animateurs en grand danger de se « fonctionnariser » avant d'avoir pu donner le meilleur d'eux-mêmes... au détriment de la vitalité musicale départementale.

Opéra de Nancy et de Lorraine

L'opéra de Nancy et de Lorraine est reconnu comme l'une des toutes premières scènes lyriques de province. Dirigé par Antoine Bourseiller, il présentera, pour les deux saisons 1987-1988 et 1988-1989, dix ouvrages lyriques qui, en un siècle et à des titres divers, ont marqué l'opéra européen du XX^e siècle.

Grâce aux efforts permanents consentis par la ville de Nancy, grâce au dynamisme de son équipe et à la collaboration apportée par l'orchestre symphonique et lyrique de Nancy, l'opéra de Nancy et de Lorraine offre une programmation éclectique qui répond aux goûts de tous les publics.

Pour la saison 88-89 : l'Opéra de Nancy et de Lorraine présente :

Cinq opéras :

- « Turandot », de G. Puccini ;
- « De la maison des morts », de L. Janacek ;
- « Le chevalier à la rose », de R. Strauss ;
- « Pelléas et Mélisande », de C. Debussy ;
- « Lady Macbeth de Mtsensk », de D. Chostakovitch ;

Quatre opérettes :

- « Coup de roulis », d'A. Messager ;
- « Les cloches de Corneville », de R. Planquette ;
- « Sophisticated ladies », de Duke Ellington ;
- « Le pont des soupirs », de J. Offenbach.

Le Ballet Français de Nancy

Le Ballet-Théâtre Français de Nancy a été créé le 1^{er} septembre 1978 à Nancy, dans le cadre de la décentralisation chorégraphique, sous la double tutelle du ministère de la Culture et de la ville de Nancy qui assurent à parité ses principales subventions. La Compagnie a fait suite au Ballet Théâtre Contemporain, créé dix ans plus tôt à Amiens et implanté ensuite à Angers.

Son rôle est non seulement d'animer Nancy et sa région, mais également de donner des représentations (de 100 à 130 par saison) à travers la France et l'étranger. C'est ainsi que le Ballet-Théâtre Français de Nancy a effectué de nombreuses tournées internationales, souvent sous les auspices de l'association Française d'Action Artistique.



La troupe se compose aujourd'hui de 27 danseurs formés aux différentes disciplines de la Danse, avec une prédominance classique, lui permettant d'assurer un répertoire représentatif du XX^e siècle, allant de Diaghilev à nos jours. Reprenant les ballets les plus significatifs de chaque époque et de chaque chorégraphe, le B.T.F.N. peut situer un certain nombre de grands courants de la Danse, tout en laissant une part à la création contemporaine dont « Pulcinella » de Moses Pendleton et « Elemens » de Bertrand d'AT sont les plus récents exemples.

Sur le plan des décors et costumes, la Compagnie a cherché, chaque fois que l'occasion lui en était donnée, à poursuivre l'œuvre de Diaghilev associant peintres et sculpteurs à la musique et à la danse. C'est ainsi qu'à côté de Bakst, Benoît, Derain, Dufy, Marie Laurencin,



Ballet Français de Nancy dans « Four Schumann Pieces »

Cocteau ou Bérard, on relève les noms d'artistes tels que Soto, Kowalsky, Yvral, Jaccard, etc.

En décembre 1987, le Conseil d'administration a décidé d'une nouvelle appellation de la Compagnie qui sera désormais présentée sous le titre de « Ballet Français de Nancy ».

Le 1^{er} janvier 1988, Patrick DUPONT a été nommé directeur artistique du ballet, succédant ainsi à Jean-Albert Cartier appelé à la direction du palais Garnier et du festival international de la ville de Paris.

Dans le programme du Ballet-Théâtre Français de Nancy encore jamais présenté à Paris, s'ajoutera une création mondiale, commande de Patrick Dupont pour la compagnie au chorégraphe américain Ulysse Dove. Une première « signature » du nouveau directeur artistique qui, tout en maintenant le répertoire existant, orientera la compagnie vers des créations pour lesquelles il invitera à la fois les grands noms de la danse et des jeunes chorégraphes.

Le Royaume de la Musique

Ce mouvement, qui a connu ses débuts en 1947, a toujours les mêmes activités :

- déplacement dans de nombreuses villes de France pour écouter sur place les jeunes musiciens pratiquant un instrument de musique classique, les enregistrements effectués étant ensuite ré-écoutés à Paris, et les meilleurs candidats étant récompensés sous forme de mentions, médailles ou prix selon leurs degrés ;
- les dix meilleurs lauréats, élevés au rang de Prix d'Honneur jouent à Paris dans une grande salle (Pleyel, Auditorium de Radio France) avec un des orchestres de Radio France.
- des séquences sont extraites de tous ces enregistrements (lauréats, concerts) et diffusées sur France Musique.
- des concerts décentralisés ont lieu en Province « Concerts Régionaux » et « Concerts Européens » : ces derniers, en relation avec « L'Union Européenne des Concours Nationaux pour la Jeunesse » (Union Européenne, dont le Royaume de la Musique est un des éléments fondateurs).

- enfin, d'autres activités tels les :
 - stages (ex. : stage international de musique d'Arras)
 - formations pédagogiques d'instituteurs
 - concerts éducatifs scolaires continus à titre permanent.

Mais le Royaume de la Musique, le grand Mouvement de la Culture Populaire pour la jeunesse, créé par Eliane et Sylvie Raynaud-Surfluh, tourne une page de son histoire :

Le Royaume de la Musique vient de se placer sous l'égide de l'Institut de France, plus précisément à l'Académie des Beaux Arts, grâce à son Secrétaire Perpétuel Marcel Landowski : la Fondation Eliane et Sylvie Raynaud-Surfluh est effective depuis le 29 juin 1988.

Le festival international de chant choral de Nancy

Il se déroule en mai, du jeudi de l'ascension au dimanche et accueille 2.000 choristes, amateurs de très bon niveau.

Le festival a lieu tous les deux ans et son organisation est bénévole.



Le festival de jazz de Nancy

« Nancy Jazz Pulsations »
N. J. P.

C'est en 1973 que le Comité des Fêtes de la ville de Nancy et quelques animateurs de jazz ont créé le premier festival de jazz à Nancy.

Depuis 1975, constituée en association autonome, une centaine de bénévoles ont fait de Nancy Jazz Pulsations une des plus importantes manifestations d'Europe, consacrée au jazz et même aussi aux musiques « voisines ».

Un certain nombre d'idées avaient guidé les fondateurs de Nancy Jazz Pulsations :

- d'abord rendre viable une manifestation d'envergure hors des périodes d'été ou de vacances ;
- de ne l'organiser ni à Paris, ni sur la Côte d'Azur ;
- enfin d'animer une ville tout entière : écoles, rues, salles diverses, centres commerciaux, etc...
- ensuite, programmer des musiciens français, des régionaux à côté des grandes vedettes internationales ;
- pratiquer une politique de commandes, de créations, et dès 1980, régionaliser la manifestation.

Le festival est aidé par l'ensemble des collectivités territoriales lorraines : ville de Nancy, Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Conseil régional de Lorraine, et par l'Etat : ministère de la Culture, mais aussi par des sponsors nationaux et locaux.

Nancy Jazz Pulsations a lieu tous les ans au mois d'octobre.

L'Harmonie Nancéienne

Historique de l'Harmonie Nancéienne

6 juin 1894... date mémorable qui marque le point de départ d'une longue route, qui au bout de 94 années, nous amène à ce mois de mars 1988.

Quelques hommes, subjugués par la volonté ardente d'un humble artisan, ont fondé ce jour-là l'Harmonie Nancéienne qui devait moissonner, sur tous les chemins de France et de l'étranger, les lauriers d'une gloire que leur foi enthousiaste en l'avenir se refusa à croire éphémère.

Agée de 94 ans, aujourd'hui forte de 60 musiciens, l'harmonie vient de voir son chef de toujours, Robert Sommer, passer le flambeau après 45 années de services exceptionnels, à un jeune chef dynamique, compositeur talentueux, professeur agrégé de musicologie à l'Université de Nancy II : Jean-Marc Illi qui est assisté par un sous-chef de grande qualité : Paul Haydont.

Elle est présidée, depuis 1979 par M. Jean-Pol Jurin, adjoint au maire de Nancy, qui dirige cette équipe sympathique et soudée.

Nul doute que d'autres chapitres s'ajouteront à cette belle histoire de l'harmonie, liée, depuis près d'un siècle, à celle de la ville de Nancy, car la vitalité de cette formation, ses ressources artistiques puisées dans la jeunesse, autorisent toutes les espérances !



L'Harmonie Nancéienne en 1899

Ses cours de musique

Bien des musiciens doivent aux cours de l'Harmonie Nancéienne la joie de faire de la musique.

Ainsi bon nombre de jeunes et moins jeunes, qui grâce au prêt d'instrument, qui par la passion communicative, l'esprit coopératif et l'abnégation de ses formateurs musicaux — hors de tout système sélectif — n'auraient sans cela peut-être jamais goûté à la pratique d'un instrument de musique : c'est l'originalité de son action musicale.

Notre démarche a trois options fondamentales :

- à l'enfant qui veut s'intégrer au plus vite dans notre orchestre d'harmonie et qui n'a encore reçu aucune initiation musicale, on lui permettra de se donner une formation solide ;
- au jeune musicien on offrira la possibilité de se perfectionner ;
- au musicien déjà confirmé, les conditions d'entretenir ses connaissances musicales.

Conception de la formation dispensée : Plus « amateur », culturelle et utilitaire que d'autres institutions, valorisant la sensibilité individuelle autant que la pratique collective, moins « scolaire » que les écoles de musique ou conservatoire.

En précisant qu'il s'agit d'une **étude technique instrumentale** plus qu'une éducation musicale de base ; cette formation porte sur l'acquisition du rythme, de la technique musicale et la pratique d'un **instrument d'harmonie à vent** (flûte, clarinette, saxophone, cor, trompette, saxhorns, tuba) ou de percussions.

La musique est comprise comme un loisir et un plaisir mais en même temps comme un art sérieux ; d'où un suivi des études qui se concrétise — selon le degré d'avancement et les ambitions — :

- aux épreuves d'examen annuelles élaborées par la Confédération Musicale de France ;

- par une bonne préparation à l'entrée éventuelle au Conservatoire de région ;
- au concours national de la Confédération Musicale de France se déroulant au Conservatoire National Supérieur de Paris, pour les éléments de haut niveau.

L'école de musique du Comité d'Établissement d'Unimétal-Longwy

Créée en 1929, à Réhon, dans le cadre d'une société sidérurgique du Bassin de Longwy, elle est, en France, la seule école de musique à faire partie intégrante des activités culturelles d'un Comité d'Établissement.

Depuis sa fondation autour d'une symphonie, elle s'est beaucoup développée, surtout à partir de 1960, pour accueillir 250 élèves en 1984. Elle est ouverte à tous et pas seulement au personnel d'Unimétal.

Dans une région à tradition musicale ancienne, son objectif est de former de bons musiciens amateurs, mais, chaque année, des élèves entrent dans les conservatoires de région Lorraine et un certain nombre fait de la musique sa profession.

L'école dispense son enseignement selon une pédagogie classique et forme ses élèves en solfège, dans tous les instruments de l'orchestre symphonique : piano, accordéon et instruments à cordes.

Seize professeurs vacataires, diplômés et titulaires de Prix de Conservatoires dispensent actuellement une centaine d'heures d'enseignement hebdomadaire — dans 18 disciplines — à plus de 200 élèves.

Une caractéristique de l'école est, depuis plus de 20 ans, la pratique de la



musique en groupe, très tôt, dès que la technique de l'élève le permet. Des classes d'orchestre, un ensemble à plectres, des groupes musicaux divers existent et sont un facteur puissant de motivation et de progrès des jeunes instrumentistes.

En 1965, un orchestre symphonique de jeunes a vu le jour. Il compte actuellement 65 exécutants et se produit régulièrement en concert, parallèlement à la symphonie des origines qu'est l'orchestre des professeurs et d'amateurs.

Les deux formations participent activement, par une douzaine de concerts annuels, à la vie musicale locale et régionale. L'orchestre de jeunes voyage plus : les **Etats-Unis en 1982**, congrès au **Havre en 1985**, invité par le **ministère de la Culture** et diverses villes de France, sans oublier la Belgique proche.

Point fort de l'enseignement musical dans le **pays Haut Lorrain**, cette école de musique rayonne par sa qualité, son enthousiasme et ses initiatives.

Harmonie Municipale de Jarny

La ville de Jarny (10.000 habitants) possède un extraordinaire potentiel musical, témoin ses nombreux Prix de Conservatoire issus de Metz, Nancy et Paris.

L'Harmonie Municipale une des formations musicales importantes compte dans ses rangs une soixantaine d'exécutants (moyenne d'âge 18/20 ans).

Ses activités sont très variées allant du concert au défilé et à l'organisation de spectacles (soirées cabaret 1900, kermesses, concerts de formations invitées diverses, festivals de musique) — pour cette année le 11 juin 1989 l'Harmonie fêtera son 70^e anniversaire —.

Le répertoire de l'Harmonie Municipale va de l'opérette à la musique contemporaine (création d'ouverture pour l'harmonie Philippe Boivin) en passant par le jazz, le lyrique et la variété sous la direction toute nouvelle de son jeune chef Christian Joyeux.

Janvier 1988 a vu la création à Jarny de son École Municipale de Musique qui tra-



Orchestre Symphonique des jeunes fin 1987

vaillant en association avec l'Harmonie a donné naissance à différents ensembles (Big-Band, orchestre junior d'Harmonie, ensembles de cuivres, de saxophones, de percussions, etc...).

École de musique Harmonie de Jœuf

La famille de Wendel avait posé les bases de tout un ensemble d'activités sur la région et notamment à Jœuf où il n'y avait rien que quatre harmonies différentes. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Plus rien. Pas tout à fait depuis trois ans, une école de musique est en train de renaître ainsi que l'harmonie qui en découle et cela depuis un an déjà.

Cette école de musique dirigée par M. Torloting Robert, titulaire de quatre premiers Prix de Conservatoire, du CAPES d'éducation musicale, est animée d'une volonté de redonner à la musique toute son importance dans une région, une ville qui en ont besoin.

L'une des clefs de voûte de la renaissance des harmonies dans notre région est : la motivation des jeunes pour ce type de musique par la pratique la plus rapide possible dès la première année de solfège d'un instrument, l'utilisation d'un répertoire musical varié et de bonne qualité. Le souci principal de l'harmonie de Jœuf est de mettre la musique à la portée de tout le monde par un cycle d'animations scolaires dans le but d'attirer les enfants vers la musique et de leur montrer comment fonctionne un instrument.

Une grande nouveauté de l'enseignement utilisée par M. Torloting est la pratique d'un instrument ayant la plupart des points communs aux instruments d'harmonie ; cet instrument est la flûte à bec.

Le répertoire lui est très varié (classique, rock, jazz, folk, pop music, boogie-wogie) c'est ce répertoire qui plaît le plus aux jeunes d'aujourd'hui.

La motivation, le redémarrage de sociétés musicales dans notre région sont à ce prix.

Toute cette « politique » commence à porter ses fruits.

Harmonie de Homecourt

L'Harmonie de Homecourt fut fondée en 1898.

En 1927 elle devient Harmonie des Forges et Acieries de la Marine, puis en 1950 Harmonie Sidelor et en 1968 Harmonie Wendel-Sidelor. Et depuis 1978 Harmonie de Homecourt, qui après avoir compté jusqu'à 110 exécutants, compte aujourd'hui une soixantaine d'éléments. Baisse de l'effectif qui est due à la fermeture des mines et usines.

Le répertoire de la société va des œuvres classiques traditionnelles, aux œuvres actuelles plus modernes.

Depuis 1950 il existe une école de musique qui comprend une soixantaine d'élèves, dont très peu peuvent rester sur place à cause du chômage. Un big-band a été créé il y a de cela sept années, et qui continue à bien fonctionner.

Son chef M. Bruno Migliorini est en fonction depuis le 1^{er} janvier 1966, il est diplômé du Conservatoire de Nancy.

Harmonie de Jœuf



L'Harmonie municipale de St-Nicolas-de-Port

L'Harmonie municipale de Saint-Nicolas-de-Port fondée en 1890, s'appelait alors « Musique municipale de Saint-Nicolas-de-Port », et était dirigée par M. Kessler, ancien chef de musique d'un régiment du 20^e Corps. En 1950, la Musique municipale participa à un concours organisé par la ville de Mirecourt et obtint le premier prix pour les épreuves de lecture à vue et d'exécution. A cette époque, l'effectif était composé de 40 exécutants. Cette même année la Batterie-Fanfare composée de 18 exécutants remporta le premier prix pour les épreuves de sonnerie et exécution du morceau imposé

En 1961, au concours de la ville de Florange, la Musique municipale obtint le premier prix à l'unanimité. En 1980, après une épreuve de classement, l'Harmonie et la Batterie-Fanfare seront autorisées à concourir en 2^e division et 1^{re} section. Elles accéderont en 1^{re} division et 2^e section sous la direction de M. Coulon. En 1982 à Forbach, la Batterie-Fanfare obtint un premier prix ascendant et concourra désormais en 1^{re} division et 1^{re} section.

Depuis le 1^{er} novembre 1985, les destinées de la Musique municipale sont placées entre les mains de M. André Beaumont, ancien chef de musique ; capitaine de la Musique divisionnaire de Dijon.

Au concours national de Pont-à-Mousson, le 13 mai 1988, l'Harmonie obtint un premier prix d'exécution en 1^{re} division, 2^e section, et la Batterie-Fanfare, un deuxième prix en 2^e division, 1^{re} section.

L'école municipale de musique

M. André Beaumont en est le directeur chargé de cours, ainsi que sept professeurs pour environ 80 élèves des cours débutants à supérieurs.

Fanfare Municipale de Neuves-Maisons

Un talent apprécié et un style diversifié

Terminé le temps où la fanfare était là pour procéder aux sonneries militaires réglementaires lors des grandes cérémonies du 11 novembre ou autres fêtes nationales. Cette formation étonne aujourd'hui par un style très personnel, nouveau, dynamique et diversifié. Elle joue certes des morceaux traditionnels bien adaptés aux manifestations de rue où il faut lire les notes tout en défilant mais aussi des œuvres contemporaines signées Gainsbourg et comme ce « Rocky » tout ce qu'il y a de plus langoureux. Au grand plaisir du public.

A quoi tient le succès de la Batterie-Fanfare ? A son travail, certainement. Mais aussi à la volonté. Même le plus antimilitariste de nos lecteurs en conviendra : la relation armée-nation peut avoir du bon. En l'occurrence, un jeune instructeur militaire, M. Didier Boucher, a apporté un dynamisme et un savoir-faire nouveaux à la fanfare. Non pas en lui apprenant à marcher au pas, mais au contraire, en l'invitant à s'ouvrir à tous les rythmes. Et à d'autres pays.

Vice-président de la fanfare. M. Henri Gaul a présenté au public les nouvelles vocations. Avec 45 exécutants, la fanfare obtient maintenant, certes, de bons résultats, mais elle veut encore aller plus loin. Ce n'est peut-être pas tout à fait un hasard si elle a inclus dans son programme une œuvre appelée « chinoiserie ». Après tout n'a-t-elle pas déjà parcouru plusieurs pays, de l'Allemagne au Portugal.

Une école de musique est en voie de fonctionnement. L'A.D.D.A.M., par son conseiller technique aux harmonies et batteries-fanfars, M. Marc Schuster ainsi que le conseil général nous apporte un appui pour un meilleur fonctionnement car l'avenir de la société passe par cette case départ qui est « l'école de musique ».



Fanfare municipale de Neuves-Maisons

Moselle

Le Conservatoire National de Région « Gabriel-Pierné » de Metz

I. — 150 ans séparent le premier cours de l'Ecole Municipale de Metz à l'actuel Conservatoire National de Région « Gabriel-Pierné »

Si Metz a un passé musical très riche — l'Évêque Chrodegang en 754 de retour d'une ambassade auprès du Pape Etienne, créa une école de chant célèbre dans tout l'Empire jusqu'au XII^e siècle

— c'est le 31 décembre 1835 que M. Bompard, Maire de Metz fit publier les premiers cours de l'Ecole Municipale de Musique de Metz qui venait d'être créée.

On pouvait y lire « le Conseil municipal, désirant compléter le beau système d'instruction populaire dont Metz est dotée a résolu d'ouvrir aussi une école vocale et instrumentale. Un cours de solfège et un cours de violon seront ouverts dans les premiers jours de janvier, des cours de piano, d'instruments

à vent et autres seront créés successivement ».

En fait, le premier cours de solfège a débuté le mardi 3 février 1836 à l'hôtel de ville, salle de Guise à « 6 heures très précises du soir ». Il fallait être âgé au moins de 12 ans et savoir lire et écrire.

Depuis les choses ont bien sûr beaucoup évolué. Dès 1841, l'établissement, érigé par ordonnance royale en succursale du Conservatoire de Paris enseignait la plupart des disciplines



communément distribuées dans ce type d'institution : chant, piano, cordes, vents, chorale.

Plus près de nous, l'école devint en 1937 Ecole Nationale de Musique et en 1969 Conservatoire Régional de Musique en application de l'idée de Marcel Landowsky d'instituer des classes à horaires aménagés dont nous connaissons maintenant bien la formule.

C'est essentiellement cette dernière promotion qui fit faire un immense pas en avant à l'école.

En 1968 « l'Ecole Nationale de Musique » comptait 24 professeurs et 5 chargés de cours pour 758 élèves, actuellement le « Conservatoire National de Région » dispose de 40 professeurs, 26 adjoints d'enseignement musical et 25 chargés de cours pour plus de 1.700 élèves.

Les locaux devenus insuffisants furent en partie rénovés et, jumelant l'inauguration de ces nouvelles salles et le 50^e anniversaire de la mort de Gabriel Pierné, né à quelques mètres du Conservatoire National de Région, Jean-Marie Rausch, maire de Metz, conféra le vendredi 9 octobre 1988 à 17 heures en présence de la fille, de la famille de l'illustre compositeur messin et de nombreuses personnalités le nom de Gabriel Pierné au Conservatoire National de Région de Metz.

II. — La mise en place progressive de structures nouvelles en font un remarquable outil de culture, de musique et de formation professionnelle.

1. 1976 vit la première promotion des bacheliers F11 : neuf candidats reçus sur neuf candidats présentés. Depuis, préparés par deux écoles primaires (l'école annexe et l'école Debussy), le collège Taison, le lycée Fabert et le conservatoire des 450 élèves concernés préparent dans les conditions optimales des études générales et

musicales aboutissant à ce baccalauréat de technicien musique ou danse.

2. Prolongation normale de ces études, la mise en place en 1978 d'un **département de musicologie à l'université de Metz** en collaboration avec le conservatoire débouche sur le DEUG, la licence, la maîtrise, le CAPES et l'agrégation.

Alors qu'il y a vingt ans encore, un musicien à l'université était une exception à présent, quelque cent vingt étudiants par année prouvent que musique et culture font bon ménage.

3. La création en 1983 du **diplôme d'état de professeur de musique** donna l'occasion aux responsables messins d'instituer un **diplôme universitaire de pédagogie musicale** totalement assimilé au diplôme d'état de professeur. Ce diplôme vise à doter les musiciens qui se destinent à l'enseignement musical spécialisé (instrument, formation musicale) d'une culture fondamentale et à les initier sur le plan de la théorie et de la pratique à la pédagogie de la musique.

Les étudiants suivent à l'université deux unités de valeur de trois modules chacune :

1. culture musicale :
 - a) musique et civilisation ;
 - b) structure et esthétique des formes musicales ;
 - c) initiation aux pratiques musicales du XX^e siècle ;
2. pédagogie générale de la musique :
 - a) pédagogie des techniques d'expression et de communication ;
 - b) psychopédagogie générale et psychopédagogie de la musique et au conservatoire une unité de valeur : pédagogie appliquée à la musique :
 - formation musicale,
 - pratique instrumentale.

4. Depuis 1977, les conservatoires de la région de l'Est et depuis cette année du Luxembourg organisent avec l'aval du ministère de la Culture la **préparation d'un prix supérieur interrégional**.

Un travail d'une telle ampleur, l'obtention de résultats positifs sont l'œuvre d'équipes cohérentes à la volonté d'aboutir.

M. Bompard avait confié le premier cours à Victor Desvignes. Depuis 1944, c'est grâce à l'appui d'une municipalité concernée que MM. Graebert, Pernoo, Bereau, Damon et Quattrocchi ont pu reprendre le flambeau.

Actuellement, M.J. Marie Rausch, sénateur-maire de Metz, P. Ferrari et R. Tristschler, adjoints aux affaires culturelles, délèguent leur confiance à M. Poletti et son équipe. La qualité des rapports avec l'université est acquise grâce à la totale collaboration avec le doyen G. Nauroy et l'équipe de professeurs de l'U.E.R. de musicologie.

Le Cercle Culturel du C.N.R.

Le Cercle Culturel du C.N.R. est une association dont les buts sont de promouvoir les élèves et les enseignants du C.N.R. et d'assurer le rayonnement de l'établissement à travers un ensemble d'animations très diversifiées.

Ses missions : les activités du Cercle Culturel forment un complément pédagogique favorisant un bon épanouissement musical des élèves.

Elles s'orientent dans plusieurs directions.

1. **de l'audition au concert** : Ils ont été institués pour permettre aux élèves de se produire, afin d'une part de se familiariser avec le jeu en public et de lutter contre le « trac » qui paralyse aux examens, et d'autre part de faire régulièrement le point avec leur professeur et leurs parents sur le travail accompli.

2. **les présentations d'instruments et les concerts éducatifs** : Ont un rôle pédagogique d'information en direction des futurs candidats à l'enseignement musical. les interventions en milieu scolaire sont faites à la demande des établissements.

3. **Promotion des orchestres d'élèves et de la musique de chambre** : Le cercle culturel administre quatre orchestres ; l'**ensemble Gabriel Pierné** est un orchestre à cordes composé des professeurs et des grands élèves en fin de scolarité (tous titulaires de la médaille d'or). Cet orchestre donne environ 30 concerts par an dont la moitié sous la forme de concerts éducatifs. Il a enregistré un disque en 1987 et se produit chaque année au Festival de Musique de chambre de Pertisau en Autriche.

L'**orchestre à cordes** (20 musiciens) et l'**orchestre symphonique** (65 musiciens) s'adressent à des élèves et constituent un outil de sensibilisation au travail d'orchestre. L'**orchestre d'harmonie** (40 musiciens) donne une dizaine de concerts par an à l'invitation d'écoles de musique, d'harmonies et de groupes scolaires. Cet orchestre est un encouragement pour les élèves afin qu'ils entrent dans les différentes harmonies de la région.

4. **L'aide à l'éducation musicale** : La région Lorraine a chargé le cercle culturel de développer une opération de sensibilisation et de formation à la musique en Meuse et dans les Vosges. Plusieurs écoles de musique se sont créées à la suite de cette action.

5. **L'aide à la formation professionnelle et les master-class** : Dans le cadre de l'opération musicale en région, la région Lorraine a chargé le Cercle Culturel d'attribuer des bourses à des professeurs-stagiaires. Il organise également des cours de maîtres tout au long de l'année scolaire. Il assure le support administratif et promotionnel des orchestres du C.N.R.



Orchestre régional « La Philharmonique de Lorraine ».
Photo C. Legay

La Philharmonie de Lorraine

La vie de l'orchestre :

La Philharmonie de Lorraine tient une place importante dans la vie musicale de la région lorraine et plus particulièrement encore à Metz.

En effet en plus de la saison de concerts (abonnement et concerts exceptionnels) à Metz, l'orchestre assure tous les opéras et plusieurs opérettes au théâtre municipal de la ville.

Par ailleurs, certains concerts exceptionnels sont particulièrement attendus des mélomanes messins tels :

- le concert d'ouverture de la saison, gratuit donné au Palais des Sports devant 2.000 spectateurs ;
- le concert de musique viennoise, de la fin décembre qui attire également plus de 2.000 spectateurs.

Dans la région, les organisateurs de spectacles (municipalités, écoles de musiques, associations culturelles réservent toujours une soirée de prestige à l'occasion d'un concert de la Philharmonie de Lorraine. L'orchestre fait salle comble à chacune de ses prestations régionalisées et constitue l'élément moteur de la vie musicale en lorraine.

La Philharmonie est également invitée très régulièrement dans les villes frontalières de Belgique, du Luxembourg et d'Allemagne. De par sa situation géographique et ses qualités d'interprétations l'orchestre régional est bien parti pour acquérir une dimension internationale.

Les relations de l'orchestre :

La Philharmonie entretient des relations suivies avec :

- les différents partenaires de la vie musicale tant à Metz qu'en Lorraine, à la fois par souci d'une parfaite coordination des concerts et par complémentarité.

Par exemple, la Philharmonie est amenée pour certaines œuvres à avoir des musiciens supplémentaires qu'elle choisira de préférence parmi les autres organismes musicaux ;

- les organismes culturels pour la préparation de projets communs.

— la ville de Metz et le Conseil régional de Lorraine, les conseillers généraux des quatre départements. Les rapports avec la ville de Metz sont très fréquents ; cela va du traitement informatisé des salaires de l'orchestre par le service informatique de la ville, au prêt de matériel pour certains concerts et passant par des réunions de concertation sur la politique culturelle, par une aide au niveau de la diffusion des informations (journal musical, panneau d'affichage) ;

— avec le théâtre municipal : Tous les concerts de la Philharmonie de Lorraine ont lieu au théâtre de Metz mis gracieusement à disposition de l'orchestre ;

— avec les autres orchestres : La Philharmonie de Lorraine a des contacts réguliers tant sur le plan artistique qu'administratif avec d'autres orchestres régionaux ; l'orchestre régional fera partie de l'association des orchestres régionaux.

La création de la Philharmonie de Lorraine en 1986 répondait à la nécessité de doter la Lorraine d'un orchestre capa-

ble d'irriguer musicalement la région d'une grande variété de programmes. Grâce à une géométrie variable, la Philharmonie de Lorraine peut s'adapter à tous les auditoriums et aux différentes salles de spectacles (formation complète 73 musiciens, formation Mozart 40 à 50 musiciens, octuor).

Avec une palette exceptionnelle qui s'étend de la tradition du grand répertoire à l'aventure contemporaine en passant par le lyrique, la Philharmonie de Lorraine donne chaque année 80 prestations principalement dans sa région. Tout en privilégiant la Lorraine, le champ de ses activités musicales s'étend à toute la France et hors frontières.

Aujourd'hui par son activité et ses initiatives, par la parfaite harmonie qu'elle entretient avec son chef Jacques Houtmann dont le travail a été décisif pour sa cohésion et sa maturité, la Philharmonie de Lorraine a fait preuve de son dynamisme et de sa vitalité.

A.D.D.A.M.E.M.

Association départementale pour le développement des activités musicales en Moselle

C'est une association qui a pour but de promouvoir la musique, l'art lyrique et la danse dans le département de la Moselle. Créée à l'initiative du Conseil général de la Moselle, sur proposition du Ministère de la Culture, elle est subventionnée par ces deux institutions.

Je vous propose de mieux connaître cette association qui exerce son rôle sur le plan de la diffusion avec la parthèque, la sonothèque, les annuaires musicaux, de l'animation en milieu scolaire, de la formation des musiciens par des stages, de l'équipement en instruments de musique dans les écoles.

La diffusion c'est la parthèque et la sonothèque accessibles à tous gratuitement. Les formations musicales peuvent ainsi bénéficier du prêt d'un grand choix de partitions et d'enregistrements. La diffusion c'est aussi, l'édition d'un annuaire musical qui recense l'ensemble des formations et l'annuaire de toutes les salles de spectacle du département.

L'A.D.D.A.M.E.M. se charge aussi du placement de tout musicien en quête d'emploi, nous recevons un grand nombre d'offres et nous mettons en contact les demandeurs avec les employeurs, qui sont essentiellement les 44 écoles de musique du département. L'A.D.D.A.M.E.M. organise également des voyages d'étude musicaux à



l'étranger, cette année sont prévus Sarrebruck et Moscou.

Sur le plan de l'animation

La sensibilisation des enfants à la musique est un axe prioritaire. Ainsi, un travail de fond auprès de 5.000 enfants du département en collaboration avec l'inspection académique, les écoles de musique, les musiciens professionnels et les municipalités a permis un véritable éveil musical dans toutes les écoles qui en ont fait la demande.

L'animation c'est aussi l'**Open Musical**. Cette année dix écoles sont concernées. Chacune deviendra l'école du violon, de la percussion, de la trompette et accueillera tous les élèves volontaires du département. Tous ces enfants bénéficieront de l'enseignement différencié de cinq professeurs de chaque instrument. Une opération originale et fructueuse : les professeurs de chaque discipline travaillant en concertation.

Sur le plan de la formation

L'A.D.D.A.M.E.M. organise aux Prémontrés, à Pont-à-Mousson, des stages d'été : de percussion, batterie, accordéon de concert et à Gersbliederstroff un stage de direction d'harmonie suivi en juillet d'un stage d'été.

Sur le plan de l'équipement

Le Conseil général accorde à l'A.D.D.A.M.E.M. un budget en faveur de l'équipement des écoles de musique. Les instruments sont coûteux, afin de faciliter leur achat, le Conseil général a décidé de financer 40 à 50 % de leur montant. L'A.D.D.A.M.E.M. est chargée de répartir au mieux ces crédits.

Bien sûr, l'A.D.D.A.M.E.M. a aussi la charge chaque année de l'instruction de toutes les demandes de subvention des écoles de musique, des musiciens amateurs ou professionnels.

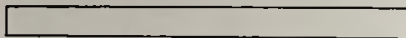
Les 21 - 22 et 23 avril 1989, Demusica reprend sa place et sera l'événement fort de la vie musicale de la région. Il s'agit d'un Salon International Culturel et Commercial qui réunira les musiciens de la région, des fabricants d'instruments du monde entier et d'ores et déjà son succès est assuré puisque en

1986, on avait enregistré 37.000 entrées.

Afin de mener à bien toutes ces activités, je mets en œuvre toutes mes énergies, ma passion de la musique et mon amour des musiciens.

L'A.D.D.A.M.E.M. comme vous pouvez le constater est une association dynamique et d'autant plus en Moselle que notre département est en premier sur le plan musical à l'échelon national avec 40.000 musiciens.

Martine AUDOUY
Déléguée départementale
à la musique



Le ballet du théâtre de Metz

Le ballet du théâtre de Metz dont l'activité principale est d'intervenir dans les ouvrages lyriques a, depuis plusieurs années, élargi le champ de ses activités.

Sous l'impulsion de son maître de ballet, Patrick Salliot, de nombreuses créations ont vu le jour à l'occasion des spectacles de ballet donnés dans le cadre de la saison du théâtre de Metz. Le répertoire est très éclectique, allant du ballet classique « Pas de Quatre », de Pugni, « Pas de Deux », de Roméo et Juliette, « Casse Noisette », au contemporain par un travail en collaboration avec le Centre Européen pour la Recherche Musicale et avec des compositeurs comme Antoine Tisné et Michael Levinas. Le style néo-classique est cependant l'essentiel du langage chorégraphique du ballet de Metz ; Patrick Salliot, ex-soliste du ballet de Marseille Roland Petit, a été très influencé par ce dernier ainsi que par les retrouvailles géniales de Maurice Béjart.

C'est dans cet esprit qu'ont été créés des ouvrages tels que « La Petite Fille aux Allumettes », d'après Andersen, « Bilitis », d'après Pierre Louys, « Gershwin Do It Again », « Carmina Burana ».

Le ballet ne se cantonne plus aux murs du théâtre de Metz, se produisant dans la ville, là où les structures le permettent ainsi que dans différentes villes de la région : Verdun, Charleville, Thann, Bar-le-Duc, Sarreguemines, etc. avec toujours un vif succès.

Le ballet de Metz souhaite se produire de plus en plus, plus souvent, plus loin, afin d'acquiescer la notoriété qu'il mérite et d'apporter la danse partout où le public la demande.

INTERMEDE

L'association Intermède

Créée en 1983 par Yves Dupont, Intermède était au départ une association ayant pour but de promouvoir la musique sous toutes ses formes (vocale et instrumentale). Le recrutement était fonction du programme, les structures permanentes et l'effectif variable. Le travail se faisait sur une ou deux fins de semaine par mois ; cela impliquait une préparation préalable au niveau de la lecture des œuvres afin de pouvoir très rapidement passer au travail musical effectif.

Après le départ de Y. Dupont, le groupe fut repris en 1985 par Robert Sigwalt. Les objectifs sont restés les mêmes, mais les séances de travail sont hebdomadaires. En période de concert, elles se succèdent à une cadence plus élevée.

Les objectifs

Pour le moment, Intermède est essentiellement un ensemble vocal composé d'une quarantaine de membres. On y propose l'étude d'œuvres tirées du répertoire classique afin de les présenter en concert. Il est toujours exigé une préparation préalable des partitions, préparation assortie d'un travail vocal préliminaire destiné à former les voix au programme arrêté, mais aussi à améliorer la qualité sonore de l'ensemble. Cela permet de garantir non seulement une certaine promotion de l'œuvre, mais aussi de l'exécutant. Tâche ambitieuse qui implique bien entendu une assiduité sans faille et un ensemble à effectif stable : une cinquantaine de choristes semble être un nombre raisonnable pour préserver la qualité et l'homogénéité du son.

L'un de nos objectifs serait de trouver quelques instrumentistes décidés à faire partie de l'ensemble et cela sans léser les groupes déjà en place. Il serait possible ainsi de travailler sur des bases plus sûres dans le choix du répertoire, mais aussi de faire de la musique instrumentale pure : une facette de plus pour Intermède. Le fait de devoir recourir aux services de musiciens extérieurs à l'association apporte un enrichissement considérable, mais demande des facultés d'adaptation et de disponibilité qui relèvent très souvent de l'acrobatie pure. Les musiciens de la région sont de qualité et ainsi souvent sollicités.

En conclusion, Intermède se fixe des objectifs ambitieux et envisage de participer activement à la vie musicale de la ville et de la région. Nous souhaiterions également étendre notre terrain d'activité aux régions, voire aux pays voisins. L'avenir répondra à nos interrogations.

Ensemble orchestral Ad Artem

L'ensemble orchestral Ad Artem a continué à fêter tout au long de 1988 son 20^e anniversaire.

Rappelons que cette formation a été créée en 1968 par Mme Thérèse Divry, président-fondateur de l'orchestre et violon-solo, et qu'elle compte seize musiciens permanents, tous premiers prix et médailles d'or de Conservatoires Nationaux et pour certains, prix interrégionaux et du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Résolument tourné vers l'avenir et souhaitant s'ouvrir d'avantage vers l'extérieur et vers de nouveaux publics, Ad Artem présentera pour cette nouvelle saison un programme musical ambitieux et eclectique où des solistes et chefs de renommée internationale se succéderont.

Saison 88/89

1. Les concerts d'abonnement a Metz sont au nombre de six

Ces concerts se déroulent tous dans des lieux prestigieux que sont la cathédrale, le théâtre, l'église Saint-Maximin, le Temple Neuf, et le nouvel auditorium de l'arsenal.

Début 1989, Alberto Ponce, guitare très prisé dans le monde entier, accompagnera l'orchestre.

Le cinquième concert d'abonnement permettra de faire connaître au public messin, deux opéras de chambre très peu joués, étant donné la rigueur et la complexité musicales qu'ils exigent :

— « La Servante maîtresse », de Pergolèse ;

— « Le Maître de Chapelle », de Cimarosa.

Pierre Cao dirigera Ad Artem avec pour soliste Véronique Dietschy, soprano à l'Opéra de Paris, et Ionel Pantea, basse.

Des œuvres de Mather, Villetta, Prokofiev, Jolivet, Nigg et Bartok concluront cette saison musicale 88/89.

2. Ad Artem et les concerts décentralisés

Une partie des concerts d'abonnement messins sera redonnée dans les grandes villes Lorraines telles Nancy, Bar-le-Duc et Épinal, sans oublier pour autant Remiremont, Mirecourt, Vittel, Toul, Longwy, Conflans-en-Jarnisy, Baccarat, Commercy, Montmédy, Thionville, Hayange, Forbach...

3. Quand un orchestre devient la locomotive...

En effet, souhaitant s'associer aux efforts entrepris par l'Etat et les collectivités locales et conscient du rôle culturel qu'il joue et se doit de jouer, Ad Artem se lance un défi en mettant en place une opération régionale de musi-

calisation et de mise en valeur du patrimoine architectural en milieu rural.

Vaste entreprise que de « s'attaquer aux vieilles pierres ».

Grâce à cette action, Ad Artem fera revivre vingt lieux historiques lorrains oubliés, méconnus, mais qui tous présentent un caractère culturel, historique et patrimonial.

4. Un orchestre qui s'exporte et se vend bien à l'étranger

Plus de quinze concerts dont les bénéficiaires seront belges, hollandais, allemands, luxembourgeois... permettront de faire connaître l'orchestre lorrain à l'étranger.

5. et que Paris réclame

En effet, après avoir savouré tout le charme musical qu'Ad Artem détient, Paris plébiscite à nouveau notre orchestre qui y retournera à six reprises.

6. La musique et les scolaires

Conscient du rôle pédagogique et de formation qu'il a, l'ensemble orchestral continuera à assurer des concerts éducatifs en Moselle, mais en les prolongeant en Meurthe-et-Moselle et au Luxembourg.

7. Ad Artem, c'est aussi la Révolution

Souhaitant s'associer à la grande fête que sera le bicentenaire de la Révolution, Ad Artem a préparé un répertoire d'œuvres françaises écrites à cette époque.

La Psallete de Lorraine

Direction : Pierre Cao

La Psallete de Lorraine, ensemble vocal de vingt chanteurs, est placée sous la direction de Pierre Cao depuis 1972.

Chef invité permanent de l'orchestre de Radio-Télé-Luxembourg, professeur de direction au conservatoire de Luxembourg et à Namur (Belgique), sa technique parfaite de la direction et sa grande expérience des chœurs le destinent en priorité à la direction d'œuvres chorales avec orchestre.

Sa musicalité parfaite, sa chaleur et sa sensibilité ont su faire de la Psallete de Lorraine un ensemble de classe internationale.

Cet ensemble s'est produit aux Etats-Unis et participe régulièrement à des manifestations de renom (festival de Wallonie, Choralies de Vaison-la-Romaine, musique en Morvan...).

La Psallete de Lorraine, un des rares ensembles subventionnés par le ministère de la Culture, direction de la musique et de la danse, a également le soutien de la région de Lorraine, du Conseil général de Moselle et de la ville de Metz.

Orchestre Symphonique « Les Cadets de Taison »

Créé en février 1982 à l'initiative des parents d'élèves désireux d'intéresser leurs enfants à la pratique de la musique d'ensemble, l'orchestre symphonique, Les Cadets de Taison comprend environ cinquante instrumentistes âgés de 11 à 15 ans, élèves des classes musicales du collège Taison, en liaison avec les classes instrumentales des cours préparatoires et élémentaires du Conservatoire National de région de Metz. L'orchestre fait partie des activités du foyer socio-éducatif du collège, sa présidente est Mme Eric Duhsing, principal du collège.

La composition de cet orchestre s'inspire de celle des formations symphoniques classiques, avec toutefois, en plus, des flûtes à bec et des guitares.

Pour la mise au point de leurs programmes, les exécutants assistent volontairement à une séance de travail par semaine, sous la direction de M. et Mme LEBLAN, enseignants au conservatoire et parents d'élèves.

Le répertoire de cette formation va des compositeurs classiques à ceux de notre époque. Il réunit les noms de Mozart, Schuman, Bizet, Tchaïkowski...

L'orchestre se produit devant différents publics, et contribue ainsi au renom du lycée musical, tout en faisant connaître et aimer la musique.

Il donne traditionnellement trois concerts par an :

- le concert de Noël (à l'école musicale) ;
- le concert de printemps (à la salle Braun) ;
- la fête du collège Taison (au collège) ; avec les chœurs du collège Taison et de l'école musicale.

Il participe également à de grandes manifestations nationales ou régionales :

- train forum « Vive l'école » (mai 1985) ;
- fête de la musique (en 1986, 1987, 1988) ;
- semaine des arts (1987 et 1988) ;
- salon international « De Musica » (1986) ;
- gala chorégraphique au théâtre de Metz (1987) ;

religieuses ou culturelles :

- églises de Metz et de sa région ;
- temple neuf à Metz (1987 et 1988) ;
- établissements scolaires (Metz, Talange...) ;
- inauguration d'assemblées départe-



mentales (parents d'élèves PEEP en 1987) ;
 — prestations à l'Hôtel de ville (1988).
 En outre, l'orchestre a donné des concerts dans diverses maisons de personnes âgées ou handicapées (Metz, Marange-Silvange) en 1987 et 1988.

LE TOURDION

La vie en chansons

LA CHANSON PASSION AVEC LE TOURDION

Le 12 mai 1988, dans toutes les rues et les places de Metz, ont résonné les chansons des 500 adultes et 800 enfants présents, réunis le temps d'une journée par le groupe de spectacle messin, Le Tourdion : un pari réussi avec la collaboration de la ville de Metz, un pari un peu fou à l'image de ce groupe... fou chantant.

Depuis 15 ans, les 200 adhérents de cette association font rythmer chanson et passion.

Des spectacles dans toute la Lorraine et même au-delà, un concert avec Léo Ferré au Luxembourg, des stages ou des journées comme celles du 12 mai intitulées « Metz, toute la ville chante »..., voilà les activités de ce groupe très dynamique.

Le Tourdion organise en particulier trois prochains stages du 1^{er} au 5 avril 1989 au centre Adeppa de Vigny, en pleine nature près de Metz : un stage pour les jeunes intitulé : « **La scène aux 14/20 ans** » (ce sera la préparation d'un spectacle, chansons et mise en scène comprises), un autre pour les **chefs de chœurs ou les animateurs musicaux de groupe**, un autre encore dont le titre « **vers la chanson qui bouge** » entraînera tous ceux qui souhaitent une approche théorique et pratique de la mise en espace scénique d'un groupe.

Côté spectacle, le Tourdion s'est divisé en trois :

- les adultes avec « la fête en chansons » ;
- les enfants avec Tourdion plus (8/14 ans) ;
- les adolescents avec Force-Ados (15/18 ans) ;

leur originalité ? Des chansons francophones d'aujourd'hui interprétées et mises en scène pour que le spectacle soit un régal pour l'œil autant que pour les oreilles.

Ces trois groupes viennent de se retrouver le temps d'un disque (le 4^e pour le Tourdion des adultes) dont le titre « **J'irai chanter** » est une invitation permanente à les suivre.

Centre européen pour la recherche musicale

Le Centre Européen pour la recherche musicale est une association privée fondée en 1972. Il est principalement subventionné par l'État et les collectivités.

Il gère depuis ses débuts un ensemble d'activités qui n'a fait que croître ces dernières années.

Après plus de seize ans d'existence, on peut conclure qu'un double mouvement est né.

L'un aboutit à Metz, pour les **rencontres internationales de musique contemporaine** : Festival essayant de confronter, pendant quelques jours, les principaux courants de la pensée musicale d'aujourd'hui et de demain.

L'autre part de Metz, avec la redoutable tâche de présenter à l'extérieur en France et à l'étranger, les productions, les commandes du Centre Européen.

Le directeur du Centre Européen pour la recherche musicale et des rencontres internationales de musique contemporaine est Claude Lefebvre, qui enseigne, depuis 1966, l'analyse et la composition au Conservatoire national de région de Metz, et, depuis 1978, la musique contemporaine à l'université de Metz.

Les Trinitaires

Etroitement logés derrière les murs gothiques d'un ancien couvent de la colline Saint-Croix, les Trinitaires se sont acquis la réputation et le rayonnement international d'un haut lieu du spectacle vivant, ouvert à l'expérimentation et à l'avant-garde comme aux arts classiques et à la tradition.

Le vieux carmel qui garde dans ses entrailles le souvenir de la fastueuse « Cour d'Or » des rois d'Australie, les cendres de l'incendie dues aux hordes

d'Attila et les fondations gallo-romaines des Thermes, voit défiler chaque saison un millier d'artistes consacrés ou à découvrir. Au rythme de deux concerts et représentations par an, les jazzmen succèdent aux chanteurs, le café-théâtre laisse place au rock, la poésie aux musiques populaires ou savantes, la danse cède le pas aux mimes et aux clowns. Pierre-Frédéric Klos et son équipe donnent vie à cet endroit depuis vingt ans déjà !

Avant eux, nonnes et nonnettes rêvaient de noces et de fêtes, d'images et de musiques... Et c'est aux Trinitaires il y a treize siècles déjà que Dagobert avait mis sa culotte à l'envers !

Association culturelle sans but lucratif, les Trinitaires animent trois lieux de spectacle : le Théâtre de Poche — le Caveau des Trinitaires et le Cloître durant la saison estivale.

Les Trinitaires, c'est aussi :

- l'ensemble dramatique de Metz ;
- une école de musique consacrée au jazz, rock et aux variétés : l'Institut musical des Trinitaires créé en 1985 ;
- un lieu d'exposition ;
- un label de disques ;
- un organisme de formation dans les domaines artistiques liés au spectacle ;
- un lieu de rencontre agréable autour d'un verre.

L'œuvre musicale de l'A.L.A.M.

L'association Lorraine des Amis de la Musique a aujourd'hui trente ans. Créée en 1959 pour succéder à l'ancienne association des concerts du Conservatoire, l'A.L.A.M. a également recueilli l'héritage de l'association de musique de chambre des concerts Soudant.

Grâce à l'activité et au dévouement tenace du Comité directeur de l'association, et notamment de son président fondateur, le pasteur A. Griesbeck, ainsi que de ses successeurs à la présidence de l'A.L.A.M., MM. André Damon, Paul Caspard et M. le doyen Gérard Nauroy auxquels il convient de rendre tout particulièrement hommage, grâce aussi à l'aide et à l'appui du Conseil régional de Lorraine, du Conseil général de la Moselle, de la ville de Metz et d'autres municipalités du département, ainsi qu'à la collaboration de diverses associations culturelles de toute la région, l'association Lorraine des Amis de la Musique a organisé en trente ans d'activité tant à Metz que dans la région Lorraine plus de cinq cents manifestations musicales marquées du double sceau de la diversité et de la qualité. Ce résultat

PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera

inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.



Alsace

Grand prix d'honneur pour l'Harmonie de Bischheim

Il y a huit ans, en 1980, à l'occasion du Festival « 100 ans de Musique à Bischheim », l'Harmonie a été classée en « Division d'Excellence » 1^{re} section. Quatre ans plus tard, au Concours International de Bouzonville, elle a obtenu un Premier Prix ascendant et accédé en « Division d'Honneur ».

Les 14 et 15 mai 1988, dans l'obligation de faire confirmer, après quatre ans, son appartenance à cette division d'élite, elle s'est déplacée à Pont-à-Mousson pour participer aux épreuves du concours national, dans le cadre idyllique du Cloître des Prémontrés.

La veille, les 70 musiciens, sous la direction de leur chef Charles Dromson avaient offert un concert de gala dans la merveilleuse abbatiale, lieu chargé d'histoire. Hors programme, une vibrante « Marche lorraine », en hommage aux organisateurs, salua un auditoire attentif et émerveillé parmi lequel on a pu remarquer les membres du jury MM. A. Relin, vice-président de la Confédération Musicale de France, Désiré Dondeyne, ex-chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, le Commandant Rodriguez, chef de musique aux Armées, Roland Boitel, président artistique de la Fédération des Sociétés Musicales de Lorraine. L'Alsace était représentée par le conseiller général M. Charles Goetzmann, président de l'Union Départementale des Sociétés de Musique du Bas-Rhin et la ville de Pont-à-Mousson par Mme Guyo et M. Stahl. L'orchestre se distingua en interprétant un programme particulièrement attractif sélectionné parmi les meilleures pièces de son répertoire comme « Aurora » ouverture slave (primée au Concours International d'Ostrava/Tchécoslovaquie) de Jirý Pauer, « Variation sur un thème folklorique coréen de J.-B. Chance, l'ouverture de

la « Pie Voleuse » de Rossini, « Los Rios » de Malando, des mélodies du musical « Cat's » de A.-L. Webber, « Nuances » de D. Dondeyne. Le bis réclamé, le « Perpetuum Mobile » de Johann Strauss, fut accueilli avec enthousiasme. Au cours de l'entracte le président du concours M. René Bellion a honoré l'Harmonie de Bischheim en décernant la médaille d'Honneur de la Fédération des Sociétés Musicales de Lorraine à son président Robert Bottemer et à son directeur Charles Dromson.

Le lendemain, l'orchestre s'est soumis à l'épreuve du concours en interprétant comme morceau imposé « Hommage à Mistral » de B. Ancelin et comme morceau au choix « Nuances » de Désiré Dondeyne, œuvres présentant d'énormes difficultés à des amateurs, dont la mise au point a exigé de nombreuses séances de travail. Les efforts furent finalement récompensés dignement par la confirmation de l'orchestre en « Division d'Honneur » et la remise d'un brillant « Grand Prix d'Honneur », titre suprême de la Confédération Musicale de France.

Une fois de plus, l'Harmonie de Bischheim s'est montrée à la hauteur de sa tâche et a représenté dignement l'Alsace et Bischheim, dont le conseiller général-maire André Klein-Mosser et son premier adjoint Jean-Louis Hoerle avaient tenu à encourager les musiciens de leur ville par leur sympathique présence.

Ainsi, le « tiercé » des orchestres d'Alsace faisant partie de la « Division d'Honneur », à savoir l'Orchestre d'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg, l'Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace et l'Harmonie de Bischheim, reste intact.

L'extraordinaire épopée des « Battants de Bischheim »

Après le récent exploit réalisé par l'Harmonie de Bischheim au Concours National de Pont-à-Mousson, il m'a paru intéressant de publier, à titre com-

paratif, l'état des différents concours auxquels ont participé les musiciens de Bischheim depuis le début du siècle.

La « passion du concours » a dû être déjà bien vivante à cette époque et les directeurs successifs Chrétien Stoll, Albert Rohr et Emile Schirmann des meneurs, qui surent sans doute insuffler à leurs musiciens cet esprit de combativité et d'émulation qui, de nos jours, souffle plus que jamais à Bischheim.

L'observateur attentif retiendra la lente mais constante amélioration du niveau musical. Evoluant en 1904 parmi les « sans grade » de la 3^e division, les musiciens de la Fanfare « Harmonie 1880 » gravirent, au fil des années, patiemment les différents échelons pour obtenir, 30 ans plus tard en 1934, leur classement en Division d'Excellence au Concours International à Genève. Ce fut en même temps l'apogée de cette vaillante formation.

En 1980 seulement, après les vicissitudes que l'on connaît, la nouvelle Harmonie de Bischheim a pu reprendre le flambeau là où les anciens l'avaient laissé « pour un moment », en Division d'Excellence.

Charles Dromson, digne héritier dans la dynastie des « grands chefs », a su mener à terme cette besogne de longue haleine en conduisant l'orchestre en Division d'Honneur.

A présent, avec l'obtention du « Grand prix d'Honneur » un rêve centenaire s'est réalisé. Une apothéose : le chef-d'œuvre des « Battants de Bischheim ».

Robert BOTTEMER
Président de
l'Harmonie de Bischheim

Aquitaine

VICHY

A Vichy du 23 août au 31 août 1988, a eu lieu le premier Stage Natio-



nal de formation aux fonctions de Musicien d'Orchestre d'Harmonie et de Batterie-Fanfare.

Ce stage, organisé par l'Orchestre d'Harmonie de Vichy avec la participation de la ville de Vichy et de la D.R.A.C. d'Auvergne était placé sous la direction de Philippe Dulat. L'enseignement était assuré par des musiciens de haut niveau : Philippe Cuper clarinetiste-solo de l'Opéra de Paris, Dominique Del Gallo percussionniste-solo de l'Orchestre National de Lille, Guy Mouy corniste-solo de l'Opéra de Venise, Amaury Wallez Basson-solo de l'Orchestre de Paris, Michel Moissoner tambour-major de la Garde Républicaine, Alain Salmon professeur de tuba à l'École Nationale de Musique de Vichy, Abel Thomas professeur de trombone au Conservatoire National de région de Clermont-Ferrand, Michel Bruneau cornet-solo de la musique des Gardiens de la Paix de Paris, Emmanuel Massot professeur de hautbois à l'École Nationale de Musique de Lisieux. Le mercredi 31 août, au centre culturel Valéry-Larbaud, Amaury Wallez et Philippe Cuper présentèrent le fagot et la clarinette à un auditoire émerveillé par leur talent.

Ce stage fut suivi par 35 jeunes venus de différentes régions. Au cours de cette semaine, l'Orchestre d'Harmonie de Vichy, les stagiaires et les enseignants se sont réunis pour donner deux concerts : l'un au Kiosque des Parcs, avec en première partie la Batterie-Fanfare et en deuxième partie l'Orchestre d'harmonie ; au programme : la « Suite Orientale », de Popy, « Trois Inventions », de Scheffer et la « Chanson des Nids », de V. Buot, polka pour deux clarinettes, interprétée avec brio

par Philippe Cuper et Eric Perrier. Le concert de clôture eut lieu au Théâtre Opéra de Vichy.

90 musiciens étaient rassemblés pour produire un « concert haut de gamme ». Philippe Dulat dirigea toutes les compositions programmées sans partition, ce qui montre sa connaissance approfondie des œuvres. Au programme : la « Première Suite » en mi bémol majeur, de Gustav Holst, « Suite Française », de Darius Milhaud, « Traversinfonie », de Richard Wagner, « Sérénade Opus 7 », de Richard Strauss, « Sonatina pour timbales et orchestre », de Tcherepnin, « Choral et Capriccio », de Caesar Giovanini. Ce concert de gala remporta un vif succès. Les applaudissements furent si enthousiastes que l'orchestre revint donner trois bis : « Provence », de Darius Milhaud et le « Le Défilé des Héros », de Villa-Lobos (deux fois). Un stage qui s'est merveilleusement terminé et dont il faut féliciter l'organisateur et chef Philippe Dulat.

Bourgogne

Rassemblement des musiciens juniors Nevers, le 12 juin 1988

Dans le cadre de sa fonction, tendant à coordonner les actions des fédérations musicales des départements bourguignons, — mais particulièrement afin de valoriser la pratique instrumentale d'ensemble —, la fédération régionale des sociétés musicales de Bourgogne a « mis sur pied », voici cinq ans, des « rassemblements de musiciens juniors ».

Après Dijon (21), en 1983, et Bourbon-Lancy (71), en 1986, la Nièvre accueillait cette année la troisième édition de cette importante manifestation.

C'est à Nevers que se sont donc retrouvés, le 12 juin, 800 jeunes, venus des quatre départements et issus des 300 sociétés d'amateurs et de leurs écoles.

La fédération de la Nièvre avait parfaitement organisé le déroulement de cette journée, en coopération avec la municipalité et les divers services municipaux de la ville de Nevers. C'est ainsi que cette dernière avait mis gracieusement à disposition, les deux immenses halls de son centre-expo, capables d'accueillir les répétitions du matin — les concerts de l'après-midi, mais également les couverts des 1.000 déjeuners servis.

Après le déchargement de... 17 cars !, les répétitions ont pu débiter et les « raccords » se succéder, afin de « figoler » la prestation de l'après-midi. Ce moment de travail en commun, lors d'une répétition, est aussi exaltant, enrichissant, et motivant pour les musiciens — et ce ne sont pas les chevronnés ou les « pros » qui nous démentiront —, que le concert lui-même !

Ce concert lui-même accueillait, l'après-midi, environ 1.200 auditeurs. L'ensemble Junior de la Nièvre ouvrait le programme. Environ 100 nivernais rendaient tout à fait l'esprit de grande formation qui présidait cette journée, par les « Western Pictures » aux accents triomphants — un panache réussi des airs célèbres de « West Side Story », de Bernstein (de « I Feel Pretty », en passant par « Maria » et « America »).

Leurs 80 camarades de l'Yonne enchaînaient avec le célèbre thème d'« Orfeo Negro », « Manha de Carnaval », et une fantaisie du « Monde Libre », de Jacob de Haan.

La délégation la plus nombreuse fut celle de la fédération de Saône-et-Loire, dont les 490 musiciens firent sonner les cuivres et les bois dans « Four Contrast for Wind », de J. Ford, et « Hastings », de P. Fromin.

Avant l'entracte, les 110 jeunes de Côte-d'Or firent à leur tour une démonstration parfaite de leurs acquis musicaux, avec « Musique Sacrée », de Bruckner, et le « Choral » et « Rock Out », de Huggens.

Le quatuor d'anches « Aulodia », en invité « pédagogique », a montré aux jeunes présents ce que pouvait être l'aboutissement de la voie musicale. Cet ensemble de grande qualité s'est produit avec brio et sensibilité dans une œuvre de C. Debussy, six mouvements

d'une suite d'E. Grieg, des extraits de « Porgy and Bess », de Gershwin, et une suite de Somonov.

Cet après-midi de concert se terminait en apothéose avec deux œuvres interprétées par tout l'ensemble des 800 exécutants des formations départementales : « Versailles », de Serge Lancel et « Saint-Saëns Excerpt », de C. Saint-Saëns. Le panache de ces interprétations et l'enthousiasme soulevé dans l'auditoire firent bisser la dernière œuvre.

Lors de son allocution d'accueil, le président de la fédération régionale des sociétés musicales de Bourgogne, M. R. Remandet, a mis particulièrement en exergue le plaisir de la pratique musicale collective — de même que l'intérêt socio-éducatif lié à l'enseignement

musical, au sein de nos écoles de Musique amateurs.

M. R. Remandet remercia vivement pour leur aide à cette occasion : le conseil régional de Bourgogne, la direction régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Général de la Nièvre et la ville de Nevers. Il salua également les personnalités présentes à ce concert, notamment M. B. Bardin, président du conseil général de la Nièvre, MM. J. Harris et M. Guin, adjoints au maire de Nevers, M. M. Haller, directeur de l'E.N.M.

Ce troisième rassemblement a été véritablement une grande fête de la jeunesse et de la musique. Il a démontré, une nouvelle fois, la vitalité de nos associations musicales amateurs de Bourgogne, qui regroupent, actuellement, environ 16.000 musiciens.



l'examen est égale à celle de 1987 et le nombre d'élèves présentés varie très peu.

Pour la F.M.R.C. il est retenu 15 F par élève inscrit. Mme Bouchet souhaite que les feuilles d'inscriptions soient très claires et très lisibles.

Batteries-Fanfarses

M. Laperche se plaint du manque de membres du jury.

La journée Batteries-Fanfarses aura lieu à Romorantin le 12 mars 1989.

Calendrier des examens 1989

Dans les secteurs, les examens (D1 à P2) auront lieu à partir du 27 mai 1989 et les résultats devront parvenir au secrétaire administratif avant le 15 juin 1989.

De E1 à moyen, un seul centre est retenu pour le département, le C.E.S. de Vineuil. Examen 11 juin 1989.

Les diplômes, établis à partir de D2, seront remis aux sociétés le jour du congrès.

Examens pianos et violons à l'école de musique Saint-Georges, date à fixer.

Batteries-Fanfarses, école Charcot, Blois le 3 juin 1989.

Festivals

- Saint-Aignan : 19 février 1989 ;
- Cour-Cheverny : 16 avril 1989 ;
- Contres : 23 avril 1989 ;
- Droué : 2 juillet 1989 ;
- Centenaire Ternay : 9 juillet 1989.

Congrès départemental

Il aura lieu à Cour-Cheverny le 24 septembre 1989. Des demandes de modifications ont été reçues concernant la date du congrès (ouverture de la chasse, vendanges). Après discussion, il est décidé à l'unanimité que la date reste fixée au dernier dimanche de septembre.

Pour 1990, la candidature de Romorantin est retenue.

Compte rendu des délégués de secteur

Le président Guillet avait envoyé des feuillets à tous les délégués de secteur, leur demandant d'exprimer les problèmes des sociétés qu'ils doivent visiter :

M. Beaumont : Oisly et Feings ont des problèmes de recrutement ; Contres recherche des percussionnistes ; Chemery ne présente toujours pas d'élèves.

Centre

U.D.E.S.M.A. 41

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DU 25-09-88 à DROUE

M. Guillet souhaite la bienvenue aux personnalités : M. Mercier conseiller général, maire de Droué, M. Moreux, conseiller régional, M. Charleux, directeur départemental Jeunesse et Sports, aux présidents et directeurs de sociétés et tous les participants. Il invite l'assistance à observer une minute de silence à la mémoire des camarades musiciens décédés en cours d'année.

Mme Sursin assurera le secrétariat de séance

Le procès-verbal du congrès 87 publié dans le journal C.M.F. et le « Legato » est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du 1/3 sortant

Mme Berny, MM. Piat, et Lecomte désirant se retirer, Mme Delon, M. Conte et Mme Bouchet sont candidats.

Les renouvelables étant tous candidats, le président propose le vote à main levée qui est accepté. Tous les candidats sont élus ou réélus à l'unanimité.

Renouvellement des membres du conseil d'administration de la F.M.R.C.

MM. Beaumont et Conte sont élus à l'unanimité.

Examens 1988

Mme Bouchet secrétaire administratif évoque le seuil d'ascendance qui a été communiqué tardivement par la C.M.F. et appliqué cette année. Pour 1989 nous appliquerons également cette mesure, avec l'appréciation des membres du jury. La subvention pour

M. Thibault : avec l'aide de M. Durand, l'école de musique de Saint-Dyé a adhéré à l'U.D.E.S.M.A.

Mme Lepain : rien à signaler.

M. J.-L. Boucher : Chatres/Cher n'a plus de moyens financiers. Selles-Saint-Denis recherche un directeur, problèmes d'effectifs mais il y a des élèves.

Mme Berny : la société est en croissance grâce à la formation d'adultes. Si sa collègue est d'accord, l'école de musique présentera des élèves aux examens 89.

M. Norguet : à Oucques, il n'y a plus d'élèves aux examens. Recherche d'un directeur, M. Lemaire étant démissionnaire.

M. Tarradellas : Lunay a des problèmes de professeurs. M. Kutniack ayant démissionné trois mois avant les examens. M. Tarradellas a proposé que les élèves viennent à Montoire mais il semble qu'ils ne veulent pas quitter leur commune. Il faudrait peut-être créer une association de parents d'élèves pour faire de la musique mais aussi organiser des sorties. Savigny/Braye, restructuré, paraît en bonne voie.

M. Plat : regrette le départ prématuré des élèves formés à la société. En milieu rural, au bout de quelques années les élèves pour leurs études partent dans les trois centres municipaux du Loir-et-Cher : Blois, Vendôme, Romorantin.

M. Desloges : Saint-Romain/Cher : la société va devoir se mettre en sommeil faute de clairons et tambours. La commune apporte une petite aide financière, mais insuffisante pour permettre aux élèves d'avoir une formation valable. Il faudrait sensibiliser les élus afin que l'éducation musicale soit enseignée dès l'école primaire. Pour l'amélioration du recrutement des élèves, il faudrait agir sur le terrain par la présentation d'instruments. Des expériences de ce genre ont été faites dans certaines écoles ; elles se sont avérées concluantes. Trois volontaires acceptent de rédiger une motion dans ce sens. M. Boucher pense qu'il faut adapter les répétitions et les cours en fonction des horaires des enfants qui poursuivent leurs études loin de chez eux.

M. Sursin, trésorier présente le compte rendu financier. Il est adopté à l'unanimité.

Action de formation

Mme Fleury précise que les stages de Saint-Flour et La Rochelle se sont bien déroulés. Ces séjours sont désormais rattachés au service régional de la Jeunesse et des Sports.

Elle remercie M. Boucher, directeur de Salbris et M. Henault, directeur

d'Ouzouer-le-Marché pour l'organisation des concerts de clôture.

Exposé de F. Dudilet, directeur des mini-stages et de l'orchestre départemental junior

Recrutement, trente-six stagiaires, orchestre bien équilibré. Trois sessions suivies de trois concerts. La motivation des stagiaires est très appréciée. Le répertoire choisi ne présente pas de difficultés techniques. Il est préférable de présenter une exécution de qualité.

Pour les futurs stages, il est demandé aux jeunes de s'inscrire rapidement, déjà deux concerts sont prévus le 11 février 1989 à Salbris et le 8 avril 1989 à Montoire.

M. Guillet remercie M. Daniel Duchet, Mme Claudine Fleury et M. Frédéric Dudilet, respectivement directeur de La Rochelle, Saint-Flour et des stages départementaux pour les magnifiques résultats obtenus.

Aide pédagogique — rapport de M. Durand

Nous pouvons mesurer l'impact de notre action et les résultats sur l'ensemble de nos écoles et sociétés adhérentes. Cette aide que nous avons mis en œuvre avec le soutien financier du conseil général, constitue une des principales raisons d'être de notre union départementale. En effet, comment ne pas considérer comme primordiale, la formation des jeunes. La qualité de l'enseignement dispensée est à l'origine du niveau général des jeunes élèves. C'est cela que nous voulions atteindre, c'est cela que nous voulons poursuivre. Il faudra inciter et améliorer ce qui existe et créer des écoles de musique structurées avec l'aide des municipalités. C'est une de nos préoccupations.

Notre action revêt trois aspects principaux : financier, qualificatif et pédagogique.

Budget de l'aide pédagogique :

— Conseil général	81.900,00
— Participation des écoles	55.600,00

TOTAL 137.500,00

Nous finançons 1.400 heures de cours. La répartition est faite par la commission d'aide pédagogique en fonction de la situation et les besoins de chaque école mais nous estimons à 2.800 heures les besoins réels des écoles et sociétés. Nous demandons l'inscription au budget 1989 de 170.000 F au chapitre de l'aide pédagogique.

Rapport moral

(M. Guillet)

Notre dernier congrès a eu lieu à Ouzouer-le-Marché le dimanche 27

septembre 1987 en présence de M. le maire d'Ouzouer, de M. Desanlis député, conseiller général des présidents et directeurs de sociétés et d'un certain nombre d'élus locaux.

La présence à nos assemblées générales de nombreuses personnalités est réconfortante, elle prouve leur attachement au maintien de l'art populaire que nous essayons de défendre et de développer au maximum.

La saison 87-88 a été marquée par la poursuite et le développement des actions suivantes :

Festivals

En plus des festivals traditionnels organisés par nos sociétés la dernière saison a salué la naissance du premier festival départemental sous le patronage de l'U.D.E.S.M.A. dans le cadre du centenaire de l'Union musicale de Salbris.

1987 était en effet, pour l'Union musicale de Salbris, l'année du centenaire.

Après le sensationnel concert (21 mars) du grand orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine de Paris, sous la direction du colonel Boutry.

Le festival du 21 Juin auquel participaient sept sociétés régionales et, comme formation de prestige, la fanfare de cavalerie de la Garde, de renommée mondiale.

Les concerts de l'Union musicale et de la Chanterelle (21 mai et 13 juin).

Et enfin le concert de l'harmonie estudiantine de l'Académie d'Orléans-Tours qui, le 22 août, a réuni plus de mille auditeurs.

Le président Colas, le directeur Jean-Claude Boucher, le conseil d'administration et les musiciens de l'Union Musicale, encouragés par les succès obtenus tout au long de cette magnifique année musicale, ont mis un point final à cette commémoration du centenaire en recevant les quatre excellentes formations qui participèrent au festival départemental organisé par l'U.D.S.M.A. 41.

Orchestre junior de Saint-Georges-sur-Cher (40 exécutants)

Direction : M. F. Guignard

- Célèbre Adagio Albinoni
- La Chasse J. Strauss (Devogel)
- Petite suite pittoresque W. Hautvast
- Memory L. Weber
- Can't take my eyes of you Crewe Gaudio

Orchestre d'harmonie Lamotte Nouan et Batterie-Fanfare (55 exécutants)

Direction : D. Bonny

- The Chairman
M. Pauwells
- Aïda
J. Verdi
- Egmont
L.W. Beethoven
- Musique aux quatre vents
Roger Roger
- Hymne de l'Infanterie de marine
P. Cappé

Harmonie municipale de Suèvres (50 exécutants)

Direction : H. Bougoïn

- Clairon d'honneur
R. Coiteux
- America latina
S. Nortiz
- Mousquetaires noirs
J.B. Lulli
- Disco 83
P. Van Dick
- Le Flambart
C. Gourdin
- Arosa Mars
O. Tschuer

Harmonie municipale de Vendôme et Batterie-Fanfare (70 exécutants)

Direction : J.-P. Bressan

- Astec theme and dance
Elliot A Del Borgo
- Concerto pour 2 trompettes
A. Vivaldi

Solistes : Richard Lubet, David Germond

- French Dixieland
R. Gaubert
- Santa Cruz
J. Penders

(Cor anglais solo : Patrick Raffault)

- Lover's Prayers
R. Cardon

(Saxophone solo : Dany Aubert)

- Le grand manège
R. Cardon
- Odyssey
J. Chataway
- S.H.A.A.
J. Devogel

Cette belle manifestation, placée sous la présidence de M. Roger Correze, député-maire de Salbris et de M. Roger Guillet président de l'U.D.S.M.A. 41, a connu une parfaite réussite et le public, par des applaudissements nourris a manifesté sa grande satisfaction.

Prochain festival départemental : dimanche 13 novembre 1988 à Cour-Cheverny.

17 avril 1988 : 3^e festival de La Lyre de Cour-Cheverny

les cinq sociétés invitées après un défilé en ville interprétaient le programme suivant : Fanfare d'Herbault

(directeur M. Desiré), Fête villageoise ; Air-Bus ; Le roi François ; les lanciers.

Harmonie de Corbeilles-en-Gâtinais

Marching Thro Georgia ; L'or de la Californie ; Marche de la Lyre ; Echos de la Vallée.

Les vigneron de Saint-Claude-de-Diray (M. Jean Loualoup)

The Chairman ; Mexican Trumpets ; Sinfonia Italiano ; Chœur des esclaves.

Fanfare de Saint-Romain (M. Desloges)

Marche du Corso ; Gloria ; Alleluia ; Marche de la Lyre.

Entente musicale de Buzançais-Saint-Genou (M. Malbeq)

Made in France ; Song for Lovers ; Sardou Super Star minauderie.

Les cinq formations placées sous la baguette du jeune chef de la Lyre M. Durand mettaient un point final à ce concert avec l'exécution de la Marseillaise.

Cette brillante manifestation était placée sous la présidence de M. Grateau, maire de Cour-Cheverny et de M. Sinet maire de Cheverny.

M. Roger Guillet président de l'U.D.E.S.M.A. 41 s'était excusé, retenu par le concert de l'orchestre départemental junior à Vendôme.

M. De Sigalas, président de la Lyre était également excusé.

Dimanche 24 avril : Contres : 200 musiciens ont enchanté 400 spectateurs

Cinq formations étaient au programme. Les spectateurs ne furent pas déçus. De l'harmonie à la fanfare, chacun a trouvé son plaisir d'autant plus que la qualité était également au rendez-vous.

Le niveau d'ensemble est apparu supérieur aux précédentes auditions, témoignage de l'assiduité des exécutants et de la valeur de l'enseignement. Comme le souligna M. Roger Guillet, président de l'U.D.E.S.M.A. de Loir-et-Cher, le conseil général œuvre pour le développement de la musique dans le département.

La musique municipale de Contres ouvrait le festival. L'éloge de cette formation n'est plus à faire. Successivement, sous la baguette du directeur, Oscar Beaumont, furent interprétées des œuvres de Tchaikowsky, Rossini, Philibert, Goitre et Vad Der Roost. J.-S. Bach, Streisand, Cardon, Moreau et Devogel furent dirigés par Daniel Piat.

Le retour d'Alsace-Lorraine, Carmen Défilé, Western et Sinfonia Italiano étaient au programme de la Fraternelle de Noyers/Cher que dirigea Gilles Trochet.



Place fut laissée ensuite à la classe d'orchestre des écoles de musique de Contres. Les Montils qui firent étalage d'une grande maîtrise en affrontant des morceaux ne devant rien à la facilité.

Enfin l'harmonie municipale des Montils sous la direction de Claude Legrand, démontra toute sa classe en empruntant aux répertoires de S. Metana, John Briver, Michel Legrand et Joe Garland, après un prélude très personnel ayant valeur d'indicatif pour l'harmonie montoise.

Comme il se doit, c'est sur l'image de la remise des coupes que prit fin ce festival. M. Guillet et M. Limasset, président de l'amicale des parents de l'école de musique qui avait la charge de l'organisation, récompensèrent directeurs et sous-directeurs qui ont bien mérité, comme l'ensemble des musiciens, les applaudissements non mesurés des auditeurs.

5 juin 1988 : Huisseau/Cosson : festival du centenaire

Cent ans d'existence ! Cela compte beaucoup pour une petite société de musique rurale fière de ses efforts et des résultats obtenus au cours de toutes ces années. Notre Union Instrumentale, dont les origines remontent à 1848, prit son titre définitif en 1888.

En 1988, l'Union Instrumentale compte actuellement quarante musiciens ainsi répartis : quinze anciens, quatre courageux adultes, parents d'élèves, qui ont appris la musique avec plaisir et enthousiasme pour venir grossir les rangs et vingt et un juniors issus de l'école de musique parmi lesquels le jeune chef qui fut un des premiers élèves de l'école dès sa création en 1974.

Donc, ce 5 juin 1988, c'est la fête du Centenaire. Le temps, jusqu'à maussade, se montre enfin clément et le soleil accompagne le joyeux défilé des cinq sociétés invitées dont les échos sonores parviennent de très loin aux organisateurs qui attendent l'arrivée de pied ferme sur l'ancien stade pourvu d'un grand chapiteau pour le concert et de nombreux stands dont un d'exposition de tous les souvenirs et trophées de la société locale depuis cent ans.

En raison des élections législatives de ce jour, de nombreuses personnalités invitées se sont excusées. Notons la présence de M. Moreux, conseiller régional, de M. Lhommede, conseiller général et maire de Mont-Prés-

Chambord, de M. Roger Guillet, président de l'U.D.E.S.M.A. 41, de M. Gilbert Rousseau, secrétaire départemental, de M. Oscar Beaumont, secrétaire aux examens... Le vin d'honneur offert par M. le Maire — lui-même représenté par son adjoint — leur est servi à l'entracte pour les libérer le plus tôt possible.

Grâce à un horaire strictement respecté, le copieux programme prévu fut intégralement exécuté. C'est ainsi qu'on put entendre successivement :

- par la Société Musicale de Saint-Dyé-sur-Loire (dir. Roger Thibault) : « Ronde des petits pierrots » (A. Bocs), « Western-Story » (Ar. B. Camporelli), « le Calife de Bagdad » (ouv. Boïeldieu), « Cincinnati » (James Cower);
- par la Fraternelle de Landes-le-Gaulois (dir. Roger Randuineau) : « Défilé de la Garde Républicaine » (M. G. Wetige), « Belle Andorrane » (V. R. Coiteaux), « America Latina » (F.S. Nortiz), « Montrevel en fête » (P.R.L. Chanel) ;
- par la fanfare des Vignerons de Saint-Claude-de-Diray (dir. Jean Loualoup) : « The Chairman » (M. Pauwels), « Sinfonia Italiano » (Willy Hautvast), « Mexical Trompette » (ar. Beck), « Bandstand Boogie » (Stuard Johnson), « La d'Harcourt » (M. Philibert).
- par la Lyre de Cour-Cheverny (dir. Denis Durand) : « la Marche des Alpes » (R. Coiteaux), « Sardou Super-Star » (ar. L. Delbecq), « Festival » (M. Philibert), « Miss Liberty » (L. Delbecq), « Sans peur » (J. Watelle) ;
- par l'Harmonie municipale de Blois (dir. Yvon Bachy) : « Défilé Fédéral » (A. Relin - G Besson), « Prélude pour ma ville » (M. Faillenot), « An Original Suite » (Gordon Jacob), « Le Tambour - Maître » (Bisselink), « Danse des Clarinettes » (J. Devogel), « Blues for Bessie » (Kees Vlak), « They went Thataway » (ar. Paul Jenning), « France Parade » (A. Relin - M. Philibert).

Pour terminer, les cinq sociétés réunies exécutèrent un morceau d'ensemble : « Blois 87 » (de R. Guillet) dirigé par le jeune chef de Huisseau, Jean-Yves Bracquemont, et M. Roger Guillet prit la baguette pour conduire une vibrante Marseillaise.

Après les discours de M. Daniel Orillon, président de l'Union Instrumentale, et de M. Roger Guillet, président de l'U.D.E.S.M.A., ce dernier décora la bannière de la plaquette du Centenaire et les récompenses (coupes et médailles) bien méritées furent remises aux directeurs des sociétés participantes par Mmes L. Berny et Fabienne Brosier, respectivement directrice et Benja-

mine de l'école de musique de Huisseau.

Que soient vivement remerciés la municipalité de Huisseau et les habitants de la commune (commerçants, artisans, parents d'élèves et amis de la musique) qui se sont dévoués bénévolement dans un bel élan de solidarité, pour faire de ce festival du centenaire un jour mémorable à la gloire de la Musique et des musiciens qui la servent.

Concours

Participant au concours de Lagord (Charente-Maritime) l'harmonie municipale de Blois (direction Yvon Bachy, président Jean Durand) a obtenu un premier prix ascendant la classant en division supérieure B. La Batterie-Fanfare dirigée par Guy Remay a obtenu un premier prix (en 1^{re} division, 1^{re} section). Bravo aux directeurs et aux musiciens.

L'Harmonie municipale de Vendôme (direction Jean-Pierre Bressan), classée en division supérieure B le dimanche 15 mai, s'était inscrite à un concours en Normandie qui a été repoussé en 89 à cause des élections.

La Musique municipale de Montoire (direction André Tarradellas) inscrite au même concours a connu les mêmes ennuis. Nous souhaitons à ces deux sympathiques sociétés une parfaite réussite en 1989.

Examens fédéraux

Ils ont eu lieu dans les secteurs, sous la responsabilité des délégués de D1 à P2 et dans les centres de Salbris et Contres à partir de E1.

Les examens concernant les instruments de batterie-fanfare ont eu lieu à l'école Charcot à Blois sous la responsabilité de M. Laperche.

Les pianos et violons ont été regroupés à Saint-Georges.

Les mêmes dispositions seront prises l'an prochain mais un seul centre (C.E.S. de Vineuil) réunira les candidats à partir de E1.

Toutes les directives concernant les examens 1989 paraîtront dans le *legato* et nous demandons aux responsables d'en tenir compte avec exactitude et surtout d'observer les dates de dépôt des inscriptions.

Depuis l'adoption des nouveaux programmes (de formation musicale notamment) le travail d'organisation devient de plus en plus important. Une commission a été chargée de cette tâche. Elle est présidée par M. Jean-Paul Tavenier.

Les résultats sont parvenus fin juin à toutes les sociétés qui avaient joint aux inscriptions une enveloppe timbrée pour envoi.

Les diplômes seront remis aux sociétés le 25 septembre lors du congrès de Droué.

Aide pédagogique

Cette question sera traitée tout à l'heure par M. Jean Durand, président de la commission.

Qu'il me soit cependant permis de préciser que notre demande de subvention s'élève à 170.000 F (double de la subvention attribuée cette année) et que nous avons pris contact avec de nombreux conseillers généraux pour essayer de les convaincre que notre demande était dictée par des besoins réels. Nombreux sont ceux qui se sont déclarés favorables à une augmentation sensible de la subvention pour aide pédagogique. Nous espérons qu'ils seront entendus par l'assemblée départementale.

Séjours musicaux de vacances

Cent quarante-quatre jeunes instrumentistes et 32 animateurs et directeurs ont participé aux séjours musicaux et de vacances de Saint-Flour et de La Rochelle organisés conjointement par la Fédération Musicale du Centre de la Jeunesse et des Sports.

Le séjour de Royan fut créé en 1970 par Luc Malet et Roger Guillet. Dirigé par son cofondateur jusqu'en 1981, il a maintenant 19 ans d'âge. Daniel Duchet, directeur-adjoint, a naturellement pris la relève et l'a transféré à La Rochelle. Le millésime 88 fut excellent, tous les concerts sur la Côte-Atlantique et la soirée de clôture en région Centre furent très réussis.

Le groupe de Saint-Flour, qui fonctionnait pour la 12^e année consécutive sous la direction de Claudine Fleury a connu lui aussi le succès, tant dans le Cantal que lors des deux concerts de clôture en Loir-et-Cher.

L'intérêt de ces séjours s'amplifie chaque année. Sans être des stages de perfectionnement et tout en conservant le caractère d'activité de vacances, ils permettent néanmoins aux jeunes musiciens de renforcer, au contact des animateurs premiers prix de conservatoire (ou niveau équivalent), la formation reçue dans leur société d'origine.

Notre U.D.E.S.M.A., par la participation de nombreux animateurs et stagiaires, a toujours pris une large part dans la réussite de ces séjours très appréciés des familles et des participants.

MINI-STAGES DEPARTEMENTAUX ORCHESTRE DEPARTEMENTAL JUNIOR

Les stagiaires étaient hébergés à la Maison d'Accueil de la Chaussée-Saint-Victor. Le programme comportait :
a) perfectionnement instrumental : études individuelles et par pupitre,



sous la direction de professeurs qualifiés ;

- b) initiation à l'orchestre d'harmonie (perfectionnement de ceux qui sont déjà membres d'une société), déchiffrement par groupes, étude d'un répertoire classique et moderne, répétitions d'ensemble.

Sociétés participantes : Autainville - Blois - La Chapelle-Vendômoise - Contres - Montoire - Nouan-le-Fuzelier - Noyers - Onzain - Romorantin - Salbris - Sambin - Suèvres - Vendôme - Mer.

Directeur : M. Frédéric Dudilet, professeur d'éducation musicale au collège Maurice-Genevoix de Romorantin.

Clarinette : Vincent Ries de la musique de l'Air de Paris.

Flûte : Angeline Ries, professeur U.D.E.S.M.A. (A.P.).

Saxophone : Didier Chateignier, professeur à l'école de Romorantin.

Trompette : Eric Beaumont, professeur école de musique de Contres.

Percussions : Thierry Fautrel, professeur école de Romorantin.

Trois sessions ont eu lieu au Centre d'Accueil de la Chaussée-Saint-Victor : les 3, 4 et 5 novembre 1987, 25, 26 et 27 février 1988 et 16, 17 avril 1988.

Trois concerts ont été donnés par l'orchestre départemental :

- le 27 février en la salle des fêtes de Suèvres. La présence de M. Desanlis, député, conseiller général, de M. Gontier, adjoint au maire de Vendôme, de M. Cousin, maire de Suèvres, fut particulièrement appréciée par les responsables et les membres de notre jeune formation ;
- le 17 avril au Palais des Sports de Vendôme en présence de M. Lasneau, maire de Vendôme, M. Fauchon, vice-président du conseil général, M. Conord, professeur honoraire au conservatoire de Lille, MM. Bressan et Lekeux, directeur et directeur-adjoint de l'école municipale de musique ;
- et le 17 mai au Palais des Sports de Blois, en collaboration avec les chorales de l'enseignement primaire et secondaire de Loir-et-Cher en présence de M. Blaise, inspecteur régional d'éducation Musicale.

Ces trois concerts furent très réussis et M. Desanlis à Suèvres, au nom du conseil général, M. Lasneau à Vendôme et M. Blaise à Blois félicitèrent vivement le directeur F. Dudilet, ses animateurs et le conseil d'administration de notre U.D.E.S.M.A. pour les magnifiques résultats obtenus.

Les stages seront reconduits en 88/89 et quatre concerts sont déjà programmés.

Maison de la musique

Elle a ouvert ses portes début janvier 1988 grâce au conseil général. Notre U.D.E.S.M.A. bénéficie dans la Maison Départementale des Sports d'un bureau, d'une salle pour les réunions du conseil d'administration, des services du secrétariat.

Nos rapports avec les responsables : M. Bourdin, président et M. Mazeaud, vice-président sont très courtois et nous apprécions à leur juste valeur les services que nous rendent les deux charmantes secrétaires Mlle Laurenceau Véronique et Baujouan Edwige.

Nous leur exprimons nos très vifs remerciements.

PROJET D'ACTIVITÉS 1988/1989

- Reconduction du programme 87/88 avec renforcement de certaines actions.

- mini-stages : augmentation du nombre des participants.

- Aide pédagogique : développement (lié à l'augmentation de la subvention du conseil général).

- Examens : accompagnement au piano des candidats à partir d'un certain degré.

- Maison de la musique : permanence, création d'une bibliothèque de prêt.

CONCLUSION

Au sein de la Fédération musicale de la région centre, l'U.D.E.S.M.A. 41, reste fidèle à sa vocation d'aide aux écoles et aux sociétés affiliées et, à travers elles au développement de la vie associative par l'apprentissage de la musique.

Notre Union départementale tient à remercier les organismes qui lui apportent leur généreux concours.

Sa gratitude va plus particulièrement au conseil général et à la direction départementale de la Jeunesse et des Sports auxquels elle exprime une fois encore, ses sentiments de profonde reconnaissance.

Questions diverses

Stages de direction : M. Guillet propose que les professeurs d'aide pédagogique plus chevronnés rendent visite à ceux qui le sont moins pour les conseiller.

M. Dudilet propose que ces professeurs viennent assister dans sa classe à un cours et en tirer des leçons.

M. Hénault souhaite qu'un guide de théorie soit élaboré pour les examens et émet le désir que l'an prochain, les lectures de solfège soient imprimées en

plus gros caractères. Il regrette que pour le concert de clôture de Saint-Flour, il ait été obligé de faire seul les invitations et demande qu'une liste type des personnes à inviter soit adressée aux organisateurs.

Seize membres du C.A. sont contactés pour participer au congrès F.M.R.C. à Blois.

La motion rédigée en cours de réunion pour le recrutement des élèves est lue et approuvée à l'unanimité de l'assemblée.

Cette motion sera soumise au congrès régional F.M.R.C. le 23 octobre 1988 à Blois. Elle sera envoyée au journal C.M.F. par le Loir-et-Cher et passera également dans le « Legato ». Elle sera adressée aux parlementaires, conseillers régionaux et généraux, préfet, sous-préfets.

La parole est donnée à M. Mercier, conseiller général, maire de Droué.

M. Mercier est, dit-il, très honoré que sa ville ait été choisie pour le congrès départemental.

Il est tout à fait d'accord pour que l'enseignement musical ait lieu dans les écoles primaires.

Il remercie tous ceux qui travaillent bénévolement (ce qui est de plus en plus rare de nos jours) pour le maintien et le développement de toutes les sociétés musicales et écoles.

L'ordre du jour épuisé, le président, en remerciant de leur présence tous les congressistes, lève la séance à 12 h 30.

Avant de se rendre au vin d'honneur offert par la commune de Droué, le conseil d'administration se réunit pour l'élection du bureau. Sont élus à l'unanimité :

- président : M. Roger Guillet ;
- vice-président : MM. Jean Durand - Raymond Norguet ;
- secrétaire : M. Gilbert Rousseau ;
- secrétaire-adjoint : Mme Marie-Claude Sursin ;
- trésorier : M. François Sursin ;
- trésorier-adjoint : Mme Martine Delon - M. André Fleury ;
- responsable comptabilité aide pédagogique : M. Pierre Coupeau.

U.D.E.S.M.A. 41 Congrès du 25 septembre 88

Motion approuvée à l'unanimité et présentée aux parlementaires, aux conseillers généraux, aux conseillers régionaux, à M. le président du conseil général, à M. le préfet, à MM. les sous-préfets de Loir-et-Cher.

Devenir des écoles musicales en milieu rural

Les responsables des sociétés musicales du Loir-et-Cher (réunis en congrès départemental à Droué le 25 septembre 1988) ont évoqué les difficultés qu'ils rencontrent pour recruter les élèves et surtout maintenir les effectifs au sein de leurs établissements.

Pour favoriser l'éveil de la musique chez l'enfant, les congressistes souhaitent que son enseignement devienne une discipline à part entière au sein de l'éducation nationale. Et ce, dès l'école primaire avec poursuite dans le secondaire.

Les responsables des écoles de musique qui se trouvent éloignés de la préfecture et des deux sous-préfectures, constatent qu'il leur est très difficile de continuer l'enseignement des enfants à partir de 15 ans.

En effet, à cet âge les enfants sont appelés à poursuivre leurs études vers les lycées situés dans les grands centres sus-nommés.

Il en découle très souvent un abandon de la part des élèves ou alors une éducation musicale succincte ; ceci est très décevant pour les bénéficiaires qui gèrent les fonds des dites écoles.

Pour lutter contre la désertion de nos campagnes aussi bien sur le plan musical que pour les autres activités (culturelles ou sportives), les congressistes demandent s'il ne serait pas possible de réaliser une certaine décentralisation des principaux centres éducatifs du département.

Ceci aurait l'avantage de désengorger ces établissements et de redonner un sang nouveau à nos campagnes qui entrent en léthargie.

Congrès F.M.R.C. Blois

La Fédération Musicale de la Région Centre a tenu son congrès annuel à Blois, le dimanche 23 octobre 1988, dans la salle Gaston-d'Orléans du Château, mise à sa disposition par la municipalité.

A la tribune, M. Jack Hurier présidait les travaux, assisté de M. Guillemain, secrétaire général, Mme Fargas, trésorière fédérale, M. Guillet, président de l'U.D.E.S.M.A. 41, qui assurait l'inté-

rim de M. Tartarin, secrétaire général aux examens, hospitalisé.

Parmi les personnalités présentes :

- M. Martin Lalande, conseiller régional, représentant M. Doucet, président du conseil régional ;
- M. Genet, vice-président du conseil général du Loir-et-Cher, représentant M. Gomaere, président ;
- M. Bouvet, adjoint au maire de Blois, chargé de l'enseignement, représentant M. Sudreau, maire de Blois ;
- M. Dortor, conseiller pédagogique et technique de la musique de la région.

Le Président Hurier ouvre la séance par une allocution : « La F.M.R.C. est heureuse de vous accueillir pour la septième fois depuis sa création, et, aujourd'hui, nous recommandons, pour la deuxième fois, la ronde des départements.

En effet, la Fédération Musicale de la Région Centre a vu le jour à Blois, le 28 mars 1982, conformément aux consignes nationales de régionalisation, et surtout, par l'immense travail qu'avait fait notre ami Luc Mallet, pour la réalisation de ce grand projet, avec le président Villatte, et notre ami Henry Petit.

Maintenant, nous devons nous appuyer sur l'œuvre des premiers, pour faciliter l'action, c'est-à-dire, préserver le passé pour préparer l'avenir.

Tel doit être notre objectif

Il faut, inlassablement sur le métier remettre son ouvrage, car c'est le destin de l'homme de toujours recommencer ce que le temps transforme. Suivre l'évolution du langage musical, communiquer, voilà un besoin des plus profonds, et cela, la Musique nous l'apporte.

Le geste du chef d'orchestre rassemble les musiciens. Dès les premières mesures, un climat s'installe, soit de joie, de gaité, de mélancolie, de vitalité, de tristesse. Ne dit-on pas que la musique est l'art d'exprimer l'inexprimable ? , et notre tâche à nous, directeurs de sociétés et d'écoles de musique, de chorales, ou toutes autres formations, est de faire entendre et comprendre à nos élèves les formes sonores, le sentiment musical.

Ces élèves se trouveront à fredonner ou à siffler une phrase musicale. C'est de la mémorisation. Ils n'en trouvent pas la fin, et pourtant, essayent de la terminer. C'est de l'improvisation. L'audition, la mémorisation, l'improvisation ne peuvent que favoriser les capacités intellectuelles.

Pour aider la réalisation de cet enseignement, le conseil régional que je tiens à remercier ici, a compris la difficulté de nos écoles, et nous permet, grâce à sa subvention, d'équiper nos sociétés et

écoles en pianos ; et j'espère que cette aide matérielle importante sera reconduite par le conseil régional en 1989.

Les différents stages que nous proposons, tant au niveau départemental que régional, et aboutissent, soit aux orchestres juniors départementaux, ou à l'harmonie cadette ou estudiantine, permettent aux élèves de découvrir le plaisir de jouer ensemble, et incitent les directeurs à créer un orchestre de jeunes, dans leur école.

Un petit orchestre apprend à l'élève à se maîtriser, à écouter, et à participer à un travail en commun. Il prépare à la vie associative, et dirige ces musiciens vers nos harmonies.

Depuis quelques années, nous avons pu rendre compte de l'évolution de ces dernières, avec un répertoire bien plus adapté, des morceaux spécialement écrits pour ces formations. Un travail important a été fourni par les directeurs et les musiciens, pour que l'image de l'orchestre d'harmonie devienne plus marquante.

Cela est notre but. Nous le devons à un travail assidu de tous.

Il faut que cet ensemble retrouve ses lettres de noblesse, et fasse perdre à beaucoup cette idée de musique populaire au sens péjoratif.

Cela, les directeurs l'ont bien compris, et je les en félicite.

Ce sera ma joie et ma fierté d'avoir maintenu, pendant ma présence, l'amitié qui fleurit à la F.M.R.C., et qui prend sa force dans une fonction et un idéal commun : la Musique.

Pour cela, une seule recommandation, c'est de rester unis. Seule l'union permettra de sauvegarder la spécificité de notre fonction, spécificité qui donne des droits, mais aussi des obligations, justifie la place prééminente que nous occupons.

Saint Exupéry a écrit : « Celui qui porte une pierre doit savoir qu'il construit une cathédrale ». Je souhaite que les membres de notre Fédération s'imprègnent de cette phrase, et nous aident à maintenir le bon fonctionnement de notre grande Fédération ».

Puis M. Guillemain, secrétaire général a présenté son rapport : « Cette année, ce sont nos amis du Loir-et-Cher qui nous accueillent, pour y tenir notre septième congrès, six ans après notre congrès constitutif en 1982, dans cette même ville.

Depuis le congrès de Châteauroux, la F.M.R.C. a connu des joies, mais aussi des peines, puisqu'en janvier, François Villatte nous a quittés.

Est-il besoin de rappeler tout ce que nous lui devons ?

Dès la régionalisation, il a eu la clairvoyance de fonder notre groupement,

et nos sociétés ont été les premières en France, à bénéficier du conseil régional, d'importantes subventions d'investissement.

C'est François Villatte qui a présidé aux destinées de notre fédération dès sa création, et jusqu'au 23 octobre 1983.

Sa compétence fut reconnue au plan national, puisqu'il fut, pendant de longues années, vice-président de la C.M.F.

Une minute de silence fut observée à sa mémoire.

En formation musicale, beaucoup d'U.D. demandent l'allègement du nombre d'épreuves. C'est d'ailleurs le vœu que la F.M.R.C. a exprimé au congrès C.M.F. 1987.

L'an prochain, le bicentenaire de la Révolution sera célébré avec faste, et en particulier à Vierzon, où les responsables de cette ville, avec les concours de la direction régionale Jeunesse et Sports organisent un spectacle grandiose, avec la participation de 300 choristes, et d'un orchestre d'harmonie de 100 musiciens.

Jeunesse et Musique a été contactée pour assurer la partie musicale.

Un point noir cette année, dans nos activités : Il n'a pas été possible d'organiser les mini-stages.

Pour l'an prochain, deux hypothèses sont envisagées :

- décentraliser ces stages au plan départemental ;
- les deux séquences étant bloquées, chaque U.D. accueillerait les mini-stages par roulement.

Nos centres de vacances musicales obtiennent toujours le même succès. Cette année, un seul changement dans leur organisation : la F.M.R.C. a mis fin à sa collaboration avec l'Aroeven.

Vous lisez toujours, je l'espère, notre presse fédérale et confédérale. C'est la F.M.R.C. qui était à l'honneur, dans le numéro 414, de janvier-février, du journal de la C.M.F. Quarante-quatre pages ont été consacrées à nos activités et à la mise en valeur du patrimoine de notre région.

Notre Legato est toujours aussi attrayant, avec les dessins de Véronique, et le labyrinthe musical de Jack Hurier.

Tous les bénévoles qui assurent la dactylographie, la mise en page, les dessins, le tirage, le tri, l'agrafage, l'expédition du Legato ont été à l'honneur dans le n° 24 de mars dernier. Maintenant, nous les connaissons et pouvons dire merci à Françoise, Véronique, Jacques, Armandine, Popaul, Gilbert, François, Christophe, et Rémy, pour l'énorme travail qu'ils accomplissent.

Nous avons pris le relais du groupement, pour déposer, auprès du conseil régional, une demande de subvention, pour l'achat de pianos, et d'instruments coûteux. L'assemblée régionale, voulant privilégier la formation musicale, nous a alloué une subvention, destinée à l'achat de quinze pianos.

Cette année, le congrès C.M.F. a eu lieu à Aix-les-Bains. Notre fédération était représentée par MM. Hurier, Guillemain, Tartarin, Aubert, Gaume, et Mme Fleury.

Jack Hurier est intervenu à deux reprises, au nom de la délégation :

- sur notre inquiétude, en ce qui concerne les relations C.M.F./F.N.U.C.M.U., en région centre ;
- sur la création, dans les examens, de morceaux imposés en batterie jazz.

Notre président honoraire, M. Petit, pour raisons familiales, n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat d'administrateur de la C.M.F., et c'est notre président Jack Hurier qui a été élu pour nous représenter, par 126 voix sur 127 votants.

Nous remercions M. Petit pour le travail qu'il a accompli au sein de notre confédération, et nous savons qu'il a toujours été l'ardent défenseur de nos sociétés musicales et écoles de musique.

Pour mener à bien nos tâches, nous avons bénéficié du concours précieux :

- de la direction régionale et des directions départementales de Jeunesse et Sports ;
- de la direction régionale des Affaires Culturelles ;
- du conseil régional et du conseil économique et social ;
- de M. le préfet de région et les préfets de nos départements ;
- des parlementaires ;
- de MM. les présidents des conseils généraux et de tous les conseillers ;
- de M. le recteur d'académie et des inspecteurs d'académie ;
- des maires et conseils municipaux ;
- du Crédit Agricole.

Au nom de notre fédération, je les remercie de l'aide généreuse qu'ils nous apportent, et qu'ils sont prêts à renouveler. En échange, je les assure que nous mettrons tout en œuvre, pour que la musique connaisse son plein épanouissement dans notre région.

Nos efforts seront particulièrement orientés vers un enseignement musical de qualité, dont pourront bénéficier à la fois les jeunes citadins, et les jeunes ruraux.

C'est une tâche ardue mais exaltante, et la F.M.R.C. est prête à la remplir, afin de conserver sa place dans la vie musicale de la région : la première.



Mme Marielle Fargas a présenté son rapport financier qui, après avis favorable de la commission de contrôle, a été approuvé à l'unanimité.

M. Corbin a regretté l'augmentation de cotisation. M. Borgeais a demandé une cotisation proportionnelle à l'importance des sociétés et dans cette hypothèse, Mme Ducat s'est inquiétée de ce que serait la cotisation des écoles de musique.

Après ces interventions, les cotisations sont adoptées à l'unanimité.

En l'absence de M. Tartarin, secrétaire fédéral aux examens, c'est M. Guillet qui a présenté le bilan des examens 1988.

Il est impossible d'établir des comparaisons entre les résultats des six départements, mais il est indéniable que c'est la formation musicale qui pose le plus de problèmes.

La C.M.F. a abaissé le seuil d'ascendance. C'était le souhait de la F.M.R.C. Il est exaucé.

M. Pilate souhaite organiser les examens suivant deux orientations : un cycle court et un cycle long.

M. Laperche a présenté le rapport de la commission batterie-fanfane. La C.M.F. imposant le solfège normal pour les instruments de batterie-fanfane, la commission propose, à titre transitoire, deux options : Solfège normal ou solfège spécial B.F., au choix du directeur de la société.

Le stage B.F. de Romorantin a eu lieu le 20 mars 1988. Soixante-dix-sept stagiaires ont participé à ce stage. En 1989, il aura lieu le 12 mars.

La F.M.R.C. propose la création d'un brevet régional de moniteur tambour ou clairon, et d'aide moniteur tambour ou clairon.

Il est demandé à la C.M.F. de créer ce diplôme de brevet qui serait national, la F.M.R.C. organisant à son échelon, un certificat.

Le rapport de la commission chorale a été présenté par M. Quessard. La célébration du bicentenaire de la Révolution, la réussite des chorilèges de Vierzon, sont des réussites qui ne doivent pas occulter les préoccupations auxquelles doivent faire face nos ensembles vocaux : stages de formation, rencontres qui sont indispensables au développement de nos chorales.

M. Duchet a rappelé les objectifs des centres musicaux de vacances, et a souhaité qu'un esprit fédéral permette à la F.M.R.C. de devenir une entité. La formation des jeunes, acquise dans les séjours musicaux, permet aux harmonies de compter dans leurs rangs des éléments dynamiques qui aideront à la préparation d'une évolution positive.

L'Harmonie Estudiantine va fêter, en 1989, son 20^e anniversaire. Il sera vraisemblablement fait appel aux anciens stagiaires, pour qu'ils participent à un grand rassemblement qui aura lieu, à l'issue du concert de retour, donné en matinée et non en soirée.

Au chapitre des questions diverses, M. Benetreau a demandé l'étude d'un statut des professeurs. Le président Hurier a informé les congressistes de la tenue, les 3 et 4 juin 1989, des 24 heures de l'accordéon non stop à Chartres. La C.M.F. demande la participation d'un orchestre junior de préférence, à la célébration du bicentenaire de la Révolution à Paris, en septembre 1989.

Le congrès 1989 a été fixé au dimanche 22 octobre 1989, en Eure-et-Loir.

Dans son allocution, M. Martin Lalande a souligné les difficultés que rencontrent les sociétés rurales, surtout en matière d'éducation musicale, et a souhaité que des regroupements intercommunaux se réalisent. Il a fait état des bonnes relations qui existent entre le conseil régional, et la F.M.R.C., en citant le plan d'achat d'instruments de musique qui a duré onze ans.

M. Dortot a annoncé la création d'un centre polyphonique dans notre région.

A l'issue du Congrès, le C.A. a élu son bureau :

- Président : Jack Hurier ;
- Secrétaire général : André Guillemain ;
- Secrétaire adjoint : Rémy Riguet ;
- Trésorière : Marielle Fargas ;
- Trésorier adjoint : Michel Boisard ;
- Secrétaire aux examens : Albert Tartarin.

Les congressistes ont été conviés à un vin d'honneur présidé par M. Bouvet, adjoint au maire, et à un repas amical pris sur les lieux du congrès.

A 16 heures, un magnifique concert fut donné par deux formations du Loir-et-Cher :

- l'orchestre départemental junior, sous la direction de Frédéric Dudilet interpréta : « Jésus-Christ Supers-tar », « Thème d'orgue », « Couleurs d'harmonie », « Give us peace », « Musique à la carte », « Instant concert ».
- l'harmonie municipale de Blois, direction Yvon Bachy joua : « Défilé fédéral », « Préludes pour ma ville », « Ouverture texane », « Le tambour

maître », « Danse des clarinettes », « They went that away », « The clairman », « Fox from the north », Blois 87.

Congrès départemental à Illiers-Combray

Le dimanche 25 septembre, les 49 sociétés et écoles de musique d'Eure-et-Loir ont tenu leur congrès annuel, à Illiers-Combray.

Après l'accueil des congressistes, et un petit déjeuner fort apprécié, le président Jack Hurier a procédé à l'appel des sociétés.

Puis, ouverture d'une assemblée générale extraordinaire, afin de changer la dénomination de l'Union Départementale, qui s'appellera maintenant « Union des Ecoles et Sociétés musicales d'Eure-et-Loir » (U.D.E.S.M.A. 28). Cette modification du titre premier article 1 des statuts est adoptée et paru depuis dans le journal officiel.

Le président ouvre les débats par une allocution : « Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui pour le 21^e congrès de l'Union des Sociétés Musicales d'Eure-et-Loir. Ce rassemblement annuel des différentes écoles et sociétés de musique de notre département est d'une grande importance.

Il nous permet de faire le point d'une année de travail. Il renforce les liens étroits qui unissent écoles et sociétés, et fait prendre conscience du rôle que vous jouez, pour l'éducation musicale et culturelle de nos futurs musiciens.

En effet, la formation musicale est en pleine évolution, et, si nous voulons garder notre audition auprès des pouvoirs publics, il est nécessaire de toujours se remettre en cause, pour suivre cette progression pédagogique de la formation musicale qui est présente dans le cursus des études.

L'audition, la mémorisation, l'improvisation, ne peuvent que développer les capacités intellectuelles.

Pour aider à la réalisation de cet enseignement, le conseil régional, que je tiens à remercier ici, a compris la difficulté de nos écoles, et nous permet, grâce à sa subvention, d'équiper nos sociétés et écoles en pianos ; et j'espère que cette aide matérielle importante, sera reconduite par le conseil régional, en 1989.

Pour les instrumentistes, il est agréable de se produire en public. Pour cela, il est nécessaire d'organiser des auditions d'élèves, et surtout de les accompagner au piano, pour rompre le travail solitaire. Il est actuellement plus agréable de jouer à deux ou en groupe. Un petit orchestre apprend à l'élève à se maîtriser, à écouter, et à participer à un

travail commun, où chaque musicien a sa responsabilité. Il prépare à la vie associative, et dirige les musiciens vers nos harmonies. Ces sociétés sans lesquelles une fête n'en est plus une, sont le reflet de la liesse populaire, mais elles peuvent aussi, par les concerts qu'elles donnent, être le vibrant défenseur de la musique, car, là aussi, l'évolution se fait sentir.

Les harmonies peuvent maintenant accéder à de nombreuses pièces de répertoire, par des orchestrations modernes mieux adaptées, et aussi par des morceaux spécialement écrits pour ces formations, par des compositeurs de grand talent. Cela, les directeurs l'ont bien compris, et je les en félicite.

Je voudrais remercier tout particulièrement le conseil général, ainsi que Jeunesse et Sport, qui, grâce à leurs subventions, nous aident à la réalisation de notre programme culturel.

Je remercie également les personnes qui nous ont fait le plaisir d'assister à cette assemblée générale, et j'exprime tout particulièrement ma gratitude aux membres du conseil d'administration, aux bénévoles qui assurent nos stages, et contribuent au bon fonctionnement de notre Union Départementale. »

Le président demande l'approbation du compte rendu du congrès 1987. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral

Le nombre des sociétés affiliées à l'Union Départementale est de quarante-neuf. Pour l'exercice 87-88, le conseil d'administration a tenu, depuis le congrès de Bonneval : Sept réunions de bureau ou commissions, dix réunions à la F.M.R.C., une journée pédagogique. Les centres d'examen, dont l'Ecole Nationale de Musique de Chartres et le Conservatoire d'Orléans, le congrès régional à Bourges, trois stages de perfectionnement d'orchestre, un stage Jeunesse et Musique (orchestre débutant), trente-quatre concerts de l'orchestre Junior, deux concerts de l'orchestre débutant, et un festival à Voves.

Ceci représente de nombreux déplacements pour la plupart des membres du conseil d'administration, et je les en remercie vivement. Toutes ces manifestations se sont déroulées dans la plus parfaite harmonie, et avec une grande compréhension de tous.

Examens fédéraux :

Mille huit cent cinquante-neuf élèves ont passé, en 1988, les examens de fin d'année scolaire, répartis dans les différents centres comme suit :

- niveaux débutants 1 et 2, préparatoires 1 et 2 ; dans les écoles de musique, avec un ou plusieurs membres extérieurs à l'école ;

- d'élémentaire 1 à moyen : à l'École Nationale de musique de Chartres, le 11 juin ;
- niveau supérieur : au Conservatoire d'Orléans, le 24 avril.

Cette année, trente-trois sociétés et écoles ont présenté des élèves.

Toutes les sociétés et écoles de musique devraient prendre conscience de l'utilité de ces examens, et venir nous rejoindre, car c'est par le nombre toujours grandissant des élèves, que nous prouverons l'utilité et l'efficacité de l'enseignement musical dans notre département.

Ces examens ont été faits avec des textes édités à l'échelon national, par la Confédération Musicale de France, et se sont passés de façon très sérieuse, avec l'aide de professeurs et instrumentistes compétents.

Séjours musicaux et de vacances (stages) :

Ces séjours ont été suivis très régulièrement par des élèves musiciens qui avaient envie de travailler, et là, je pense que c'est facilement vérifiable. Il suffit d'écouter l'orchestre junior d'Eure-et-Loir.

Un chiffre peut vous donner aussi la participation des élèves à ces séjours musicaux, avec un total de 1.574 journées stagiaires.

Si l'Union Départementale peut supporter ces stages de formation musicale, c'est bien grâce aux subventions que veulent bien nous accorder le conseil général d'Eure-et-Loir, ainsi que le ministère Jeunesse et Sport, et aussi une part non négligeable : les moniteurs sont **tous bénévoles**, ainsi que les personnes chargées du service, du secrétariat, de la cuisine et autres. Je

Il est nécessaire de signaler le bien de ces rencontres entre élèves musiciens, qui, aussi bien sur le plan humain que musical, créent des liens d'amitié, et croyez-moi, il faut vivre ces journées de travail, pour se rendre compte que l'orchestre junior est une grande famille.

Le travail d'orchestre est un travail en commun ; chacun a sa responsabilité pour l'élaboration du programme, et la réussite finale de cet ensemble qui est le concert.

Prestations et concerts :

- 31 octobre : Courville, salle Pannard, orchestre junior, formation 87 ;
- 14 avril : Le Pouget (Hérault), orchestre junior, formation 88, avec la participation des chorales du Pouget et de Plaisan ;
- 7 mai : Yèvres, orchestre junior avec la participation de la chorale de Châteaudun ;
- 28 mai : Bû, orchestre junior ;

- 25 juin : Voves, festival départemental ;
- 7 juillet : Courville, maison de retraite, orchestre débutant ;
- 9 juillet : Courville, salle Pannard, orchestre débutant (fin de stage).

Journée pédagogique :

Le samedi 10 septembre, les responsables des écoles de musique se sont réunis à l'école municipale de musique de Courville, pour faire le bilan des examens 1988 dans le département, et préparer la nouvelle année scolaire.

Une discussion fort courtoise a été engagée entre les différents responsables et des observations très pertinentes ont permis, nous le pensons, de préparer efficacement la rentrée 1989.

Il a été prévu de reconduire les centres d'examens de 1987.

Les examens 1989 seront ceux du programme de la C.M.F. donné à l'échelon national.

Il a été fait quelques remarques sur ce programme, et sur l'organisation ;

- progression trop rapide entre débutant 2 et préparatoire 1 ;
- pour les dictées de phrases, que les extraits soient un peu plus longs (une seule phrase au lieu de deux), mais avec une tonalité bien définie ;
- éviter l'anacrouse ;
- dictées rythmiques : des cellules un peu trop longues ;
- pour les dictées d'intervalles et d'intervalles enchaînés, il a été proposé de supprimer la demande de qualification de ces intervalles, ce qui fait une deuxième épreuve théorique ;
- pour la théorie, supprimer les questions à tiroirs.

Il est demandé instamment que le solfège chanté, et les morceaux soient accompagnés au piano, pour un apprentissage sérieux et préparer les élèves à la musique d'ensemble.

Pour tous les niveaux, les questionnaires, dictées et autres épreuves écrites seront corrigées les 12 et 13 juin 1989, à l'école municipale de musique de Courville.

Il a été demandé que, sur le procès-verbal, le nom des examinateurs figure en remplacement de celui des professeurs.

Le rapport moral de Mme Billard est adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

M. Boisard, trésorier départemental, a présenté le rapport financier de l'exercice. MM. Haricot et Besnard, commissaires aux comptes, ont examiné les factures, et constaté la parfaite concordance des chiffres figurant au bilan pré-



senté, avec ceux des livres de comptabilité et du compte bancaire. La commission peut assurer la parfaite régularité des comptes de l'association, et félicitant M. Boisard, elle demande l'approbation du rapport financier. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Activités de la commission jeunesse (depuis le congrès de Bonneval le 27-09-1987)

Saison de l'orchestre junior 1987-1988.

Les limites de cette saison sont maintenant bien définies : Début aux vacances de Toussaint, après le concert donné à Courville par l'orchestre de l'année précédente, et la fin de la saison, donc, par le concert de clôture à Courville.

Le stage de Toussaint se partage en deux parties :

- le premier jour, répétition et concert des anciens musiciens de l'orchestre ;
- les deuxième et troisième jours, mise en chantier du nouveau programme avec les nouveaux musiciens, 1^{re} session : 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 1987, à Courville.
- 31 octobre : Concert de clôture à Courville, salle Pannard ;
- les deux jours suivants, le nouveau programme a été mis à l'étude.

Les pièces proposées étaient d'une difficulté certaine, mais les jeunes musiciens, d'un bon niveau, pouvaient les aborder sans trop de problèmes.

« Petite Sérénade », de Serge Lançen.

« Ouverture et Fantaisie de Mireille », de Gounod, arrgt Quod ;

« Dans l'Egypte Mystique », de Ketelbey.

« The Wise Teddy Bear », de Legrady.

« Bricusse and Newley on Broadway », arrgt Barker.

« Mancini Spectacular », arrgt Barker.

« Herb Alpert Selection n° 1 », arrgt Hautvas.

Les stagiaires provenaient de neuf sociétés musicales du département : Auneau, Bû, Brou, Courville, Cloyes, Châteaudun, Chartres, Arrou, Senonches.

La direction de l'orchestre était assurée par Jack Hurier, Pierre Gautier et Jean-Claude Fargas. L'encadrement était confié à des moniteurs qui, de plus en plus, sont ou formés, ou en formation, pour obtenir le B.A.F.A., délivré par Jeunesse et Sports.

Au cours de ce séjour, le jour de Toussaint, les jeunes musiciens et leurs professeurs sont allés se recueillir sur la tombe de Michel Villette, décédé accidentellement, lors du séjour au Pouget, à Pâques 1987. Une plaque de marbre et des fleurs ont été offertes et déposées à cette occasion, par les musiciens de l'orchestre.

2^e session : Les 19, 20 et 21 février 1988 à Courville.

Le travail de détail a été repris, ainsi que la mise au point de l'ensemble de l'orchestre.

Les jeunes musiciens ont pu écouter les enregistrements des œuvres travaillées au cours de la 1^{re} session.

M. Chauvin, délégué de l'A.D.I.A.M. 28, s'est déplacé spécialement, pour assister à la dernière répétition d'ensemble, et filmer l'orchestre en vidéo.

3^e session : du 3 au 16 avril 1988 au Pouget (Hérault).

Ce séjour était le 9^e organisé par l'Union Départementale, mais, cette année, quelques changements importants ont eu lieu.

Tout d'abord, changement de transporteur. M. Tessier ayant pris sa retraite et vendu son entreprise, l'Union Départementale s'est adressée aux transports Derache de Yèvres.

Ensuite changement d'hébergement. La commune du Pouget ayant fait construire un magnifique Campotel, les stagiaires ont pu bénéficier de cette nouvelle structure d'accueil. Le bâtiment de forme octogonale, est constitué de douze logements pour cinq personnes entourant une cour centrale.

Une vaste salle polyvalente permet d'y organiser répétitions et veillées.

Le Campotel avait été loué entièrement pour l'orchestre. Cette solution est beaucoup plus satisfaisante que l'hébergement à Gignac. Les musiciens s'y sentent plus chez eux, et la proximité du village évite des déplacements en car nombreux et fatigants.

Cet hébergement en petites chambres ne pose pas trop de problèmes de surveillance, et permet aux stagiaires de faire leur travail scolaire, leur courrier, sans problèmes.

La salle polyvalente n'étant pas assez grande pour contenir tous les musiciens, les répétitions d'ensemble ont eu lieu à la salle des fêtes du Pouget.

Le travail de détail s'est déroulé également dans la salle des mariages et dans la salle des associations, ou bien à l'extérieur, le temps cette année, ayant été assez beau.

L'emploi du temps était divisé en deux parties : travail musical et activités de découverte du pays.

Le thème de cette année était basé sur « Mireille », de Frédéric Mistral.

Le matin, de 9 heures à 12 heures, répétitions de détail avec les professeurs.

Répétitions d'ensemble en début d'après-midi, l'autre partie de l'après-midi étant réservé aux excursions, ou à des promenades, pour faire connaître aux stagiaires les différents aspects de la région.

C'est ainsi que les jeunes ont pu visiter : Les grottes de Clamouze, Saint-Guilhem-le-Désert, Mourèze, le lac du Salagou, Pezenas, et ont pu faire une promenade à Sète.

Le dimanche 10 avril a été réservé à une grande excursion avec pique-nique. Les musiciens d'Eure-et-Loir ont pu aller sur les pas de F. Mistral à travers la Provence et la Camargue, sur les lieux où le poète a situé l'action de son chef-d'œuvre.

Tout d'abord, visite du petit village de Vallabrègues, d'où Vincent était originaire, puis pèlerinage à Maillane, avec visite de la maison de Mistral, et où certains sont allés se recueillir sur sa tombe.

Le pique-nique avait lieu près des Antiques, à la sortie de Saint-Rémy-de-Provence.

L'après-midi était consacré tout d'abord à une longue visite des Baux-de-Provence, et du Val-d'Enfer, pour voir la grotte de Taven. Enfin, après avoir traversé Arles et la Camargue, la journée s'est terminée en apothéose aux Saintes-Marie-de-la-Mer.

A la fin du séjour, un concert a été donné, le 14 avril, avec la participation des chorales du Pouget et de Plaissan, venues plusieurs fois répéter trois cœurs extraits de « Mireille » étant entrecoupés de textes récités, extraits de l'œuvre de Mistral. A la fin de la première partie, le public debout entonnait « La Coupo Santo », le fameux hymne provençal écrit par Mistral.

M. Chauvin s'est déplacé au Pouget, pour assister à ce concert.

Concerts de retour de stage à Yèvres et à Bû

Au retour en Eure-et-Loir, l'orchestre a donné deux concerts, le 8 mai à Yèvres, avec la participation de la chorale « Arc-en-Ciel » de Châteaudun, dirigée par Jacky Descamps, et le 27 mai, à Bû.

Le texte de Mistral était dit par Pierre Chaillou, Marie-Laure Caron, et Laurent Beaugendre (à Bû, Jean Dunas remplaçait Pierre Chaillou).

Concert à Courville

Le prochain et dernier concert de la saison se déroulera à Courville, le dimanche 30 octobre à la salle Panhard.

La nouvelle saison commencera dès le lendemain, avec la mise en étude du nouveau programme.

Stage jeunesse et vacances en Région Centre

Ce séjour s'est déroulé à Courville, du 1^{er} au 9 juillet, dans le cadre « Jeunesse et vacances en Région Centre », avec la participation de la direction départementale Jeunesse et Sport.

Trois thèmes étaient abordés :

- initiation musicale ;
- approche instrumentale ;
- initiation à la musique d'ensemble.

Quarante stagiaires ont suivi assidûment ce séjour, et ont découvert le travail d'ensemble, ainsi que les joies de l'orchestre. Ils étaient venus de : Auneau, Arrou, Cloyes, Courville, Nogent-le-Rotrou, Senonches, et Voves.

L'école municipale de musique de Courville était mise à leur disposition, grâce à la municipalité qui en avait autorisé l'ouverture, pendant cette période de vacances.

L'encadrement bénévole était assuré par : Jack Hurier, directeur du stage, Gérard Debono, vice-président de l'U.D.E.S.M.A. 28, Sandrine Riguet, Magali Esnault, Frantz Gérard, Alain Billard, Véronique Castelain. Rémy Riguet occupait les fonctions d'assistants sanitaires.

Le vendredi 1^{er} juillet, arrivée à Courville à 9 heures. Installation dans les dortoirs, puis, vers 10 heures, première répétition d'ensemble, afin de choisir et sélectionner les morceaux possibles à interpréter par cet orchestre débutant.

A 14 heures, répétition d'ensemble, afin de déterminer la sélection des morceaux.

A 16 h 30 goûter, puis détente.

Chaque après-midi, une activité différente était proposée. Les jeunes musiciens ont pu ainsi aller deux fois à la piscine, se promener, aller à la pêche...

Le mardi 5 juillet, une visite du conseil général d'Eure-et-Loir fut proposée et guidée par M. Bisard, maire de Courville et vice-président du conseil général, qui répondit volontiers aux nombreuses questions posées par les jeunes. Puis visite de la cathédrale de Chartres, et promenade dans les vieux quartiers de la ville.

Le jeudi 7 juillet, départ à 8 heures, pour Paris.

Après avoir traversé les artères principales de la capitale, visite de la basilique de Montmartre, puis promenade place du Tertre.

A midi, pique-nique au pied de la Tour Eiffel.

A 14 heures, rendez-vous à l'Opéra, où les jeunes, divisés en deux groupes, en firent la visite guidée complète. Ils purent ainsi aller dans les sous-sols, voir les machineries des décors, sur la scène, dans la fosse d'orchestre et au foyer de la danse, entre autres.

Le vendredi 8 juillet, pour le plus grand plaisir des personnes âgées, les stagiaires donnèrent leur premier concert à la maison de retraite de Courville, où leur fut ensuite offert un goûter.

Chaque soir, une animation différente leur était proposée : avant le repas du soir, le film vidéo pris dans la journée, grâce au matériel prêté par Jeunesse et Sport, était projeté, permettant de corriger certains défauts de justesse ou de mauvaise tenue de l'instrument.

Après le repas, place était aux jeux de sociétés, promenades, séances de cinéma...

Le samedi 9 juillet, dernière répétition, le matin, afin de régler les derniers détails du concert, qui fut donné à la salle Pannard, à 15 heures.

Le programme était très varié, et présenté par les stagiaires eux-mêmes :

- « Regimental Drummer », de Davis ;
- « Little Suite », de Bartok ;
- « The Young Amadeus », de Parker ;
- « Sunrise Valse », de Davis ;
- « Country Boys », de Erickson ;
- « Disco Party », de Ployhar ;
- « Say You, Say Me », de Richie ;
- « Flûte Magic », de Taylor ;
- « Don't Look That Blue Again », de Van Delft ;
- « One », de Hamlich et Kleban ;
- la chanson « Oh ! Cœur de France », spécialement composée par Jack Hurier, pour la région Centre, fut interprétée par les stagiaires, et accompagnée au piano.

La salle Pannard était bien remplie. Nous avons remarqué la présence de M. Bizard, maire de Courville (qui nous rendit plusieurs fois visite, pendant le séjour), ainsi que celle de ses adjoints.

Les parents furent tous très agréablement surpris des progrès musicaux de leurs enfants, et, par leurs applaudissements, réclamèrent un morceau supplémentaire. « One » fut joué en rappel.

Le concert fut filmé intégralement en vidéo.

Ce stage sera reconduit l'an prochain, et les jeunes musiciens ravis de leur séjour, ont fait des échanges d'adresses, et se sont déjà donné rendez-vous pour juillet 1989.

Autres stages organisés dans la région.

La Fédération Musicale de la région Centre, propose deux séjours musicaux de vacances, l'un à Saint-Flour, l'autre à la Rochelle, pendant les vacances d'été.

Un seul musicien d'Eure-et-Loir a participé au séjour de Saint-Flour.

Il est regrettable que d'autres jeunes d'Eure-et-Loir ne profitent pas de ces propositions de vacances musicales, qui sont cependant d'un très grand intérêt.

La Fédération Musicale de Basse-Normandie accepte toujours de recevoir des musiciens d'Eure-et-Loir dans ses stages. Malheureusement, ces séjours sont organisés maintenant aux petites vacances scolaires, et si Jean-Claude Fargas a pu encore diriger le stage d'orchestre à Bernières-sur-Mer et Caen, aux vacances de Toussaint 1987, avec Jacky Descamps, les vacances de février n'étant pas aux mêmes dates que celles de l'académie Orléans-Tour, aucun musicien d'Eure-et-Loir n'a pu assister à ce séjour, qui était la suite et la fin de celui de Toussaint.

Il est probable qu'il sera très difficile, pour les musiciens d'Eure-et-Loir de fréquenter ces stages.

Un stage d'accordéon a été organisé par Mme Claudine Aucher, à Chartres.

Comme vous pouvez le constater, les activités proposées aux jeunes musiciens d'Eure-et-Loir sont nombreuses et variées. Nous espérons qu'elles intéresseront les jeunes de vos sociétés, et que vous saurez les convaincre de venir y participer. Ils y trouveront des camarades sympathiques, et des professeurs qui leur proposeront de quoi s'enrichir culturellement et musicalement.

Le rapport de M. Jean-Claude Fargas est approuvé à l'unanimité.

Composition du bureau :

Président	: Jack Hurier
Vice-président	: Gérard Debono ;
Vice-président	: J.-C. Fargas ;
Secrétaire	: Véronique Caste-lain
Secrétaire adjointe	: Marguerite Bil-lard ;
Trésorier	: Michel Boisard ;
Trésorier adjoint	: Philippe Beccau.



Candidats nouveaux élus : M. Jacques Jules (en remplacement de M. Pierre Gautier démissionnaire). Mme Michèle Julien (en remplacement de M. Max Ambrosi démissionnaire).

Divers

Le prochain congrès 1989, est fixé au 17 septembre 1989, à Senonches.

Deux journées « non stop » d'accordéon sont prévues, les 3 et 4 juin 1989, à Chartres, dans le cadre « Rencontres Européennes d'Accordéon ».

Ce congrès arrive à son terme.

Le président Jack Hurier prend la parole, pour remercier toutes les personnalités présentes, la municipalité d'Illiers-Combray qui a mis à disposition les moyens matériels pour le développement de cette manifestation, ainsi que les directeurs et professeurs de musique qui se sont dérangés.

Un vin d'honneur fut offert par la municipalité à tous les congressistes. Après un repas amical pris en commun, l'Harmonie d'Illiers-Combray, sous la direction de Philippe Beccau donna un concert d'une haute tenue musicale.

Orchestre d'harmonie de Saint-Jean-de-Braye

Depuis plus de 130 ans maintenant l'orchestre d'harmonie de Saint-Jean-de-Braye participe avec son 12^e directeur, M. Miguel Bernast, au rayonnement de la musique d'harmonie, dans sa région, et au-delà.

Ce printemps 88 fut particulièrement bien rempli et mené à bon terme, avec d'excellentes prestations. Tout d'abord, le concert traditionnel de printemps du 26 mars permit aux abray-siens d'entendre successivement :

- « Corsica » de Fr. Menichetti ;
- « Mireille » (ouverture) de Ch. Gounod ;
- « La Dame Blanche » (ouverture) de Boieldieu ;
- « La Marche des Mousquetaires Noirs » de J.-B. Lulli ;
- « Memory » (comédie musicale américaine) de L.-P. Webber ;
- « La Housarde » (valse militaire), de L. Ganne ;
- « Je t'appartiens » (chanson), de G. Bécaud ;
- « La Marche des Héros » (générique de feuilleton télévisé), de J. Fielding ;
- « Le Défilé Brésilien » (folklore), arrg

- de S. Nortiz ;
- « La Marche des Dragons » de R. Jager ;
- « Rock'n Roll Explosion » arrgt de J. Nowak ;
- « The Muppet's Show Theme » de J. Henson et S. Pottle.

Mais, cette année, deux autres temps forts exceptionnels réunissaient les musiciens.

Le vendredi 13 mai, l'orchestre d'harmonie participait aux fêtes du jumelage de sa ville avec une ville allemande du Bade-Wurtemberg, Pfullendorf, sise à quelques kilomètres au nord du lac de Constance. C'était l'occasion pour notre société de recevoir la Stadtmusik de cette ville, et de donner avec elle, un grand concert de gala.

Premier en scène, l'orchestre d'harmonie de Saint-Jean-de-Braye donnait :

- « La Marche du Souvenir », de R. Cardon ;
- « La Dame Blanche » (ouverture), de Boieldieu ;
- « La Housarde » (valse militaire), de L. Ganne ;
- « Rock'n Roll Explosion », arrgt de J. Nowak.

La Stadtmusik de Pfullendorf, dans un répertoire de musique traditionnelle et populaire de son pays et de sa région, poursuivait ce concert, sous la baguette de son directeur M. Max Serazio. Enfin, les quelque 120 musiciens regroupés jouaient ensemble :

- « Vieux Camarades », de C. Reike ;
- « Hymn of Friendship », de M. Van Delft ;
- « La Marche des Dragons », de R. Jager ;
- « Hymne Européen - Ode à la Joie » de L. Van Beethoven.

La salle des sports de Saint-Jean-de-Braye, admirablement décorée et transformée, pour un soir, en salle de concert, par les services municipaux et des fleuristes compétents, se révélait bien petite, pour accueillir un nombreux public enthousiaste, qui reprit debout et en chœur, l'« Ode à la Joie » donnée en bis.

Le lendemain matin, la cérémonie protocolaire du jumelage réunissait une nouvelle fois les deux formations musicales, pour les hymnes nationaux et européen, cette fois-ci chantés par la chorale abraysienne La Cantarelle. Ces fêtes du jumelage permirent à de nombreux abraysiens de découvrir la qualité musicale de son orchestre d'harmonie.

Un mois plus tard, les 11 et 12 juin, c'était la participation au Concours Festival national de Musique, à Fourmies, organisé par la Fédération Régionale Nord-Pas-de-Calais.

Notre musique présentait sa batterie-fanfare en 2^e division, 1^{re} section. Le

morceau imposé « Mister Boom », de G. Devaux, le morceau au choix « Chamadelle », de A. Trémine, sonneries et marche tambour, brillamment interprétés permettaient à notre batterie d'obtenir un prix ascendant. L'harmonie, classée en 1^{re} division, 1^{re} section, se maintenait dans son classement, avec un premier prix pour son morceau imposé « Prélude pour ma Ville », de M. Faillenot, et son morceau au choix « Ouverture en Ut », de Catel.

L'autre œuvre travaillée était « Rhapsodie Française », de P. Devevey et P. Poutoire. Des coupes, prix spéciaux et récompenses diverses, venaient en plus récompenser les musiciens pour leur travail. Le matin, l'orchestre d'harmonie donnait aussi un concert pour la messe, avec, entre autres, l'œuvre de S. Lancen : « Ouverture pour un matin d'automne ».

L'après-midi, c'était le festival où, après une aubade dans un quartier, un court défilé en ville, sans doute plus de 3.000 musiciens se retrouvaient sur le stade de Fourmies, pour les morceaux d'ensemble.

Tous les musiciens de Saint-Jean-de-Braye garderont un excellent souvenir du court voyage dans le Nord, pour la parfaite organisation d'une telle manifestation et le chaleureux accueil de nos hôtes.

La saison 87-88 devait se terminer par le concert à Saint-Jean-de-Braye, lors de la fête du bourg et du festival théâtre, le 25 juin.

Ce fut un concert de détente, où tous les morceaux de musique légère de la saison furent repris, avant le spectacle pyrotechnique, qui fut donné, ce soir-là.

Fort de ses 65 musiciens, l'orchestre d'harmonie de Saint-Jean-de-Braye, dont la relève est en partie assurée par les jeunes musiciens formés à l'école de musique, doit poursuivre sur sa lancée, et faire connaître Saint-Jean-de-Braye, par ses diverses animations musicales.

Languedoc-Roussillon

BÉZIERS

Fête de la Sainte-Cécile :

Toute une journée sous le signe de la musique

Le comité des Fêtes de la ville de Béziers que préside M. Pierre Bouys adjoint au maire avait mis au point un programme en faveur de la Sainte-Cécile pour toute la journée. A partir de 10 heures ce fut le défilé des Péna Los Biterres, Les majorettes rouge et or, La Péna Arc-en-Ciel, Péna Lous Camelous, Les Etoiles du Rail, la Band Los Loros tandis que la Lyre Biterroise se produisait en l'église de la Sainte-Famille, la

Péna du Languedoc en la basilique Sainte-Aphrodise, l'université du Tiers-Temps, en l'église Sainte-Thérèse. La Chorale des petits chanteurs de la Trinité en l'église Saint-Joseph, l'ensemble de cuivres du conservatoire municipal en la cathédrale Saint-Nazaire à 11 h 30. En l'hôtel du Lac en présence de M. Pierre Bouys, président du Comité des Fêtes et adjoint au maire, de M. le député A. Barrau et de M. René Portes président régional des sociétés musicales avait lieu la remise des décorations.

Péna biterroise rouge et or. Médaille de bronze de la Fédération : Mlle Christelle Galtier, Mlle Magalie Galtier. Médaille d'argent de la Fédération : Mlle Nathalie Fuentes, Mlle Lindi Mola.

Péna Arc-en-Ciel. Médaille de bronze de la Fédération : Mme Nadine Gill, Mme Monique Gadbin. Médaille d'argent de la Fédération : M. Alain Gil, M. Gérard Piguët. Médaille dorée de la Fédération : M. Christian Clément, M. Frédéric Sune.

Les Étoiles du Rail. Médaille de bronze de la Fédération : M. Thierry, M. Stéphane Capdelaire, M. Laurent Nazon. Médaille d'argent de la Fédération : M. Yvan Bousquet, M. Patric Encels, Mlle Claire Liguory.

Los Biterres. Médaille d'argent de la Fédération : M. Christian Clément.

C'est au palais des congrès qu'avait lieu le concert de la Sainte-Cécile en présence de 1.200 personnes sous la présidence de M. Pierre Bouys représentant M. Georges Fontès, maire de Béziers de M. Barrau, député, M. R. Portes, président des sociétés musicales de MM. L. Miechamp, L. Bolle, A. Galy, membres de la Fédération. M. Fromentin, directeur du Conservatoire de Musique. Le programme était présenté par Mme Céline Garcia, professeur d'art dramatique au conservatoire de musique de Béziers. Pour débiter l'Estudiantina biterroise, sous la direction de M. Gérard Mazet dans « Le Pas de la Mule », de Lorin, arrangé par M. Mazet, « La Fête à Séville », valse, arrangée par M. Mazet, de Francis Lopez. Avec la Lyre Biterroise, sous la direction de M. J. Henric « La Danse du Diable », de J. Kenyon, « Sarabande », de J.-S. Bach et « Invention », de P. Scheffer. La Chorale de l'université du Tiers-Temps dirigée tour à tour par M. Jalabert et Mme Thomas avec au piano électronique Mme Verlaguet et au violon M. Philippot, « Do, Ré, Mi », Fantaisie de Warmick, « Les yeux Noirs », de Robert Swing, « Si mes Yeux », d'Etienne Daniel, et « La chanson d'ici », de Gillespie.

le Big-Band du conservatoire de musique de Béziers, sous la direction de Jean-Marie Vrech, interpréta : « All the Things you are », de S. Kern, « Mercy,



mercy », de S. Zawinul, « Lazy day », de Toshiko Akiyoshi et « A night in Tunisia », de D. Gillespie. D'ailleurs le duo de trombones fut justement bissé.

La chorale des Petits chanteurs de la Trinité sous la direction de M. l'abbé F. Penalba avec ces cinquante choristes allant de 10 ans à 60 ans interprètent : « Tece Voda Tece », berceuse tchèque de Podgorny, « Le Vigneron », de Carlo Bolckler et « Exsultate Deo », de Scarlatti. L'apothéose de ce grand concert fut proposé par la musique militaire de la 54^e division militaire sous la direction de son nouveau chef de 1^{re} classe qui a pris la direction des 52 exécutants, (le capitaine Lison qui vient de la Légion a déjà participé au festival militaire en juin dernier) interprétèrent : « Trois Jeunes Tambours », arrangement Serres, « Le premier mouvement du concerto pour deux trompettes » de Vivaldi, arrangement Lison, solistes : caporal-chef Bernard et le caporal Bely, et les quatre mouvements des batteries de l'Empire avec champ d'honneur : « Marche d'Austerlitz », « Marche des Eclipsés », « Rigodon d'Honneur », « Le Boléro militaire » de Devogel avec les deux trompettes en haut de la salle Cordier fut un divertissement. Puis « Moment for Ennio Morricone », arrangement de J. Mey, et pour terminer la marche traditionnelle des troupes coloniales d'où la 54^e est issue. Auparavant M. Pierre Bouys prenant en exemple le Triangle, dit trois mots : « Merci au public et aux personnalités, merci aux participants musicaux, merci à la présentatrice ». Ce fut ensuite le vin d'honneur offert par la municipalité.

R. PORTES

Région Parisienne

Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 13 novembre 1988, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné son grand concert d'automne à la municipalité et à ses membres bienfaiteurs. La salle Jean-Vilar était comble. Mme Agnès Ponce, Maire-adjointe ainsi que de nombreux conseillers municipaux assistaient à cette manifestation.

L'Estudiantina, composée de quarante musiciens sous la direction de Mario Monti, avait choisi un programme très éclectique :

- « Le Triomphe des Ailes », de Mario Maciocchi (1874-1955) ;
- « Le Concerto en sol majeur pour deux mandolines » d'Antonio Vivaldi (1678-1741), solistes Florentino Calvo, Eric Depret ;
- « L'Ouverture N° 6 en sol majeur » de Konrad Wolki (1904-1983) (œuvre posthume) ;
- « Le Quatuor en ré majeur », de Carlo Munier (1859-1811), 1. Allegro Moderato - 2. Canzonetta - 3. Andante - 4. Rondo. Mandolines : Florentino Calvo et Eric Depret. Mandole : John Girard. Mandoncelle : Didier Le Roux ;
- « Rondoletto », pour flûte et orchestre à plectre de Stolte (composé en 1986), soliste : Claude Mallet ;
- « L'Italienne à Alger », ouverture de Gioacchino Rossini (1792-1868) ;
- « Divertimento », d'Helmud Fackler (né en 1940) : Très belle œuvre contemporaine, magistralement dirigée par Didier Le Roux, éminent musicologue de la mandoline, qui représentait la France au Symposium International sur la mandoline de Trossingen (R.F.A.) les 20, 21, 22 et 23 juin dernier.

Le concert se termina par l'ouverture de : « Poète et Paysan », de Franz Von Suppe (1819-1895), transcrite pour orchestre à plectres par Mario Maciocchi.

Un nombreux public ovationna toutes ces œuvres dont certaines étaient d'une grande difficulté.

Rendez-vous fut pris pour le concert de printemps : le dimanche 19 mars 1989, à 15 h 30, salle des fêtes Jean-Vilar, Boulevard héloïse à Argenteuil.

Picardie

Le stage de Villers-Cotterêts

Pour la 9^e année dans le cadre de l'Union Régionale des Fédérations Musicales de Picardie, avec l'aide de la municipalité de Villers-Cotterêts, du conseil général de l'Oise, du conseil régional de Picardie et des directions régionales des Affaires Culturelles et de la Jeunesse et des Sports, l'U.F.O.P. organisait un stage de perfectionnement et d'encadrement.

Celui-ci avait lieu du 22 août au 3 septembre sous la direction de Claude Menteaux qui s'était entouré d'une équipe de moniteurs compétents : Fabrice Bourgerie de la Musique de l'Air pour les trompettes, Pascal Randu pour les clairons, Philippe Watincourt pour les cors et trompettes basses, Eric Laquerrière pour les basses et les tambours, Daniel Sauvage pour la percussion et les claviers et Martine Menteaux pour l'éducation musicale.

Les stagiaires étaient trente-quatre venant de neuf sociétés. Pendant treize journées complètes de travail par pupi-



tres ou par groupes ou grande formation les acquis ont été importants.

Samedi 3 septembre à 16 heures s'ouvrait le concert de clôture devant un public de connaisseurs d'environ 300 personnes au premier rang desquelles MM. Roger Pommery, président de l'U.F.O.P. et Jacques Huret maire adjoint de Villers-Cotterêts recevaient leurs collègues administrateurs et conseillers, mais également M. Roger Gravelin vice-président de l'Union Régionale, MM. Lopez et Collet représentants la fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, M. Pronier représentant la Fédération Musicale de la Somme et M. Robert Goute ancien tambour major de la Musique de l'Air et M. Gilbert Laverdure actuel tambour major de la Musique de l'Air.

Le programme comprenait trois parties :

- 1^{re} partie classique : « La Grande Patrouille », de R. Fayeulle, « Sentimentale », de J. Pourny, « Chanson Napolitaine », de J. Devogel, « Manège », de A. Souplet, « Classico Modern », de C. Gondot.

- 2^e partie : Chaque année il y a quelque chose de nouveau et cette année c'était la production de petits ensembles : « Fanfares Héraldiques », de R. Bergmann (trio de trompettes), « Quatuor n° 1 », de J. Devogel (quatuor de cuivres), « Blues and Fox », de M. Delgiudice (quintette de cuivres), « Rigol'Math », de P. Hauquier (ensemble de tambours), « Machine en Ballade », de P. Hauquier (ensemble de percussions classiques), « BFC », de M. Mathieu (ensemble complet à sept interprètes), « Valse » de F. Chopin, arrangement Y. Desportes par les claviers, « Maple Leaf Rag », de S. Joplin, arrangement D. Sauvage.

- 3^e partie variétés : « Gi Air », de J. Devogel, « Sensations », de P. Poutoire, « Swing March », de G. Coutanson, « Tobago », de A. Souplet, « Torrent », de J. Pourny, « Big-Band », de C. Gondot.

Et bien sûr il faut toujours s'attendre à une surprise : cette année elle était de taille, du genre encore jamais vu ou plutôt jamais entendu : L'hymne national « La Marseillaise » écrite pour grande formation de Batterie-Fanfare. Bien sûr c'était possible, mais il fallait oser le faire. Merci M. Thomas d'avoir travaillé la question, cela va avoir un grand retentissement notamment à l'occasion du bicentenaire de la Révolution.



Poitou-Charente

L'union musicale de la Charente est en deuil

Le 15 septembre 1988 avaient lieu les obsèques de M. Armand Babin, président honoraire de l'Union musicale de la Charente.

Originaire de Richemont, tout près de Cognac, c'est à l'âge de huit ans qu'Armand Babin fait ses débuts à l'Harmonie Sainte-Cécile puis à l'Harmonie des écoles avant d'être admis à la Société Philharmonique de Cognac. Plus tard, il est exécutant et co-secrétaire aux trompettes et symphonie de Saint-Jacques tout en étant membre de la société « Art et Théâtre » et animateur de la fanfare de marche « Les Bleux de Cognac ». Ses obligations professionnelles l'appellent alors à Bordeaux, où il restera seize ans, il fait partie d'une chorale de la banlieue bordelaise.

De retour à Cognac, il devient président du « Branle-bas Cognaçais » et vice-président de « l'Accordéon Club du Cognaçais ».

Cet inlassable dévouement ajouté à son affabilité, le font rechercher par d'autres associations : le voici membre du conseil d'administration de l'école de Musique de Cognac, secrétaire du « Rallye Saint-Hubert du Pays du Cognac » et membre de la société des Concerts.

Armand Babin ne pouvait trouver meilleure récompense de son action associative qu'en accédant à la présidence de la Fédération musicale des Charentes (1) où il fut porté en 1972 mais d'où, sept ans plus tard il dut démissionner pour raison de santé.

Le même jour était conduit à sa dernière demeure M. Jacques Painturaud, également président honoraire de l'Union musicale de la Charente.

C'est comme violoniste que Jacques Painturaud fit ses débuts dans la musique. Malheureusement, ses obligations professionnelles ne lui laissèrent pas le temps de s'adonner à cet instrument où il excellait puisqu'il était premier violon. Arrivé au service militaire où, bien sûr, le violon n'était pas admis, il se mit aux cuivres — en l'occurrence la basse —

qu'il continua à pratiquer dès son retour à la vie civile. Si ses qualités de cœur et son amabilité le firent admettre au sein de la société d'Encouragement au Bien de la Charente, ses qualités de musicien, ses conseils éclairés le portèrent à la présidence de l'Harmonie de Segonzac puis à celle de l'Harmonie municipale de Cognac où il resta douze ans. Malgré le peu de temps dont il disposait, il fonda l'Accordéon Club du Cognaçais dont il fut président pendant huit ans.

Lui aussi trouva la récompense de son activité musicale en devenant vice-président puis, succédant à M. Babin en 1979, président de l'Union musicale de

la Charente, fonction qu'il dut abandonner en 1983 pour raisons de santé.

Armand Babin et Jacques Painturaud étaient du même âge, donc de cette même génération qui connut de nombreuses sociétés musicales dans notre département et auxquelles ils donnèrent le meilleur d'eux-mêmes.

Le président, le conseil d'administration et les membres de l'Union musicale de la Charente prient les familles éprouvées de trouver ici l'expression de leurs sincères condoléances et de toute leur sympathie.

H. MAZEAU

(1) Aujourd'hui « Union musicale de la Charente ».

vente par correspondance

ZEPHYR
DIFFUSION

BP 29 - 93250 VILLEMOMBLE

TEL : (1) 45 28 66 05 +

**TOUTES LES
EDITIONS
MUSICALES**

- VARIÉTÉS
- JAZZ
- CLASSIQUE
- PÉDAGOGIE

Expéditions dans toute la France
Outre-Mer & Étranger

PARTITURAS SIMPLAS - SEUVANI DISPONIBILITÄ : PRELISER LE TITRI

MUSIQUE
AU CONSERVATOIRE

et

A.D.I.A.M.
HAUTE
VIENNE

STAGE
DE
SAXOPHONE

Du 1^{er} au 8 AVRIL

C.N.R.

LIMOGES - AVRIL 89

René DECOUAI
Professeur au C.N.R. de Limoges

Jean-Yves FOURMEAU
Professeur à l'E.N.M. de Cergy Pontoise

Frédéric FROUIN
Professeur à l'E.N.M. de Guéret

PRIX - Cours seulement: 650 F - Tous frais compris: 1.450 F

MUSIQUE AU CONSERVATOIRE - CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION
9, rue Fitz-James - 87000 LIMOGES



est d'autant plus remarquable que l'A.L.A.M. agit non seulement sans but lucratif, mais également sans faire appel à aucun personnel rémunéré, ni permanent, ni temporaire, et que l'ensemble des membres, y compris ceux du Comité directeur, œuvre à titre gracieux et selon le principe du plus strict bénévolat.

C'est ainsi que l'A.L.A.M. a contribué activement, selon des modalités diverses, à la vie musicale messine, mais aussi à celle d'autres villes de la région Lorraine telles Bar-le-Duc, Bitche, Fénétrange, Forbach, Lunéville, Morhange, Nancy, Saint-Avold, Saint-Dié, Sarrebourg, Sarreguemines, Thionville, Toul et Verdun.

L'A.L.A.M. a permis à un très large public d'entendre des solistes de renommée internationale qui comptent souvent parmi les plus célèbres du monde : les violonistes Yehudi Menuhin, Zino Francescatti, Henryk Szeryng, les pianistes Bruno-Léonardo Gelber, Sviatoslav Richter, Georgy Czifra ou Wilhem Kempf, les organistes Jean Langlais et Pierre Cochereau, ou encore le flûtiste Jean-Pierre Rampal, le trompettiste Maurice André et le violoncelliste Mstislav Rostropovitch.

Parmi les diverses formations de musique de chambre, il conviendrait de citer en particulier les Beaux-Arts Trio de New York ou le Trio Collard-Dumay-Lodéon, le quatuor Juilliard et Melos, l'octuor du Philharmonique de Berlin, les Musici de Rome, l'orchestre Barchai de Moscou, l'orchestre de Chambre de la Sarre, l'Ensemble Instrumental de France avec Jean-Pierre Wallez ou li solisti Veneti sous la direction de Claudio Scimoni.

L'A.L.A.M. a également invité des chorales et des ensembles vocaux tels le Dellert Consort, la chorale d'Uppsala, les Petits Chanteurs de Vienne, les chœurs de Saint-Eustache de Paris, la chorale Saint-Guillaume de Strasbourg, etc...

Comme on le voit, l'activité de l'A.L.A.M. n'est pas limitée au domaine de la musique de chambre. C'est ainsi qu'elle a fait venir en Lorraine également l'orchestre du Festival Strings de Lucerne, la musique de la Garde Républicaine, etc.

Mais l'A.L.A.M. n'est pas simplement une société de concerts. Sa vraie raison d'être, c'est d'approfondir et de propager l'amour de la musique, donc d'en développer le goût et la pratique, de promouvoir une vraie vie musicale. C'est pourquoi elle a toujours collaboré avec les orchestres tant de Nancy que de Metz et fait souvent appel à des artistes et des ensembles lorrains parmi lesquels il convient de citer Marcel Mercier, Léon Tillon, Mireille Krier, Norbert Petry, Jacques Mercier et l'Ensemble « Ad Artem ».

Enfin, l'Association Lorraine des Amis de la Musique trouve une forme d'action privilégiée en faveur d'une musique réellement vivante dans les chœurs de l'A.L.A.M. formation de 120 choristes qui n'a pas son équivalent en Lorraine, tant par son importance que par sa qualité et par l'étendue de son répertoire. Fondés par le Pasteur Griesbeck, à partir des meilleurs éléments des diverses chorales de la ville, catholiques, protestantes et israélites, ces chœurs véritablement œcuméniques ont inscrit à leur répertoire toutes les œuvres chorales majeures telles les « Passions », de J.-S. Bach données à Metz pour la première fois dans le cadre grandiose de la cathédrale, mais aussi le « Magnificat » et « L'Oratorio de Noël », le « Requiem » de Verdi, etc...

Souvent en collaboration avec la Chorale de la cathédrale de Strasbourg ou celle du Grand Théâtre de Sarrebruck, la chorale de l'A.L.A.M. a chanté sous la direction des plus grands chefs non seu-

lement en Lorraine, mais aussi lors de festivals tels ceux de Strasbourg, de Lourdes, ainsi qu'à l'étranger, notamment au Luxembourg, en Allemagne et en Israël.

Comme on le voit nettement à l'occasion de ses trente ans, l'Association Lorraine des Amis de la Musique a contribué pour une large part à ce que Metz et la Région lorraine connaissent une vie musicale riche et variée qu'on est en droit de leur envier. C'est ce rayonnement et cette vocation régionale qu'a reconnu officiellement sa récente « déclaration d'intérêt régional ».

Forte de cet héritage brillant et du soutien de tous ceux qui croient en la valeur essentielle de la musique, l'A.L.A.M. se tourne avec confiance vers l'avenir et entend poursuivre et développer son action en faveur de la connaissance et de l'amour de la musique.

Jean-Joël GRIESBECK



L'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine

L'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine

Une solide formation de mineurs musiciens, qui depuis 1928, n'a cessé de faire parler d'elle.

Successivement sous la baguette de M. Toulouse, puis de MM. Jacquet et Lorentz, elle s'illustre en s'adjugeant les plus belles récompenses.

Après l'interruption de l'occupation, M. Paul Semler-Collery est chargé de la reconstituer. C'est alors, de 1947 à

1967, qu'elle reprit un essor jamais connu. Avec un effectif de 90 musiciens et 60 tambours et clairons elle sillonne la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, la Suisse, l'Angleterre et l'Allemagne, glanant dans toutes les capitales les lauriers les plus enviés, de par la tenue et le sérieux de ses prestations de haut niveau.

Nombreux disques ; nombreux passages sur les antennes, sur FR3 et participation aux plus grands concours internationaux. Un public toujours désireux d'applaudir son chef, son adjoint M. Terrade, et son dynamique tambour-major M. Libert. Au départ à la retraite de ces deux derniers, ils furent remplacés dans leur fonction, par MM. Boitel et Izing.



La Société de Musique municipale Sainte-Cécile Bouzonville a été créée en 1865 !

Puis, à son tour, vint le départ de M. Semler-Collery, M. Boitel se vit confier la succession au 1^{er} janvier 1968. Durant plus de treize ans, il s'efforça de maintenir le flambeau, sans oublier le renom de cette belle phalange, qui est aussi un des plus beaux fleurons des houillères de Lorraine.

Sélectionnée parmi les plus méritantes, elle participe à l'émission combien suivie « Les Musiciens du Soir », à de nombreux concours, nombreux déplacements, des concerts spirituels agrémentés de nombreuses chorales participantes, de vedettes lors des concerts de gala, pour ne citer que Mado Robin, Littleton, le quatuor de la Garde Républicaine (époque M. Semler) Pierre Spiers, orchestre de chambre de la Police Nationale, quintette de la Garde Républicaine (époque M. Boitel).

En 1976 M. Izing est remplacé par M. Bour. La batterie devient alors sous son influence, une Batterie-Fanfare, qui depuis, est très sollicitée par la valeur de ses prestations.

Comme tout arrive, M. Boitel, prend sa retraite en 1981, et M. Klam, son sous-chef, accepte de poursuivre sa carrière déjà très longue, en se voyant confier l'harmonie à son tour.

Des programmes très méticuleux, des concerts de haut niveau auxquels assiste un public très mélomane, des participations aux concours C.M.F., en un mot une harmonie qui sait se montrer digne de ses chefs.

Affiliée à la C.M.F., classée en division d'excellence, Batterie-Fanfare en division d'honneur.

L'orchestre d'Harmonie

L'orchestre d'harmonie est composé de 61 exécutants et est dirigé depuis le 1^{er} avril 1961 par son directeur, Jean-Marie Georgin, assisté de Claude Mangin depuis 1974.

Tous les membres sont bénévoles. L'effectif est mixte et composé d'étudiants, de lycéens et de représentants de toutes catégories sociales et professionnelles : agriculteurs, ouvriers, techniciens, employés, enseignants, cadres, ingénieurs, professions libérales.

Tous ses membres ont été formés au sein de l'association. La majorité de ses membres se sont perfectionnés au Conservatoire National de région de Metz. Les postes de solistes sont tenus par des lauréats de cette école.

L'orchestre a participé aux épreuves de la Confédération Musicale de France ; il s'y est distingué chaque fois :

- 1969 épreuve de classement en 1^{re} division, 2^e section ;
- 1976 1^{er} prix ascendant en 1^{re} division, 1^{re} section au concours international de Florange ;
- 1980 1^{er} prix ascendant en division supérieure, 2^e section au concours international de Pont-à-Mousson ;
- 1982 1^{er} prix ascendant en division supérieure, 1^{re} section au concours international de Forbach ; (Ces trois récompenses ont été rehaussées par les félicitations du jury au directeur).
- 1986 1^{er} prix ascendant en division d'excellence, 2^e section au concours international d'Ottange.

Cette distinction a été décernée par un jury présidé par maître Désiré Dondeyne et situe l'orchestre à la première place des formations amateurs de Lorraine.

Quelque vingt à vingt-cinq prestations annuelles et une cinquantaine de répétitions constituent l'essentiel de ses activités. L'animation musicale locale connaît ses temps forts à l'occasion de concerts annuels : concert du printemps et de la Sainte-Cécile et lors du festival biennal et international dont la VII^e édition aura lieu les 9 et 10 mai 1987.

L'orchestre a été sollicité à plusieurs reprises pour représenter la Fédération Musicale Lorraine à des manifestations régionales et internationales : Belgique, Luxembourg, République Fédérale d'Allemagne.

Trois enregistrements ont été réali-

sés : deux disques en 1977 et 1979 et une cassette en 1986.

L'orchestre s'est produit au cours d'émissions radiophoniques. Ses enregistrements sont diffusés régulièrement sur les ondes de la radio locale.

Le répertoire est composé de transcriptions d'œuvres symphoniques, de jazz et de variétés, mais la préférence va depuis quelques années vers des compositions modernes originales pour orchestre d'harmonie.

Le Conservatoire Municipal de Musique

L'effort essentiel de l'association est porté sur la formation. Pour faire face à l'augmentation de la demande musicale, l'école s'est structurée en conservatoire municipal en 1982.

La direction des études est assurée par Jean-Marie Georgin assisté de Claude Mangin, respectivement directeur et directeur-adjoint de l'harmonie. Les enseignants sont tous lauréats du Conservatoire National de région de Metz et des concours fédéraux et d'excellence de la Confédération Musicale de France. Ils sont issus des rangs de l'association et assurent les postes de solistes à l'orchestre d'harmonie.

Les élèves sont admis à partir de l'âge de 7 ans, il n'y a pas de limite d'âge maximum. Douze adultes fréquentent les cours de solfège, sept sont en formation instrumentale.

Des cours d'éveil musical destinés aux enfants de 5 et 6 ans sont organisés, dès lors que la demande le justifie.

Les élèves proviennent de Bouzonville et de 27 localités environnantes.

La chorale d'élèves

En formation musicale, l'accent est mis sur la pratique du chant choral. Les élèves se produisent dans cette discipline à l'occasion de concerts ou d'auditions d'élèves.

L'orchestre d'élèves

Lorsque les effectifs le permettent, il est constitué un orchestre d'harmonie d'élèves. Cela sera le cas tout prochainement. La première prestation publique aura lieu au cours de la fête de fin d'année le 28 juin prochain.

L'orientation des élèves

Les élèves démontrant des capacités musicales précoces sont dirigés vers le Conservatoire National de région de Metz et, si les parents le souhaitent, vers les classes musicales des établissements de Metz (collège, lycée). Vingt élèves y sont inscrits actuellement. Une



Orchestre d'Harmonie de Bouzonville

quinzaine d'élèves sont diplômés des grandes classes de ces établissements en formation musicale, instrumentale, musique de chambre et harmonie. Certificats de fin d'études, médaille de vermeil, médaille d'or, baccalauréat F 11. Deug et Capes de musicologie ont sanctionné ces études. Deux anciens élèves ont accédé aux Conservatoires Nationaux Supérieurs de Paris et Lyon. Cette orientation vers une formation de haut niveau permet aux élèves qui le souhaitent d'envisager de faire profession dans la musique. Cela est le cas pour plusieurs anciens élèves. Ils font carrière en tant qu'enseignant, musicien militaire, directeur d'harmonie et d'école municipale.

L'action en faveur des écoles primaires

Au cours de l'année 1986, l'association a pris en compte, sur une initiative du Conseil général de la Moselle, douze

séances de présentations d'instruments et trois concerts éducatifs en faveur des élèves des écoles primaires locales, 200 élèves des classes CM1 et CM2 ont profité de cette opération. Celle-ci a été complétée par une matinée portes ouvertes à l'école de musique pour les élèves des classes préparatoire et élémentaire 1^{re} et 2^e année, 300 élèves ont été concernés.

La musique de chambre

La pratique de la musique de chambre est fortement encouragée. Deux formations se sont constituées :

- le quintette de cuivres « Vitrail » composé de solistes de l'harmonie, tous lauréats du Conservatoire National de région de Metz ;
- l'Ensemble de Saxophones qui peut se produire en trio, quatuor et quintette.

Harmonie municipale d'Ottange, concert de clôture du concours international de musique 1986



Harmonie municipale d'Ottange

A l'origine, cette société était un orchestre dirigé par M. Ferdinand Philippon.

Cet ensemble qui avait formé des élèves et recruté quelques musiciens se forma en harmonie le 12 septembre 1912, sous le nom d'« Harmonie Sainte-Elisabeth » et la présidence de M. J.-P. Aldrin.

Un an et un jour après, c'est-à-dire le 13 septembre 1913, la nouvelle harmonie, au cours d'une très belle fête, procéda à l'inauguration de sa bannière qui pendant cinquante années allait être le drapeau de la phalange musicale d'Ottange.

Débuts modestes, résultats encourageants et prometteurs, puis survint la première guerre mondiale de 1914-1918, période au cours de laquelle l'harmonie cessa toutes activités, ses membres étant dispersés par les événements.

Après quatre années de tourmente qui avaient creusé des vides au sein de ses membres, l'harmonie se reforma avec des éléments d'avant-guerre et de nouveaux musiciens, sous la présidence de M. J.-P. Baué et la direction d'un jeune et talentueux chef, M. Emile Schmit, originaire de la ville voisine de Rumelange (Luxembourg).

Des élèves formés à l'harmonie grossirent l'effectif des musiciens de sorte qu'après trois années d'un laborieux et fructueux travail, l'harmonie se distingua au premier concours organisé le 6 août 1922, à Moyeuvre-Grande par la fédération des Sociétés Musicales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, créée le 9 avril 1922, en obtenant en première division, première section, un premier prix de lecture à vue et un premier prix d'exécution et son chef, M. Schmit, le prix de direction.

Jusqu'en 1939, l'Harmonie municipale fonctionna régulièrement et ses activités, tant sur le plan local que par sa participation à plusieurs concours et à des manifestations à l'extérieur, furent toujours couronnées de succès, ceci par suite de l'assiduité de ses musiciens, la qualité de ses chefs et la bonne gestion de son comité présidé par M. Baué, par MM. F. Xavier Neyen et Paul Delbeck.

Et nous venons à la période fatidique de 1939-1945, celle du deuxième fléau mondial avec ses conséquences désastreuses : presque tous les instruments spoliés et disparus, l'avoir en caisse confisqué, répertoire en partie détruit, les membres, une nouvelle fois disséminés.

Dès le départ des Allemands, les membres restés à Ottange se dévouent



pour reformer tant bien que mal, avec des moyens de fortune et en attendant le retour des exilés, une musique pour fêter la victoire qui approche et se réalisera à la grande joie de tous, en mai 1945.

MM. Henri Neyen et Albino Avesani, musiciens à l'harmonie, sont nommés respectivement chef et sous-chef de musique alors que M. Marcel Guervin, jusque-là secrétaire-trésorier, est élu président.

Nouvelle et difficile période de réorganisation au cours de laquelle les manifestations patriotiques et du souvenir se succèdent et qui demande cinq années avant de participer, en deuxième division, deuxième section, à un nouveau concours, celui de Thionville en 1950.

Elle participe en 1956 au concours d'Hagondange et en 1958, à celui de Florange où, outre des premiers prix de lecture à vue et d'exécution avec félicitations du jury, elle est classée en première division, deuxième section, avec mention à son dévoué et dynamique chef M. Henri Neyen, et se voit attribuer la coupe du meilleur résultat.

En avril 1965, M. Henri Neyen, directeur de la société quitte ses fonctions pour raison de santé, il est remplacé aussitôt le 1^{er} mai 1965 par M. Albino Avesani qui restera en fonction jusqu'au 31 janvier 1974.

Au cours de cette période et comme à son habitude l'harmonie travaille d'arrache-pied pour satisfaire ses nombreux amis et mélomanes. Elle participe le 11 juin 1972 au concours de Florange avec 43 exécutants en obtenant un premier prix ascendant et de ce fait se voit monter en **division supérieure, deuxième section, avec mention « spéciale au chef »**.

En 1974, le 1^{er} février, un tout jeune musicien d'une vingtaine d'années, M. François Ceccarelli se voit confier la direction de l'harmonie, suite au départ inopiné de M. Albino Avesani pour raison de santé.

Avec François Ceccarelli, une ère nouvelle voit le jour et en 1976, l'harmonie participe au concours de Florange

en obtenant un premier prix à l'unanimité et se voit confirmer dans son classement de division supérieure, deuxième section.

Une grave crise du comité secoue l'ensemble de l'harmonie municipale à ce moment, mais grâce à l'esprit d'amitié qui règne au sein des musiciens, une nouvelle équipe issue de ses rangs prend la direction administrative de cette belle société.

Suite au départ du président M. Edouard-Paul Gauny, M. Robert Sbroglia vice-président accède à la présidence. Avec lui M. René Aveline, clarinettiste à l'harmonie devient secrétaire. M. Albin Gaidai se voit confier la trésorerie jusqu'à son décès. Un autre musicien M. Egidio Tudico lui succède comme trésorier. M. Antoine Hoerold devient vice-président et avec lui d'autres musiciens acceptent en plus de leur tâche de devenir membres du comité.

L'harmonie continue son travail en profondeur, elle a sa propre école de musique d'harmonie qui prépare ses élèves à accéder dans les conservatoires de Metz, de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette. Un grand nombre de ses musiciens sortent de sa propre école. Cela prouve que ses animateurs tels que MM. François Ceccarelli, Walter Ceccarelli, Robert Ceccarelli, Cathy Tudico sont de qualité.

Le 15 mai 1988, l'harmonie participe à nouveau à un concours organisé par la Fédération. En effet, elle se présente à Pont-à-Mousson au concours national en obtenant un **premier prix ascendant**. Elle se trouve maintenant propulsée en **division d'excellence, deuxième section** avec un effectif de 68 musiciens.

Faisant partie des meilleures sociétés musicales de la région Lorraine, l'Harmonie municipale d'Ottange se voit confier par M. René Bellion, président de la Fédération des Sociétés Musicales de Lorraine, l'organisation du concours international de Musique d'Ottange, le 4 mai 1986. Plus de trente sociétés participent à celui-ci avec le succès que l'on connaît. Ce fut un grand honneur pour l'Harmonie municipale d'Ottange d'organiser pour la première fois de toute son histoire un tel concours.

La vieille dame Ottangeoise travaille de plus en plus pour organiser les festivités du soixante-quinzième anniversaire de sa fondation, en 1987.

Le 11 avril 1987 l'Harmonie municipale d'Ottange a organisé un grand concert international tant vocal qu'instrumental avec le concours de la chorale municipale « Hemecht » de Rumelange (Grand-Duché de Luxembourg), société voisine et amie.

Au cours de ce concert l'Harmonie municipale d'Ottange a interprété une marche intitulée « Europa in Marcia » du compositeur Hayangeois M. Giuseppe Prati, présent dans la salle.

Musique municipale de Sarreguemines

HISTORIQUE

d'hier et d'aujourd'hui

Fondée le 7 mai 1883 par M. Von Jaunez, président et maire de l'époque, la Musique municipale de Sarreguemines était sous la direction de M. Joseph Mercier, chef d'orchestre.

Ce dernier démissionna de ses fonctions le 27 juillet 1886 et ce fut une succession de dirigeants et une période sans fait notable jusqu'au 6 juin 1908, date à laquelle fut célébré le 25^e anniversaire de la création, sous le patronage du maire, M. Wernecke, et sous la présidence du fondateur et ancien maire, M. Von Jaunez, la direction étant alors confiée à M. Nathlec qui fut remplacé, consécutivement à sa démission, par M. Ernest Hecht et ce, du 30 avril 1912 jusqu'au 1^{er} février 1913.

Ce ne fut qu'en 1919, sous l'impulsion du maire Sigwart et sous la présidence de M. Weber que M. Micha prit la direction de la Musique, le 25 mars 1919 et jusqu'au 21 mars 1929, date à laquelle il la quitta. Entre-temps et plus précisément le 21 mars 1928, M. Nomine, maire, succéda à M. Weber. Par la suite, plusieurs chefs assurèrent l'intérim, notamment MM. Trimbour, Schœser et Klein. Il en fut de même pour la présidence : se succédèrent MM. Eidesheim, Weil, Christ, Schweitzer, Hummel puis Hommes.

L'actuel président, M. Lucien Berntheisel, fut nommé le 18 mars 1959, sous la présidence d'honneur de M. le maire Joseph Massing, le vice-président étant alors M. Clément Seiler.

Suivit ensuite la nomination de M. Pierre Clémens, le 1^{er} avril 1960, qui, pour des raisons de santé, quitta ses fonctions de chef de musique à la date du 31 mars 1981.

La vice-présidence fut assurée respectivement par M. Ziegler puis par M. Thomas Armand et actuellement, par M. Alphonse Jacobs, maire-adjoint, la présidence d'honneur revenant à M. Robert Pax, actuel maire de Sarreguemines.

M. René Goepp, chef de musique actuel, prit ses fonctions le 1^{er} mars 1981 et dirige l'harmonie et la batterie-fanfare qui composent la Musique municipale.

Sous sa baguette et celle du chef de batterie officient six clarinettes, quatre flûtes-hautbois, cinq saxophones, neuf trompettes cornets, cinq trombones, six barytons basse, quatre percussionnistes, douze clairons et dix tambours.

Hormis les concours auxquels la Musique municipale participe régulière-



Ville de Sarreguemines. Classe de trombones

ment, elle assure couramment tous les services officiels à caractère patriotique ou non requis par la municipalité et donne, durant la belle saison, des concerts de quartiers.

1987 fut l'année de l'innovation. En effet, sous l'impulsion de M. Lucien Berntheisel, dynamique président, la Musique municipale, dans le cadre des échanges culturels des « Gmünder en Europe », a rendu visite à leurs homologues de R.F.A., de Schwäbisch-Gmünd, trois jours durant.

Ce séjour n'a pas seulement permis aux musiciens de se mesurer mais a surtout été générateur de liens d'amitié qui se sont créés au cours des nombreux concerts qui furent donnés, tant devant le Rathaus (hôtel de ville) qu'au « Prédiger », l'immense palais des fêtes, ou encore en la cathédrale de la Sainte-Croix, où chose rare, M. l'archiprêtre et ses fidèles applaudirent la prestation magistrale donnée par la Musique municipale.

M. KREMER

Conservatoire municipal de musique et de danse de Sarreguemines

L'établissement d'enseignement musical de Sarreguemines est agréé par le ministère de la Culture et de la Communication depuis quelques années.

Près de 500 élèves suivent des cours en son sein, dont la moitié viennent des communes avoisinantes.

Cent vingt pianistes, quatre-vingt-dix danseurs et danseuses, quarante violonistes forment les classes les plus importantes.

D'autres, cependant, ont un rythme de croisière beaucoup plus modeste, et ne demandent qu'à se développer : orgue, cor, hautbois.

Vingt professeurs titulaires du diplôme d'Etat, de prix de Paris, etc. encadrent l'établissement :

- Eveil musical (à partir de 5 ans) ;
- Musique de chambre ;
- Orchestre à cordes ;
- Orchestre symphonique ;
- Chorales d'enfants ;
- Ensemble vocal ;
- De nombreux instrumentistes à vent ou percussionnistes jouent à la Musique municipale ;

— et bien sûr toutes les disciplines instrumentales habituelles.

Les ensembles ainsi constitués participent aux activités culturelles de la ville : fête de la musique, concerts, animations diverses, etc.

Les efforts de développement de l'école de musique vont dans le sens d'une promotion des instruments moins populaires : alto, contrebasse, basson, cors, etc. qui permettent aux élèves de trouver à coup sûr une place dans les ensembles de l'établissement, dans les orchestres d'amateurs de la région et même, pour les meilleurs, de trouver un emploi.

Chaque année, les écoles de la ville voient passer dans leurs établissements de nombreux musiciens qui font découvrir leur art aux enfants par des présentations ou des concerts.

Les élèves de l'école de musique participent tout au long de l'année scolaire à une quinzaine de mini-récitals organisés par leurs professeurs.

Les professeurs se produisent également plusieurs fois par an dans l'établissement ou dans les différentes salles de concert de la ville.

L'ambition du directeur, M. Ganaye, est de donner aux enfants, grâce à une formation culturelle de bon niveau, la possibilité de choisir

d'être musicien ou d'être mélomane, d'aimer « le beau », l'art et la musique.

Harmonie municipale de Forbach

Direction N. FUSENIG

Soixante-cinq ans !...

Trois syllabes brèves, un soupir sur un passé qui expire, une nostalgie remontrée de souvenirs et l'impression d'un passage d'un cap, c'est un peu cela... Soixante-cinq ans.

Beaucoup d'hommes s'y sont confondus, dévoués, inspirés, et parfois heurtés pour que de ce creuset ne s'exhale pas un parfum du passé que l'on voudrait retenir, encore un moment dans un geste dévôt.

Harmonie municipale, tu as témoigné dans tes accents de nos joies comme de nos peines, tu as été l'indispensable complément de la vie de nos associations locales, et à travers le temps, tu as su conserver ton union harmonieuse, pour tout cela, Harmonie municipale de Forbach, nous te devons bien de t'évoquer avec les hommes qui guidèrent tes pas jusqu'à nous.

L'Harmonie municipale de Forbach, fut fondée le 17 mai 1922. C'est le maire M. Louis Couturier, qui décida de créer cette Harmonie municipale. Le maire, M. Louis Couturier fut nommé président et M. Joseph Formery, désigné chef de Musique. En 1927 M. Joseph Formery décéda. M. Nicolas Schwander prit le relais et dirigea avec compétence cette formation jusqu'en 1956. Le sous-chef, M. Emile Schussler, assura l'intérim du 9 janvier 1956 au 1^{er} octobre 1956, où M. Vital Pirot, ex-capitaine de Musique militaire fut nommé chef de musique. Pour raisons de santé, celui-ci raccrocha le 31 décembre 1965. Officiellement nommé le 1^{er} avril 1966, M. Rémy Koch, dirigea cette harmonie jusqu'au 31 mars 1985. Le chef actuel, M. Norbert Fussenig, débuta à l'harmonie en 1956, comme trombone, avant d'être nommé sous-chef en 1984, puis chef de musique le 1^{er} avril 1985. Professeur à l'École municipale de musique, M. Fussenig, peut compter sur un effectif de 96 musiciennes et musiciens, secondé par le sous-chef, M. Alfred Veith et le tambour major, M. Jacques Cattani, qui dirige depuis vingt ans, les 40 tambours et clairons de la batterie.

Depuis 1953, M. J.-E. Bousch, alors sénateur de la Moselle, fut élu maire de la ville de Forbach. Depuis, il préside avec compétence et autorité la destinée de l'Harmonie municipale.

G. LERCH



L
O
R
R
A
I
N
E

Ecole de musique de l'Union philharmonique du Sablon (Metz)

Son but : faire AIMER LA MUSIQUE

Son originalité : elle est double car — première école de type associatif de France à avoir obtenu l'agrément du ministère de la Culture, au terme d'une longue inspection, reconnaissance officielle de la qualité de l'enseignement dispensé.

A noter également l'existence dans une même ville d'un C.N.R. et d'une école de musique agréée. Cas unique en France, gage de qualité.

Dirigée depuis sa création par Jean Rémy, professeur de formation musicale au C.N.R. de Metz, 1^{er} prix de direction d'orchestre, l'école de musique connaît un succès jamais démenti depuis 1977, passant de 60 à 450 élèves à la rentrée 1987/1988.

Les enfants sont accueillis dès l'âge de quatre ans pour des cours d'éveil musical ou d'éveil au violon.

Les classes de formation musicale fonctionnent du degré débutant 1 au degré fin d'études. Le cursus est prolongé au niveau supérieur pour les classes d'instruments, aboutissant à un prix d'excellence équivalent à une médaille d'or.

Une trentaine de professeurs, tous titulaires au minimum d'une médaille d'or de C.N.R., se partagent l'enseignement de 21 disciplines.

Dès que leur niveau le permet, les élèves sont appelés à participer soit à l'harmonie junior, soit à l'ensemble à cordes. Leur sont également proposés la musique de chambre et un atelier vocal.

Les adultes ne sont pas oubliés et suivent les cours de formation musicale et d'instruments.

Depuis septembre 1986, de nouveaux locaux - mieux adaptés - ont été

inaugurés par le sénateur-maire de Metz, Jean-Marie Rausch.

Parallèlement à l'école de musique agréée de l'Union philharmonique de Metz-Sablon, il existe un domaine bien vivant regroupant plusieurs phalanges : orchestres, chœur d'adultes, chorales d'enfants, organisation de manifestations diverses (cycle de concerts, fête du feu de la saint Jean, etc.).

Toutes ces activités sont donc regroupées dans un secteur dit « animation ».

Orchestres. Afin de concrétiser l'enseignement individuel de l'instrument, une harmonie et un ensemble à cordes ont été créés pour permettre aux élèves de travailler en « ensemble ». Les enfants, une cinquantaine environ, se retrouvent chaque semaine sous la direction de Jean Rémy et y ont le plaisir de découvrir des œuvres les plus diverses et notamment des airs modernes qu'ils n'ont pas ou peu l'habitude d'approcher dans l'étude classique de leur discipline. Le fait de jouer dans ces orchestres permet également aux élèves de découvrir le plaisir de se produire en public et sont tout à fait capables de tenir une large part dans le programme d'un concert.

Chœurs. Ces chœurs créés en 1981,

furent d'abord constitués d'une dizaine de parents venus soutenir la chorale d'enfants de l'école de musique. Ils se sont développés au fil des années, jusqu'à devenir un chœur atteignant les 120 choristes qui se retrouvent chaque semaine sous la direction d'Odette Rémy. Chants classiques, romantiques, contemporains, folkloriques, du moyen âge à la Renaissance, fantaisies, opérettes et opéras sont inscrits au répertoire de cette chorale qui se produit, en concert, tout au long de l'année tant dans la région Lorraine qu'à l'étranger. Aucune compétence ni musicale, ni vocale n'est demandée, seule une grande régularité aux répétitions est nécessaire pour faire partie de cette troupe. C'est ainsi qu'au fil du temps, ce sont donc 120 choristes à qui Odette Rémy a su transmettre son plaisir de travailler le premier instrument qui est la voix, sans artifice, sans micro, mais avec beaucoup d'émotion, de vibration et d'expression. On y travaille le chant choral sous toutes ses formes. C'est ainsi que les chœurs de l'U.P.S. ont eu le plaisir d'éditer une cassette musicale, résultat d'un long travail qu'à été la préparation de leur spectacle « La Vie à Voir ». Ce concert à lui seul, donne une juste image du répertoire de cette chorale.



Union Philharmonique de Sablon

L'orchestre d'accordéon supérieur de Puttelage-aux-Lacs

Grâce à l'excellente qualité de ses interprétations, ce club participe à de multiples manifestations musicales européennes. Ainsi, fin octobre il s'est rendu au championnat d'Europe à Salzbouurg. Cet orchestre fondé en 1967, est présidé et dirigé par le dynamique et

très compétent professeur Robert Hilbert. Il est classé en catégorie hors concours à la Fédération de la communauté européenne de l'accordéon (il a été plusieurs fois champion d'Europe), en division d'honneur à la Fédération de l'accordéon-club de France, et en excellence, 2^e section, à la Confédération musicale de France.

A noter qu'il a remporté en 1977, le 1^{er} prix du ministère de la Culture française, à Huy, en Belgique.

Ce club compte beaucoup dans la vie de la cité lorraine par ses activités, son animation et son rayonnement.

Orchestre d'accordéon J. Dolanc

L'Orchestre d'accordéon J. Dolanc a été créé en 1957 à Merlebach et a fêté les 9 et 10 mai 1987 son 30^e anniversaire.

Aujourd'hui, il est affilié à l'Accordéon-Club de France et à la Confédération musicale de France.

Cet ensemble bien connu dans notre région, comme au-delà de nos frontières, pour avoir participé dans les concours nationaux et internationaux à Paris, Strasbourg, Tilburg/Hollande, Rimini/Italie, Bonn/Allemagne, Huy/Belgique où il obtint en 1972 et 1974 le prix de sa majesté le roi Baudouin.

Il participa le 4 mai 1986 à Hazebrouck (Nord) au concours international, en catégorie excellence et remporta le 1^{er} prix avec coupe, félicitations du jury et la médaille du président de la République.

Après avoir gravi tous les échelons, il est depuis juin 1978 classé à la Confédération musicale de France en division honneur.

La direction est assurée par M. Jerny Dolanc, professeur diplômé d'Etat du Conservatoire de Trossingen (R.F.A.).

Société mandoliniste « Diana » de Russange

Fondée en 1924

Née à l'ombre des mines et hauts fourneaux, la Société mandoliniste Diana de Russange à longtemps été le refuge musical dans cette entité lorraine qu'est le Pays Haut.

Depuis plus de 60 ans, la qualité de ses prestations n'a jamais fléchi et le mérite en revient au dévouement de ses dirigeants et à la qualité de ses directeurs de musique, sans oublier l'intérêt que lui porte ses exécutants dont la jeunesse constamment renouvelée en est l'atout principal.

La figure la plus marquante de la Diana fut incontestablement le professeur Longin Jakubowski disparu voici deux ans et qui a hissé la Diana, le temps de son exercice durant près de 15 ans, aux niveaux les plus enviables, supérieur II.

Actuellement, Mme Vera Kloska a la lourde tâche de maintenir la pérennité de cet acquit, secondée il est vrai, par une poignée d'inconditionnels qui entendent conserver la situation et même, la perfectionner pour que la Diana d'aujourd'hui telle l'étoile du berger dans l'univers des mélomanes, puisse continuer à briller au firmament musical.



L'orchestre d'accordéon J. Dolanc à Freyning-Merlebach.

La mandoline symphonique de la vallée de l'Orne Rombas

La Mandoline symphonique de la vallée de l'Orne a été fondée le 18 décembre 1955 à Rombas et affiliée à la Fédération musicale de France le 3 février 1956. Elle ne comprenait alors que des instruments à plectres et était dirigée par Mme Gezza ; Puis, elle fut reprise par M. Mario de Bernardinis en octobre 1958, qui y incorpora l'accordéon, la flûte traversière et la batterie ; son siège se trouvait alors au sous-sol de l'école du centre de Rombas pendant 30 ans.

Le 1^{er} septembre 1988, la société a changé de siège.

La société est souvent sollicitée pour les animations de kermesses, festivals et concerts dans toute la contrée et compte 25 membres actifs exécutant des morceaux de musique les plus variés, toujours sous la baguette de M. Mario de Bernardinis qui s'occupe également des cours de solfège et d'instruments avec l'aide de Mme Christiane Dudit.

La musique municipale de Sarrebourg

Une Institution bientôt Centenaire

En 1893 est créé le Musikverein Saarburg qui est l'ancêtre de notre actuelle Musique municipale.

A l'origine, cette société compte dans ses rangs de nombreux pompiers, ce qui fait que la musique collaborera souvent avec le Corps des sapeurs-pompiers à l'occasion de ses manifestations et surtout lors des exercices qui à l'époque étaient fort nombreux. On demandera même au Musikverein de s'intégrer au Corps des sapeurs-pompiers, ce qui sera réalisé en 1909 où la société s'appellera Städtische Feuerwehrkapelle. Cette municipalisation lui vaudra d'émerger au budget de la commune sous le chapitre « Feuerwehr u. Musik » (Sapeurs-Pompiers et Musique).

La musique municipale aujourd'hui

Il est bon de montrer aux Sarrebourgeois et aux gens de la région que la musique d'harmonie, loin d'être une

forme mineure de la musique, peut leur procurer autant de plaisir musical et être aussi attractive que toute autre forme de musique.

Grâce à la ténacité et à la persévérance de ses anciens présidents et chefs qui ont su maintenir la société à travers les années, malgré d'énormes difficultés que nous avons essayé de résumer dans cet article, grâce à la compétence et au dévouement de ses dirigeants actuels, grâce aussi et surtout au soutien total de la municipalité, la Musique municipale est devenue l'une des plus dynamiques et l'une des plus actives des sociétés musicales sarrebourgeoises. A l'occasion des concerts qu'elle donne maintenant régulièrement chaque année à la salle des fêtes et qui connaissent une fréquentation sans cesse grandissante, la musique montre les immenses progrès qu'elle a réalisés. Les musiciens et leurs chefs savent qu'ils peuvent encore en faire. L'École municipale de musique, si souvent réclamée, existe aujourd'hui. Aux uns et aux autres de profiter de cette chance et de cet outil exceptionnel que la ville met à leur disposition.



Clairefontaine : une chorale qui bouge

Composée d'amateurs de tous âges aimant chanter, danser et jouer la comédie, Clairefontaine fut créée en 1973 par Mme Odette Rémy. Depuis elle n'a cessé de croître en quantité et en qualité.

Quelles sont les chorales qui peuvent s'enorgueillir d'avoir inscrit à leur répertoire avec décors, costumes et orchestres :

- en 1977 de larges extraits de « La Vie Parisienne » d'Offenbach ;
- En 1979 l'intégrale « Des Mousquetaires au Couvent » ;
- en 1980 « Chansons à Voir », en 3 tableaux ;
- en 1982 « La Périchole » d'Offenbach (plus de 10.000 spectateurs ont applaudi ce spectacle) ;
- en 1984 elle interprète « L'Hymne des Nations » de Verdi (œuvre pratiquement inconnue en France) et la cantate « Liberté » de Calmel.

En 1986 avec son spectacle « La Vie à Voir » Clairefontaine chante la vie au travers des quatre saisons avec un répertoire allant du moyen âge à nos jours et à travers tous les styles : Mozart côtoyant « Le petit vin blanc », Jean-Sébastien Bach et Jacques Brel...

Mais Clairefontaine n'est pas seulement un chœur lyrique, c'est aussi un chœur classique puisque lors de la participation de notre chorale en 1985, au concours international de chant de Puttelange-les-Lacs, elle remporta le 1^{er} prix ascendant en division supérieure, section 2.

Au mois de mai de cette année, notre chorale au grand complet s'est rendue à Langelsbolt, ville de R.F.A. où pendant trois jours elle a été reçue très chaleureusement par les chorales locales. Grand succès pour Clairefontaine, les allemands découvrant à cette occasion une autre forme d'expression par le chant.

Mais Clairefontaine ne se contente pas de vivre de souvenirs. En décembre

1988 elle a donné Carmen, le célèbre opéra français de Bizet avec décors et costumes, le tout étant réalisé par les choristes eux-mêmes.

Soucieuse de diverses manifestations culturelles, Clairefontaine travaille également à un spectacle pour la commémoration du bicentenaire de la Révolution française.

moration du bicentenaire de la Révolution française.

Gageons que cette année encore, notre chorale puisse faire vibrer les cœurs de milliers de spectateurs.

Reine PETERMANN



La Chorale Clairefontaine

La Société chorale de Hombourg Haut

La Société chorale, créée en 1865, est actuellement la plus ancienne chorale de Lorraine, mais aussi et surtout l'une des rares à avoir gardé sa structure initiale, c'est-à-dire un chœur d'hommes, et de maintenir dans ses rangs 55 chanteurs.

Durant sa longue existence, elle a conquis un nombre respectable de prix et de diplômes dans de mémorables concours et festivals :

- Elle remporta le 1^{er} Prix des Chorales au festival international d'Anvers en Belgique en 1975.
- Elle s'est produite dans diverses régions de l'hexagone, notamment dans l'ouest (en Normandie en 1969, en Bretagne et le Val-de-Loire en 1984), dans le centre (Auvergne en 1979), dans le sud (Languedoc-Roussillon en 1981 et Drôme en 1986), et plus régulièrement en Alsace et aux quatre coins de notre Lorraine.
- Mais elle s'est également manifestée hors de nos frontières, en R.F.A., Autriche, Suisse, Belgique et Luxembourg, où elle a toujours su apporter une contribution précieuse aux échanges culturels indispensa-

bles à la construction d'une Europe unie et fraternelle.

Elle a représenté :

- La ville de Metz, à Strasbourg, puis à Stuttgart en 1986 ;
- la région Lorraine à plusieurs reprises ;
- en 1984 à Mertzig (Sarre), pour le concert de clôture de la Semaine Française ;
- en 1985 à Neufchâteau (Belgique) lors d'un grand rassemblement international dans le cadre de l'année européenne de la musique ;
- en 1987 à Heussweiler (Sarre), pour le concert de clôture des journées de l'Union musicale interrégionale, concert radio-diffusé par S.R.3. (Saarland welle) ;
- La France à Ahrweiler (Rhénanie) lors des manifestations du 40^e anniversaire de l'amitié franco-allemande.

La société chorale vient en outre d'être désignée par l'A.D.D.A.M.E.M. pour représenter la Moselle à Luxembourg à l'occasion de la fête de la musique, le 21 juin 1988.

La Société chorale de Hombourg Haut s'est également forgée une solide réputation en organisant régulièrement d'importantes manifestations, dont la dernière en date, le Concours international de musique et de chant des 2 et 3 mai à Hombourg Haut, avec la participation de plus de 1.000 choristes et musi-

ciens venant de diverses régions de France, mais également de R.F.A., de Belgique et de Luxembourg a remporté un succès remarquable.

Cent vingt-trois ans après sa création, la chorale apparaît comme une survivance exceptionnelle et unique, caractéristique des hautes traditions culturelles du pays minier et de la Moselle.

Mais la tradition pour demeurer vivante et non objet de musée, demande à être revivifiée par des initiatives permanentes dont certaines ne peuvent s'accomplir qu'avec des aides financières extérieures.

Ainsi depuis quelques années, trois orientations nouvelles ont été prises par la Société chorale dans ce cadre :

- Extension du répertoire, qui allie désormais la musique ancienne et moderne, aux chants classiques, folkloriques et populaires qui constituaient jusqu'alors la base de la pratique de la Société chorale ;
- Développement des activités de diffusion en Moselle, notamment. C'est ainsi qu'en s'appuyant sur des associations relais, la Société chorale a été chanter à Metz, Gorze, Bouzonville, Hombourg Haut, Freyming, Saint-Avold et pays de Sarrebourg en fin 1988. Elle a aussi organisé ou servi de relais à des manifestations culturelles pour faire découvrir au public hombourgeois et du bassin houiller certaines œuvres originales et ainsi maintenir en éveil ses goûts musicaux ;
- Participation à des concours interna-



La Société chorale de Hombourg Haut

tionaux susceptibles à la fois d'apporter un plus artistique au groupe, et de faire connaître à l'étranger les hautes traditions musicales de la Moselle profonde dans une spécialité où jusqu'à présent, seuls les Allemands excellaient.

Ainsi en 1987, une délégation de la Société chorale s'est rendue à Vienne, où elle a pris contact d'une part avec les responsables de la « Schubert Gesellschaft », organisatrice du célèbre concours international de chœurs d'hom-

mes, et d'autre part avec les services culturels de l'ambassade de France.

Les premiers ont accepté de sélectionner la Société chorale pour le concours international de novembre 1988 (du jeudi 17 au dimanche 20). Les seconds représentés par l'attaché culturel français à Vienne, M. Bredel, ont d'emblée accordé leur patronage et leur aide technique pour un grand concert le 20 novembre dernier en l'ancienne église impériale de Vienne et haut lieu de concert.

Meuse

L'A.D.D.M. 55 : un souffle nouveau

L'association départementale pour le développement de la musique en Meuse, fait partie des quelques 50 A.D.D.M. existant en France à l'heure actuelle. Leur définition, leurs rôles, sont exposés dans la charte de l'A.N.D.D.M. (association nationale des délégués départementaux à la musique), dont voici quelques extraits :

L'A.D.D.M. « exerce ses activités dans une circonscription territoriale déterminée et à l'échelle humaine : le département... Elle a un caractère permanent et polyvalent en raison des missions qui lui sont confiées et de la diversité des actions qu'elle peut connaître... afin de contribuer à donner une personnalité à la vie musicale et chorégraphi-

que du département. Elle est dans le département au carrefour des initiatives et constitue naturellement un lieu de réflexions, de débats, de confrontations et de rencontres des expériences... Pour l'essentiel, ses missions sont la mise en valeur... du potentiel du département. Rôle d'information et de connaissance du terrain ; rôle de coordination des actions dans le département ; enfin rôle de promotion des actions par :

- une prise de risque dans les domaines délicats ou difficiles (ex. : musique contemporaine) n'étant pas assurés dans le département ;
- une prise en charge temporaire de domaines musicaux ou chorégraphiques non couverts dans le département.

Ainsi aucun domaine n'est a priori exclu du champ d'activités de l'A.D.D.M.

En Meuse, la création de l'A.D.D.M.

en 1983, fait partie de l'essor décrit plus haut, et a déjà pu par de nombreuses actions et interventions, accélérer le mouvement tout en l'orientant. Cet essor même n'est pas étranger à la création et à l'activité de l'A.D.D.M. qui devra se développer de plus en plus à l'avenir.

Créée en 1983 sur l'initiative conjointe du conseil général de la Meuse, et de la direction régionale des Affaires Culturelles de Lorraine, l'A.D.D.M. recrutait aussitôt son directeur, délégué départemental à la musique, et pouvait commencer un travail en profondeur, indispensable dans notre département. Très rapidement, les premières informations et enquêtes amenèrent à la constatation exposée plus haut : un vivier trop souvent mal ou pas exploité.

Regroupant en un conseil d'administration les représentants des forces musicales de la Meuse, et les élus,



l'A.D.D.M. dégagea rapidement des priorités. En effet face à l'ampleur du travail, une action éclatée s'avérait impossible ou du moins inefficace, qui aurait amené à un saupoudrage des activités et des financements. La politique de priorités clairement établies semblait mieux adaptée à la réalité du terrain.

Parmi celles-ci, l'avenir des sociétés musicales, qui reste actuellement encore primordial et largement en pointe.

Ce travail est rendu possible grâce à la volonté et aux moyens que le conseil général accorde depuis sa création à l'A.D.D.M. : de 83 à 87, le budget d'activités a été multiplié par sept. Le ministère de la Culture est aussi partie prenante dans beaucoup des actions de l'A.D.D.M.

Les activités

Sommairement, en plus de toute l'activité de conseil et d'information que propose l'A.D.D.M., celle-ci a déjà pu réaliser de nombreux projets, ponctuels ou de long terme :

- stages de formation à l'éveil musical pour les formateurs ;
 - animations scolaires (mini-opéras, sensibilisation à la danse) ;
 - exposition « La Musique dont vous êtes le Héros » ;
 - assises départementales de la Musique et de la Danse ;
 - mises à disposition de professeurs d'instruments ;
 - bibliothèque de partitions ;
 - orchestre de chambre de la Meuse ;
 - ensemble de cuivres « Arcadia » ;
 - Harmonie-Ecole de la Meuse
- ... et de nombreux projets pour l'avenir !

Harmonie école de la Meuse - H.E.M.

Centre permanent de formation de musiciens amateurs des sociétés musicales de Meuse,

Troisième de son genre en France et première à un niveau départemental,

l'H.E.M. couplée au conseiller technique des Harmonies en Meuse et Meurthe-et-Moselle, nous place comme l'un des premiers départements français pour l'aide aux Harmonies et Fanfares, patrimoine musical de notre pays.

Pédagogiquement, un certain nombre d'expériences (en particulier éveil corporel pour instrumentistes) nous porte à la pointe de la recherche pédagogique.

L'H.E.M. se révèle comme un outil de tout premier ordre dans la revalorisation de la culture amateur, grâce à la volonté et l'aide financière importante du conseil général de la Meuse et du ministère de la Culture.

En 1987-1988 l'Harmonie école c'est :

- 59 stagiaires issus de dix sociétés (sur 25 en Meuse) ;
- 12 professeurs d'instruments très qualifiés ;
- 1 professeur d'éveil corporel ;
- 1 directeur, Didier Larepe (directeur A.D.D.M. 55) ;
- 1 directeur artistique, Martial Theureaud ;
- 1 conseiller technique, Marc Schuster ;
- 20 journées de travail (près de 200 heures) réparties sur l'année scolaire ;
- des ateliers de technique instrumentale, des ateliers de musique de chambre, un atelier d'éveil corporel, une classe d'orchestre, des animations ;
- un programme de concerts de haut niveau, entre autres :
 - les tableaux d'une exposition (intégrale, Modeste Moussorski,
 - Symphonic Danse From West Side Story, Léonard Bernstein,
 - L'inauguration de la maison, Marius Constant,
 - Marche de Tannhauser, Richard Wagner.

L'Harmonie Ecole : la Meuse Musique, au présent...

Pour l'année 1988-1989 une commande mission est passée à M. Christian Lavigne d'une œuvre pour orchestre d'harmonie.

Le rôle du compositeur sera de :

- rencontrer les musiciens, l'équipe pédagogique de direction : visite des ateliers, association aux réunions pédagogiques avant et pendant les sessions,
- travailler avec les stagiaires :
 - dans le cadre des ateliers « normaux », interventions possibles,
 - mise en place d'autres ateliers sous la responsabilité du compositeur,
- composer une pièce en tenant compte du vécu avec les stagiaires et l'équipe,
- intervention du compositeur dans le travail à tous les niveaux.

Musique sur tous les tons à Bar-le-Duc

Sans la musique, la vie serait triste. A Bar-le-Duc, la musique se conjugue à tous les temps, se joue et se chante sur tous les tons. Écoutons-là...

Tout petit déjà, le jeune Barisien peut s'initier à la musique. Le C.I.M. l'accueille dès l'âge de six ans au sein d'ateliers d'éveil où il découvre les sons et le rythme. Viennent ensuite les cours de solfège et de pratique instrumentale. Au C.I.M., on n'attend pas d'être un virtuose pour jouer avec les autres : les enfants sont incorporés dans de petits ensembles formés à l'intérieur du centre et régulièrement on peut les entendre dans la rue ou sur scène.

Les adultes y ont aussi leurs entrées : studio d'électro-acoustique, classe de contrebasse, depuis cette année atelier d'improvisation, autant d'occasions de pratiquer la musique pour son plaisir et souvent celui des autres.

On le retrouve à l'Harmonie municipale, dont les liens avec le C.I.M. se renforcent d'année en année. Même adresse, professeurs communs : les musiciens de l'harmonie sont, ou ont été, des élèves du C.I.M. Depuis le 1^{er} septembre, un nouveau chef a été nommé à sa tête. Il s'agit de Serge Pierson un messin qui a connu Bar-le-Duc en venant y animer des stages de cor d'harmonie.

Mais la musique à Bar-le-Duc, c'est aussi des groupes Rock, swing, folk et tous ceux qui chantent dans les chorales.

L'harmonie municipale de Fains-Véel

Issue de la fanfare de Verreries de Fains-les-Sources, l'Harmonie municipale de Fains-Véel est née le 20 novembre 1973, après bien des vicissitudes que connaissent les associations et groupement d'amateurs bien souvent malmenés par les exigences de la vie contemporaine, Fains-Véel est une commune située à 4 km de Bar-le-Duc, Chef-lieu.

En 1986, M. Jean-Marie Larcelet, succède à M. Jean Roy qui dirigeait la formation depuis de nombreuses années avec ténacité et dévouement.

A l'arrivée de M. Larcelet, l'effectif était d'une vingtaine de musiciens. Sous son impulsion et grâce à la volonté et les moyens mis en place par la municipalité, l'orchestre d'Harmonie se compose actuellement de 42 musiciens. L'Harmonie municipale est constituée de musiciens amateurs, issus de toutes



Harmonie de Fains-Véel

les couches sociales, où on y rencontre des ouvriers, commerçants, cadres, enseignants, étudiants, fonctionnaires, artisans, retraités tous avides de parfaire leur connaissance musicale par une présence quasiment constante aux répétitions pour une mise au point d'un répertoire éclectique où se mêlent œuvres classiques, modernes et jazz.

Les sacrifices consentis par les musiciens, le travail demandé par son directeur et le climat de sympathie qui règne au sein de l'ensemble se retrouvent au niveau de la qualité et la sensibilité des œuvres exécutées. D'ailleurs la qualité des prestations sont particulièrement appréciées et les efforts récompensés par la présence aux concerts, au cours de ces deux dernières années, d'un public sans cesse croissant.

En renouant, avec une tradition perdue depuis vingt-cinq ans, l'Harmonie de Fains-Véel participait au concours national de Musique de Pont-à-Mousson le 15 mai 1988 où elle s'est vue classée en 1^{re} division, 1^{re} section.

En outre, les jeunes musiciens et leur chef participent aux stages organisés par l'A.D.D.M. 55. L'excellent travail réalisé au sein de l'Harmonie école de Meuse, ne peut être que bénéfique, pour nos harmonies.

C'est à la rentrée scolaire de 1986/1987, que l'école de Musique municipale dirigée par M. Larcelet a pris naissance, en se dotant d'une structure nécessitée par les besoins du moment pour tenir compte des nombreuses inscriptions et des diverses disciplines instrumentales demandées. Une formation musicale complète y est dispensée et les différents instruments que compose un orchestre d'Harmonie y sont enseignés.

Depuis février 1988, la création de l'orchestre de l'école de Musique fréquentée actuellement par quatorze élè-

ves, permettra de préparer les jeunes à leur future entrée dans l'Harmonie.

Cette jeune formation s'est produite en fin d'année scolaire en assurant la partie musicale d'un mini-opéra interprété par les enfants des écoles maternelles et primaires de la commune. Les classes instrumentales assurant les parties musicales d'un montage poétique et musical sur le thème de « La lune et du Soleil ».

L'école est fréquentée par une cinquantaine d'élèves, animée par une équipe pédagogique dont la plupart des formateurs sont titulaires d'un prix de conservatoire ou diplômés d'universités.

L'évolution de l'Harmonie et de l'école de Musique municipale a conduit la municipalité à créer des locaux pro-

La Lyre Stenaisienne



pres à son activité permettant ainsi à améliorer considérablement les conditions de fonctionnement.

Depuis deux ans, la politique culturelle de la municipalité, sa volonté de poursuivre l'effort sur le plan musical associé à un travail très rigoureux de la part des musiciens et responsables a permis l'aboutissement d'un tel résultat plus qu'honorable pour une commune de 2.400 habitants.

La Lyre Stenaisienne

La société de Musique « La Lyre Stenaisienne » fête ses 60 années d'existence.

Fondée en 1927 par un noyau d'anciens musiciens de la société de Musique « La Fraternelle », disparue dans la tourmente de la guerre 1914-1918.

Ces anciens avec de jeunes musiciens formés par MM. Meline, Cagneaux, Normand, vinrent grossir les rangs de cette jeune société.

La Lyre, au départ, était formée de trois groupes artistiques : la fanfare, dirigée par M. Andrien Meline, ancien chef de musique militaire au 18^e B.C.P., avec M. Marcel Cagneaux comme sous-chef. Le groupe symphonique, dirigé par M. Marcel Cagneaux, professeur de musique. Le groupe théâtral, dirigé par MM. Léon Pomet et Charles Picard.

La présidence de cette grande société a été dévolue à M. Octave Gerbeaux et la vice-présidence à M. Emile Ridouard.

Pendant la guerre 1939-1945, la société de Musique est restée en sommeil. Seul le groupe théâtral avait repris



quelques activités. Ce n'est qu'à la Libération que, sous l'impulsion de M. Pol Vassart, La Lyre se reveilla. Mais cette fois, sans le groupe symphonique. Le groupe théâtral continua quelque temps encore. Mais, à l'avènement de la TLV, le rideau ne se rouvrit plus.

Une autre activité allait se concrétiser sous l'impulsion de M. Holdrinet : c'est l'école de Musique.

Aujourd'hui, cette école est dirigée par M. Pol Vassart, secondé par MM. Jean-Claude Braconnier, Jacques Bonnefoy, présidents, Henri Braconnier et Charles Dragoni. L'ambiance y est très bonne et ses directeurs espèrent y accueillir de nombreux jeunes élèves. Ses cours sont gratuits, seules quelques petites fournitures sont onéreuses.

De 1927 à 1987, voici la succession des chefs et présidents de La Lyre Stenaysienne :

- ses chefs : Adrien Meline, Justin Holdrinet, Pol Vassart ;
- ses sous-chefs : Marcel Cagneaux, Pol Vassart, Pierre Beauche, Jean-Claude Braconnier ;
- ses chefs de la section de marche : Joseph Viard, Alfred Meyer, Roger Bartholet, Maurice Menge, Pol Vassart, Jean-Pierre Goffin ;
- ses présidents : Octave Gerbeaux, Emile Ridouard, Auguste Niclausse, Roger Pierrot, Marceau Niclausse, Jacques Bonnefoy.

Depuis 60 ans, La Lyre a participé à de nombreux concours, festivals de musique, cérémonies officielles du souvenir.

De nombreux déplacements tant en France qu'en Belgique et Allemagne.

Elle répond toujours favorablement aux demandes de services de la municipalité de Stenay, qui, en compensation, lui octroie une subvention annuelle.

Vosges

Le département des Vosges fait partie de ces « petits » départements qui ne possèdent pas de grande métropole. Epinal à 40.954 habitants, Saint-Dié 24.816 habitants. Nous sommes loin (par le nombre) des grandes villes donc évidemment des conservatoires nationaux de région, des grands opéras et Théâtres et des grands orchestres. La culture musicale n'y est que municipale et le département en entier (avec la toute nouvelle école nationale d'Epinal) compte moins de 70 musiciens professionnels rémunérés en tant que tels.

Néanmoins la culture musicale y est très développée et les éco-

les municipales de musique y sont très très nombreuses, fonctionnant en général de concert avec les Harmonies municipales. Mais il est très difficile de mener à bien une instruction musicale complète lorsque la ville ne possède pas de théâtre ni de salle de concert et que les grands orchestres ne viennent se faire entendre qu'à raison d'un concert tous les deux ans (dans les églises !!!).

Les budgets et subventions des municipalités et du conseil général couvrent la totalité des frais engagés dans la culture musicale des Vosgiens.

Fédération Musicale Vosgienne

Composition du comité de la F.M.V.

Président : M. Michel VERREPT, directeur de l'Ecole de Musique de Saint-Dié.

Vice-président : M. Daniel CHOPINEZ, directeur-adjoint de l'Ecole Nationale de Musique d'Epinal.

Secrétaire Général : M. Philippe BECHERAND, maître d'enseignement musical.

Secrétaire adjoint : M. Jean-Paul BERNARD, directeur de la M.J.C. de Contrexéville.

Trésorier : M. Maurice ILTIS, instrumentiste.

Bibliothécaire : M. Gérard VALROFF, instrumentiste.

Membre du comité de F.M.V.

M. BAUGE J.-Marie, M. BECK Antoine, M. LAURENT Roland, M. MERLEVEDE Gabriel, M. MONNIOTTE Maurice, M. RENAUD Hubert, M. VALROFF Gérard, M. ZAUG Gilbert, M. PARISON Didier.

La F.M.V. a été fondée en 1906 à Epinal par Emile Talaupé, compositeur et chef d'orchestre. La légion d'honneur fut remise à M. Talaupé en 1936 à l'occasion du trentenaire de la Fédération. M. Talaupé est décédé en 1940. Jérôme Roussel qui fut directeur de l'Harmonie d'Epinal de 1924 à 1950 lui succéda, il fut lui aussi décoré de la légion d'honneur en 1956, il démissionna pour raison de santé en 1964 et

mourut en 1965. Maurice Monnotte ex-chef de Musique militaire et directeur de la Musique municipale de Remiremont lui succéda en 1964, il fut puissamment aidé dans sa tâche par Emile Henry, directeur de l'Harmonie d'Epinal, malheureusement décédé en 1978. Daniel Chopinez fut élu président en 1979 et quelques années plus tard, Michel Verrept, directeur de l'Harmonie de Saint-Dié lui succéda.

M. Verrept préside toujours avec efficacité la Fédération des Vosges.

En 1948, eut lieu à Epinal un grand concours international. Y participaient 61 sociétés venues de toutes les régions de France, d'Algérie et du Luxembourg. Concours international également à Senones en 1949, à Epinal en 1960, 1968 et 1975.

Des Festivals fédéraux se déroulèrent

aux dates suivantes : 1954 Rambervillers, 1956 Saint-Dié, 1957 Gérardmer, 1961 Raon-l'Étape, 1962 Rambervillers, 1963 Neufchâteau avec la participation de la Musique des Gardiens de la Paix, 1964 Bains-les-Bains avec les Gardiens de la Paix également, 1965 Etival, 1966 Remiremont, 1967 Vittel, 1968 Charmes, 1969 Gérardmer, 1970 Saint-Dié, 1971 Mirecourt, 1972 La Bresse, 1973 Bruyères, 1974 Remiremont, 1976 Etival, 1977 Rambervillers, 1978 Neufchâteau, 1979 Le Thillot, 1980 Saint-Dié, 1982 Bains-les-Bains.

Une grande figure de la Fédération musicale Vosgienne.

Emile HENRY

Décédé en novembre 1978, directeur de l'Harmonie municipale d'Épinal. Son action marquante oblige à rappeler brièvement sa carrière Vosgienne.

Arrivé de Saint-Chamond en 1951, c'est à l'issue d'un concours qu'il a pris la direction de l'Harmonie. Chargé de reconstituer la société, M. Henry devait aller beaucoup plus loin et créer une école de Musique, obtenant la nomination de professeurs titulaires.

Cette école formait une pépinière de jeunes musiciens devenant par la suite d'excellents éléments de l'Harmonie municipale.

Ses qualités de professeur lui ont permis de présenter un certain nombre d'élèves au concours de la C.M.F. à Paris (excellence). Trois d'entre eux ont ensuite été admis au C.N.S.M. de Paris où ils ont obtenu un premier prix. (1 saxophoniste, 2 haoboïstes).

Son esprit d'avant-garde lui avait suggéré, bien avant l'initiation nationale de la Confédération, la création d'un orchestre junior fort de quarante exécutants. Cet orchestre remporta un premier prix au concours international d'Harmonie juniors de Tullins en 1975.

Vice-président de la Fédération musicale Vosgienne, il avait fait participer sa société à de multiples concours et festivals, il était un ardent défenseur de la Musique populaire de qualité. (concerts, joutes, colloques, etc.).

L'Harmonie fédérale des Vosges

L'Harmonie fédérale des Vosges a donné son premier concert lors du festival départemental de Vagney le 11 juin 1988.

Née du désir de certains jeunes de différentes Harmonies, de se réunir pour faire ensemble de la Musique, l'idée en

été lancée lors de l'assemblée générale de la Fédération musicale Vosgienne en octobre 1987.

Des bulletins d'adhésion furent envoyés dans toutes les sociétés et permirent de regrouper 39 instrumentistes, musiciens de Neufchâteau, Epinal, Mirecourt, Saint-Dié, Cornimont et Ramonchamp, jeunes et moins jeunes. Tous volontaires, tous bénévoles.

La première répétition eut lieu à Epinal le 28 février et tout de suite nous avons compris, dès le premier morceau, que ça

marcherait, que nous avions gagné et que c'était super... comme on dit maintenant.

Nous avons fait six répétitions (en moyenne, une par mois) pour monter ce premier concert et le résultat en fut sensationnel et très très chaleureusement applaudi.

Mais il nous faut nous accroître, porter notre effectif à 60, 70 ou même 80, et jouer des œuvres de plus en plus difficiles et surtout les jouer de mieux en mieux, voilà la seule ambition que nous avons, mais nous l'avons tous.



L'Harmonie « La Balnéenne »

Bains-les-Bains

La Balnéenne (Harmonie) - (Effectif : 60). M. André Leroy.

Fondée dans les années 1860, « La Balnéenne » a connu bien des vicissitudes. Après la guerre 14-18, elle devient Musique des anciens combattants du canton de Bains-les-Bains.

Après 1945, elle prend un nouvel essor mais ne peut subsister que grâce à des aides de plus en plus substantielles de la municipalité. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal demande en 1961 une modification des statuts et La Balnéenne devient officiellement Harmonie municipale.

La collectivité assure tout l'équipement, l'achat des instruments et des partitions. La formation musicale est assurée par des bénévoles chefs de pupitres.

La société forte de 60 membres actifs dont un fort effectif de jeunes femmes ou jeunes filles assure tous les services officiels, des concerts sur la place le samedi soir au moins une fois par mois pendant la saison thermale et des sorties exceptionnelles hors département.

Depuis 1975, la société est dirigée par le maire de la commune.

Cornimont

Cornimont, petite ville de 4.574 habitants, est située dans la montagne vosgienne, sur la haute vallée de la Moselle. Entourée de belles forêts de sapins, sillonnée de clairs ruisseaux à truites, son altitude s'échelonne de 500 à 1.200 mètres.

L'actuelle « Harmonie de Cornimont » est issue de « L'Union musicale de Cornimont », société constituée en 1865 par M. Georges Perrin et formée en grande majorité par les ouvriers textiles des établissements des « Héritiers de Georges Perrin ».

« L'Union musicale de Cornimont » fut dissoute en 1909, pour renaître aussitôt avec une nouvelle appellation « Harmonie de Cornimont ». Le premier président fut M. Pierre Mengin.

La guerre de 14-18 et 39-45 interrompirent les activités de la société.

Reprenant son essor en 1949, la société composée uniquement d'instruments d'Harmonie, accueille et engloba, sous la présidence de M. Georges Valentin, la « Batterie-Fanfare » de « L'Avenir de Cornimont » qui cessait ses activités et acceptait de nouveaux statuts.

Le directeur actuel, M. Jean Thomas,



Epinal

La ville d'Epinal bénéficie d'une véritable révolution culturelle grâce à la volonté de son député-maire, Philippe Seguin.

Nationalisation de l'école de Musique : 600 élèves, 30 professeurs, deux classes d'orchestre.

Aménagement des nouveaux locaux de l'école nationale de Musique.

Construction d'un auditorium de grande qualité.

Création d'une saison de concerts avec l'association Floréal.

Les dernières saisons ont vu la participation de Maurice André, Jean-Pierre Rampal, Alexis Weissenberg, Barbara Hendrix, Gérard Causse, quintette de cuivre Arban, Pierre Amoyal, etc.

Concours international de piano.

Association des concerts classiques.

J.M.F.

Académie chorégraphique.

Cercle lyrique.

L'orchestre d'Harmonie d'Epinal est composé de 50 musiciens.

Classée en division supérieure, la formation a eu l'honneur de bénéficier d'une commande mission du ministère de la Culture, pour créer une œuvre de musique contemporaine avec le compositeur André Mouret.

Cette œuvre pour orchestre d'harmonie a été retransmise sur France Musique à partir de l'enregistrement en direct qui en avait été fait le jour de la création.

Cette prestation a été effectuée dans le cadre des manifestations de musique contemporaine, avec notamment la participation de Pierre Boulez et de

l'Ensemble Intercontemporain de Paris.

Orchestre symphonique des Vosges

Son premier concert eut lieu en l'Abbatiale de Remiremont en 1966. C'était à l'occasion des cérémonies du bicentenaire du rattachement de la Lorraine à la France.

Maurice Monnotte avait été chargé par le comité des fêtes de trouver, dans le département, suffisamment de musiciens pour former un orchestre symphonique.

Tous les musiciens avaient plusieurs objectifs : faire connaître la musique dans le département et présenter de jeunes talents. Ce sont ces deux idées fondamentales qui ont toujours dominé. L'action du nouvel ensemble et les tournées départementales commencèrent : Epinal, Mirecourt, Gérardmer, Neufchâteau, Vittel, Saint-Dié...

Après des fortunes diverses, l'orchestre symphonique des Vosges continue l'œuvre entreprise ; et maintenant on peut dire qu'il y parvient après avoir subi, comme la plupart des formations symphoniques, une crise de recrutement au niveau des cordes.

En 1983, avec l'ensemble vocal de Saint-Dié, le « Gloria » de Vivaldi fut un succès inégalé devant une assistance record en la cathédrale de Saint-Dié. Un disque naquit d'ailleurs de cette union.

Alain Dumas reprit la direction de l'Orchestre Symphonique des Vosges en 1984.

Odette Gartenlaub, premier Grand Prix de Rome et professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, est venue fêter le 20^e anniversaire de l'orchestre l'an dernier lors d'une tournée de concerts à Nancy, Epinal et Saint-Dié où elle interpréta le « Concerto en la n° 23 » de Mozart pour piano et orchestre.

successeur en 1976 de M. René Corte qui dirigea pendant 23 ans, la fait progresser sans cesse avec l'aide de trois sous-chefs. M. Maurice Iltis a succédé à M. Valentin en 1984.

L'effectif actuel, est de 52 exécutants à l'orchestre d'Harmonie et de 12 à la batterie. La majeure partie est composée de jeunes, issus de l'école de Musique de l'Harmonie qui les forment. Six années d'existence ont permis à cette réalisation de prendre corps et d'améliorer la qualité de l'enseignement musical.

Pour l'année 87/88, 66 élèves fréquentent notre école de Musique, dont une quarantaine se retrouve candidats aux examens de la C.M.F.

Toutes les disciplines instrumentales de l'orchestre d'Harmonie sont couvertes : bois, cuivres, percussions, etc. sont enseignés par les musiciens de l'Harmonie et de la Batterie, ce qui représente à peu près 22 heures de cours par semaine. Le tout à titre bénévole.

Les résultats : un orchestre de jeunes qui nous donne des concerts de qualité et suite logique de ce travail, une Harmonie en progrès.

Travail de longue haleine bien sûr, mais qui permet aux élèves comme aux musiciens de s'épanouir en développant leur culture musicale.

Les projets ne manquent pas ; reclassement de la société, réalisation d'un enregistrement, etc. il faut toujours se remettre en question. Tous ces espoirs ne sont réalisables que grâce à la bonne volonté de tous et nous pouvons dire que l'Harmonie de Cornimont est dotée d'une équipe d'encadrement et d'enseignement pleine de dynamisme. Ajoutons à cela, la coopération et l'extrême compréhension de la municipalité qui apporte dans cet édifice, une part énorme de soutien moral et financier.

Pour terminer ce propos, nous pouvons dire que l'Harmonie de Cornimont, malgré les problèmes qui se posent à chaque association (problème d'emploi surtout pour les jeunes), a encore de belles années devant elle, grâce à l'immense travail fourni par tous.



Gérardmer

Union musicale (Harmonie)
(Effectif : 60). Bontemps Raymond.

Gérardmer, « La perle des Vosges » est une ville de 10.000 habitants, située au cœur de la vallée des lacs à 660 m d'altitude. Les industries traditionnelles sont le bois et le textile. Le tourisme d'été et d'hiver y est très développé, et la célèbre fête des jonquilles draine chaque printemps des milliers de visiteurs.

L'union musicale de Gérardmer est sans aucun doute la plus ancienne société de la ville. Créée en 1871, c'était à l'origine une société assez fermée, puisque constituée essentiellement de commerçants et de membres des professions libérales, le tout financé et géré par un comité de patronage composé d'industriels.

Cette société a vécu ainsi jusque dans les années 1930, puis a commencé à se démocratiser.

Les années 1940 à 1944 furent douloureusement ressenties par la population puisque en novembre 1944 la ville fut brûlée à 85 %.

En 1951, une nouvelle société est créée par M. Michel Libraire et sous son impulsion elle va s'étoffer. Elle peut être fière d'avoir été le creuset et d'avoir formé plusieurs prix de conservatoire, dont le plus prestigieux est Dino Tomba, un des meilleurs trompettistes français selon Maurice André.

Quelques problèmes dans les années 1980-1981, une nouvelle structure est créée en début 1982 sous la direction de Jean-Marie Bauge avec l'appui des présidents dynamiques, MM. Pentecote et Bontemps, l'Union Musicale prend un nouvel essor.

Actuellement forte de 64 exécutants uniquement Harmonie, formation de concert, elle est composée en majorité de jeunes gens et de jeunes filles issus pour la plupart de l'école municipale de Musique. Le répertoire va de la musique classique aux extraits d'opéra, d'opérettes, de comédies musicales, de la variété et du Jazz.

Cette harmonie dont tous les membres sont bénévoles est ouverte à tous et cela dans un excellent esprit.

Elle est un élément essentiel dans la vie culturelle et dans l'animation de Gérardmer.

Mirecourt

Harmonie municipale (Effectif : 34).
M. Philippe Becherand.

La société a été fondée en 1796, elle est régie par la loi de 1901, subventionnée par la commune, elle assure les services demandés et l'animation locale (fête, défilés, concerts).

Dirigée successivement par Louis Muckensturm, René Menier, Elle compte actuellement 35 exécutants sous la conduite de M. P. Becherand, le président actuel est M. P. Claude.

Les élèves de l'école municipale de Musique de Mirecourt, établissement municipal autonome, désireux de s'incorporer aux rangs de la société sont accueillis par celle-ci. L'Ecole enseigne les cordes (piano - guitare - violon - violoncelle et vents) et regroupe 170 élèves, la directrice est Mlle Valérie Thouvenin..

Neufchâteau

Harmonie municipale (effectif : 95). M. Roland Laurent.

Hier : L'association fut fondée le 13 mars 1913 sous le vocable de : « Union musicale de Neufchâteau ».

Réformée après la guerre 14-18, elle reprit ses activités sous la direction de M. Brenel, professeur de musique. 1^{er} octobre 1945 : « l'Union musicale de Neufchâteau » devient : « Harmonie Union musicale de Neufchâteau » à la tête de laquelle opérait M. Nicolas Wermeister, professeur de musique, auteur et compositeur, sous la présidence éclairée de M. Henri Flammerion.

1949 : arrivée de M. Shaeffer, prix du conservatoire de Strasbourg et ex-chef du 30^e bataillon de chasseurs qui prend le poste de directeur de la fanfare et assure la mission d'adjoint du directeur.

1953 : M. Stoltz arrive au poste de directeur-adjoint.

1957 : M. Henri Cavy est chargé de la réorganisation de la fanfare comme chef de clique, mission qu'il accomplira jusqu'en 1987.

1970 : M. Roland Laurent est nommé directeur de cette unité musicale. Ce dernier exerçait ce poste à Mouzon, Ardennes.

1988 : Notre société s'intitule désormais « Harmonie municipale de Neufchâteau ». Elle est placée sous la baguette de M. Roland Laurent assistée de : MM. Hubert Renaud et Jean-Pierre Lefebvre, sous-chefs. Le poste de chef de la batterie-fanfare est assuré par Guy Ciproso. M. Jacques Demangel assume sa présidence.

Aujourd'hui : L'Harmonie municipale de Neufchâteau comprend :

- sa batterie-fanfare : 36 musiciens ;
- son harmonie : 66 musiciens ;
- son école de Musique : 152 élèves dont 121 instrumentistes, qui possède son orchestre de 63 jeunes ;
- son orchestre de variétés : 12 musiciens ;
- son quatuor de saxophones ;
- son ensemble de cuivres.

Faits marquants : Outre les prestations locales et patriotiques, que l'Harmonie s'acquitte toujours avec dévouement et brio, cette dernière s'est déplacée à plusieurs reprises en Lorraine, Alsace, voire même à l'étranger : Luxembourg, Belgique. Citons pour mémoire ses déplacements en R.F.A. à Hamm et à Herringen, sa ville jumelée, où elle reçut un accueil chaleureux tant par ses prestations que par sa tenue.

En mai 1987, elle fut l'hôte de la ville de Six-Fours-La-Plage, Var. Elle eut le plaisir d'inaugurer la Foire Internationale de la Seyne, Var. Le lendemain, notre société donna un récital dans la magnifique cité de Roquebaron, Var, sur la place de la Mairie qui venait d'être restaurée.

En plus un insigne d'honneur lui échoit en donnant un magnifique concert lors des Floralies Internationales Méditerranéennes à Ollioules, Var.

Et demain : Peut-être et pourquoi pas un orchestre symphonique ? L'année 89 sera l'année du démarrage de l'école des cordes et du piano. Bref, une société où les notes de musique se marient fort bien avec amitié et solidarité ! Cheveux blonds avec cheveux grisonnants !

Si l'Harmonie municipale de Neufchâteau est une cellule vivante de notre cité et de surcroît une ambassadrice, elle le doit en partie à l'aide financière de la municipalité que nous remercions vivement au passage, son maire, M. Roger Laurent.

Elle le doit en seconde partie, bien sûr à son chef, M. Roland Laurent, à ses moniteurs, mais surtout à ses musiciens qui arrivent à concilier leurs activités professionnelles, scolaires et la musique.

Remiremont

Musique municipale (Harmonie) - (Effectif : 60). M. Michel Jaillant.

Sans risquer de nous tromper, nous pensons que notre Musique municipale est la plus ancienne société de la ville et certainement une des plus anciennes sociétés musicales du département des Vosges.

Une société vivante dont témoignent ses nombreuses activités tout au long d'une année, mais qui a connu pourtant quelques éclipses notamment au cours des deux guerres.



L'école de Musique

La Musique municipale se complète d'une école de Musique où ne sont enseignés que les instruments à vent.

Ne sont admis à cette école que les élèves se destinant à faire partie le moment venu de l'Harmonie. Dès leur inscription, ils doivent ainsi que leurs parents considérer qu'obligation leur est faite de participer aux divers services. Les cours sont gratuits de même que la fourniture de l'instrument dont l'élève devient responsable.

En conclusion, le but recherché par ces amateurs est bien sûr de faire de la musique mais pas n'importe laquelle.

Une musique vivante, accessible à tous, de la faire apprécier du public, d'enseigner et de faire partager les joies de cet art difficile ; mais aussi de démontrer qu'un musicien d'une Musique municipale peut faire la preuve d'un certain talent pas seulement réservé à des défilés.

Ajoutons pour terminer qu'un comité composé de plus éminentes personnalités de la ville veille aux destinées, dans tous les domaines de la société.

Club des Mandolines - (Effectif : 55).
M. Gilbert Zaug.

Le Club des Mandolines, dont les origines se situent avant 1939, fonctionnait à l'époque avec un petit groupe. Le directeur actuel, M. Gilbert Zaug, soucieux d'amplifier et de stimuler l'association, oriente sa vocation dans l'enseignement et le rayonnement musical avec les jeunes.

Club de mandolines de Remiremont



Plusieurs activités principales animent le Club des Mandolines :

- L'école des Mandolines, créée en 1957, assure l'enseignement de la Musique et la technique des instruments à cordes pincées. Des professeurs bénévoles, issus de l'orchestre, animent cette école et les élèves, dès l'âge de 7 ans, reçoivent des cours gratuits. Ils deviendront les futurs musiciens de l'orchestre.

L'école compte actuellement 70 élèves qui se répartissent sur sept niveaux, de débutant à moyen. Ils sont présentés chaque année aux examens de la Fédération Musicale Vosgienne. A chaque rentrée scolaire, l'école reçoit les inscriptions des enfants âgés de 7 à 10 ans.

- L'orchestre de Mandolines qui est l'élément le plus connu de l'association compte un effectif de 50 à 60 membres en perpétuel renouvellement par le fait que les jeunes remplacent les aînés qui sont obligés de quitter Remiremont pour leurs études et leur profession.

Cet orchestre travaille le répertoire des concours et participe aux festivals nationaux et internationaux, notamment en Allemagne, Belgique, Espagne, Italie.

Depuis 1960 où il se présentait à son premier concours à Epinal, en 3^e division, jusqu'à ce jour, que de chemin parcouru. Ne citons que les faits marquants de ces dernières années :

- une tournée de concerts en Bulgarie en 1983 ;
- la participation aux « Folklories »

Après chaque tourmente, sous l'impulsion de chefs de valeur et sous l'égide de municipalités soucieuses de procurer à la population de saines distractions, la société s'est reconstituée et a poursuivi son œuvre récréative.

Elle succéda en effet après la guerre de 1870 à l'Orphéon municipal qui existait sous le second Empire et dont la bannière se trouve au musée Charles-De-Bruyères de Remiremont.

Actuellement dirigée par Michel Jailant, secondé par Maurice Chassard, directeur-adjoint, Fernand Petitjean responsable de l'école de Musique André Mathieu et Gérard Petitjean les dévoués instructeurs, la formation regroupe 62 exécutants dans les différents pupitres.

Indépendamment des services officiels à caractères très souvent patriotiques, trois concerts classiques sont donnés chaque année à la salle des fêtes ou à la Collégiale Saint-Pierre auxquels s'ajoutent ceux donnés durant la belle saison dans les deux kiosques de la ville.

La seule consultation des programmes permet de juger du niveau d'une formation, modeste certes, composée de musiciens confirmés où les jeunes éléments, garçons ou demoiselles, ainsi que la Batterie sont bien représentés.

Depuis deux ans un orchestre junior pour les moins de 20 ans a été également créé.

- internationales de Brive en 1984 ;
- en 1985, au concours national d'orchestre à Plectres à Longjumeau il est classé en division « excellence » et participe ensuite au concours international de mandolines à Falkenstein en Allemagne et au festival international de la ville de Vienne en Autriche ;
- il représente la France au festival international de Udine (Italie) en 1986.

En 1981 et 1987, il organise à Remiremont un festival international d'orchestres à Plectres, comprenant également une exposition très appréciée sur les instruments à cordes pincées et la lutherie de Mirecourt.

En plus de ces manifestations artistiques, il anime de nombreuses festivités locales (Noëls, messes, concerts pour malades, maisons de retraite).

- La discothèque de prêt, créée en 1967, est un complément de cette activité musicale, également animée par des musiciens de l'orchestre. Cette discothèque publique de prêt, présente une collection de 2.000 disques et compacts offerts en libre accès au public, et permettant un choix très varié en musique classique, jazz, variétés, folklore, disques pour enfants.

Fonctionnant comme une bibliothèque, elle est ouverte le vendredi de 17 heures à 19 heures et le samedi de 15 heures à 17 heures.

Toutes ces activités ont lieu dans les nouveaux locaux du club, au 2^e étage du gymnase.

L'association travaille pour que vive et rayonne « la musique » non seulement pour former des musiciens et des mélomanes, mais aussi des adultes sensibles à l'effort de perfectionnement, dans un souci de compréhension et de communication.

Saint-Dié

Harmonie municipale (Effectif : 70). M. Michel Verrept

Elle comprend 40 musiciens plus 20 clairons et tambours qui forment la Batterie-Fanfane. Cette dernière est dirigée par M. Paul Zink.

Ses activités sont nombreuses. En effet, pour la période allant de la Sainte-Cécile 1984 à celle de 1985 elle a eu à

participer à 30 services. Ceux-ci sont de tous ordres : services officiels au monument aux morts, participation au congrès des associations, aux fêtes, kermesses, festivals, carnivals et aussi, bien sûr, concerts publics (et gratuits) et messes.

Elle possède de nombreux aspects :

- d'abord celui de représenter la cité à l'extérieur : Etival, Sarreguemines, Friedrichshafen, Martigny-les-Bains, Baccarat, Moyenmoutier. Celui d'apporter par ses manifestations, des prestations musicales dans les petites localités ne possédant pas de formation : Coinches, Provenchères ;
- elle participe activement à l'animation de la ville par les fêtes de quartier, cavalcade de la chanson et toute manifestation organisée par les sociétés locales. Enfin, elle apporte un peu de joie à ceux qui ne peuvent pas se déplacer : hospice des vieillards de Foucharupt.

Son but est plus directement culturel et se trouve être la continuation des études des élèves de l'école de Musique en leur permettant d'appliquer dans un ensemble, les notions instrumentales apprises dans leurs diverses classes et à se former à la discipline de l'orchestre. Les trois grands concerts annuels ainsi que les messes en sont l'aboutissement.

Les œuvres interprétées sont attrayantes, variées et d'un niveau musical certain.

L'Harmonie municipale de Saint-Dié est placée sous la direction de M. Michel Verrept.

Saint-Dié

Académie de l'Orgue de Saint-Dié

L'Académie de l'Orgue de Saint-Dié est la plus vieille académie d'orgue de France. Créée au lendemain de 1968, elle en est à sa 21^e session.

Le but de l'académie est de former des organistes de tous niveaux, de les sensibiliser aux problèmes d'interprétation, de les initier aux grands courants de la musique classique et contemporaine et de leur permettre de se perfectionner dans l'expression de leur talent.

Pour atteindre ce but, l'Académie de l'Orgue propose chaque année un stage d'orgue à Saint-Dié pendant une quinzaine de jours au mois de juillet. Il est proposé aux stagiaires des analyses d'œuvres par les grands interprètes. Des cours d'interprétation, des séminaires sur la facture d'orgue, des conférences sur le tempérament, des exposés sur l'hymnologie des cours pratiques sur

les orgues de la région. Chaque journée de travail se termine par un concert d'orgue formant le festival d'orgue de Saint-Dié.

Président :

Marie-Louise Girod-Parrot, organiste à l'oratoire du Louvre à Paris.

Vice-présidents :

Maurice Moerlen : organiste à la cathédrale de Strasbourg. Pierre Laustriat : Professeur à Paris.

Secrétaire général :

et directeur de stage : Marc Goertz, pasteur à Nice.

La 21^e session a eu lieu du 11 au 23 juillet 1988.

Vittel

Harmonie municipale (Effectif : 68). M. Michel Coulon, Ecole de Musique.

Vittel, capitale de thermalisme et de la remise en forme, leader mondial pour la production d'eau minérale, pôle d'animation et de loisirs, mais aussi Vittel centre culturel...

Dans la célèbre cité thermale, la culture passe inévitablement par l'Harmonie municipale, société la plus ancienne de la ville, fondée en 1866, et qui s'appellera d'abord « La Marie-Marthe » puis « La Source » avant de devenir Musique municipale. La seconde moitié du XIX^e siècle voit la création du « Vittel Thermal » qui devient rapidement une station à la mode et qui compte parmi ses plus illustres curistes Charles Gounod.

Celui-ci ayant écouté attentivement la fanfare, il complimente vivement son chef J. Dupont, s'étonne des rapides et brillants résultats obtenus sous sa direction et lui promet une marche « La Marche de Vittel » qui malheureusement, si elle est partie de Paris, n'est jamais arrivée à destination.

La musique connaîtra alors des heures fastes. Dans le merveilleux théâtre construit par Charles Garnier se succèdent les plus grands artistes lyriques alors que la galerie construite par Baltard résonne aux accents journaliers de deux et quelquefois trois orchestres. Les guerres successives et la décolonisation entraînant une baisse de fréquentation, mettront un terme à cette période dorée et mondaine.

Les activités culturelles en subiront les conséquences, et il faudra attendre les années 70 pour que Vittel, promue au rang de ville olympique, de congrès et de club vacances redevienne grâce au dynamisme de son maire, Guy de La Motte Bouloumie, tout simplement Vittel.



Et les autres sociétés musicales de la fédération musicale Vosgienne

Allarmont - Union musicale (batterie-fanfare), effectif : 14.
Anould - La Renaissance (batterie-fanfare), effectif : 20.
Archettes - Union musicale (fanfare), effectif : 45.
Ban-de-Laveline - Fanfare, effectif : 27.
Basse-sur-le-Rupt - Union musicale (Harmonie), effectif : 40.
Bruyères - Musique municipale.
Bussang-Saint-Maurice - Harmonie, effectif : 30.
Chatel-sur-Moselle - Union et Concorde (harmonie), effectif : 40.
Charmes - Musique municipale, effectif : 65.
Châtillon-sur-Saône - Amicale musicale des Vallées (batterie-fanfare).
Contréville - M.C.L. Contréville, (batterie-fanfare), effectif : 27.
Deyvillers
Domartin-les-Remiremont - Batterie-Fanfare l'Etendard, effectif : 23.
Dompain-Lamary - Fanfare municipale, effectif : 30.
Etival-Moyanmoutier - Musique municipale Etival-Clairefontaine, Union musicale de Moyanmoutier, (harmonie), effectif : 58.
Ferdrupt - l'Avenir de Ferdrupt (batterie-fanfare), effectif : 16.
Fraize - Sainte-Cécile (harmonie), effectif : 25.
Golbey - Harmonie municipale.
La Bresse - Harmonie Jeanne-d'Arc.
Le Thillot - Harmonie.
Le Tholy - Société musicale du Tholy (harmonie), effectif : 31.
Le Val-d'Ajol - Harmonie.
Plainfaing - l'Union (harmonie), effectif : 55.
Plombières-les-Bains - Batterie-Fanfare.
Provanchères-sur-Fave - Fanfare de Fave (batterie-fanfare), effectif : 30.
Rambervillers - Harmonie municipale.
Ramonchamp - Ramoncenoise Musicale (harmonie), effectif : 49.
Reon-l'Etape - Fanfare Reonnaise, effectif : 43.
Reon-l'Etape - Société Symphonique.
Rupt-sur-Moselle - Union musicale (fanfare), effectif : 23.
Saint-Arne - Musique municipale.
Saint-Michel-sur-Meurthe - Fanfare Michelloise, effectif : 40.
Saulxures/Moselotte - Musique municipale (harmonie), effectif : 40.
Senones - Harmonie intercommunale (Senone-La-Petite-Reon), effectif : 41.
Thion-les-Vosges
Vagny - Musique municipale (harmonie), effectif : 30.
Ventron - Les Loisirs vétérans (harmonie), effectif : 40.
Xertigny - La Voie (harmonie).

Le 11^e concours mondial de musique 1989 de Kerkrade (Pays-Bas) aura lieu du 30 juin au 23 juillet 1989.

Une grande partie du concours est consacrée aux compétitions d'orchestres pour instruments à vent, des orchestres de tambours et de show.

Au programme également des concerts, des groupes de travail, et des animations dans la ville de Kerkrade.

Le 37^e Festival Européen de la Musique pour la jeunesse de Neerpelt (Belgique) aura lieu du 28 avril au 1^{er} mai 1989.

Réservé aux ensembles instrumentaux (deux instrumentistes au moins), dans les catégories suivantes : harmonies, fanfares, batteries-fanfares, ensembles à instrumentation libre, musique de chambre, musique symphonique.

Les éditions Lemoine ont enregistré pour la préparation aux concours 1989, les morceaux d'examins des classes de piano, flûte et violon (degrés débutant 1 à élémentaire 2), équivalent à un accompagnateur et répétiteur pour un travail à la maison.

Du 3 au 7 mai 1989 aura lieu la Semaine Musicale de Saint-André-d'Apchon (Renaissance).

Centre régional permanent de formation à la pédagogie musicale active du conservatoire national de région de Douai

Ce centre créé à la demande du ministère de la Culture en janvier 1977 accueille depuis le 15 octobre dernier dans le cadre de son stage 1988-89 des personnes possédant un acquis musical et désirant se former dans le domaine de la pédagogie musicale active au conservatoire régional de région à Douai. Principes du stage :
Le centre propose chaque année scolaire une formation étalée sur six mois. Cette formation permanente s'adresse aux adultes qui souhaitent :

- se former à la pédagogie musicale et en particulier s'initier aux méthodes actives d'enseignement de la musique ;
- acquérir des compléments de culture musicale ;
- se préparer à la pratique d'une animation musicale de qualité, notamment en milieu scolaire ou périscolaire.

Nota : Il est envisagé une rénovation et des modifications des activités de l'actuel CRPPMA. La formation devant se poursuivre dans les futurs Centres de Formation Musicale pour Adultes et Centre de Formation Pédagogique des Professeurs des Ecoles de Musique.

STAGE DE CUIVRES

Du 3 au 14 avril 1989
au Conservatoire Militaire
de Musique de Rueil-Malmaison.
Inscriptions jusqu'au 15 mars.

Communiqué de presse

Les Editions BILLAUDOT vous proposent dorénavant un nouveau catalogue :

EDITIONS FRANÇAISES
DE MUSIQUE
(Anciennes Editions de Radio France)

qu'elles ont acquises
au cours du mois de novembre 1988
Un choix de plus de 3.000 œuvres comprenant :

- des œuvres du répertoire (Aubert, Cimarosa, Corrette, Couperin, Josquin des Prés, Lully, Pergolèse, Philidor, Purcell, Rameau...)
- des œuvres contemporaines (Tony Aubin, Ballin, Barraine, Yves Baudrier, Chaynes, Damase, Delerue, Dubois, Françaix, Gotkovsky, Grisey, Ibert, Jolas, Kœchlin, Kœring, Komives, Levinas, Loucheur, Mache, Martelli, Martinon, Mihalovici, Murail, Nigg, Philippot, Prey, Prin, Reibel, Rodrigo, Rosenthal, Saint Saëns, Sauguet, Stallaert, Tailleferre, Tansman, Tisné, Tomasi, Weber, Werner, Wiener, Wissmer, Zbinden...)

Palmarès du deuxième Concours régional de Jazz en Bretagne

Professionnels

Les groupes suivants ont été récompensés :

- 1^{er} prix : « Duo Roumier/Scouarnec »
- 2^e prix : « Yvan Cassar Trio »
- Mention spéciale à : Yvan Cassar pour son travail de composition.

Amateurs

Les groupes suivants ont été récompensés :

- 1^{er} prix ex-aequo : « Akheb » et « Regards »
- Mentions instrumentales : Lionel Bourillon, contrebassiste de « Bric à Brac » et Jean Renault, pianiste de « Akheb ».

Fédération Musicale POITOU-CHARENTES

Les documents sur l'école municipale de musique de Niort, ne nous étant pas parvenus au moment de la mise sous presse du numéro de juillet-août 1988, voici le complément au dossier qui vient compléter les informations de la région Poitou-Charentes.



École Municipale de Musique de Niort

Les disciplines enseignées

Disciplines fondamentales :

Formation musicale
Chorale (adultes et enfants)
Musique de chambre
Danse classique
Art dramatique

Disciplines optionnelles :

Violon - Alto - Violoncelle -
Contrebasse - Piano - Clavecin -
Guitare - Flûte traversière - Flûte à
bec - Hautbois - Clarinette - Basson -
Saxophone - Cor - Trompette -
Trombone - Percussion - Batterie -
Chant.

Disciplines supplémentaires :

Atelier de musique ancienne
Quatuor à cordes
Atelier de jazz

Différents responsables des ensembles de l'E.M.M. Niort

Chorale :

LARGEAU Alain

Ensembles - Orchestre :

CHARTRES D. Ensemble vent
(cycle 1)
GAILLARD S. Ensemble musi-
que chambre
GUILGAUD B. Ensemble à cor-
des (cadets)
JANOT J.-P. Ensemble percus-
sion
MARY J.-X. Orchestre d'har-
monie

MONNEREAU J. Ensemble cuivres
PACAULT D. Ensemble guita-
res

PARSONNEAU J. Ensemble clari-
nettes

RAYMOND C. Ensemble à cor-
des (cadets)
TESTU Y. Classe d'orchest-
re

Ateliers :

BOILLOT R. Ensemble de
jazz

FERBOS P. Atelier musique
ancienne

Durant cette année 87/88, trois pro-
jets ont été réalisés :

- « **Interface à facettes** » œuvre de Jean-Louis Chautemps, que ce musicien a fait travailler à un ensemble d'élèves et de professeurs ;
- « **Didon et Enée** », de Purcell, œuvre lyrique mise en scène et réalisée par l'atelier de Musique ancienne et des élèves de second cycle de l'Education Nationale ;
- « **L'Opéra de Quat'Sous** », de Brecht et Weill, création de la classe d'art dramatique et de la chorale adulte.

L'animation :

Des animations dans tous les cours préparatoires de la ville organisées et réalisées en étroite collaboration avec le conseiller pédagogique « musique » et les instituteurs.

La diffusion :

Une quarantaine de manifestations suivies par 6.000 spectateurs. Cette diffusion est bien souvent organisée en co-production avec les diverses associations niortaises.

Tout au long de cette année 87/88, la direction, l'administration, le corps enseignant et les élèves, ont œuvré en commun pour faire de notre école, un lieu ouvert d'apprentissage, d'échanges, de réflexion, et de création.

Yves TESTU

Animations en milieu scolaire

Quatre-vingt-quatre animations dans les groupes scolaires, douze professeurs.

Ecoles concernées :

Albert-Camus - Agrippa-d'Aubigne -
Émile-Zola - Louis-Pasteur - Ernest-
Pérochon - Jules-Ferry - Les Brizeaux -
Jean-Jaurès - Jacques-Prévert - Suri-
meau - Jean-Mermoz - Edmond-
Proust - Jules-Michelet - Louis-
Aragon - Jean-Macé - Jean-Zay -

Cette saison musicale peut vous être présentée grâce au concours des professeurs de l'École de Musique, de Danse et d'Art Dramatique :

Vents :

MAQUIN J. flûte traversière
PARSONNEAU J. clarinette
ROUSSEAU F. clarinette
FORAY C. hautbois
LE CALVÉ M. basson
JUGUET P.-H. flûte à bec
BOILLOT R. saxophone
DELAGÉ M. trompette
ELISAS J.-C. trompette
MONNEREAU J. cor
CHARPENTIER S. trombone
MARY J.-X. tuba

Cordes :

GUILGAUD B. violon
FAUCHER M. violon
VERDON C. violon
LANGLET I. alto
GAILLARD S. violoncelle
REGEFFE A. contrebasse

Claviers et instruments polyphoniques :

HUGOT J. piano
MOREL M. piano
SIMON S. piano
CORNU C. piano
FERBOS P. clavecin
PACAULT D. guitare
JANOT J.-P. percussion -
batterie

Voix :

CANTET S. chant

Formation musicale

GROSBARD M., BAULER B., CHAR-
TRE D., LARGEAU A., MARY J.-X.,
ROUSSEAU F.

Danse classique

PUAUX Sophie

Art dramatique

GIRAULT René-Claude

Musicothérapie

En liaison avec le centre de pédopsychiatrie, l'école de Musique accueille chaque semaine en deux séances, deux équipes d'enfants accompagnés d'infirmières et d'infirmiers.

Les adultes :

S'il est vrai que l'école de Musique doit, en priorité, apporter aux jeunes, une éducation musicale qui ira, pour certains, jusqu'à la formation professionnelle, elle s'efforce également d'offrir des activités ouvertes aux adultes ayant dépassé les traditionnelles limites d'âge, mais aimant la musique.

C'est ainsi que la chorale répète chaque semaine et participe chaque année à quelques concerts. Son accès est libre, dans la limite des possibilités vocales et d'oreilles minimum. L'assiduité est seule indispensable au bon fonctionnement de la chorale.

En ce qui concerne les classes instrumentales, dans la mesure où cela n'entraîne pas le refus de candidats satisfaisant aux conditions de scolarité, elles sont ouvertes aux adultes.

D'autre part, les adultes sont invités à participer au fonctionnement des groupes instrumentaux aux côtés des élèves de l'école.

Ils peuvent également participer à des cours spécifiques de formation musicale qui leurs sont ouverts pour l'intégralité du cycle 1.

Les adultes qui suivent ces cours sont considérés comme élèves de l'école, ils ont donc, comme les enfants, les mêmes obligations en ce qui concerne le règlement pédagogique.

La classe de danse classique

Les enfants âgés de 7 à 10 ans peuvent commencer la danse classique.

Le cursus d'études est divisé en trois cycles :

- cycle d'observation et d'orientation ;
- cycle élémentaire ;
- cycle supérieur.

A la fin de l'année, les élèves passent un examen — imposé par le ministère de la Culture — devant un jury venant de conservatoires régionaux et nationaux.

Cette année, 65 élèves ont participé au spectacle de danse organisé au C.A.C. Moulin du Roc en mars et ont subi les épreuves de l'examen de fin d'année, devant un jury composé de différents professeurs de danse des conservatoires régionaux et nationaux.

La classe d'art dramatique

Les candidats à l'admission de la classe d'art dramatique doivent avoir au minimum quinze ans dans l'année de l'inscription.

Afin de permettre à chacun de pouvoir travailler dans les meilleures conditions, la présence de tous est nécessaire à chaque cours.

Les retards accumulés, ainsi que les absences non justifiées plus de deux fois de suite, pourront entraîner l'exclusion définitive.

Hormis les exercices qui sont pratiqués (travail physique, geste, voix, improvisation), le travail des scènes nécessite que les textes soient lus dans les quinze jours suivant la distribution des rôles.

Lors de la présentation du travail de fin d'année devant un jury, la présence de tous est indispensable.

Cette année, la classe d'art dramatique et la chorale de l'école ont présenté un spectacle au C.A.C. Moulin du Roc qui a connu un franc succès : « L'Opéra de Quat'Sous », de B. Brecht et K. Weill.

Les aménagements d'horaires

Cette initiative vise à favoriser l'épanouissement des élèves en leur permettant de pratiquer la musique, tout en poursuivant une activité normale.

Un certain nombre d'élèves seront regroupés dans une des classes de 6^e et 5^e des collèges niortais :

- Fontanes ;
- Pierre-et-Marie-Curie ;
- Philippe-de-Commynes.

Des plages d'horaires seront dégagées deux fois par semaine :

- le mardi : de 16 heures à 17 h 15 ;
- le vendredi : de 16 h 30 à 17 heures.

Une convention a été signée entre la mairie, l'inspection Académique et les directeurs de collèges le 17 juin 1988.

Cet aménagement du temps scolaire sera mis en place dès la rentrée 88/89.

L'Opéra de Quat'Sous

Le mot du maire

Notre école municipale de Musique est également école de Danse et d'Art dramatique depuis 1987.

La représentation de « L'Opéra de Quat'sous », de Bertold Brecht et Kurt Weill sera une occasion de coopération de deux disciplines pour le plaisir des Niortais.

Cette œuvre, qui exige la participation de comédiens et de musiciens, réunira sur la scène des professionnels du « Théâtre de la Ville-en-Bois » de La Rochelle, et des élèves du cours d'art dramatique. L'orchestre comprendra des professeurs et des élèves avancés de la section musique.

Certes, le projet de représenter un opéra est ambitieux. Il a été rendu possible grâce aux compétences artistiques des enseignants et des élèves de l'école municipale. Il exige aussi des moyens en hommes, en locaux, en matériels qui existent parce que, depuis quelques années, le conseil municipal a consenti un effort particulier en faveur de ces enseignements.

Avec Jean-Paul Fredon, adjoint responsable de la culture, nous y avons veillé et nous continuerons d'œuvrer pour l'extension de la renommée de l'école municipale de Musique, de Danse et d'Art dramatique.

Je souhaite le plus grand succès à ces représentations qui confirmeront l'école de Musique, de Danse et d'Art dramatique dans sa mission de diffusion artistique.

Bernard BELLEC
Maire de Niort

« L'erreur est complète quand les théâtres professionnels se ferment au théâtre d'amateurs des travailleurs. Et l'erreur est complète quand le théâtre d'amateurs se ferme au théâtre professionnel. Le théâtre d'amateurs a pris un nouveau sens, et le théâtre professionnel aussi. Je suis pour que les meilleurs comédiens des théâtres professionnels non seulement enseignent mais jouent également dans les groupes d'amateurs... ».

Bertold Brecht
Écrits sur le théâtre

Ce spectacle est co-réalisé par :

- l'école de Musique, de Danse et d'Art dramatique ;
- le centre d'Action Culturelle ;
- la ville de Niort ;
- le Théâtre de la Ville-en-Bois (La Rochelle) ;

avec le concours de

- la direction régionale des Affaires Culturelles ;
- l'association départementale pour le Développement de la Musique ;
- l'office Municipal de la Culture ;
- l'association « Musique en Vie ».

Ecole de Musique

Sortir du classique changer les méthodes

« L'école de Musique n'est pas le ghetto de la musique classique ». Nouveau directeur des études de l'école de musique de Niort, Yves Testu veut moderniser l'enseignement.

« Parce que la musique est avant tout un plaisir ».

Appuyé par la municipalité et soutenu par différentes associations, Yves Testu a entrepris de négocier le virage permettant à l'école de Musique de Niort de devenir, fin 1988 ou fin 1989, au plus tard, une école nationale.

« Ce n'est pas le qualificatif qui nous intéresse mais la notion de qualité qu'il implique » confirme Jean-Paul Fredon, premier adjoint au maire.

Mardi soir, tous les responsables de l'école de Musique de Niort, tous les sympathisants étaient réunis au Centre d'action culturelle du Moulin du Roc en vue du premier spectacle de l'école donné le soir même. Le premier d'une série où professeurs et élèves s'expriment ensemble.

Acquisitions durables

« L'école de Musique n'est pas uniquement un lieu d'enseignement mais un lieu de diffusion. Plutôt que de confronter les élèves à des examinateurs, nous avons choisi de les confronter au public » poursuit Yves Testu. Et ces changements au sein de l'école municipale impliquant, également, que les élèves aillent davantage eux-mêmes assister à des concerts.

« Toutes les méthodes d'enseignement sont bonnes à condition qu'elles soient vivantes et que les enfants puissent pratiquer tôt la musique. On enseigne toujours le solfège comme à la Révolution, il y a 200 ans, alors que nous sommes dans l'ère des technologies nouvelles. C'est pourquoi nous mettons au point, actuellement, des méthodes d'enseignement du solfège par informatique », explique Yves Testu.

Le grand changement pour les élèves a été d'apprendre immédiatement à se servir de l'instrument de musique choisi sans auparavant les deux ou trois ans de solfège habituel. L'enseignement est conjoint et complémentaire. « Si on constate que les enfants vont moins vite, les acquisitions sont plus durables » estime Yves Testu. Pour tous ces changements, il a fallu motiver les professeurs dont certains étaient « un peu endormis » selon l'expression de M. Fredon.

Trente concerts

Selon l'adjoint au maire, « la volonté de la municipalité est d'en terminer très vite avec ce classement national. Cela ne veut pas dire que l'école ne s'intéressera qu'à l'élite. S'il y a une volonté d'avoir le plus grand nombre d'élèves. Toutefois, l'école de musique n'est pas une garderie musicale. Les élèves doivent avoir la volonté personnelle de s'améliorer ».

L'école de musique c'est, aussi, le chant choral, la danse et l'art dramatique. Les locaux de Duguesclin où se

déroulent les activités sont en cours de rénovation. Mardi soir, avec le premier concert, l'école inaugurerait la trentaine d'auditions qu'elle prévoyait tant à l'auditorium qu'au centre culturel.

Manifestations

Vendredi 4 décembre :

Audition de clarinette et flûte traversière à l'auditorium de musique.

Jedi 10 décembre :

Audition de flûte à bec, clavecin et guitare, auditorium de musique.

Jedi 17 décembre :

« Autour de Jean-Sébastien Bach » avec l'ensemble de classe de chant de l'école nationale de musique de la Région, direction de Philippe Nahon, au Moulin-du-Roc.

Carnet d'adresses

Le Nouveau Conservatoire National de Région :

3, rue Michel-Ney, 54000 Nancy.

A.D.D.A.M. :

11, rue Lyautey, 54000 Nancy.
Tél. : 83.35.67.03.

Opéra de Nancy et de Lorraine :

1, rue Sainte-Catherine, 54000 Nancy. Tél. : 83.37.65.01.

Le Royaume de la Musique :

Délégation régionale du Royaume de la Musique, Mme Pollazon, 49, av. Foch, 54000 Nancy. Tél. : 83.27.00.31.

Le Festival de jazz de Nancy « Nancy Jazz Pulsations », N.J.P. :

MM. Antoine et Kader, 44, rue Molitor, 54000 Nancy. Tél. : 83.35.40.86.

Le Tourdion :

Coordination générale, 57530 Les Etangs. Tél. : 87.64.08.24.

Centre Européen pour la Recherche Musicale :

2, rue du Paradis, 57000 Metz.

Les Trinitaires :

10/12, rue des Trinitaires, 57000 Metz. Tél. : 87.75.04.96.

Académie de l'Orgue de Saint-Dié :

16, rue du Maréchal-Foch, 88100 Saint-Dié.

Concours international de direction d'Orchestre d'Harmonie à Clichy :

M. M. Prud'homme. Tél. : (16.1) 47.31.11.53.

Centre Régional Permanent du conservatoire national de Région de Douai :

Tél. : 27.88.79.74.

Club Musical des P.T.T. :

Tél. : (16.1) 43.36.35.71.

Association Renaissance du Château de Portes :

Candidatures à M. Olive, relations publiques, « concerts », château de Portes, 38, rue du Ranelagh, 75016 Paris.

Le centre international de Valbonne :
Tél. : 93.65.33.34.

Institut National de la Jeunesse :

Val-Flory, rue Paul-Leplat, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : (16.1) 39.58.49.11.

Bournemouth Music :

Paul Buck, travel Trade Manager, department of tourism Westover Road, Bournemouth, Angleterre BH1 2BU.

Institut du monde arabe :

23, qui Saint-Bernard, 75005 Paris.

The Big Parade :

Capital House Market Place Acton London W3 6QS (01) 9929600 Angleterre.

The Olympia International Composition prize :

ERT, Messogion 432, P.O. Box 19, Aghia Paraskevi 15342 Athens, Grèce.

Fondation Concours Mondial de Musique de Kerkrade :

P.B. 133, 6460 AC Kerkrade, Pays-Bas.

Europees Muziekfestival voor fr Jeugd :

Stationsstraat 25, B-3580 Neerpelt.

Semaine Musicale d'Apchon :

M. Gilfaut, Le Vergnault, Saint-André-d'Apchon, 42370 Rensais. Tél. : 77.65.85.06.

Le 2 février dernier, à Paris, l'Académie de Musique et l'Institut du Monde Arabe ont inauguré le XI^e congrès de Musique Arabe, animé par de nombreux musicologues de tous les pays arabes suivi d'un colloque arabo-européen, le 4 février 1989.

Pour souhaiter la bienvenue à 1989, et ce pour sa troisième édition, « La Grande Parade du Lord-Maire de Westminster » a rassemblé des orchestres de tous les pays.

C'est un véritable événement international de la jeunesse qui se déroule le 1^{er} janvier, mais c'est aussi un « événement de rue » où des fanfares, des orchestres de marche du monde entier sont invités à participer à une grande parade au cœur même de Londres. Le rendez-vous est fixé à tous pour l'année prochaine.

Le concours de composition international à Olympie créé en 1988, par Elleniki-Radiophonia-Tileorassis a pour but de promouvoir et encourager la composition de musique contemporaine, dans la catégorie musique de chambre ou pour instrument seul. Compositions à envoyer jusqu'au 30 avril 1989.

« Hymnus » de Pierre-Albert Castanet

Une œuvre révolutionnaire pour orchestre d'harmonie.

Commande des XX^e Semaines Internationales de Musique Contemporaine d'Orléans, « Hymnus » est dédié au compositeur plasticien Francis Miroglio. L'auteur, installé depuis dix ans en Normandie (mais qui a été clarinettiste une douzaine d'années au sein d'harmonies du Pas-de-Calais natal) écrit à propos de sa pièce et de ses références avec la Révolution Française :

« Pour marquer d'une pierre tricolore la commémoration du bicentenaire de la Révolution Française, j'ai voulu composer une œuvre moderne aux couleurs de la France. »

L'œuvre est basée sur les correspondances du bleu, blanc et du rouge selon Kandinsky. Cet humaniste, théoricien révolutionnaire de l'art est considéré comme le premier peintre abstrait.

— Le bleu est passif, froid, pur, calme, centripète, a un mouvement concentrique, il apaise...

— Le blanc est synonyme de repos, de tranquillité, d'absence de son, d'impression de silence (et non de mort)...

— Le rouge est actif, chaud, vivant, énergétique, agité, déterminé, puissant centrifuge, il est mouvement en soi, il provoque... ».

« Un art doit apprendre d'un autre art l'emploi de ses moyens, même des plus particuliers et appliquer ensuite, selon ses propres principes, les moyens qui sont à lui, et à lui seul ». Kandinsky : Du Spirituel dans l'Art, 1912.

En exergue de la partition, Pierre-Albert Castanet a placé un poème de Kandinsky, traduit par Michelle Biget. Il a pour titre « Hymnus » et sa parution date de 1912 :

« En dedans berce l'onde bleue.
Le linge rouge en lambeaux.
Guenilles rouges. Flots bleus.
Le vieux livre refermé.
Scruter, muet, le lointain.
Errance sombre en forêt.
Plus profonds deviennent les flots bleus.
Linge rouge est bientôt submergé. »

Techniques de jeu

« Hymnus » est écrit pour les instruments suivants :

- quatre flûtes (jouant le piccolo) ;
- trois hautbois (dont 1 cor anglais) ;
- clarinette solo ;
- clarinettes I, II, III ;
- deux clarinettes basses ;
- bassons ;
- saxophones (altos, ténors, baryton) ;
- cornets ;



- trompettes ;
- cors ;
- trombones ;
- baryton ;
- basses et contrebasses ;
- deux contrebasses à cordes ;

Percussions :

- I. Glockenspiel
métalchimes
maracas
triangle
cymbales
temple block
caisse claire
grosse caisse
- II. Crotales
vibraphone
maracas
cymbale cloutée
temple block
tambour militaire
cymbales à mains
- III. Gong grave
caisse claire
cymbale grave
quatre tymbales
sand block
maracas

Outre les techniques de jeu traditionnel, on remarque dans le pupitre des percussions des instruments hétéroclites comme le sand block. Cet instrument de fortune est composé de deux planchettes de bois recouvertes de papier de verre que l'on frotte l'une contre l'autre. On obtient alors un continuum granuleux qui, dans le cas présent (page 9), devient un ostinato coulé d'un son très grave de contrebasse à cordes, faisant office de basse continue. On trouve le sand block intégré à l'orchestre dans des partitions de Claude Ballif ou de Francis Miroglio...

Un des percussionnistes doit frotter la peau d'une caisse claire avec du papier de verre.

Analyse/forme

« Hymnus » dure douze minutes et se compose de quatre parties enchaînées :

- I. — introduction aux clarinettes qui

tissent une trame non tempérée (doigtés spéciaux).

à B, s'adjoignent les percussions métalliques résonnantes jusqu'à un tutti polyrythmique des bois (avec hautbois, bassons et saxophones) ;

à E, apparition des premiers souffles (bruit blanc sans son, réalisés dans l'instrument).

Durant toute cette première partie, une trame « souterraine » est déployée par des trilles de clarinettes, jouées au piano (si l'on se réfère à Kandinsky, cette période serait plutôt bleutée).

II. — à F, (période rouge) un quadruple forte incendie une texture réalisée par un tutti de cymbales suspendues et de détachés suraigus de becs de deux clarinettes, puis les souffles, les raffales de temple blocks donnant finalement place à une fanfare que soutiendra un ruban rythmique confié à la percussion.

Un très bref solo de timbales entrecoupe cette séquence.

La fanfare reprendra épaulée par les bois dans un tutti flamboyant (p. 7).

Transition : de brèves cellules en tutti baliseront deux plages de silences d'inégales longueurs (période blanche).

III. — à K, passage d'atmosphère brumeuse, opaque, dans lequel sont agencés des instruments solistes en formation de chambre : cor anglais - sax. ténor - trompette - baryton ou encore flûte - clar. - clar. basse - hautbois - cor - sax. baryton - basson - trombone - basse - crotales. Divers glissandi sont agencés aux différents pupitres.

à L, solo de clarinette, qui s'enflera en strates en canons par l'intermédiaire des autres bois (tutti aboutissant à un cluster trillé crescendo).

IV. — à O, une fanfare de cuivres se met en place sur un tapis de cymbales frottées circulairement par des balais métalliques, fanfare bientôt rejointe par les bois. Les matières musicales à hauteurs déterminées se dissémineront au profit de matériaux éthers, aboutissant à un tutti, pianissimo, composé de souffles et d'harmoniques de contrebasse à cordes (« laisser mourir »).

Le solo confié à la clarinette, ainsi que le trio de percussions à G, peuvent être considérés comme symboles vis-à-vis de la période révolutionnaire. La clarinette notamment était considérée comme le « Roy des instruments à vent » à cette époque.

S'adressant à un orchestre d'harmonie de bon niveau, « Hymnus » saura fêter à sa manière la commémoration du bicentenaire de la Révolution Française, avec un langage stylistique et esthétique de son époque. Si le traitement massif du son peut provenir d'univers varésiens, l'expression musicale de Pierre-Albert Castanet rappelle celle du Viennois Alban Berg. Comme

ce dernier, l'auteur d'« Hymnus » caresse parfois le grand orchestre avec d'intimes subtilités dignes d'une formation « da camera ». Enfin la sensualité sonore qui se dégage de cette partition est semblable à celle d'un Bruno Maderna, lequel ne s'est jamais enfermé dans un système d'écriture hermétique afin de toujours être lui-même, en homme de terrain actif et pluridisciplinaire qu'il était. « Hymnus » apportera au répertoire des orchestres d'harmonies de cette fin de vingtième siècle, une pierre vive à l'édifice finement sculpté par des Gotkowsky, Lancelotti, Garcin, Miereanu, Decoust ou Berio, monument savant jouxtant ceux des répertoires de musique légère et des littératures étrangères au « look jazzy ».

« Hymnus » a été créé par la Musique municipale d'Orléans dans le cadre des XX^e Semaines Internationales de Musique Contemporaine de cette même ville, sous la direction de Michel Proust, le 4 décembre 1988 et enregistré par Radio France.

Une version simplifiée de l'œuvre sera jouée le 19 avril prochain dans le cadre du 4^e Festival de Musique Contemporaine d'Evreux, avec la Musique municipale d'Evreux, sous la direction de M. Aubin.

Propos recueillis par
Marie Baudart-Manchon

Portrait

Pierre-Albert Castanet

Né en 1956 à Harnes dans le Pas-de-Calais.

Etudes générales : Université de Rouen et de Tours. Normale Sup. Paris, licence, maîtrise, CAPES, DEA (musicologie).

Etudes musicales : Conservatoire régional de Lille, conservatoire national supérieur de Paris.

Prix d'analyse (B. Jolas), prix de solfège, prix de musique de chambre (ORTF - 1973), prix de clarinette (Radio France - 1975), composition (S. Nigg, M. Philippot).

Depuis dix ans, il défend les intérêts de la Musique Contemporaine par diverses actions complémentaires :

Avec la collaboration de Michelle Biget, il a fondé en 1986 la revue les Cahiers du C.R.E.M., (Centre de Recherches en Esthétique Musicale, université de Haute-Normandie) dont il est le directeur de publication, et la collection musicologique « l'Artisanat Furieux » distribuée par les Publications de l'Université de Rouen. Il est organisateur de plusieurs « forum », débats, rencontres, concerts avec Pierre

Schaeffer, Francis Miroglio, Georges Aperghis, Betsy Jolas, Célestin Deliège, Pascal Dusapin... ou sur John Cage, Per Norgard, Olivier Messiaen, l'improvisation, l'art brut.

Musicologue et analyste, il a publié une vingtaine d'articles depuis 1984 sur la musique du XX^e siècle (Rouen, Paris, Zurich...), et enseigne l'analyse, l'histoire de la musique contemporaine et l'improvisation collective à l'université de Haute-Normandie. Il rédige actuellement une thèse de doctorat sur l'œuvre de Hugues Dufourt ainsi qu'une cinquantaine d'articles pour le dictionnaire de l'art vocal de Marc Honegger (Ed. Bordas, à paraître 1989). En tant que spécialiste de la musique moderne et contemporaine il a participé à des colloques (Athènes, Paris, Rouen...) et a donné des conférences (Palazzo Zaguri de Venise, Centre d'Art et d'Essai de Mont-Saint-Aignan).

Collaborant avec des peintres et des plasticiens, il a fondé en 1984 le Centre d'Etudes et de Relations entre les Différents Arts en Normandie (C.E.R.D.A.N.). Président du Nouvel Ensemble Contemporain (N.E.C., Rouen) et clarinettiste, il a créé des œuvres de Giacinto Scelsi (Hanovre), Jacques Petit (Anvers), Jacques Feuillie (Rouen).

Compositeur, il a écrit pour diverses formations des pièces à vocation pédagogique et essentiellement des œuvres de musique de chambre. Les lieux de création ont été les universités de Rouen, et Saint-Nazaire ; les festivals de musique contemporaine d'Orléans, d'Evreux, de Noisy-le-Grand, de Vierzon ; Télévision FR3 Ile-de-France, Radio France Haute-Normandie ; Paris (cycle d'orgue à l'église Saint-Séverin), Hanovre (Hochschule für Musik und Theater)...



par Claude DECUGIS

Discothèque d'Or

Parmi les critères essentiels qui nous guident dans la sélection des enregistrements pour notre rubrique, figurent au premier rang : la qualité musicale et le choix d'un répertoire axé principalement sur la musique originale.

S'y ajoute aussi notre souci de diversification qui entraîne inévitablement des différences de niveau d'une série à l'autre. Ainsi, cette fois, vous trouverez trois formations qui apportent leur contribution sincère et enthousiaste au but que nous nous sommes fixé.

Elles ne sont pas pour autant d'une qualité exceptionnelle, mais qu'importe, elles auront participé !

Compositions de Julius FUCIK Supraphon Big Brass Band Direction : Rudolf Urbanec

Face 1

« Marche Florentine », « Marinarella », « Hertzegovatz ».

Face 2

« Entrée des Gladiateurs », « Winter Storm », « Sempre Avanti », « Il Soldato ».

La seule évocation de « Marche Florentine », « Entrée des Gladiateurs » ou « Marinarella » suffit amplement à attester de la renommée universelle de Julius Fucik (1872-1916). Pendant moins d'un siècle, cette star tchèque — comparée à Johann Strauss et appelée « Le Roi de la marche » — brillera à l'horizon de la musique légère et populaire. Après avoir étudié le basson, Julius Fucik se retrouvera élève dans la classe de composition d'Anton Dvorak au Conservatoire de Prague, sa ville natale. Il sera plus tard chef d'orchestre dans la ville croate de Sisk et, ensuite, chef de musique militaire à Subotica, Sarajevo et Budapest.

Il a consacré la majeure partie de ses compositions aux orchestres à vent qui, à cette époque, étaient au comble de leur développement et de leur popularité.

La musique de Julius Fucik représente une contribution importante pour la musique populaire tchèque de cette époque. Formellement, elle rejoint la riche tradition viennoise, mais défend le caractère typiquement tchèque de l'expression musicale.

La « Marche Florentine » est le type même de la « Marche Poème », dans laquelle Fucik, à l'image de Sousa dans sa « Free Lance Marche », semble avoir essayé de condenser un important matériau musical pour une opérette.

Dans le Trio, une lumineuse et magnifique mélodie précède un interlude et la reprise du thème de base triomphant, richement mis en valeur et complété par une fascinante partie de piccolo.

Les mélodies qui, aujourd'hui encore, demeurent des thèmes bien connus de la musique populaire tchèque, se retrouvent dans « Marinarella ». Cette ouverture orchestrale, d'une richesse inouïe et d'une variété presque infinie, n'est pas à comparer avec l'ouverture classique. Elle est un pot pourri tour à tour vigoureux, tendre ou fantasque, mais toujours empreint des qualités de cœur de cette âme slave.

Julius Fucik composa « L'Entrée des Gladiateurs » entre 1897 et 1900, lorsqu'il était chef de musique militaire dans la ville austro-hongroise de Sarajevo. Le titre d'origine était « Grande Marche Chromatique », mais Fucik était tellement fasciné par la description des gladiateurs entrant dans l'amphithéâtre romain, dans le livre « Quo Vadis ? », qu'il le changea pour le titre actuel. Aujourd'hui, la « Marche des Gladiateurs » est fréquemment utilisée par les artistes des plus grands cirques du monde pour illustrer musicalement leur numéro.

La valse « Winter Storm » (Tempête d'Hiver) est aussi appelée « Number Walz ». Elle n'a pas de rapport avec l'influence viennoise, mais est une production typiquement tchèque. Elle en a toute la distinction, la grâce même et surtout semble extraite des sources populaires qui en font sa valeur et lui donnent son impulsion. Enfin, les marches « Hertzegovatz », « Sempre Avanti » et « Il Soldato » figurent dignement parmi les pièces significatives et complètent avec bonheur cet enregistrement. L'orchestre n'a pas, hélas, toutes les qualités nécessaires pour rendre au maximum ce que le talentueux Julius Fucik a créé. Il man-

que singulièrement de souplesse et donne quelquefois des sonorités écrasées. Disons que sa production est honorable dans un répertoire très intéressant et, surtout, populaire.

Référence : Supraphon Stereo 54.839.

Feldmusik SARNEN direction : Josef GNOS

Face 1

« Suite Française », Darius Milhaud.
« Variations pour hautbois », Nicolas Rimsky-Korsakof.

Face 2

« Suite of Old American Dances », Robert Russell Bennett.
« Galop de la 1^{re} suite », Alfred Reed.
« Marsch B dur, Op. 99 », Serge Prokofiev.

La Musique militaire (Feldmusik) de Sarnen est en fait l'orchestre d'harmonie civil d'une petite ville suisse de 6.600 habitants située près de Lucerne. Créée en 1837, cette belle formation de 85 musiciens est placée, depuis 1980, sous la baguette de Josef Gnos qui, auparavant, avait modelé l'orchestre junior de 1974 à 1980. Cette continuité dans le travail se retrouve à l'écoute des magnifiques œuvres inscrites au programme, dont on peut dire qu'il est un modèle du genre, puisqu'il associe Nicolas Rimsky-Korsakof, Darius Milhaud ou Serge Prokofiev. L'orchestre est jeune et ceci se traduit par un dynamisme certain et un enthousiasme juvénile, plus particulièrement remarquables dans la « Suite Française » de Darius Milhaud (1892-1974).

Créée en 1945 par le Goldman Band, elle est la conséquence d'une commande de la firme Leeds Music dans le cadre d'une série d'œuvres nouvelles par des compositeurs contemporains. Darius Milhaud a laissé les notes suivantes concernant sa composition : Les cinq parties de cette Suite portent le nom de Provinces Françaises, celles mêmes dans lesquelles les Américains et les Armées Alliées ont combattu, avec les résistants français pour la Libération de ma Patrie : Normandie, Bretagne, Ile-de-France, Alsace-Lorraine et Provence. J'ai utilisé des airs folkloriques de ces provinces. Je voulais que les jeunes Américains entendent les

mélodies populaires de ces parties de la France où leurs Pères et Frères ont combattu pour abattre les envahisseurs allemands, qui en moins de 70 ans ont apporté la guerre, la destruction, la cruauté, la torture et le meurtre, trois fois, au paisible et démocratique peuple de France ». Peter Fuchs, professeur de hautbois au Conservatoire de Zurich, nous a plu par la finesse de sa sonorité et son interprétation nuancée, peut-être son jeu gagnerait à s'étoffer. Ces « Variations pour hautbois et orchestre d'harmonie » datent de 1878 et furent écrites alors que Rimsky-Korsakof (1844-1908) était inspecteur des Musiques de la Marine à Kronstadt. Elles furent créées par le hautboïste Ranichevsky dans l'indifférence générale. Pourtant, basées sur la romance de Mikhaïl Glinka : « Jeune Beauté », elles représentent une pièce de choix dans le répertoire pour instrument soliste et orchestre à vent. Elles laissent aussi présager les futurs chefs d'œuvre d'un compositeur qui sera le plus savant musicien de sa génération.

C'est en 1947, que Robert Russel Bennett (1894-1981) se décide enfin à écrire une œuvre pour orchestre d'harmonie. La création de « Suite of Old American dances » se situe le 3 janvier 1948, à Carnegie Hall, à New York, lors d'un concert de la « League of Composers » en hommage à Edwin Franko Goldman, pour ses 70 ans. Le Goldman Band jouera un programme mémorable d'œuvres originales dirigées par Walter Hendl et Percy Grainger, en présence de Robert Russel Bennet et de son épouse.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une suite de vieilles danses américaines, décrites dans une instrumentation colorée et très distinguée et dans un flot toujours renouvelé et plein d'aisance, d'idées musicales.

Ces danses comprennent : Cake Walk, Scottish, Western One Step, Wallflower Waltz (valse des giroflées) et Rag. Un petit bijou musical qu'on aimerait entendre plus souvent chez nous.

La « Marche opus 99 » de Serge Prokofiev (1891-1953) renferme toutes les caractéristiques essentielles du compositeur et en particulier : sens de la mélodie et orchestration solide. Elle fut écrite en 1943 et jouée en première audition pour un concert à la radio par un orchestre d'harmonie conduit par le major Ivan Petrov, l'éminent chef d'orchestre à vent d'Union Soviétique. La première interprétation américaine eut lieu le 31 mars 1945, avec l'U.S. Combat Infantry Band, dirigé par le prestigieux Serge Koussevitsky. D'ailleurs, le fameux chef du Boston Orchestra encouragea Prokofiev pour ses compositions tout au long de sa vie et fit beaucoup pour sa popularité aux U.S.A.

En résumé, un bon disque et un excellent répertoire. Rappelez-vous : Feldmusik, 6060 Sarnen, Suisse. Vous ne le regretterez pas.

Références : PAN 130.008 — Musi-cassettes 140.008.

Melomaan Ensemble

Direction : Harrie Janssen et Hans Lamers

Face 1 :

« L'Impresario in Angustie », Domenico Cimarosa.

« Musik aus Böhmen », Zdenek Jonak.

« Musique aux Quatre Vents », Roger Roger.

Face 2 :

« Capriccio », Marcel Poot.

« Epiphany », Henk Badings.

Nous connaissons déjà Melomaan Ensemble pour l'avoir présenté dans le journal de mai-juin 1988, avec le compact disque consacré à Henk van Lijnschooten. Il s'agit cette fois d'un disque traditionnel enregistré les 16 et 17 juillet 1985 et qui fait la part la plus belle aux œuvres originales non encore gravées à ce jour (disponible chez Molenaar).

Domenico Cimarosa (1749-1801) est connu pour son langage facile, élégant, un peu prolixe, qui fait parfois penser à Mozart. Il est l'auteur de 70 œuvres de théâtre, opéras-bouffe pour la plupart. L'ouverture « L'Impresario in Angustie » nous rappelle que l'imitation d'un petit orchestre symphonique est toujours aussi périlleuse, voire impossible, malgré la bonne volonté et le talent des musiciens de nos orchestres à vent.

« Musique aux Quatre Vents » du compositeur français Roger Roger est à classer dans la catégorie « Musique de Divertissement », ce qui était le titre d'un disque de la Musique de la Police Nationale, direction Pierre Bigot, enregistré il y a une vingtaine d'années, et qui comprenait cette œuvre.

Cette suite décrit, à la manière d'une musique de film, certaines scènes, telles « Scenic Railway » qui dans un tempo rapide et dynamique, entre-coupé de coups de klaxon, nous fait rêver à un train du bon vieux Far West. L'Intermezzo, avec son grand solo de trompette, est plus proche de la musique de danse, avec l'omni-présente batterie. « Adieu Shangai » nous transporte dans la grande métropole chinoise, sise près de l'embouchure du Yan Tsé Kiang, dans une atmosphère toute orientale. Enfin, une vigoureuse gamme chromatique amorce la « Chevauchée Caucasienne » qui termine avec bonheur cette grande fresque.

On connaît peu le Tchecoslovaque Zdenek Jonak (1917), hors ses deux compositions éditées chez Molenaar : « Kammer Symphonie » et « Music aus Böhmen ». Depuis 1947, il est ingé-

nier du son à la Radio et membre, depuis 1948, de l'association des compositeurs tchécoslovaques. Son catalogue comprend de la musique symphonique, de la musique de films, pour le théâtre, pour petits ensembles et une quinzaine de pièces pour orchestre d'instruments à vent.

« Musik aus Böhmen » (Musique de Bohême) est une valse tchèque inspirée de la musique folklorique de ce pays dont la capitale est Prague. Ne pas omettre au passage la verrerie de Bohême dont la renommée est mondiale. Dans son style très particulier par une orchestration très recherchée, Zdenek Jonak exprime, dans un langage de notre temps, les vertus traditionnelles de rudesse et de tendresse du peuple slave. « A propos de mon "Capriccio", c'est un titre passe-partout, un morceau de forme libre. Y alterner de façon fantaisiste, après une courte introduction, des épisodes fortement rythmés, mélodiques, parfois combinés ». C'est ce que m'écrivait Marcel Poot (1901), il y a quelques années au sujet de son « Capriccio » élaboré en 1967. Ce disciple de Paul Gilson et Paul Dukas fut directeur du Conservatoire Royal de Bruxelles et de la Chapelle Musicale Reine Elizabeth, et cofondateur des Synthétistes. Sa première œuvre pour orchestre d'harmonie « Vlaamse Rapsodie » remonte à 1922. On lui doit aussi : « Dionisos » (1923), « Jazz Music » (1930), « Mouvement Symphonique » (1946), « Ouverture de Concert » (1959), « Festa Ouverture » (1978) etc. Melomaan Ensemble est parfaitement à l'aise dans cette composition qui semble avoir été faite sur mesure.

Je ne cache pas mon admiration pour Henk Badings (1907-1987) et son immense talent mis à la disposition de nos orchestres à vent au cours des vingt dernières années de sa vie. Créée le 26 septembre 1981 par l'Harmonie Saint Michaël de Thorn (Pays-Bas), sous la direction de Walter Boeykens, dans le cadre du Festival de Musique d'Uster (Suisse) si cher à l'Ami Albert Häberling, « Epiphany » (dédiée à Jean Classens) est basée sur une chanson folklorique du Tessin (Suisse) : « I Tre Re ». Elle fut composée en 1979-1980.

Après l'exposition du thème, les neuf variations s'évalent et se mêlent, souvent avec énergie — une des caractéristiques d'Henk Badings —, dans des tempos allègres ou détendus. Les diverses façons de traiter un thème de façon royale nous sont exposées, car, ne l'oublions pas, l'Epiphany, c'est aussi le Jour des Rois.

Du bon travail pour Melomaan Ensemble et ses deux chefs d'orchestre.

Références : Mirasound MS 20.5097.

COMPACT DISC

Par Jean Malraye

TCHAIKOWSKY : Concerto violon en ré, op. 35. **MENDELSSOHN** : Concerto violon n° 2 en mi min. op. 64. Augustin Dumay, v., London Symphony Orchestra, dir. Emil Tchakarov. 1 CD EMI CDC 749159 2.

Un enregistrement récent (mars 88) en numérique, qui sert bien un des meilleurs produits de l'école française de violon. Dumay possède la virtuosité nécessaire au Tchaikowsky, et une grande musicalité, en même temps qu'une belle santé d'archet, qui lui permettent d'envoyer dans les étoiles les notes étincelantes des troisièmes mouvements, tout en faisant preuve du romantisme adéquat dans les mouvements lents. Il forme une bonne équipe avec Tchakarov et le preneur de son. Un très bon CD.

BEETHOVEN : Trios piano, violon, violoncelle, Op. 70 n° 1 en ré « des esprits », op. 97 en si bémol « Archiduc ». Isaac Stern, v., Léonard Rose, vc, Eugène Istomin, p. 1 CD CBS MPK44839.

Cette reprise d'un célèbre enregistrement de 1970 est excellente, tant par la pureté sonore et stylistique des trois complices que par la belle musicalité et l'expressivité contenue, à fleur de peau ou... de cordes, doit combler les passionnés de musique de chambre. Bravo ! (note : c'est une « série économique », « masterworks portrait »).

MAURICE ANDRE, trompette : Airs d'opéra. Orchestre et chœurs du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson. 1 CD EMI CDC7492192.

La Flûte Enchantée, Norma, Lakmé, l'Elixir d'Amour, Rigoletto, la Gioconda, Don Pasquale, l'Enlèvement, Sémiramis, les Contes d'Hoffmann, les Puritains, la Bohème, Carmen, à la Trompette !. Les pratiquants de l'instrument et les admirateurs de Maurice André seront comblés par sa virtuosité folle et sa pureté de style. Les amateurs de lyrique préféreront, — par exemple — Edita Gruberova, Mirella Freni, Pavarotti, June Anderson ou Jussi Bjorling... Bref ce serait un disque lyrique inutile si ce n'était un fameux récital de trompette. (Enregistrement numérique).

RAVEL : L'Heure Espagnole. Jane Berbié, Jean Giraude, Gabriel Bacquier, José Van Dam, Michel Senechal, Orchestre National de la R.T.F., dir. Lorin Maazel. 1 CD DGG 423719-2.

Une judicieuse réédition d'un original de 1965, avec, une fois n'est pas cou-

tume, une distribution presque entièrement nationale mis à part le jeune Van Dam, d'ailleurs quasi adopté, par la France depuis. Autour de Jane Berbié à la voix et au chant superbe (ah ! que le temps lui dure bien, à deux pas de l'Estramadure !) une brochette de mâles à la déclamation lyrique pleine d'esprit. Un livret accompagne le disque. Au fait, tout ce répertoire d'opéra bien français, qu'en font nos lyriques nationaux ?

ARVO PART : Passio (Passio Domini Nostri Jesu Christi secundum Joannem). Michaël George, b., J. Potter, t., L. Dawson, s., D. James, contre-t., R. Covey-crump, t., G. Jones, bar. The Hilliard Ensemble, The Western Wind Chamber Choir, dir. Paul HILLIER. 1 CD ECM New Series ECM 1370. (distrib. Polygram).

Enregistrement numérique en mars 1988 à Saint Judés on the Hill de Londres. Un néo-classicisme pimenté de dissonances, nimbé d'un beau mysticisme contemplatif que renforce la prise de son réverbérée. De belles voix évocatrices au service de ce vitrail à l'étrange pouvoir poétique et séducteur, et bien soutenues par un excellent groupe instrumental.

PROKOFIEV : Sonates piano n° 7 en si bém. op. 83, n° 8 en si bém. op. 84. Yefim Bronfman. 1 CD CBS 44680.

Enregistrement numérique en 1987 à l'Université de Princeton. Deux des « Sonates de Guerre » (39-44) interprétées avec fougue et sentiment par un spécialiste avisé de Prokofiev (et par ailleurs équipier habituel du violoniste Shlomo Mintz). Un très bon disque.

TCHAIKOWSKY : Eugen Onegin. Thomas Allen, Mirella Freni, Anne-Sofie Von Otter, Neil Shicoff, Paata Burchuladze, Michel Sénéchal, Rose-marie Lang, Ruthild Engert. Rundfunkchor Leipzig, Staatskapelle Dresden, dir. James Levine. 2 CD DGG 423959-2.

Levine fait couler en un bon flot romantique le long fleuve de musique qu'est cette admirable partition où Tchaikowsky a fait passer les échos de son drame personnel. Le dialogue entre les chanteurs et l'orchestre est bien équilibré. La distribution de qualité, avec en tête la Freni belle Tatyana, Thomas Allen Onéguine de grande tenue, Shicoff à la voix vibrante. N'oublions pas, dans le petit rôle français de monsieur Triquet, notre national Michel Sénéchal, digne des autres internationaux. Enregistrement numérique 1988.

CHOSTAKOVITCH : Symphonie n° 10 en mi min. op. 43. London Philharmonic Orchestra, dir. Bernard Haitink. 1 CD Decca 421 353-2.

Ecritte après la mort en 1953 de Staline, donc délivrée des ukases et directives du totalitarisme artistique, cette symphonie permet au compositeur d'exprimer son besoin d'effervescence mélodique, harmonique et expressive, dans la grande tradition de la musique russe. Réédition d'un enregistrement de 1977, excellemment conduit par Haitink.

TCHAIKOWSKY : Concerto pour violon en ré, op. 35. Anne-Sophie Mutter, viol. Wener Philharmoniker, dir. H. Von Karajan. 1 CD DGG 419241-2.

Enregistrement numérique « live » au Festival de Salzbourg en août 88, avec la violoniste « chouchou » de Karajan qui joint le charme de la féminité à une énergie d'archet exceptionnelle. Une technique sans faille, un grand sens des nuances, une certaine théâtralité peut-être due à la présence d'un public, et aussi du côté de l'orchestre, quelque lourdeur germanique, caractérisent cette interprétation.

UTE LEMPER chante Kurt Weill. Rias Berlin Kammerensemble, dir. John Mauceri.

Ute Lemper est parée de tous les dons propres à faire d'elle une grande star : corps de rêve, visage admirable grand talent scénique. Elle a triomphé dans le célèbre « Cabaret » mis en scène par Jérôme Savary. Elle est ici très à l'aise dans les œuvres de Kurt Weill (Der Silbersee, l'Opéra de quat'sous, Berliner Requiem, Chant d'Anna, Mahagonny, Je ne t'aime pas, One touch of Venus), mais faut-il suivre le producteur Michael Haas quand il écrit que « La manière de chanter » brechtienne, c'est-à-dire gutturale et déclamatoire, qui est aujourd'hui populaire ne rend pas pleinement justice aux mélodies irrésistibles de Weill », raison pour laquelle il a choisi Ute Lemper ? Il nous semble qu'il y ait rupture entre des œuvres aussi « marquées » et la pureté de l'interprétation et de la voix si jeune de la belle artiste, dont il sera plaisant de voir l'évolution au cours d'une carrière qui s'annonce grande (mais que les caractères du livret sont petits !).



Anne-Sophie MUTTER et Mstislav ROSTROPOVITCH (Photo Erato).

KEITH JARRET, compos. et piano : Dark Intervals. 1 CD ECM 1379.

Enregistrement numérique en avril 87 à Tokyo. Décidément, Bach, jazz, et ici compositeur, Jarret a bien des cordes à son piano. Ces œuvres, souvent impressionnistes et répétitives, sonnent bien. Dans « Opening », des arpegges en cascades. « Hymn » au lent déroulement sonne comme un carillon aux riches soubassements. « Americana » offre le même caractère. « Entrance » et « Parallels » ont des résonances ravéliennes.

Dans « Fire Dance », ce n'est pas une danse autour du feu, mais proprement la flamme en mouvement, mais sur place. La lente « Ritual Prayer », d'une grande économie de moyens, est expressive, de même que le « Récitativo » final.

TRISTAN ET ISEULT. The Boston Camerata, dir. Joël Cohen. Henri Ledroit, haute-contre, Anne Azema, sop., Ellen Hargis, sop., Richard Morrison, bar., William Hite, tén., Andrea Von Ramm, récitant. 1 CD Erato ECD 75528.

Dédié à la mémoire d'Henri Ledroit, cet étrange et beau disque est une remarquable compilation de textes et de chants du moyen âge. Nous sommes ici loin de l'opéra de Wagner ; c'est un pèlerinage aux sources. Cohen nous indique dans le livret (comportant les textes en leur langue, y compris le vieux français, et leur traduction) que « la moitié de ces chansons était déjà, à l'époque liée à la légende de Tristan. Les autres y sont étroitement associées par leur caractère et leur thème ». Remarquablement chantés et accompagnés, ces chants, quoique d'origines diverses, ont une unité (parfois même frisant la monotonie, mais on n'est pas

forcé d'écouter tout d'un coup) et un grand pouvoir de dépaysement. La musique serait-elle la vraie machine à remonter le temps ? (enregistrement numérique).

LISZT : Missa Choralis-Via Crucis. Donna Brown, sop., Eliane Tancheff, m-s., M.C.L. Alary, a., Régis Oudot, tén., Michel Piquemal, b., Marie-Claire Alain, org.. Ensemble Vocal Audite Nova de Paris, dir. Jean Sourisse. 1 CD Erato ECD 75531.

L'Abbé Liszt a laissé de nombreuses œuvres religieuses méconnues et souvent surprenantes par l'alliance de la modernité et du retour aux sources grégoriennes ou palestiniennes. Le mystique s'y mêle au théâtral, notamment dans ce beau Chemin de Croix. Une bonne interprétation d'ensemble, un disque propre à contribuer à la naissance d'un aspect trop négligé de l'œuvre d'un grand créateur. (Enregistrement numérique).

PROKOFIEV : Concerto pour violon n° 1 op. 19 en ré. Glazounov : Concerto pour violon op. 82 en la min. Rodion Chedrin : Stihira. Anne-Sophie Mutter, viol.. National Symphony Orchestra, dir. Mstislav Rostropovitch. 1 CD Erato ECD 75506.

Enregistrement numérique de mars 1988 au Kennedy Center de Washington. Anne-Sophie Mutter prend à bras-le-corps ce concerto de Glazounov qui ne constitue pas la tasse de thé de beaucoup de violonistes, habitués à Beethoven, Mendelssohn et Brahms. Celui-ci tient un peu de tous les autres, et comme l'écrit fort justement Philippe Olivier dans sa présentation, surtout de Paganini. Il est donc bien fait pour mettre en évidence l'étincelante virtuosité de la jolie violoniste, plus sobre mais

tout aussi précise chez Prokofiev. Quant à « Stihira », composé en 1987, à l'intention de Rostropovitch et de l'Orchestre National de Washington, c'est un « Hymne pour le millénaire de la christianisation de la Russie », pour orchestre. Chedrin (né en 1932) utilise un ancien thème orthodoxe, exposé à bouches fermées par les violoncellistes, et progressivement enrichi de toutes les sonorités de l'instrumentation qui comporte une importante percussion. Nul doute que cette création par le dédicataire soit la version de référence pour cette belle œuvre.

Signalons la parution chez Erato de « Offres spéciales Prokofiev » : Guerre et Paix, les symphonies, avec l'Orchestre national de France dirigé par Rostropovitch, et aussi la Symphonie Concertante, couplée au Concerto de Chostakovitch pour violoncelle, où Rostropovitch est l'équipier du London Symphony Orchestra dirigé par Ozawa.

Chez CBS, « Platée » de Rameau, par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, direction J.C1. Malgoire à l'Atelier Lyrique de Tourcoing, avec B. Brewer, I. Poulenc, G. Ragon, N. Rivenq.

Livres

Dictionnaire des chansons de la Révolution, par Ginette et Georges Marty, Ed. Tallandier.

Il aurait été écrit près de 3000 chansons pendant la période révolutionnaire ! Ce livre en réunit un choix de 140, de 1787 à 99. Elles sont accompagnées d'un bon commentaire historique d'une lecture très agréable et instructive.

Chansons patriotiques, politiques, d'actualité, anticléricales, de mode, poissardes, ou même publicitaires (comme celle « sur la vertu de l'élixir et opiat de gayac — antigoutte de Jacques Mignard », chantée par un chœur de 22 personnes guéries par elle, sur l'air de « O filii et Filiae » !!), tous ces textes constituent un extraordinaire et souvent truculent panorama des préoccupations du temps et une précieuse documentation historique.

L'édition comporte soit la notation musicale de la mélodie, soit un renvoi à l'air utilisé dans une autre chanson (l'emprunt mélodique du « timbre » était pratique courante, comme aujourd'hui encore chez les chansonniers). La série de chants est suivie d'annexes historiques, biographiques et bibliographiques.

Jean MALRAYE

Manifestations

Concours

19 avril 1989	Strasbourg (Bas-Rhin)	41 ^e Concours de Chant Choral scolaire du Bas-Rhin	M. C. Riess 7, rue des Sessenheim, 67000 Strasbourg
23 avril 1989	Vienne (Isère)	Concours national pour ensemble à plectres	M. C. Largeau-Hameau le Thiers Chuzelles, 38200 Vienne.
13 et 14 mai 1989	Aix-les-Bains	Concours national d'accordéon	M. Arnould A., 8, rue Zander, 73100 Aix-les-Bains Tél. : 79.61.03.81.
26 avril 1989	Mulhouse	41 ^e Concours de Chant Choral Scolaire du Haut-Rhin organisé par l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse.
6-7 mai 1989	Marck	Concours National de Saxhorn Basse et de Tuba de Marck	M. P. Oprandi, 57, rue Denis-Papin, 62100 Calais. M. Hibon, 103, rue du 28 Septembre, 62730 Marck.
7 mai 1989	L'Hôpital	Concours national de musique et de chant réservé aux chorales - Orchestres d'accordéons, et plectres toutes divisions.	M. Boitel Roland, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach. Tél. : 87.04.67.10.
6.7.8 mai 1989	Lorient	Concours national d'ensembles d'accordéons. Inscriptions jusqu'au 15 mars 1989	M. Le Garrec, Ecole des accordéonistes de Lorient, Maison des associations, cité Allende, 12, rue Colbert, 56100 Lorient. Tél. : 97.76.66.85.
21 mai 1989	Feurs	Concours régional et national toutes catégories hormis les plectres. Inscription jusqu'au 15 mars 1989.	M. Chapuis, 3, Grande-Rue, Randan, 42110 Feurs. Tél. : 77.26.25.02.
28 mai 1989	Vire	Concours national d'accordéon	M. G. Lepage, 11, rue André-Halbout, 14500 Vire.
3 et 4 juin 1989	Brécey (Manche)	Concours national de musique du Sud-Manche.	Mairie de Brécey, 50370. Tél. : 33.48.70.22.
4 juin 1989	Rambouillet (Yvelines)	Concours national de musique pour Orchestres d'Harmonie seuls. Inscriptions jusqu'au 28 février 1989	M. P. Fin, 29, rue des Acacias, 78660 Ablis.
4 juin 1989	Veyrins-Thuellins	Concours régional annuel de batterie-fanfare.	M. R. Marquet, 38115 Veyrins-Thuellins. Tél. : 74.33.61.66. et M. L. Levrangi. F.S.M.D. Le Polychrome, av. J.-Ravat, 38500 Voiron. Tél. : 76.05.48.78.
4 juin 1989	Evron	Concours national d'harmonie et batteries-fanfars	Harmonie municipale, Mairie d'Evron 53600. Tél. : 43.01.78.03.
10 et 11 juin 1989	Orange	Concours national d'harmonie batterie-fanfare et Big Band.	M. Courtil, président des philharmonistes d'Orange, Ecole municipale de musique. Ancien collège Saint-Louis, rue de l'Ancien-Collège, 84100 Orange. Tél. : (16).90.51.80.06.
11 juin 1989	Merignac (Gironde)	Concours fédéral de l'Union des batteries et batteries-fanfars de la fédération d'Aquitaine.	M. M. Lacaze, rue de Lartigues. 33700 Mérignac.
24 et 25 juin 1989	Mulhouse	Concours international de claviers de Mulhouse.	M. R. Vorburger « Le Zuhrenwald » Bruebach, 68440 Habsheim. Tél. : 89.64.18.80.

Assemblées générales

28 mai 1989	Le Creusot	Congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire et Festival	Harmonie de le Creusot.
18 juin 1989	Péron	39 ^e Congrès de la Fédération Musicale de l'Ain	M. A. Vial, secrétaire général, 78, rue de la République, 01500 Amberieu-en-Bugey.
1 ^{er} octobre 1989	Decazeville	Assemblée Générale de la Fédération départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron	M. Robin, président de la F.D.S.M.A. rue de la République. 12300 Decazeville. Tél. : 65.63.67.56.
22 octobre 1989	Commercy (Meuse)	67 ^e Congrès de la Fédération Lorraine	M. R. Bellion. Conservatoire de Musique, av. Patton, 57500 Saint-Avold.

Festivals

19 mars 1989	Colmar (Haut-Rhin)	17 ^e Festival de Chant Choral de la Jeunesse de Colmar	M. J. Muller, 93, rue du Vieux-Mulbach, 6800 Colmar.
21 avril 1989	Sablons-de-Guitres (Gironde)	Festival des batteries-fanfares et majorettes	M. D. Malville, 26, rue de la gare, Vayres 33870.
21 mai 1989	Strasbourg	1 ^{er} Festival de l'Union des Fédérations Musicales d'Alsace au Palais des Congrès	M. Steyer, secrétaire général de l'U.F.M.A., Gamburgheim.
22-23 avril 1989	Bouzonville	VII ^e Festival Biennal. 125 ^e Anniversaire de la Sainte-Cécile	Société de Musique Sainte-Cécile .M. J. M. Georgin, 23, rue Mozart, 57320 Bouzonville.
20 et 21 mai 1989	Marcillac-Vallon (Aveyron)	Festival départemental de la Fédération des Sociétés musicales de l'Aveyron	M. R. Robin, président de la F.D.S.M.A., rue de la IV ^e -République, 12300 Decazeville. Tél. : (16) 66.63.67.56.
27 et 28 mai 1989	Ambierle	Festival des Sociétés du Roannais	M. J. Lathuillière, Château Gaillard, 42820 Ambierle Tél. : 77.66.10.12.
28 mai 1989	Bage-le-Chatel	Festival du groupement de Bage-Pont-de-Veyle	M. Rey, 01290 Saint-Jean-sur-Veyle.
4 juin 1989	Gergy (Bourgogne)	Festival de Musique. 120 ^e anniversaire de la Fanfare	
4 juin 1989	Puttelange-aux-Lacs (Lorraine)	Festival National avec majorettes.	Harmonie municipale, M. G. Cazenave, 3, résidence Windmühl, 57510 Puttelange-aux-Lacs
11 juin 1989	Metz-Bellecroix (Lorraine)	Festival (thème sur la révolution)	Batterie-Fanfare « Les Mouettes ». Mlle J. Henry 8/173, rue du Languedoc, 57070 Metz.
11 juin 1989	Dompierre-sur-Veyle	Festival du groupement Bords de l'Ain	M. G. Comtet, président, 01240 Dompierre-sur-Veyle.
11 juin 1989	Jarny	Festival de musique 70 ^e anniversaire	Harmonie municipale et des cheminots. M. C. Joyeux Mairie de Jarny 54800.
11 juin 1989	Neuves-Maisons	Festival de musique	Fanfare municipale M. R. Goguet, 43, rue A.-Briand, 54550 Pont-St-Vincent.
11 juin 1989	Metz-Devant-les-Ponts	Festival international de musique	La Renaissance, M. J.-P. Artaud, 14, rue du 151 ^e -R.I., 57050 Metz-Devant-les-Ponts.
11 juin 1989	Volmérange-les-Mines	Festival international de musique	Harmonie municipale, M. G. Vallerich, 27, rue du Cimetière, 57330 Volmerange-les-Mines.
18 juin 1989	Peron	Festival du groupement du pays de Gex	M. M. Collet « Feigères » Peron, 01630 Saint-Genis-Pouilly.
17-18 juin 1989	Hettange-Grande	Festival International de Musique	Harmonie municipale La Lyre. M. J.-L. Racamaric, 5, rue du Luxembourg, 57330 Hettange-Grande.
25 juin 1989	Lent	Festival du groupement des Dombes	Mme M. Volland « Le clos du Roy », 01240 Lent.
24-25 juin 1989	Blanzly	Festival des juniors de la Communauté urbaine Montceau-Le Creuzot- Autun	100 ^e anniversaire de la fanfare des anciennes Verreries.
24-25 juin 1989	Distroff	Festival International de Musique	L'Union M. C. Wallerich, 13, rue des Pinsons, 57134 Distroff.
25 juin 1989	Villers-les-Nancy	Festival de Musique et Majorettes	Fanfare Nancy-Lorraine. M. B. Vautrin. Résidence La Cure d'Air. 16 E, 1 rue de la Côte, 54000 Nancy.
25 juin 1989	Demigny	Festival de musique	110 ^e anniversaire de la Fanfare.
25 juin 1989	Le Tourne-Gironde	Festival de l'Union des batt. et batt.-fanf. ouvert aux batteries et batteries-fanfares et majorettes	L'Amicale Tournaise, Mme Nicole Barreau, Tabanac, 33550 Langoiran. Tél. : 56.67.30.49.
24 et 25 juin 1989	Agen	10 ^e Festival de musique (Harmonies, chorales, batteries-fanfares, bandas, accordéons et folklore)	Harmonie La Lyre Agenaise, 67, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen. Tél. : 53.96.16.83.
30 juin au 2 juillet 1989	Ajaccio (Corse)	Festival de musique (Orchestre d'harmonie, chorales)	Fédération Musicale de Corse. M. F. X. Giovannai, 2, Boulevard Lantivy, 20000 Ajaccio. Tél. : 95.21.12.76.
2 juillet 1989	St-Gengoux-de-Scisse	Festival de Batteries-fanfares	Batterie-Fanfare « L'Aurore ».
2 juillet 1989	Farebersviller	Festival International de musique et majorettes	Avant-garde St-Jean, M. G. Klein, 31, Grand'-Rue, Farebersviller.
9 juillet 1989	Montaigut-en-Combraille	Festival de musique	M. R. Cholin, HLM Le Landy E 33, Montaigut-en-Combraille, 63700 St-Eloy-les-Mines.
2 juillet 1989	Tossiat	Festival du groupement Bresse-Revermont	M. Gueynard P. président. Tossiat, 01250 Ceyzeriat.

Stages

27 mars au 2 avril 1989 inclus	Aubrac	Stage de perfectionnement musical de pratique instrumentale et de musique d'ensemble	M. B. Miral, Alayrac, 12500 Espalion. Tél. : 65.44.12.67.
27 mars au 3 avril 1989	Bourbon-Lancy	Stage régional pour Anches	M. B. Larrey, 21, rue du Musée, 71140 Bourbon-Lancy.
31 mars au 3 avril 1989	Chalon-sur-Saône	Stage régional pour instruments de batteries-fanfaires.	M. R. Remandet, 27, av. N-Niepce, 71100 Chalon-sur-Saône.
15 et 16 avril 1989	Savigny (Rhône)	Stage de batterie-fanfare	F.M. du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon.
18 au 30 juillet 1989	Savigny (Rhône)	Stage de monitorat et direction	F.M. du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon.

Concerts

20 avril 1989	Sablons de Guîtres	Concert des sociétés d'harmonie	M. D. Malville, président du Groupement des sociétés musicales du Libournais, 126, rue de la Gare, 33870 Vayres.
8 juillet 1989	Montaigut-en-Combraille	Concert 20 ^e anniversaire B.F. des Sapeurs Pompiers	M. R. Cholin, président, HLM Le Landy E. 33 Montaigut-en-Combraille, 63700 Saint-Eloy-les-Mines

PETITES ANNONCES *cmf*

Demandes d'emploi

Directeur titulaire école de musique. Harmonie 1^{re} div. Nord de la France 40 ans, dynamique. Cherche mutation ou création. Ecrire au Journal sous N° 272.

Tambour, clairon et percussion à la Musique de la Police Nationale. 1^{er} prix d'excellence tambour et clairon, et deux 1^{er} prix supérieurs CNR Aubervilliers en percussions, médaille d'or à l'unanimité E.N.M. Montreuil. Cherche cours à donner dans école de musique et peut participer à des concerts. Ecrire au journal sous N° 273.

Prof. de flûte à bec en conservatoire national cherche à enseigner en stages : C. Michels C/O Mme Dutertre 8, rue G.-de-Porto-Riche, 75014 Paris. Tél. (16.1) 45.39.19.46.

Recherche direction école de musique avec possibilité de donner cours d'anches, direction d'orchestre ou de chorale, animation scolaire. Tél. heures des repas 85.84.63.87.

Ex-musicien Armée de l'Air. Prix d'excellence. Prix féd. (tambour). Niveau supérieur (batterie).

Cherche place de professeur (Paris ou province). Tél. 54.34.78.31.

Occasions

Vends flûte traversière Muramatsu — Argent massif — Plateaux creux — Etat neuf — Tél. le matin : 69.40.72.81.

Vends trombone — Basse Holton TR 181 double-noix Sib/FA/RE + REB pav. cuivre rouge avec étui très bon état. Tél. 55.34.37.26.

Etudiant CNR vend saxhorn — basse Courtois Sib — 5 pistons sans étui. Excellent état prix intéressant. Région parisienne (16.1) 64.91.32.17. Le soir après 19 heures.

Vends 2 grosses caisses, 1 contrebasse Mlb, 5 aiguillettes blanches ferrets nickelés, 50 pantalons blancs, petit prix. Tél. M. Boudaud : 51.42.61.25.

Tenues complètes parade majoritaire à vendre en bloc ou séparément état neuf prix à débattre. Ecrire ou téléphoner Mme Dutey BP. 86. 47202 Marmande. Tél. 53.64.30.54.

Harmonie vend sax. sopran. buffet état neuf contrebasse pistons Ml bon état prix raisonnable. S'adresser M. Tramoy — 8, rue Louis-Billant 18000 Bourges. Tél. 48.70.88.89. soir.

Vends xylophone Bergerault XE203 octaves 1/2 état neuf. Tél. 75.85.17.30. Après 20 heures.

Vends occasion flûte traversière Haynes argent massif retaponnée avec garantie. Tél. 23.83.49.63.

Harmonie cède instruments occasion : 3 sax. baryton, 1 sax. ténor, 1 trompette. Ecrire à : Union Musicale, Square de Verdun 47200 Marmande ou téléphoner au 53.64.29.05.

Vends saxhorn basse 5 pistons verni de marque Courtois état neuf 3 ans. Prix très intéressant. Tél. 85.43.52.66.

A vendre trombone-basse Bach modèle 50B3 très bon état. Date d'achat novembre 87. Tél. (16)86.53.01.23.

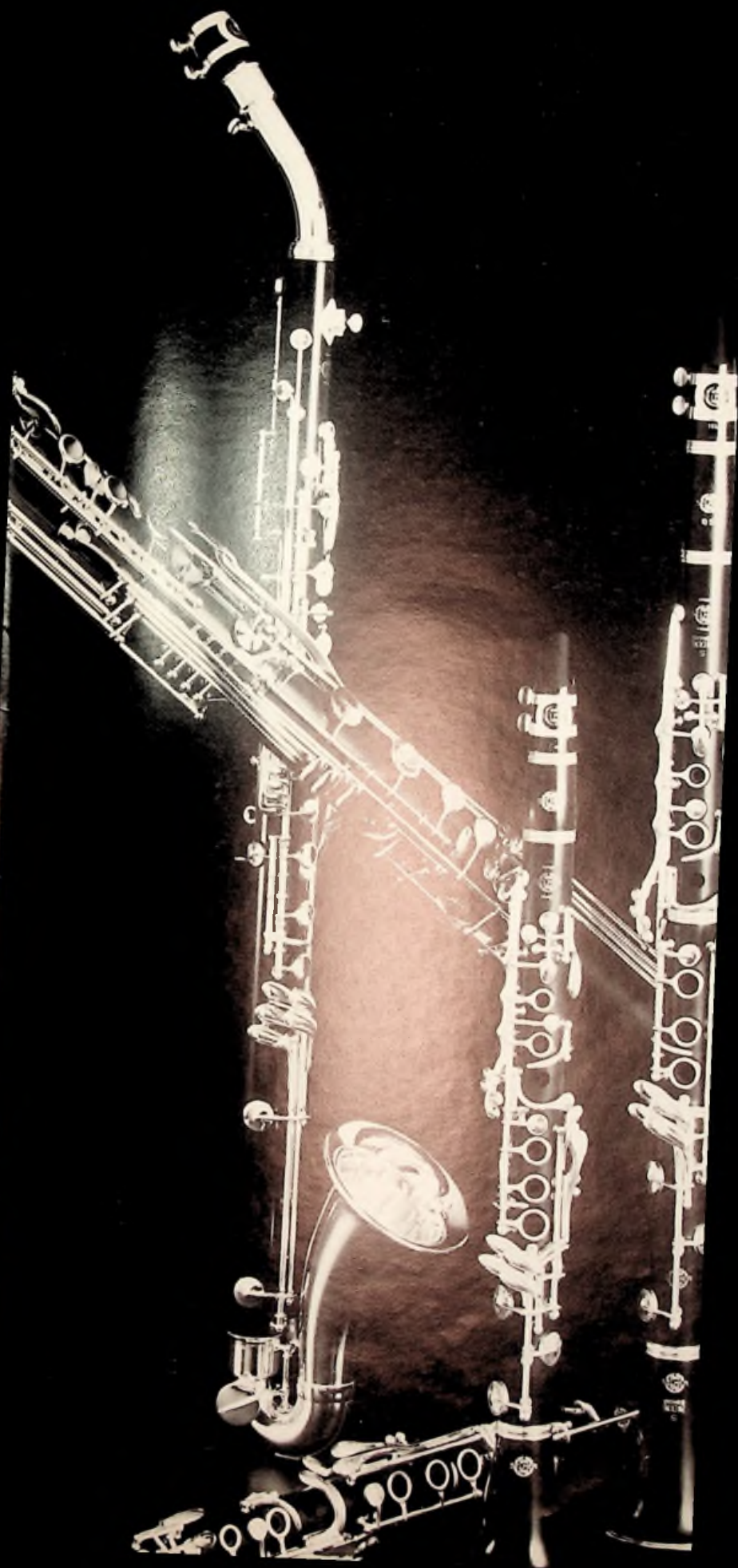
Vends Trombone-basse Holton, TR 181 double noix en ligne Sib/fa/sol/solb. Pav. rouge avec étui TBE. Tél. 55.34.37.26. repas. Ivagnes Patrick, 3, rue Haute cité 87000 Limoges.

A saisir (cause départ) matériels et conducteurs (50) orchestrations symphonique et orchestre de musique de chambre, transcriptions quatuor à cordes, concert piano et violon. vend lot entier. Wagner, Beethoven, Lalo, Bach, etc. Peut envoyer liste complète. Tél. M. Acket (16)21.07.61.60. après 19 heures.

Vends trompette ut argentée parfait état modèle 229-25 H Bach + option boîte prix intéressant. Tél. 43.72.94.41. Urgent.

Vends contretuba Sib 4 palettes Barth fabrication Miraphone verni étui roulettes peu servi. Tél. heures de bureau 55.02.19.95.

Vends cor Hans Hayer fa Sib palette sons bouches, pavillon démontable, excellent état, récent. Prix intéressant. Tél. (16.1) 69.96.22.61.





musique...

instruments, accessoires, réparations
enseignement, orchestre d'harmonie
fanfare
batterie-fanfare



Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée 71850 Charnay-lès-Mâcon
téléphone : 85344681